B 7
4
221
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

Digitized by Google

Digitized by Google

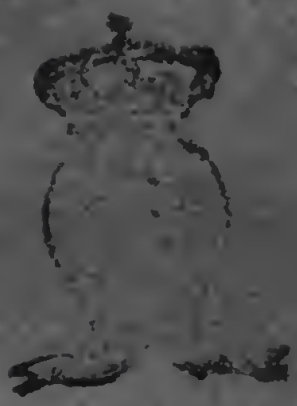

B 7
4
221
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

Digitized by Google

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
GÉNÉRALE.

TOME V.

BIBLIOT. CENTR.
2
E

R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

LIBRI

DONATI DAL

DOTTOR ANNIBALE GIULIONI

GIURISTA

Nato a Firenze il 7 Febbraio 1807
e morto il 1º Dicembre 1895 in Firenze.

16 Maggio 1896

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE,

PAR L'ABBÉ MILLOT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE;

CONTINUÉS PAR M. MILLON,

PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES.

HISTOIRE MODERNE.

TOME I.

A PARIS,

CHEZ L. TENRÉ, LIBRAIRE,

RUE DU PAON, N.° 1.

1821.

B. 7. 4. 221

PRÉFACE.

Le plan de cet ouvrage est exposé dans la préface et l'introduction de l'histoire ancienne. Ce que je dois ajouter ici, regarde surtout l'histoire moderne, beaucoup plus difficile à traiter sous un point de vue général.

J'ai travaillé, non pour des enfans encore incapables de réflexions suivies, mais pour la jeunesse déjà instruite par les premières études, et pour les personnes du monde qui veulent, ou acquérir les principales notions historiques, ou se les retracer avec fruit, sans une trop

longue étude. Je me suis proposé néanmoins d'être utile aux enfans même : on peut aisément leur choisir les morceaux le plus convenables, leur éclaircir les difficultés qu'ils y trouveront, et suppléer le peu de connaissances préliminaires que demande cette lecture.

En matière de sciences exactes, des élémens doivent tout définir, tout démontrer, faire naître immédiatement toutes les idées les unes des autres, enchaîner les principes et les conséquences dans un ordre également précis et lumineux. Encore est-il rare que les esprits médiocrement exercés les apprennent sans secours.

L'histoire, surtout l'histoire générale, se refuse à cette mé-

thode. C'est un nombre infini de faits, la plupart isolés, confondus dans l'abîme des siècles et dans l'immensité de l'univers; plus ou moins intéressans à notre égard, selon nos goûts et nos rapports personnels; tels enfin, que chaque nation (pour ne pas dire chaque cité ou chaque province) fournit aux bibliothèques une collection énorme de faits qui lui sont particuliers. Comment tirer de ce chaos, comment arranger avec ordre, précision, clarté, justesse, élégance, la matière d'un ouvrage propre à donner les connaissances essentielles, et à rendre l'étude moins pénible qu'agréable?

Si j'ai approché du but, c'est tout le succès que je pouvais es-

pérer de ce long travail, dont les défauts diminueront peut-être dans la suite. Le titre d'*Élémens* n'est point susceptible ici du sens rigoureux qu'on y attache en d'autres genres. Je l'ai préféré comme le plus conforme à mon objet, sans m'assujettir aux entraves d'une contrainte inutilement scrupuleuse. La briéveté m'a paru surtout nécessaire; et souvent il suffit d'indiquer les faits, pour former la liaison des idées. En un mot, je ne devais écrire ni une sèche chronologie hérissée de noms et de dates, ni une froide compilation de notices triviales et ennuyeuses : je devais ébaucher le grand tableau des choses humaines, et n'y présenter que ce qu'il fallait absolument de dé-

tails, pour fixer l'attention sur les faits les plus importans à retenir. C'est ici le germe des connaissances que développeront les histoires particulières.

Dans les ouvrages de cette nature, une bonne narration n'est pas facile; mais une bonne méthode l'est encore moins. La meilleure, autant que j'en puis juger, serait celle qui, en excitant davantage la curiosité de l'esprit, dirigerait le mieux les opérations de la mémoire. Mais, de quelque manière qu'on procède, le point capital est de rapprocher les objets analogues, de marquer l'enchaînement des causes et des effets, d'observer le principe des diverses révolutions, de suivre la marche de l'intelli-

gence humaine, et de distribuer les matières dans certaines bornes, où elles puissent être aperçues distinctement. Les époques, telles qu'on les emploie pour l'ordinaire, me paraissent fort insuffisantes. Malgré mes soins à en perfectionner l'usage, je ne me flatte pas de l'avoir porté au point d'utilité dont il paraît susceptible.

Raisonnons sur l'histoire, pour en tirer des idées justes et des conséquences pratiques sur tout ce qui intéresse la société. Voilà sans doute l'essentiel dans une carrière d'instruction, où l'on se propose de ne point séparer les lumières et les sentimens. Tout doit conduire à des réflexions ou à des maximes; tout doit former le jugement ou les mœurs.

La sagesse serait naturelle aux hommes, et n'exigerait presque ni étude ni efforts, si elle avait communément régné parmi eux. Telle est au contraire la faiblesse ou la dépravation humaine, que l'histoire des peuples offre continuellement un spectacle de folies et de désordres, et qu'elle nous instruit par les égaremens et les malheurs de nos ancêtres, beaucoup plus que par des exemples dignes de notre imitation.

Aussi les vices des anciens gouvernemens sont-ils devenus une des meilleures leçons de politique; de même que les écarts de l'ancien clergé, une des meilleures leçons de discipline et de morale.

Je ne dissimulerai donc aucun

des excès qui ont eu des suites pernicieuses ; pas même ceux qu'on reproche si durement au pontificat, au sacerdoce, et aux religieux. Je suis obligé de faire voir que, dans les siècles d'ignorance et de superstition, ces excès ont été la source d'une grande partie des maux de l'humanité. Les livres saints ne peignent-ils pas de pareils désordres avec les plus vives couleurs? La loi divine ne condamne-t-elle pas jusqu'aux imperfections de ses ministres? Un des triomphes de l'église est d'avoir subsisté au milieu des abus et des scandales. En vain l'impie ose les imputer à la religion même : le chrétien y trouve un motif de plus d'adorer la providence.

D'ailleurs, si l'abus du ministère sacerdotal a souvent produit de grands maux, que de biens n'ont pas produits en même temps sa vigilance sur les mœurs, ses exhortations à la vertu, l'horreur qu'il inspirait pour le crime, les consolations et les secours qu'il donnait aux malheureux! Le mal est connu par des faits éclatans; le bien est obscur par une continuité uniforme. Le premier occupe malheureusement l'histoire; le second suit le cours habituel de la société.

Enfin ce mal est venu de l'erreur, encore plus que des passions. Il peut tourner en quelque sorte aujourd'hui à la gloire des ministres de l'autel; puisque les uns le confessent avec candeur,

que les autres l'évitent avec soin, et que la plupart, connaissant mieux les devoirs de la société civile et chrétienne, se montrent plus dignes de la confiance ou de l'estime publique.

La perfection est une belle chimère ici bas. Mais tout gouvernement devait se rectifier, et se rectifiera toujours davantage, par un examen réfléchi des anciennes fautes. Dans les fonctions de toute espèce, ecclésiastiques, politiques et civiles, les chutes d'autrui enseignent l'art de se conduire sagement.

Ceux qui altèrent ou affectent de déguiser les faits historiques à cet égard, seront toujours soupçonnés d'un orgueil et d'un esprit d'intérêt, d'autant plus mal

entendus, que la vérité perce depuis long-temps les nuages, et que rien ne lui donne tant d'éclat que les vains manèges de l'imprudence pour l'obscurcir. Essentiellement amie de la religion, des lois, du bon ordre, elle ne tend qu'à inspirer les vertus et les devoirs. On ne peut, sans la dénaturer, la rendre favorable à la licence. Quiconque s'écarte, en écrivant, des principes fondamentaux du chrétien et du citoyen, est aveugle ou menteur; et l'histoire déposera contre lui.

Puisse-t-elle former partout des pasteurs dignes d'être cités pour modèles; des magistrats, vrais organes de la justice; des guerriers, généreux défenseurs de l'état; des sujets fidèles à leur prince

et zélés pour leur patrie ; des princes attentifs à mériter l'amour et le zèle de leurs sujets ; des écrivains capables d'éclairer les nations ; des hommes enfin, dans chaque condition particulière, heureux par la sagesse, et utiles à la société par le travail.

Si cet ouvrage excite ou entretient dans quelques lecteurs le goût de la vérité et de la vertu, le succès aura couronné mes efforts. S'il fournit à qui que ce soit un juste motif de plainte, rien n'aura été plus contraire à mes intentions. Je me reprocherais la satire, autant que je rougirais de la flatterie.

TABLE

CHRONOLOGIQUE

De quelques faits principaux de l'Histoire moderne, jusques au quinzième siècle.

Cette Table m'a paru nécessaire, 1.° parce qu'ayant continué l'histoire de l'empire romain jusqu'aux conquêtes des Arabes, j'ai rapporté d'avance plusieurs faits considérables, postérieurs à l'époque de Clovis; 2.° parce que les premiers siècles de l'histoire moderne offrent un mélange si confus, qu'il est impossible d'observer dans la narration un certain ordre, où le rapport des temps soit suffisamment marqué. Je me borne aux choses les plus essentielles.

Clovis défait les Romains près des Soissons, et s'empare de ce qui leur restait dans la Gaule. C'est alors proprement que commence la monarchie française. 486.

Les FRANCS étaient déjà établis à Tournai et aux environs; mais on ne sait presque rien de leurs premiers rois. Le nouveau conquérant se fit chrétien, en 496, après la bataille de TOLBIAC sur les Allemands.

507. ALARIC, roi des VISIGOTHS, vaincu à Vouillé par Clovis. Le vainqueur se rend maître de ce royaume, dont Toulouse était la capitale; mais Théodoric, roi des Ostrogoths, lui en reprend une partie par ses généraux.

511. Mort de CLOVIS. La monarchie partagée entre ses quatre fils. Ces partages furent long-temps funestes. Les guerres civiles se succédèrent presque sans interruption.

526. Mort de THÉODORIC le grand. Il avait gouverné l'Italie en grand roi, tandis que les empereurs Romains se rendaient méprisables. L'empereur JUSTIN mourut l'année suivante, et eut pour successeur le célèbre JUSTINIEN, dont la réputation a surpassé le mérite.

533. Conquête de l'Afrique sur les VANDALES par BÉLISAIRE. Ce général de

JUSTINIEN aurait pu relever l'empire, si les fondemens en avaient été moins ruineux. Il ne servait qu'une cour dépravée et ingrate.

Fin du royaume des BOURGUIGNONS. Les rois Français partagèrent cette conquête, qui augmenta considérablement la monarchie. 534.

Expédition de BÉLISAIRE en Italie. Il força dans Ravenne VITIGÈS, roi des Ostrogoths, et parut avoir rendu l'Italie à l'empire en 540; mais l'empire ne pouvait la garder long-temps. TOTILA, marchant sur les traces de THÉODORIC, obligea bientôt les Romains à se retirer. 537.

L'eunuque NARSÈS, envoyé par Justinien avec une bonne armée, défait TOTILA. L'Italie est enlevée aux Goths, que d'autres barbares remplaceront peu d'années après. 553.

Sous JUSTIN II, successeur de Justinien, ALOIN établit en Italie le royaume des LOMBARDS. L'empire n'y conserve que l'EXARCHAT de Ravenne, et des places maritimes au midi. 568.

Commencement des guerres civiles exci- 575.

tées en France par les reines FRÉDÉGONDE et BRUNEHAUT. Jamais on ne vit plus d'horreurs. C'était moins le fruit de l'ambition de ces deux femmes, que de l'atrocité des mœurs générales, et des idées superstitieuses qui corrompaient l'influence de la religion.

590. Saint GRÉGOIRE, surnommé le Grand. Ce pontificat est célèbre, soit par les vertus du pontife, soit parce qu'il eut beaucoup de crédit dans les cours. Il envoya les premiers missionnaires dans la Grande-Bretagne, que les Saxons et les Anglais avaient subjuguée depuis environ un siècle.

602. PHOCAS détrône l'empereur MAURICE. Révolution remarquable par des circonstances affreuses. HÉRACLIUS, qui détrôna PHOCAS en 610, vainquit les Perses; mais il augmenta les maux de l'empire par un mauvais gouvernement, et par de nouvelles dissensions théologiques.

622. L'HÉGIRE des Mahométans, ou fuite de MAHOMET. Ce redoutable imposteur, obligé de s'enfuir de la Mecque, ne laissa pas de soumettre bientôt à sa religion et à sa puissance les Arabes

ou Sarasins, dont il fit un peuple également fanatique et conquérant. Les CALIFES, ses successeurs, rois pontifes, subjuguèrent en très-peu de temps la Syrie, la Perse et l'Afrique.

CONSTANTINOPLE assiégée par les SARASINS. On voit la capitale de l'empire déjà menacée. Le feu grégeois, inventé par l'ingénieur Callinique, la sauva; mais les provinces succombaient de toutes parts. 672.

WAMBA, roi d'Espagne, détrôné par un Concile de Tolède, sous prétexte de pénitence. Les évêques dominaient en Espagne; ils faisaient les lois : ils donnèrent l'exemple d'une entreprise inouie contre le souverain. 681.

Conquête de l'ESPAGNE par les SARASINS d'Afrique, appelés MAURES. Un héros du sang royal des Visigoths, PÉLASE, se retira dans les montagnes des ASTURIES, et y fonda un petit royaume chrétien, d'où sortiront de redoutables ennemis des conquérans. 711.

Mort de PEPIN-HÉRISTEL. Il avait régné glorieusement en France, avec le titre de maire du palais; car les rois FAI- 714.

NÉANS étaient sans pouvoir, et les maires avaient toute l'autorité. CHARLES-MARTEL, qui succéda à Pepin, son père, le surpassa encore par ses exploits.

725. L'empereur LÉON l'ISAURIEN veut détruire le culte des images. Cette nouvelle hérésie des ICONOCLASTES excita les troubles les plus funestes : elle souleva les papes et les peuples contre l'empire.

732. CHARLES-MARTEL défait près de Tours les SARASINS. De l'Espagne, ils s'étaient jetés sur la France. Ils l'auraient peut-être soumise à l'alcoran, si le héros Français ne les eût taillés en pièces. Leurs guerres civiles contribuèrent ensuite au salut des états chrétiens.

752. PEPIN, fils de Charles-Martel, détrône la race de Clovis ou les MÉROVINGIENS. Ce fut en partie l'effet de la politique du pape ZACHARIE. Les papes voulaient se soustraire à l'empire de Constantinople, et se délivrer de l'inquiétude que leur causaient les rois Lombards : ils comptaient sur la France. Pepin passa deux fois en Ita-

lia, et força AÏSTULF ou ASTOLFE, roi des Lombards, à céder des places au saint siége.

Mort de Pepin, qui laisse la couronne à ses deux fils, CHARLEMAGNE et CARLOMAN. Le premier régna seul en 771. Ses expéditions, ses lois, son gouvernement, forment une époque des plus mémorables de l'histoire. 768.

Fin du royaume des LOMBARDS. Le pape ADRIEN avait appelé Charlemagne contre le roi DIDIER, qui fut pris dans Pavie, sa capitale. Ce royaume fut incorporé à la monarchie française. 774.

ABDÉRAME ou ALMANZOR, prince Arabe, enlève l'Espagne aux Califes, et la gouverne glorieusement en qualité de roi. 778.

CONCILE DE FRANCFORT, célèbre par la condamnation du second concile de Nicée, où le culte des images avait été rétabli, en 787, sous l'impératrice Irène. Charlemagne fit mal-à-propos le théologien dans cette affaire, où l'on ne comprit pas même le sens du décret de Nicée. 794.

800. Le pape Léon III couronne Charlemagne EMPEREUR. On crut rétablir l'empire d'occident ; il n'en restait aucun vestige. La puissance temporelle des papes, dont Pepin avait jeté les fondemens, se trouva plus solidement établie. NICÉPHORE ayant détrôné Irène, s'accommoda avec Charlemagne. Les limites des deux empires furent réglées.

807. HAROUN-AL-RASCHID, calife qui cultivait et faisait fleurir les sciences, cède Jérusalem à Charlemagne, par estime pour lui. Une des révolutions les plus remarquables dans l'esprit humain, c'est l'ignorance profonde où tombe l'Europe, tandis que les Arabes s'éclairent.

814. Mort de CHARLEMAGNE. Son empire embrassait la France, l'Allemagne, l'Italie, la Catalogne, etc. Son fils, LOUIS LE DÉBONNAIRE, fut le jouet des factions, et n'y opposa qu'une dévotion pusillanime.

820. Premières incursions des NORMANDS ou DANOIS. Ces pirates, sortis des bords de la mer Baltique, devaient être longtemps un des fléaux de l'Europe, et y produire de grandes révolutions.

EGBERT, roi de Wessex, qui s'était formé à la cour de Charlemagne, réunit sous sa domination en Angleterre, les sept petits royaumes Anglo-Saxons, qu'on appelle l'HEPTARCHIE. 827.

L'empereur LOUIS, détrôné par ses fils rebelles, ou plutôt par des évêques qui le soumirent à la pénitence publique pour lui ôter la couronne. Il fut rétabli, mais n'apprit point à régner. 830.

Après la mort de Louis, ses trois fils, LOTHAIRE, LOUIS LE GERMANIQUE et CHARLES LE CHAUVE partagent la monarchie. Nouvelle source de guerres civiles. 840.

Les NORMANDS pénètrent jusqu'auprès de Paris. Leurs incursions devinrent sans cesse plus terribles. Le roi Charles le Chauve les renvoyait avec de l'argent; c'est-à-dire, leur donnait envie de revenir, et était incapable de leur résister. L'Angleterre était dévastée comme la France. 845.

Divorce de LOTHAIRE, roi de Lorraine. Ce fut le sujet de sa fameuse dispute avec le pape NICOLAS I, qui donna 860.

l'exemple des plus violentes mesures contre les têtes couronnées. Les querelles avec Rome deviendront plus fréquentes de jour en jour; et les papes l'emporteront sur les rois. Nicolas excommunia le patriarche PHOTHIUS. Origine du schisme des Grecs.

871. Règne du grand ALFRED en Angleterre. C'est le prodige de son siècle avec CHARLEMAGNE.

877. Mort de CHARLES LE CHAUVE, devenu empereur. On peut regarder son règne comme l'époque du GOUVERNEMENT FÉODAL, qui perpétua long-temps l'anarchie et les violences.

885. Siége de Paris par les NORMANDS. La ville se défendit deux ans. CHARLES LE GROS fit une paix honteuse avec les barbares. CHARLES LE SIMPLE fut contraint de leur céder, en 912, le pays qu'on appelle de leur nom la Normandie. ROLLON, leur chef, y régna glorieusement avec le titre de duc.

910. Réforme de CLUNI. C'est alors que les moines, avec des mœurs respectables, devinrent très-puissans, parce que

le clergé était très-corrompu, et les peuples très-stupides.

CONRAD, duc de Franconie, élu roi par les Allemands. Ainsi la maison de France perd l'Allemagne. Charles le Simple, à qui cette couronne devait revenir, n'était qu'un fantôme de roi. Les seigneurs Français le dépouillaient sans peine; il mourut en prison. (929.) 912.

RAMIRE II, roi de Léon et des Asturies, défait les Maures à Simencas; bataille fameuse. Les Maures d'Espagne étaient divisés par des guerres civiles, dont les chrétiens profitèrent, quoique peu unis entre eux. Les progrès de ces derniers étaient lents; mais leur courage se fortifiait avec l'espérance. 938.

OTTON LE GRAND, couronné roi d'Italie, et empereur l'année suivante. Il était fils de HENRI L'OISELEUR, duc de Saxe, qu'on avait élu roi d'Allemagne. JEAN XII appela Otton en Italie contre Bérenger, qui tyrannisait ce pays. L'empire fut donné aux Allemands, à-peu-près de la même façon qu'il avait été donné aux Français. Mais bientôt le pape révolta 961.

Rome; l'empereur la subjugua. Sous les Ottons le clergé devint très-puissant en Allemagne, et l'hérédité des fiefs s'y établit.

Depuis quelque temps, les pontifes participaient à la dépravation des mœurs, et l'augmentaient par leur exemple. L'ignorance, la superstition, les scandales et les crimes étaient à leur comble. C'est néanmoins dans ce siècle que le christianisme s'établit en Danemarck, en Suède, en Pologne, en Russie, en Hongrie, etc.

987. HUGUES CAPET parvient à la couronne de France, et la race des CARLOVINGIENS est détrônée. Cette race, comme la première, était tombée dans le mépris pour la faiblesse des princes. La maison régnante aujourd'hui descend de Huges Capet, dont l'aïeul et le grand-oncle avaient déjà eu le titre de rois. Robert le Fort, duc de France sous Charles le Chauve, est la tige de cette auguste maison.

998. ROBERT, fils de Hugues Capet, excommunié par Grégoire V. Cette excommunication le força de quitter sa femme.

1017. Les DANOIS, sous CANUTE, roi de Da-

nemark, subjuguent l'Angleterre. Canute y régna en grand prince. Son père SWEYN avait commencé la révolution.

Des aventuriers de Normandie fondent en Italie la ville d'Averse. Ces gentilshommes NORMANDS, animés de l'ancien esprit de leur nation, sont les fondateurs du royaume des DEUX-SICILES; fruit de leur ambition et de leur courage. 1029.

PAIX DE DIEU, publiée par les évêques sous Henri I, roi de France. Cette institution bizarre prouve l'excès des désordes et des calamités, et l'impuissance d'y mettre remède. 1033.

Mort de SANCHE, roi de Navarre, surnommé le Grand, parce qu'il avait fait des conquêtes sur les Maures. Il partagea ses états entre ses quatre fils. Voilà quatre petits royaumes chrétiens en Espagne: LÉON, NAVARRE, CASTILLE, ARAGON. Source de guerres civiles. 1035.

SCHISME DES GRECS, consommé par le patriarche CÉRULARIUS, que le pape LÉON IX ne ménagea point. La cour 1054.

de Constantinople était un théâtre de crimes. La fameuse impératrice Zoé vivait alors.

1058. Les GENTILSHOMMES de Normandie établis en Italie enlèvent la SICILE aux Sarasins. Cette famille de héros ne cessait de s'agrandir.

1066. Conquête de l'ANGLETERRE par GUILLAUME, duc de Normandie. Il subjugua entièrement la nation par une cruelle politique.

1073. HILDEBRAND, pape, sous le nom de GRÉGOIRE VII. Nul pontificat n'est plus célèbre par les entreprises contre les couronnes. On voit un systême de monarchie universelle formé par ce pontife, qui travailla moins efficacement à réformer les mœurs du clergé, qu'à ébranler la constitution des états.

1076. L'empereur HENRI IV (de la maison de Franconie) excommunié et déposé par Grégoire VII. Alors commence la guerre du sacerdoce avec l'empire, dont les circonstances font horreur. Le pape était soutenu par les Normands, devenus vassaux du saint-siége, et par la fameuse Comtesse

MATHILDE, qui lui fit donation de ses états. Il mourut en 1085. Ses successeurs suivirent ses traces.

LE CID prend Tolède sur les Maures. Les chrétiens d'Espagne faisaient toujours du progrès. Le royaume de PORTUGAL commença en 1132. 1085.

CROISADE prêchée par URBAIN II, au concile de Clermont, où il excommunia le roi de France, Philippe I. Les croisades font connaître parfaitement l'esprit qui régnait alors. Celle-ci se termina par la prise de Jérusalem, en 1099; conquête très-peu solide. 1095.

HENRI IV, détrôné par son fils HENRI V, que PASCAL II avait poussé à la révolte. C'était la suite de la querelle de Grégoire VII. Le nouvel empereur la continua cependant. Pascal rompit en 1112 un accord qu'il avait fait pour les investitures; et la guerre se ralluma. 1105.

Guerre de LOUIS LE GROS, roi de France avec HENRI I, roi d'Angleterre et duc de Normandie. C'est le commencement des guerres si longues entre ces deux couronnes. Elles étaient 1115.

inévitables, dès que le roi d'Angleterre possédait un grand fief en France.

1122. Fin de la guerre des INVESTITURES, par un accommodement singulier entre Calixte II et Henri V. Mais la coutume de soulever les sujets par l'excommunication des souverains troublera long-temps l'Europe.

1130. Schisme d'ANACLET, qui disputait la papauté à INNOCENT II. Le célèbre saint BERNARD fit reconnaître Innocent. Il y eut des guerres à ce sujet. Innocent, prisonnier de ROGER, roi de SICILE, lui confirma ce titre de roi, qu'Anaclet lui avait donné.

1140. ABÉLARD, condamné à Sens. BÉRENGER l'avait été en France et à Rome, vers le milieu du siècle précédent. Nous le remarquons, comme l'époque de la fausse DIALECTIQUE, d'où sont nées tant d'erreurs et tant de disputes funestes. Les études se ranimaient; et l'on n'en connaissait pas de meilleures. ARNAUD DE BRESCIA dogmatisait par fanatisme. Adrien IV le poursuivit : il fut brûlé en 1156. Ainsi recommencent les hérésies, qui deviendront plus dangereuses à mesure que les disputes s'enflammeront.

1146 Seconde CROISADE, prêchée par saint Bernard. LOUIS LE JEUNE et CONRAD III, premier empereur de la maison de Souabe, passèrent en Asie avec de grandes armées. Défaits par les Turcs. l'un après l'autre, ils revinrent en 1149.

1156. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, empereur. Il s'efforça plusieurs fois en vain de dompter l'esprit de liberté et de révolte qui se répandait dans la Lombardie. En 1176, les Milanais défirent l'empereur. C'est le temps où le peuple sortait partout de la servitude, en achetant des AFFRANCHISSEMENS. Le gouvernement MUNICAPAL s'établisait dans les villes; les bourgeois acquéraient du sentiment et de l'industrie. VENISE, déjà puissante par le commerce, soutint Adrien IV contre l'empereur Frédéric.

1164. Commencement de la querelle de HENRI II, roi d'Angleterre, avec THOMAS BECKET (Saint Thomas de Cantorbéry) au sujet des immunités ecclésiastiques. Henri était le roi le plus puissant de l'Europe; il possédait plusieurs provinces de France: cette querelle le rendit malheureux.

1188. Troisième CROISADE contre SALADIN,

qui venait de prendre Jérusalem. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE mourut dans cette expédition. PHILIPPE-AUGUSTE et RICHARD, roi d'Angleterre, y eurent peu de succès. Tout se réduisit à la prise d'ACRE. Richard, à son retour, en 1172, fut retenu prisonnier par l'empereur Henri VI. Philippe-Auguste, qui l'avait devancé, profita de son absence pour lui faire tout le mal qu'il put.

1196. L'empereur HENRI VI, maître de la SICILE, dont il avait épousé l'héritière. C'est la principale source de la haine des papes pour la maison de Souabe, qu'ils ne voulaient pas souffrir en Italie.

1198. Commencement du pontificat d'INNOCENT III, qui, à certains égards, surpassa Grégoire VII. Il débuta par mettre la France en interdit, pour un divorce du roi.

1202. PHILIPPE-AUGUSTE confisque les provinces que JEAN, roi d'Angleterre, possédait en France. Cette confiscation fut exécutée par les armes. Jean était aussi lâche que violent.

1204. CONSTANTINOPLE prise dans la qua-

trième CROISADE. Baudouin, comte de Flandre, en était le chef, et fut empereur de Constantinople. Les croisés avaient toujours eu des vues sur cette ville, en paraissant ne s'armer que contre les infidèles. VENISE eut beaucoup de part à cette expédition; elle y gagna la Morée et Candie.

Croisade contre les ALBIGEOIS. Le comte de Toulouse, Raimond, fut la victime de cette atrocité. L'INQUISITION prit alors naissance, pour le comble aux barbaries. 1208.

Innocent III, brouillé avec JEAN, roi d'ANGLETERRE, donne ce royaume à Philippe-Auguste. Jean se fit vassal du pape, qui changea alors de dispositions. Les seigneurs Anglais, révoltés, obligent leur roi, en 1215, à signer la GRANDE-CHARTE. 1212.

Commencement des ORDRES MENDIANS. Cet établissement d'Innocent III influa beaucoup dans les affaires de l'église. Les UNIVERSITÉS s'établissaient. On défendait de lire la métaphysique d'ARISTOTE. L'étude du DROIT ROMAIN préparait une révolution politique. 1215.

1223. Mort de PHILIPPE-AUGUSTE. Sa politique avait augmenté le pouvoir de sa couronne.

1227. GRÉGOIRE IX excommunie FRÉDÉRIC II. Cet empereur fut sans cesse exposé aux entreprises de la cour de Rome, qui voulait la ruine de la maison de Souabe. Il acquit Jérusalem par un traité avec le sultan d'Egypte, et fut cependant excommunié de nouveau.

GENGHIZ-KAN, qui venait de mourir, avait établi en Asie, et dans une grande partie de la Chine, la domination des Tartares MOGOLS.

1236. Saint FERDINAND, roi de Castille, enlève Cordoue aux Maures. Il leur prit ensuite Séville. JACQUES I, roi d'Aragon, leur enleva aussi Valence. Ces deux princes furent législateurs. Le règne d'ALPHONSE LE SAGE, roi de Castille, en 1252, n'est pas moins célèbre. Les sciences commencèrent à naître en Espagne. — Le royaume de Navarre avait passé, en 1234, au comte de Champagne.

1245. Concile général de Lyon, où FRÉDÉRIC est déposé par INNOCENT IV. Gré-

goire IX, quelques années auparavant, avait offert l'empire à saint LOUIS pour son frère ; et le vertueux roi l'avait refusé. L'empereur se soutint par son courage : il mourut en 1250. Les querelles avec Rome, depuis Henri IV, anéantissaient la dignité impériale.

Croisade de saint LOUIS. Malgré sa vertu héroïque, il fut prisonnier en Egypte, et il ne put rien faire en Palestine. 1248.

Fin du CALIFAT. Depuis long-temps les Califes n'avaient presque plus qu'un grand titre sans pouvoir. Un petit-fils de Genghiz-Kan s'empara de leur capitale. 1258.

Les Latins perdent CONSTANTINOPLE, que MICHEL PALÉOLOGUE leur enlève. Cet empire se réduisait presque à la ville seule. 1261.

HENRI III, roi d'Angleterre, dépouillé par les seigneurs. Saint Louis avait été choisi pour arbitre entre ce roi et les rebelles ; mais le comte de Leicester éluda sa sentence. On trouve ici l'époque de la chambre des COMMUNES. 1264.

CHARLES D'ANJOU détrône CONRADIN, 1266.

roi de NAPLES et de SICILE. Conradin était petit-fils de Frédéric II ; et Clément IV avait donné son royaume au prince François, qui le fit décapiter.

1270. Mort de saint LOUIS en Afrique, où la dévotion des croisades l'avait entraîné.

1273. RODOLPHE DE HABSBOURG, empereur. C'est l'origine de la grandeur de la maison d'AUTRICHE. Il dépouilla le roi de Bohême, Ottocar, et donna l'Autriche à un de ses fils.

1282. VÊPRES SICILIENNES. Tous les Français furent massacrés en Sicile. PIERRE III, roi d'ARAGON, s'empara de ce royaume, qui fut séparé de celui de NAPLES.

1293. EDOUARD I, roi d'Angleterre, reçoit l'hommage de l'ECOSSE. Ce fut l'effet de la violence jointe à une politique ambitieuse. PHILIPPE LE BEL confisqua et prit la Guienne sur ce prince.

1294. Pontificat de BONIFACE VIII. Cet fut un émule d'Innocent III. Ses disputes avec PHILIPPE LE BEL font époque.

1300. OTHMAN établit l'empire des TURCS, qui s'accrut rapidement sous ses succes-

seurs. La maison OTHOMANE descend de lui.

ETATS GÉNÉRAUX en France, où les COMMUNES sont pour la première fois convoquées. L'assemblée nationale se déclara contre les prétentions énormes du pape, qui avait excommunié le roi et voulait le déposer. 1302.

ROBERT BRUCE délivre l'ECOSSE du joug de l'Angleterre. 1306.

Commencement de la république des SUISSES. La maison d'Autriche les opprimait. Trois cantons donnèrent l'exemple d'une liberté, qui a été le prix d'une valeur héroïque. 1308.

CLÉMENT V transfère le saint-siége à AVIGNON, où régnèrent sept papes Français. 1309.

Mort de PHILIPPE LE BEL. Il affermit le trône; mais il commit beaucoup d'injustices. Le PARLEMENT fut fixé à Paris sous ce règne. 1314.

LE DANTE meurt. Après lui PÉTRARQUE et BOCACE perfectionnèrent la langue italienne. Les autres peuples n'avaient point de goût. 1321.

1323. L'empereur LOUIS DE BAVIÈRE, excommunié par JEAN XXII. Cette grande querelle renouvela les anciens scandales.

1326. EDOUARD II, détrôné en Angleterre. Le fameux EDOUARD III, son fils, lui succède.

1328. PHILIPPE DE VALOIS, roi de France. Edouard III était plus proche parent du dernier roi, mais par les femmes. La loi SALIQUE triompha heureusement. Les deux compétiteurs furent bientôt en guerre. L'Anglais gagna la bataille navale de l'ECLUSE, en 1340, la bataille de CRÉCI, en 1346, il prit ensuite Calais.

1356. Bataille de POITIERS, où Jean, roi de France, est prisonnier des Anglais. La France, et Paris sur tout, devinrent un théâtre d'affreux désordres.

La même année, l'empereur CHARLES IV établit sept ELECTEURS par sa *bulle d'or*.

1368. PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, détrôné par Henri de TRANSTAMARE, son frère naturel.

CHARLES V (le Sage) chasse de France les Anglais, par le moyen de ses généraux, surtout de DU GUESCLIN. Ce siècle est l'époque la plus brillante de la CHEVALERIE. 1370.

Grand SCHISME d'OCCIDENT, après la mort de Grégoire XI. Ce furent quarante années de maux publics pour la religion et pour les peuples. 1379.

JEANNE, reine de NAPLES, déposée par Urbain VI. Elle donna son royaume au duc d'Anjou, qui ne put s'y établir. Durazzo s'en était emparé. 1380.

La même année, mourut CHARLES V, un des plus grands rois qu'ait eu la France. Jamais elle ne fut aussi malheureuse que sous le long règne de CHARLES VI, son fils.

JAGELLON ou ULADISLAS V, roi de POLOGNE. Il unit à cette couronne le grand duché de Lithuanie, et d'autres états qui lui appartenaient. 1386.

BAJAZET I, fils d'Amurath, sultan des Turcs, assiége CONSTANTINOPLE. On traita, et il se retira. Mais ce terrible ennemi des chrétiens aurait ensuite 1390.

anéanti l'empire grec, si on ne lui avait suscité un rival tel que TAMERLAN, qui le vainquit en 1402.

1396. Bataille de NICOPOLIS où SIGISMOND, roi de Hongrie, est défait par les Turcs. C'est le même Sigismond qui fut empereur en 1410, et qui fit assembler le fameux concile de Constance, où finit le grand schisme.

1399. RICHARD II, détrôné en Angleterre par HENRI IV, dont le fils Henri V, devint si redoutable à la France, par les guerres qu'il lui suscita.

Fin de la table chronologique.

Digitized by Google

Comme les principales puissances qui figurent dans l'histoire générale des premiers siècles, et qui forment presque tout le systême politique de l'Europe, sont les papes, les rois de France, les empereurs d'Allemagne et les rois d'Angleterre, les tables chronologiques suivantes peuvent avoir une utilité particulière.

Les chiffres marquent l'année de la mort.

PAPES

LES PLUS CÉLÈBRES

Depuis Grégoire II, *jusques au grand schisme.*

Grégoire II appela en Italie Charles-Martel. 731
Grégoire III suivit le même plan de politique 741
Zacharie décida que Pepin devait être roi. 752

ÉTIENNE III obtint de Pepin la donation de l'exarchat. 757

PAUL I, brouillé avec Didier, roi des Lombards. 767

ÉTIENNE IV appela Charlemagne contre les Lombards. 772

ADRIEN I reçut pompeusement ce prince à Rome, le ménagea toujours, et fut comblé de ses bienfaits. 795

LÉON III le couronna empereur. 816

ETIENNE V n'attendit point que Louis le Débonnaire confirmât son élection. 817

PASCHAL I imita cette entreprise. Tous deux firent des excuses. 824

. . . . . .

GRÉGOIRE IV se joignit aux enfans rebelles de Louis. 844

SERGIUS II brava l'empereur Lothaire. 847

LÉON IV défendit Rome contre les Sarasins. 855

BENOÎT III, élu malgré l'empereur. 858

NICOLAS I, très-entreprenant. Il s'érigea en juge du roi Lothaire, et de tous les évêques ; il excommunia Photius, patriarche de Constantinople. 865

ADRIEN II prit parti contre Charles le Chauve. 871

JEAN VIII prétendit donner l'empire à ce prince ; il contribua à faire Boson roi de Provence. 882

ÉTIENNE VI couronna empereur le duc de Spolète. 891

. . . . . .

SERGIUS III déshonora le saint-siége, et eut malheureusement quelques imitateurs. 912

. . . . . .

JEAN X couronna empereur Bérenger. 928

. . . . . .

JEAN XII, pape à dix-huit ans. Il appela en Italie Otton le Grand, et le

couronna empereur ; il se révolta ensuite. 963

Léon VIII remplaça Jean XII, déposé. 965

Plusieurs papes et anti-papes : tout était désordre à Rome.

Jean XV appela Otton III contre Crescentius, et se fit craindre de Hugues Capet. 996

Grégoire V couronna Otton III, et triompha d'un anti-pape, après avoir été chassé par Crescentius. Il cassa le mariage du roi Robert, et l'excommunia. 999

Silvestre II. C'est le fameux Gerbert, qui avait invectivé contre Jean XV. 1003

Benoît IX, scandaleux et chassé, déposé ensuite avec deux autres par les soins de l'empereur Henri III. 1048

Léon IX. Il fit la guerre aux Normands qui s'établissaient en Italie : il attaqua le patriarche Cérularius, et le schisme des Grecs fut consommé. 1054

. . . . . .

NICOLAS II, gouverné par Hildebrand, méprisa les droits de l'empire. Il donna l'investiture aux Normands, de ce qu'il pourraient conquérir. 1061

ALEXANDRE II, élu par le moyen d'Hildebrand, sans l'aveu de la cour impériale. Il favorisa Guillaume le Conquérant dans son entreprise contre l'Angleterre. 1073

GREGOIRE VII, (Hildebrand) zélé pour la réformation du clergé; ennemi déclaré des couronnes. 1085

VICTOR III suivit la querelle des investitures. 1087

URBAIN II prêcha la croisade en France, après avoir excommunié le roi Philippe I. 1099

PASCHAL II acheva la ruine de l'empereur Henri IV, en excitant son fils à la révolte. 1118

GÉLASE II. L'empereur Henri V lui opposa l'anti-pape Bourdin. 1119

CALIXTE II excommunia de nouveau l'empereur. 1124

HONORIUS II excommunia Conrad, compétiteur de Lothaire pour l'empire. 1130

INNOCENT II, en guerre avec Anaclet, qui disputait la papauté. Il mit la France en interdit, parce que Louis le Jeune refusait de reconnaître un évêque sacré à Rome. 1143

.....

EUGÈNE III, fugitif, réfugié en France. Il remua l'Europe pour une croisade, par le moyen de saint Bernard. 1153

ADRIEN IV donna l'Irlande à Henri II par une bulle ; il obligea l'empereur Frédéric I de lui tenir l'étrier. 1150

AREXANDRE III, chassé par l'anti-pape Victor ; soutint saint Thomas de Cantorbéry contre Henri III. Il déposa l'empereur, qui eut encore des querelles avec LUCIUS III et URBAIN III. 1181

.....

GRÉGOIRE VIII suscita la croisade contre Saladin. 1187

CLÉMENT III, de même. 1191

CÉLESTIN III envoya un légat en Espagne casser le mariage d'Alphonse IX, roi de Léon. 1198

INNOCENT III, terrible aux puissances; auteur de la croisade des Albigeois et de l'inquisition; plus maître à Rome qu'aucun page. 1216

HONORIUS III exigea de Frédéric II, que le royaume des Deux-Siciles ne pût être uni à l'empire. 1227

GRÉGOIRE IX persécuta Frédéric, et offrit l'empire à saint Louis. 1241

INNOCENT IV, ennemi mortel de Frédéric, qu'il déposa dans le concile de Lyon. Il fit prêcher ensuite une croisade contre l'empereur Conrad IV. 1254

ALEXANDRE IV, en guerre avec Mainfroi, pour le royaume de Naples. 1261

URBAIN IV donna ce royaume. 1264

CLÉMENT IV, auteur de la révolution qui fit périr Conradin, roi de Naples. 1264

GRÉGOIRE X confirma l'élection de Ro-

dolphe de Habsbourg à l'empire, et l'excommunia ensuite. 1276

. . . . . .

NICOLAS III, un des auteurs du complot contre Charles d'Anjou, roi de Naples. 1280

MARTIN IV, favorable à Charles d'Anjou, donna le royaume du roi d'Aragon à Pierre III. 1285

. . . . . .

CÉLESTIN V, dont le successeur Caïtan l'engagea à se démettre, en 1294, et le fit mourir en prison.

BONIFACE VIII (Caïtan.) Il voulut détrôner Philippe le Bel, imposer la loi aux couronnes. 1303

BENOÎT XI leva l'excommunication de Philippe. 1304

CLÉMENT V, dévoué à Philippe le Bel; destructeur des Templiers; fixé à Avignon. 1314

JEAN XXII, célèbre par ses exactions, et par sa querelle avec l'empereur Louis de Bavière. Il acquit Bologne et trompa les Bolonais. 1334

BENOÎT XII poursuivit la querelle avec Louis de Bavière. 1342

CLÉMENT VI ordonna d'élire un autre empereur. Il profita des malheurs de Jeanne, reine de Naples, pour acheter Avignon. 1352

INNOCENT VI. L'Angleterre, révoltée des taxes de la cour pontificale, lui refusa le tribut auquel s'était soumis le roi Jean. 1362

URBAIN V alla à Rome, et revint à Avignon. 1370

GRÉGOIRE XI s'établit à Rome, et s'en repentit. 1378

Grand schisme d'Occident.

ROIS DE FRANCE

Depuis PEPIN *jusqu'à* CHARLES IV.

JE commence cette liste à la seconde race, parce que dans la première, après Clovis, on ne voit que partages et confusion.

PEPIN LE BREF, grand prince. 768

CHARLEMAGNE, empereur; le prodige de son siècle. 814

LOUIS I (le Débonnaire), empereur, faible et malheureux. 840

CHARLES II (le Chauve), empereur, ambitieux sans mérite. 877

LOUIS II (le Bégue), dépouillé en partie par les seigneurs. 879

LOUIS III et CARLOMAN, dépouillés de même. 884

CHARLES le Gros, empereur, incapable de régner. 888

EUDES (grand-oncle de Hugues Capet), préféré à Charles le Simple. 898

CHARLES III (le Simple), sans pouvoir, détrôné en 922.

RAOUL, par élection ; il prodigua les fiefs. 936

LOUIS IV (d'Outreme), battu par ses vassaux. 954

LOTHAIRE, presque sans domaine. 986

LOUIS V (le Fainéant). 987

Fin de la seconde race.

RACE

DES CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET, prince habile. 998

ROBERT, bon et faible. 1031

HENRI I, aussi faible. 1060

PHILIPPE I, méprisé, parce qu'il n'eut aucune part aux grands événemens de son règne. 1103

LOUIS VI (le Gros), acquit de l'autorité. 1137

LOUIS VII (le Jeune); imprudent, malheureux par sa croisade et par son divorce. 1180

PHILIPPE II (Auguste), ambitieux, politique et puissant. 1223

LOUIS VIII, croisé contre les Albigeois. 1226

LOUIS IX (Saint); admirable en plusieurs choses. 1270

PHILIPPE III (le Hardi), prince médiocre. 1285

PHILIPPE IV (le Bel). Son règne doit être étudié. 1314

LOUIS X (Hutin), très-dur. 1316

PHILIPPE V (le Long), manqua de temps. 1322

CHARLES IV (le Bel). 1328

PHILIPPE VI (de Valois), malheureux contre les Anglais. 1350

JEAN. Il pensa perdre la France. 1364

CHARLES V (le Sage), restaurateur du royaume. 1380

CHARLES VI. 1422

EMPEREURS D'ALLEMAGNE,

Jusqu'à WENCESLAS.

LA maison de France perdit l'empire et le royaume d'Allemagne, à la mort de l'empereur Louis IV, en 912. Les Allemands élurent roi CONRAD, duc de Franconie, qui eut pour successeur

HENRI I (l'Oiseleur), duc de SAXE. 936

OTTON I (le Grand), fils de Henri, couronné par Jean XII, imitateur de Charlemagne. 973

OTTON II, fils d'Otton I. 983

OTTON III, fils du précédent. 1001

HENRI II, de la même maison. 1024

CONRAD II, de FRANCONIE. 1039

HENRI III, fils du précédent. 1056

HENRI IV, fils de Henri III. 1106

HENRI V, fils de Henri IV. 1125

LOTHAIRE, de Suplenbourg. 1137

CONRAD III, de SOUABE.	1152
FRÉDÉRIC I (Barberousse), neveu de Conrad.	1190
HENRI VI, fils de Frédéric.	1197
PHILIPPE, même maison.	1208
OTTON IV, de Brunswick.	1212
FRÉDÉRIC II, fils de Henri VI.	1250
GUILLAUME, de Hollande.	1256
RODOLPHE, de HABSBOURG.	1291
ADOLPHE, de Nassau.	1298
ALBERT I, d'Autriche.	1310
HENRI VII, de Luxembourg.	1313
LOUIS V, de Bavière.	1343
CHARLES IV, de Moravie.	1378
WENCESLAS, fils de Charles IV.	1400

ROIS D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Normands, jusqu'à Henri V.

GUILLAUME I (le Conquérant.) 1087

GUILLAUME II (le Roux), méchant roi. 1110

HENRI I, usurpateur habile. 1135

ETIENNE, autre usurpateur, moins heureux. 1154

HENRI II (Plantagenet), très-puissant, mais malheureux par la dispute sur les immunités ecclésiastiques. 1189

RICHARD I, guerrier sans prudence. 1199

JEAN (Sans-terre), dépouillé par Philippe-Auguste; assujetti par les seigneurs; vassal volontaire du pape. 1216

HENRI III dévot faible, jouet des seigneurs. 1272

EDOUARD I, politique et entreprenant, vainqueur de l'Ecosse. 1307

EDOUARD II, esclave de ses favoris, détrôné par sa femme et par son fils. 1327

EDOUARD III. Règne glorieux, funeste à la France. 1377

RICHARD II, déposé et assassiné. 1399

HENRI IV, usurpateur, avec du mérite, père de Henri V, qui se fit couronner roi de France. 1413

Fin des Tables chronologiques.

OBSERVATIONS

PRÉLIMINAIRES,

Sur l'établissement des Barbares dans l'empire Romain.

PARMI tant de révolutions sanglantes qui ont changé la face du monde, il n'en est aucune plus digne de fixer les regards de la politique, et même de la philosophie, que celle qui a renversé l'empire romain, et élevé sur ses ruines les monarchies de l'Europe. La gloire, la grandeur, les forces, les lumières de cet empire fameux, tout périt en peu de temps. Des barbares inconnus ou méprisés détruisent l'ouvrage des siècles, l'ouvrage d'une infinité de héros et de génies immortels. Ils triomphent de Rome, s'emparent de ses provinces, en font des états indépendans, y établissent leurs lois et leurs préjugés avec leur puissance. Les

La ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions.

causes et les effets d'un événement si mémorable fourniraient matières à plusieurs volumes : je vais les réunir en un seul tableau, me bornant à quelques réflexions utiles, et ne cherchant dans l'histoire que ce qui peut éclairer la raison et inspirer la sagesse.

Cette révolution s'explique par les causes morales.

Le nom romain nous en impose. Peu s'en faut que nous ne gémissions sur les ruines de l'empire, que nous n'abhorrions ses destructeurs comme des monstres également vils et détestables. Mais le colosse qui écrasait les nations et qui s'était formé de leurs débris, doit-il donc nous intéresser davantage que les peuples dont le sang coule dans nos veines ? Les Honorius, les Arcadius, et les héritiers de leur lâcheté et de leur stupide imprudence, sont-ils plus dignes de notre vénération que les Alaric, les Ataulfe, les Clovis, les Odoacre, les Théodoric, les Totila, les Alboin, les Autharic, etc. Le joug des empereurs valait-il mieux que celui des nouveaux fondateurs de

monarchies ? Enfin ne doit-on pas regarder les victoires et l'établissement fixe des barbares, comme une suite des causes morales, dont l'influence produit tôt ou tard l'élévation et la chute des empires ? Nous en jugerons par l'histoire. Retournons un moment sur nos pas ; rappelons-nous quelques idées importantes, éparses dans la première partie de cet ouvrage : elles sont le germe des conséquences qui nous restent à développer.

Comment les Romains avaient acquis leur empire.

C'est à ses mœurs, autant qu'à sa politique et à ses armes, que Rome était redevable de sa fortune. La noblesse des sentimens, l'amour de la liberté et de la patrie, la passion de la gloire, la constance invincible dans les travaux, le mépris des dangers et de la mort, l'obéissance aux lois, et surtout la discipline militaire, avaient étendu et cimenté ses conquêtes. Ses injustices même étaient revêtues d'une certaine majesté brillante et le *peuple roi* faisait respecter sa tyrannie.

Comment et à quel point ils se corrompirent.

Les richesses produisirent à Rome ce qu'elles ont produit partout : le luxe corrompit les mœurs, et l'ambition des grands acheta les suffrages de la multitude, la liberté s'éteignit dans le sang des citoyens ; les guerres civiles ne se calmèrent que par la domination d'un maître ; l'intérêt fit des courtisans, et la force des esclaves ; les légions devinrent les instrumens du despotisme, et se crurent en droit de disposer de la souveraineté ; les prétoriens, toujours vendus au plus offrant, se jouèrent de la vie des princes comme des lois de la république ; en un mot, sous la forme de l'ancien gouvernement, on vit régner le crime et les abus les plus monstrueux. Un sénat avili, des magistrats sans autorité ou sans honneur, des troupes sans frein, un peuple lâche, opprimé et insolent, s'abandonnèrent à tous les désordres. L'air de la cour aurait suffi pour infecter la nation : la débauche, la scélératesse, et presque tous les vices, étaient ordinairement sur le trône.

Quelques grands hommes, parvenus au rang suprême, retracèrent l'image des vertus antiques. Rome sembla renaître : mais telle que ces malades qu'on a tirés des bords du tombeau, sans extirper le principe de mort attaché à leur substance, sa rechute fut affreuse dès que les sources de la corruption se rouvrirent.

Quelques grands empereurs ne remédièrent au mal qu'en passant.

Les armées, qui créaient des princes pour en extorquer d'immenses largesses, et qui les massacraient pour extorquer les mêmes sommes de leurs successeurs, en vinrent à ce point de licence, où le nom de discipline est un signal de révolte. Ce n'étaient plus les soldats, c'étaient les oppresseurs de la patrie ; ce n'étaient plus des citoyens armés pour la défense commune, c'étaient des brigands effrénés et insatiables de rapines. Encore avait-on enrôlé parmi eux un grand nombre de ces barbares, dont les compatriotes et les frères venaient fondre sur les provinces. Les ennemis trouvaient jusques dans les légions, des hommes empressés à les recevoir.

Licence affreuse des soldats.

Vices et misère du peuple.

Tandis qu'une milice dangereuse gardait ou ruinait les frontières, le peuple dans les capitales, loin de la guerre qu'il ne connaissait plus, ignorait presque également le travail, si nécessaire au maintien des mœurs. Indigent et oisif, il vivait des distributions, des prodigalités qu'une mauvaise politique avait établies pour capter sa bienveillance. Il exigeait *du pain et des jeux*, non comme le salaire ou le soulagement de ses sueurs, mais plutôt comme le fruit et l'aliment de ses vices; prêt à se révolter quand les besoins de l'état empêchaient de lui payer ce tribut. L'Italie, changée en jardin par un faste asiatique, refusait de nourrir ses habitans. Qu'un malheur fît manquer les flottes d'Afrique et de Sicile, malheur fréquent au milieu des troubles et des guerres, le peuple ne respirait que séditions. Qu'un ennemi parût aux portes de la ville, le peuple ne savait ni obéir ni combattre. Rome n'avait plus de Romains.

Quand Constantin eut fondé sa nouvelle capitale, et que, par un orgueil imprudent, il y eut attiré presque toutes les richesses de l'état, l'Occident épuisé tomba dans une espèce d'anéantissement. On assure néanmoins qu'au temps de la prise de Rome par Alaric, le revenu de plusieurs familles montait au-delà de quatre millions de notre monnaie, et que les familles du second ordre avaient au moins un million de rente. En rabattant même beaucoup de ce calcul, c'est une preuve évidente que le petit nombre dévorait la substance de la nation; qu'un luxe abominable multipliait sans cesse les crimes, aggravait sans cesse la misère; et que les provinces étaient la proie des courtisans, des magistrats et des financiers.

État déplorable de l'occident, après la fondation de Constantinople.

En effet, l'histoire ne présente qu'un tableau de concussions et de brigandages. Le fameux impôt du *chrysargire* établi sur les choses les moins susceptibles de taxe, sur la mendicité même en quelque sorte, flétrit la mémoire de Cons-

Brigandages publics.

tantin. Plusieurs lois, en particulier celles des imbécilles enfans de Théodose, parurent mettre un frein à l'injustice. Mais les lois n'étaient plus que des paroles méprisées : jamais l'injustice ne fut plus criante ni plus impunie. Les ministres, les femmes, les eunuques, les valets de cour, sacrifiaient tout à leurs passions, sous le nom sacré de la puissance impériale : ce nom n'annonçait que tyrannie.

Révolutions continuelles.

Qu'on réfléchisse seulement sur deux points d'histoire incontestables. Dans un espace de cinquante ans, après Alexandre Sévère, plus de cinquante Césars ou Augustes sont proclamés, sont égorgés par les gens de guerre, aussi prompts à la révolte et au meurtre qu'indifférens pour la gloire et pour l'état. D'un autre côté, l'infâme trahison devient une des principales ressources du gouvernement. On envoie des assassins contre les princes étrangers dont on craint les armes : on les attire même dans le piége par les

Trahisons employées contre les barbares.

dehors de l'amitié, et l'hospitalité est homicide; l'hospitalité, autrefois si sainte parmi les Romains ! l'hospitalité, que les barbares exerçaient avec une franchise généreuse ! le règne de Valens fournit deux exemples de rois ainsi massacrés au sortir de table. Etrange manière d'arrêter les entreprises de ces peuples conquérans, tandis qu'on n'avait pas honte de leur payer des tributs, et d'acheter la paix en leur faisant désirer la guerre !

Plus de vertu ni d'honneur

Faut-il donc s'étonner que, la vertu et l'honneur disparaissant à la cour, dans les armées, dans les emplois, un peuple malheureux et avili ne conservât que le nom seul de Romain; que ce nom, devenu commun à tous les sujets de l'empire, ne réveillât dans aucun les sentimens de l'ancienne Rome; que les esprits, autrefois si ardens pour les intérêts publics, ne s'enflammassent que pour des factions de cochers et pour des querelles de théologie; enfin que les haines de religion, achevant d'éteindre le patrio-

tisme, devinssent une des principales causes de la ruine qui se préparait ?

Haines de religion, après l'établissement du christianisme.

Le christianisme était heureusement monté sur le trône. Par lui la vérité devait bannir les erreurs, et la vertu triompher des passions; par lui une charité universelle devait unir les hommes en dieu, dont la bonté même et la miséricorde sans bornes leur étaient proposées pour modèle. Mais cette religion ne les rendait point impeccables. Ils pouvaient, en s'éloignant de ses maximes, la faire servir de prétexte aux excès les plus pernicieux. Si les chrétiens devenaient persécuteurs, après avoir signalé leur foi sous le glaive des persécutions, une guerre intestine allait déchirer le corps politique, et ouvrir de toutes parts les brèches par où les ennemis du dehors pénétreraient dans son sein. C'est ce qui arriva.

Violences contre les païens.

Constantin n'avait point entrepris de forcer les consciences des idolâtres, quelque penchant qu'il eût au despotisme,

Comment aurait-il imaginé que les Romains fléchiraient le genou devant la croix, à moins que la persuasion ne leur en fît adorer intérieurement le mystère ? C'était beaucoup que le vrai dieu eût des autels, et que l'évangile fût prêché dans le Capitole. Quelques empereurs suivirent ce système de modération. Mais le zèle impatient, auquel la passion peut se mêler avec tant d'adresse, se prévalut enfin de la faveur. On insulta publiquement les dieux de Rome, on brisa leurs statues, on vexa leurs partisans. Des lois pénales foudroyèrent bientôt l'ancien culte ; la peine de mort fut prononcée contre des sacrifices auparavant prescrits par les lois ; le sénat vit abattre l'autel de la Victoire, cet autel si cher à la nation ; et quoique le nombre des païens fût encore très-considérable, quoique l'empire n'eût point assez de force contre un déluge d'ennemis, le gouvernement exclut des emplois et de la milice quiconque ne suivait pas la religion

du prince, c'est-à-dire, coupa, en quelque sorte, les têtes et les bras dont il fallait tirer du secours.

De-là les discordes et le fanatisme.

De-là les reproches, les injures, les haines mutuelles, si propres à exciter le fanatisme. De-là les factions pour ou contre les nouveaux augustes, selon qu'on se les figurait ou favorables ou contraires au parti dont on était zélateur. De-là ce mécontentement des païens, porté à un tel excès, que l'invasion de Radagaises en Italie, à la tête de deux cent mille Goths (l'an 405), fut pour eux un sujet de joie éclatant, comme si les dieux étaient venus en personne venger leurs autels. En un mot, les païens accusaient le christianisme de tous les désastres de l'empire; les chrétiens assuraient que les restes du paganisme attiraient les fléaux du ciel; les uns et les autres moins occupés du salut commun que de leurs querelles religieuses.

Les chrétiens eux-

Pour comble d'infortune, des haines

encore plus funestes divisaient cruellement les disciples de Jésus-Christ. Cet esprit contentieux que saint Paul avait réprouvé, devint presque l'esprit général. Les sectes pullulèrent, se combattirent. Chacune vanta ses apôtres, chacune donna ses sophismes pour des oracles divins, chacune se prétendit dépositaire de la foi, et s'efforça d'entraîner la multitude sous ses drapeaux. La discorde régna dans l'église. Les évêques anathématisèrent les évêques; les violences accompagnèrent les argumens, et la folie des princes attisa un feu qui causait tant de ravages. Ils firent les théologiens, ils voulurent commander aux opinions, ils punirent ceux qu'ils ne pouvaient pas convaincre. Les lois contre les idolâtres envelopèrent bientôt les hérétiques : mais ce qu'un empereur proscrivait comme hérésie, était dogme pour un autre empereur. Ainsi la persécution irritait tour-à-tour les divers partis, sans jamais produire de bien; puisque, même

mêmes divisés entr'eux.

Empereurs théologiens et persécuteurs.

en poursuivant l'hérésie, elle rendait la catholicité moins triomphante qu'odieuse.

Le clergé prenant trop d'empire.

Qu'arriva-t-il? le clergé, déjà puissant à la cour, et encore plus parmi le peuple, commença dès-lors à perdre le respect que la religion inspire pour l'autorité souveraine. J'en supprime les exemples trop connus. Nous appellerions aujourd'hui libelles séditieux, quelques écrits de personnages illustres, dont les fanatiques citent les noms avec audace, en se déchaînant contre les puissances, mais dont ils oublient les vertus, pour s'autoriser de leurs fautes. L'animosité d'un grand nombre de pasteurs embrâsant la foule populaire, on méconnut et prince et patrie, et lois et devoirs; on fut arien, donatiste, priscillianiste, nestorien, eutichien, monothélite, etc. On cessa d'être citoyen; ou plutôt on fut l'ennemi mortel des citoyens, dont on condamnait les opinions. Au lieu que les anciens Romains terminaient toutes leurs disputes sur les droits les plus précieux,

Acharnement des sectes.

dès qu'un signal de guerre leur annonçait les dangers de la république ; cette rage inouie de s'acharner les uns contre les autres sur des matières où il fallait s'en rapporter au jugement de l'église, ne se ralentit jamais au milieu des plus terribles désastres. Autant de sectes, autant de partis dans l'état, dont les haines réciproques conspiraient à en saper les fondemens. C'est probablement ce qui avait inspiré à Julien la fureur d'abolir le christianisme. Aveugle sur un objet si essentiel, il ne pensait qu'à l'abus qu'on faisait du dogme, sans voir que la morale chrétienne condamnait expressément cet abus, et que les meilleurs citoyens devaient se former à l'école de l'évangile, puisqu'on y apprenait la pratique de tous les devoirs.

Mauvaises lois de Théodose et de ses fils.

Les vices du gouvernement fortifièrent de jour en jour ces principes de destruction. Théodose lui-même manqua de sagesse. Il permit les voies de fait aux catholiques contre les hétérodoxes qui

s'assembleraient dans des maisons particulières. Il déclara les manichéens dignes de mort : on se crut en droit de les tuer comme des proscrits ; et l'empereur enfin fut obligé de défendre, sous peine de mort, les meurtres occasionnés par sa loi. Ses deux fils Arcadius et Honorius hâtèrent, par leur superstition, par la méchanceté de leurs favoris, les ravages du torrent qui menaçait depuis longtemps l'empire ébranlé.

Les barbares, bien supérieurs aux Romains de ce tems-là.

Sans doute ils méritaient le nom de barbares, ces peuples du Nord, armés contre les Romains. Ne respirant que combats et rapines, ils cherchaient un climat plus doux, des terres plus fertiles que leurs forêts et leurs montagnes; le droit de l'épée faisait leur titre, et ils l'exerçaient sans remords, comme le droit de la nature. Mais que ces barbares, dont je suis bien éloigné de vouloir faire le panégyrique, étaient redoutables et supérieurs aux nations policées qu'ils attaquaient ! Avec des mœurs simples et dures, ils igno-

raient jusqu'au nom de la mollesse ; tout suffisait à leur extrême frugalité ; leurs corps, endurcis par les travaux, semblaient inaccessibles à la douleur ; la guerre était, pour ainsi dire, leur élément : ils se faisaient un jeu des périls, et affrontaient la mort avec les signes de l'allégresse : libres et ennemis de la contrainte, ils n'en étaient pas moins attachés à leurs chefs, parce qu'ils choisisaient les plus dignes de leur commander. Une valeur féroce, quoi qu'on en dise, n'était point leur unique vertu. Nous avons la peinture des mœurs germaniques tracée par un historien philosophe : nous y voyons la sainteté du mariage, une généreuse hospitalité, la haine des vices corrupteurs, plusieurs traits respectables de sagesse, auxquels il ne manque, pour faire un peuple solidement vertueux, que la culture de la raison, qui conduit aux vrais principes de la vie sociale *. L'histoire ne dépose-

* « Tacite loue les mœurs des Germains,

t-elle pas que les Huns même, ces brigands sauvages, gardaient inviolablement leur parole ? Ajoutons que les Francs, les Goths, et plusieurs autres barbares, tantôt en combattant les Romains, tantôt en leur vendant leurs services, avaient acquis des idées et des connaissances ; et que leur mépris pour un peuple dont ils exigeaient des tributs, démontre assez qu'ils avaient sur lui les avantages qui assurent les

---

dit Voltaire, mais comme Horace chantait celles des barbares nommés Gètes : l'un et l'autre ignoraient ce qu'ils louaient, et voulaient seulement faire la satire de Rome ». (*Essai sur les mœurs, etc., avant-propos.*) Quel qu'ait été le but de Tacite, les guerres continuelles de Germanie avaient assez fait connaître les Germains ; et je ne vois pas qu'il mérite plus le reproche de fiction, que les historiens de l'Amérique Septentrionale, lorsqu'ils observent dans les mœurs des Sauvages du Canada quelques traits dignes d'éloges.

conquêtes. Leurs princes conquérans furent de grands hommes; ces grands hommes, avec des forces terribles, attaquèrent de faibles ennemis : le courage et la politique des vainqueurs, les vices et les fautes des vaincus, expliquent la révolution.

Les Vandales sous Genséric.

On frémit à la lecture des barbaries que commirent dans la Gaule, et ensuite au-delà des Pyrénées, les Vandales, les Alains et les Suèves, premiers conquérans de l'Espagne. Cependant, à peine maîtres du pays, on les voit adoucir leur férocité, cultiver la terre, dissiper les alarmes des habitans, et ramener, par leur réputation de justice et de clémence, ceux que la terreur avait mis en fuite. Quelques années après, on voit Genséric, roi des Vandales, préférant à l'Espagne une conquête plus utile, enlever l'Afrique aux Romains, autant par sa prudence que par sa valeur; créer tout d'un coup une marine formidable, lui qui n'avait pas un vaisseau; se maintenir en grand politique, négocier et

combattre avec le même succès ; en un mot, triompher de l'empire, jusqu'à la mort, par les moyens que Rome employa si heureusement dans les premiers siècles.

Alaric et les Visigoths.

Alaric, roi des Visigoths, se montre encore plus admirable en Italie. Les perfidies multipliées de la cour d'Honorius l'irritent, sans pouvoir le rendre ni perfide ni cruel. Il réclame la foi des traités; il se venge en héros conduit par l'honneur. Deux fois il a épargné Rome : forcé enfin de la prendre (en 410), il n'oublie rien pour diminuer les horreurs de la vengeance, il ordonne de respecter les femmes, les églises; de ménager le sang des vaincus; il sauve la vie à une foule de Romains. Après sa mort, Ataulfe, son successeur, héritier de ses nobles sentimens, ami de la paix, va s'établir au-delà des Alpes, vers les Fyrénées, et mérite la main de Placidie par ses vertus. La modération seule d'Ataulfe était un gage de la puissance des Visigoths.

Ce fier Attila, qui pénètre ensuite au

cœur de l'empire d'Occident, après avoir fait trembler Théodose II dans Constantinople ; Attila, dont ce prince avait voulu se défaire par un meurtre, et qui lui avait pardonné, en lui reprochant d'être un esclave perfide ; Attila, qui, enrichi de dépouilles, avait reçu les ambassadeurs romains avec une fière simplicité, prenant un repas frugal sur de la vaisselle de bois, et les faisant servir en vaisselle d'or ; Attila, qui se laissa fléchir par un saint pontife, au moment de saccager Rome : également habile, brave et puissant, devenu la terreur du fameux Aétius, par lequel il avait été une fois vaincu ; Attila, dis-je, aurait détrôné sans peine Valentinien III, s'il n'eût mieux aimé l'avoir, comme Théodose, pour son tributaire.

Attila, grand homme à plusieurs égards.

La conquête de l'Italie était réservée au chef des Hérules, Odoacre, digne d'y fonder un royaume, puisqu'il y ramena la paix, la sécurité, le bonheur, inconnus depuis long-temps sous les em-

Odoacre et Théodoric, conquérans de l'Italie.

pereurs romains. Un nouveau conquérant vient le dépouiller; mais heureusement pour les peuples, c'est Théodoric, prince au-dessus de tout éloge par la sagesse du gouvernement, par l'amour du bien public, par les vues d'une prudence consommée, par le choix de ses ministres, de ses généraux, par tout ce qui rend un souverain cher à ses sujets et respectable à ses ennemis. Les Trajan, les Antonins, devaient donc renaître dans un Ostrogoth, tandis que leurs successeurs étaient l'opprobre de l'empire, et le jouet des barbares! La nation gothique devait donc effacer la gloire du nom romain, après avoir cent fois ravagé les provinces de l'empire! Ainsi les peuples se forment, s'élèvent, fleurissent, dégénèrent, tombent, disparaissent successivement; et toutes ces vicissitudes ont leurs causes, que l'étude réfléchie de l'histoire peut découvrir.

Leur tolérance, comparée

Un seul trait peint quelquefois les hommes. Odoacre et Théodoric, ariens,

protégèrent équitablement les catholiques. *Nous n'avons*, disait le dernier, *aucun empire sur la religion, parce qu'on ne peut forcer la croyance.* L'empereur Justin, au contraire, fulminait de nouveaux édits contre les hétérodoxes, sans voir qu'en affaiblissant beaucoup l'empire, il fournissait au roi d'Italie une raison de traiter les catholiques avec la même rigueur. Théodoric indigné l'en menaça, et peu s'en fallut que les Italiens ne perdissent un des plus grands avantages que la sagesse de ce prince leur procurait. Tant il importe au bien de la religion de ne pas irriter ses adversaires!

à l'intolérance de Justin.

Les Francs, moins éclairés que les Goths, étaient sans doute plus barbares. Mais Clovis réunissait dans sa personne toutes les qualités propres à étendre et à cimenter les conquêtes. Héros politique, il sut faire servir à ses desseins la religion ainsi que les armes. Et pourquoi la Gaule embrassa-t-elle son joug avec

Clovis et les Francs.

ardeur; sinon parce qu'il le rendit aussi désirable que celui des Romains était odieux ? Des barbares désirés, reçus comme les vengeurs des nations soumises par leurs armes ! Rien ne prouve mieux l'horreur qu'inspire la tyrannie.

Révolution passagère sous Justinien.

L'empire se relève en apparence sous Justinien. Les Vandales, amollis et corrompus au sein du luxe, succombent et sont chassés d'Afrique; les Goths, quoiqu'ils aient pour prince un autre Théodoric dans Totila, sont vaincus et chassés d'Italie. Cette révolution passagère fut uniquement l'ouvrage de deux grands hommes, qui eurent besoin, on peut le dire, de triompher des vices du gouvernement, avant de triompher des barbares. Bélisaire, sans troupes, sans argent, était même réduit à errer en fugitif devant Totila. Et si Narsès eût été moins courtisan, s'il n'eût profité de sa faveur pour se ménager tous les moyens de réussir, Totila n'aurait point eu de vainqueur.

Quand on voit Justinien payer des pensions immenses aux Perses, aux Huns, aux Turcs, aux Abares, etc.; s'épuiser par un nombre prodigieux de vains édifices, ruiner ses provinces par des impôts accablans; employer Bélisaire dans les besoins, sans lui donner de secours, et le disgracier après les plus grands services; se déclarer partisan d'une des factions du cirque, et armer, par cette honteuse imprudence, la rage sanguinaire des factions; s'ériger en docteur de l'église, ou plutôt en juge de la foi, au milieu des calamités de la guerre; dépeupler des pays entiers, en persécutant les hétérodoxes; et tomber ensuite dans l'hérésie, pour persécuter les catholiques; entasser dans le code et le digeste une infinité de lois, qui lui survécurent à peine; et changer lui-même perpétuellement ces lois par des *novelles* minutieuses et vénales; quand on examine, dis-je, ses actions et ses monumens, on se défie, avec justice,

Fautes énormes de cet empereur.

des éloges que lui ont prodigués les jurisconsultes ; on prévoit avec certitude que son règne sera suivi de fatales révolutions.

Les Lombards établis en Italie.

Elles commencent déjà sous Justin II, son successeur. Les Italiens, qui, par zèle de la catholicité, s'étaient détachés des rois ostrogoths, dont les lois équitables respectaient leurs dogmes et leurs fortunes, s'en étaient repentis d'abord sous le poids d'un gouvernement plus dur. Les intrigues de la cour de Constantinople contre Narsès leur procurèrent le changement qu'ils désiraient. Alboin parut à la tête des Lombards, s'empara aisément de presque toute l'Italie, y fit aimer sa domination pleine de bonté et de justice. Il eut de sages successeurs, qui régnèrent par les lois. Cette belle contrée gagna toujours, en passant de l'empire des augustes sous celui des barbares, si témérairement méprisés.

Héraclius se conduit mal en orient.

Il ne reste qu'à jeter un coup-d'œil sur l'Orient, pour être pleinement con-

vaincu du principe des révolutions inévitables que j'examine. Tandis que l'empereur Héraclius flétrit l'éclat de ses victoires sur les Perses, en se livrant à un stupide repos, dont il se réveille seulement pour les rêveries du monothélisme; tandis que, par son *ecthèse*, il prétend régler le dogme, et provoque les théologiens à de nouvelles disputes; Mahomet réunit les Arabes sous ses lois, en fait un peuple de héros, et manie si adroitement les ressorts du fanatisme, que ses sujets, humblement soumis à l'absurdité de ses oracles, sont des guerriers invincibles contre leurs voisins. Avec une poignée de Musulmans, il porte le premier coup à l'empire; il écrase une armée nombreuse d'Héraclius. Abubéker et Omar, ses deux premiers successeurs, pauvres, vertueux, prudens, intrépides, volent de conquêtes en conquêtes. La Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, l'Afrique, outre le grand royaume des Perses, subissent

Mahomet et les Arabes.

en peu d'années la loi des Arabes. Exemple unique, où la supériorité de conduite n'éclate pas moins que la supériorité de valeur.

Leur conduite par rapport aux chrétiens.

Ces guerriers, quelquefois représentés comme des monstres insatiables de sang, offraient toujours l'alternative, ou de leur payer tribut, ou d'embrasser leur religion. En prenant le second parti, on était sûr de partager leurs avantages; en prenant le premier, on était sûr d'un traitement modéré. Qu'est-ce que la politique lâche et cruelle des empereurs pouvait opposer à de pareils moyens d'agrandissement, soutenus par tout ce qui donne la victoire ? Si les Musulmans n'avaient pas éprouvé à leur tour le poison des richesses et de la grandeur, et la manie de l'esprit de secte, le monde connu aurait été totalement englouti peut-être dans leur empire.

Tous les barbares devaient vaincre les Romains.

Corruption et faiblesse, d'une part; de l'autre, bravoure, vigueur, activité et politique: ce sont les causes les

plus sensibles de l'établissement des barbares sur les ruines des Romains. Les détails en ce genre ne finiraient point. Les fautes des princes, les crimes de la cour, les trahisons des généraux, les séditions du peuple, les traits de noirceur, de lâcheté et de bassesse, sont innombrables. Sans doute les barbares étaient moins indignes de régner, puisque, depuis le Tage jusqu'à l'Euphrate, tous les peuples respirèrent, quand la puissance romaine cessa de les accabler de son poids.

Tristes effets de la revolution.

Mais, quelque nécessaire que fût cette révolution, on doit regarder comme un malheur qu'elle ait été faite par des barbares. Observons-en les effets relativement aux lois, au gouvernement, aux mœurs, à l'esprit humain et à la religion. Nous trouverons de quoi gémir sur l'humanité, qui rarement sort d'un abîme, sans retomber dans un autre.

Les lois romaines tombent.

Les lois romaines, quoique mélangées d'abus, surtout depuis Constantin,

étaient en général les meilleures que la raison eût produites. Le grand Théodoric les adopta; et son génie, secondé par Cassiodore, saisit ce moyen de rendre sa domination plus douce et plus respectable en Italie. Mais son exemple fut très-peu suivi. Chindasuinthe, l'un des rois visigoths d'Espagne, proscrivit ces lois comme trop hérissées de difficultés, comme trop subtiles pour la prompte décision des affaires. Les autres peuples jugèrent vraisemblablement de même, en les rejetant; et il faut avouer que la simplicité des lois germaniques convenait mieux à des hommes simples, ignorans, à des guerriers également incapables d'application et de contrainte.

Abus des lois barbares.

Les lois barbares régnèrent donc presque partout; les désordres régnèrent avec elles. Douces en apparence, puisqu'elles épargnaient la vie des malfaiteurs, elles manquaient le but de la législation, en ne réprimant point assez le crime. Permettre de racheter le meur-

tre à prix d'argent, n'est-ce pas dire au riche qu'il peut impunément se souiller de meurtres ? La preuve du duel, établie pour décider les procès, ne réduisait-elle pas tout au droit du plus fort ? Les absurdes épreuves du fer, de l'eau, de la croix, ne changeaient-elles pas la justice en tours de force et d'adresse ? On trouve ces énormes abus jusques dans les lois lombardes, si pleines d'ailleurs d'équité et de sagesse, qu'elles se maintinrent en Italie, après l'expulsion du peuple qui les y avait apportées. Tel est l'empire de la coutume sur la raison même.

Mélange dangereux de ces deux espèces de lois.

Si les conquérans n'adoptèrent pas les lois des vaincus, ils eurent assez de prudence pour leur en laisser l'usage. Le Romain en Italie, en Gaule, en Espagne, fut d'abord jugé par les lois romaines. Mais, outre qu'il devait avec le temps, devenir Lombard, Français, Visigoth, par le mélange des peuples, ce contraste des lois occasionna néces-

sairement de nouveaux désordres, dès que l'autorité perdit de vue les premiers principes. La législation, loin de se perfectionner, se montra de jour en jour plus mauvaise et plus ténébreuse. Ce qui doit faire le bonheur de la société, contribua donc aussi à son malheur.

Gouvernement des barbares, beau en apparence

Il faut convenir néanmoins que la forme du gouvernement des barbares intéresse le cœur humain. Au lieu de ce despotisme qu'exerçaient les empereurs, on voit ici la liberté assise à l'ombre du trône. Les assemblées nationales balancent avec le prince les droits de la nation. Les lois auxquelles tous doivent se soumettre, sont l'ouvrage de tous, ou paraissent munies du consentement de tous. Jamais les barbares ne regardèrent les rois que comme des généraux, ou comme les chefs du gouvernement. Aussi la couronne, parmi eux, ne fut-elle jamais tellement héréditaire, qu'un père pût la transmettre de droit à un fils incapable de la porter.

Ne nous laissons point éblouir par des apparences trompeuses. Cette forme de gouvernement, qui paraît la plus digne de la nature, qui serait excellente chez un peuple sage, devint une source de convulsions et d'anarchie. Je supprime les exemples nombreux de grands rois assassinés, de méchans rois élevés par la brigue ou la violence : je m'attache au fond des choses. Le peuple même chez les Lombards, dont on vante la sagesse, était compté pour rien dans les assemblées générales. Toute l'histoire ne prouve que trop à quel point d'avilissement fut réduite cette partie de la société, qui nourrit l'autre par son travail, qui met des bornes si étroites à ses désirs; et qui, malgré la politesse de nos mœurs, est encore si misérable dans presque toute l'Europe. C'était aux grands, aux magistrats guerriers qu'appartenait effectivement, sinon le droit, du moins le pouvoir de régler avec le prince les affaires de l'Etat. Leur dureté

Inconvéniens qui en résultent.

Avilissement du peuple.

naturelle, leur mépris pour l'agriculture, pour le commerce et les arts, tout leur faisait négliger et fouler des hommes qu'ils distinguaient à peine de leurs esclaves.

Indépendance des grands.

Et combien ces grands, ces membres du conseil public étaient-ils jaloux de leur pouvoir, empressés à saisir les occasions de l'étendre ! Partageant la législation, disposant quelquefois de la couronne, quels moyens n'avaient-ils pas de parvenir au but où tendent les ames ambitieuses ? Les rois leur conféraient des bénéfices, connus depuis sous le nom de fiefs. Ces terres, détachées du domaine royal, pour y rentrer au gré du souverain, étaient comme la solde du service militaire, et en imposaient l'obligation. Mais par la nature même de la chose, ne devait-il pas arriver que l'usufruitier voulût devenir possesseur ; qu'il s'accoutumât à regarder d'un œil de propriété la terre dont il aimait la jouissance ; qu'il tâchât d'en faire

Les fiefs.

l'héritage de sa famille, et qu'ayant la force en main, il pût se flatter d'y réussir ?

Ainsi le germe du gouvernement féodal était enveloppé dans la constitution des nouvelles monarchies. Il se développa insensiblement, et jetta sous terre beaucoup de racines inconnues, avant de produire ce mélange monstrueux de royauté sans pouvoir, et de vasselage sans soumission : mélange d'où sont sortis les plus grands maux de l'Europe. Gouvernement féodal.

Quoique la jurisprudence des fiefs tire son origine des Lombards, Giannoné observe avec raison qu'on connaissait avant eux les fiefs, même en Italie. Les peuples germaniques en établirent partout l'usage, lié à leur système de gouvernement. Partout on aurait eu besoin de génies supérieurs pour en prévenir les abus ; partout la faiblesse et l'impéritie des princes suscitèrent une foule innombrable d'usurpateurs, qui furent les tyrans et des sujets et des Anarchie féodale.

princes. Le gouvernement féodal devint un fléau universel, digne des mœurs qui caractérisaient les destructeurs de l'empire.

Mœurs barbares.

Si les Romains, avec tant de goût et tant de luxe, conservèrent toujours une rouille de barbarie : témoin leur passion pour des spectacles sanguinaires; et la fureur dont les factions du cirque étaient animées; si les mœurs s'endurcirent davantage, lorsqu'on eut admis des barbares dans la milice et les emplois, dans le corps des citoyens; la domination des barbares eux-mêmes ne pouvait manquer de rendre la barbarie générale et permanente. Théodoric et quelques grands hommes en suspendirent les effets, sans pouvoir en détruire le principe. L'Italie en fut moins infectée d'abord, parce que les peuples y étaient mieux policés; mais le caractère des conquérans s'imprima enfin sur toutes les conquêtes; et ce qu'ils empruntèrent de

bon des vaincus, augmenta peut-être le mal en dégénérant.

Pourquoi l'ancienne Rome avait été vertueuse.

Dans l'ancienne Rome, la vertu républicaine, trop vantée sans doute, puisqu'elle s'alliait avec l'ambition et l'injustice, subsista long-temps, soit par une pauvreté honorable, soit par les travaux innocens de l'agriculture, soit par l'influence des lois empruntées de la Grèce, qui produisirent un double bien; culture des mœurs et réforme des abus.

Tout devait empirer chez les nouveaux peuples.

Chez les nouveaux peuples, tout fomenta au contraire la barbarie; elle tenait à leurs lois, à leur gouvernement, à leurs coutumes. Comme ils méprisaient les arts, et n'attachaient de mérite qu'aux armes, en acquérant tout-à-coup de vastes domaines, ils contractèrent des vices, sans dépouiller la férocité de leur nature. Ils faisaient trop peu de cas des Romains, pour se former à leur exemple; et ce qu'on appelait Romains n'était guère alors, dans les provinces, qu'un ramas d'hommes abrutis, peu dignes de

leur servir de modèles. Les combats, les violences, les brigandages se perpétuèrent. L'épée fut la mesure de l'honneur, la règle du juste et de l'injuste. Moins le gouvernement était capable de réprimer la licence, qu'il autorisa souvent par ses excès, plus elle donna l'essor à la fougue du génie national. Les Français, qu'Agatias peint comme très-doux et très-policés pour des barbares, quelles atrocités ne souillent pas leur histoire? Que d'horreurs après Clovis, sans parler de celles de son règne? Et ne suffit-il pas de nommer Frédégonde et Brunehaut, ces deux furies, qui s'abreuvèrent du sang des peuples, pour assouvir leur ambition et leur vengeance? Des femmes si sanguinaires ne faisaient que suivre le torrent des mœurs, avec le penchant des passions. Charlemagne, le prodige de son siècle, entreprit une réforme, dont le projet seul mérite l'immortalité. Mais à quoi servirent ses efforts? à laisser des

Leurs excès.

Charlemagne tenta en vain de les réformer.

monumens d'un zèle admirable et impuissant. Ce grand prince, comme le czar Pierre, aurait créé une nouvelle nation, si, comme lui, il en avait trouvé le modèle. Ne trouvant que barbarie partout, il laissa l'Europe barbare.

L'ignorance fomenta la barbarie.

Comment les peuples seraient-ils devenus humains, justes, sociables, au milieu des ténèbres profondes où était ensevelie la raison? Depuis long-temps l'ignorance, répandue sur l'empire d'Occident, ayant éteint presque toutes les lumières de Rome, y avait substitué des erreurs funestes ou ridicules. Le mauvais goût, indice ordinaire de l'esprit faux, dominait dans les ouvrages. Les lettres n'étaient plus cultivées avec soin, car les périls et les calamités publiques absorbaient l'ame. L'éloquence consistait en futiles déclamations; la philosophie s'était perdue dans les abîmes d'une théologie sophistique; la guerre déclarée, soit entre les deux religions, soit entre les orthodoxes et les sectaires,

avait détourné les esprits des vérités naturelles, dont l'oubli est toujours pernicieux à la religion même; les principes de la politique et de la morale s'étaient prodigieusement altérés : on en trouve la preuve jusques dans les lois.

Cette ignorance devait augmenter.

Mais l'ignorance des barbares, en comparaison de celle des Romains, est la nuit comparée au crépuscule. Avec eux devait donc s'établir le règne de l'ignorance, comme celui de la barbarie. Le peu de lumières qui restait aux vaincus, ne pouvait éclairer des ennemis du savoir et de la réflexion : les vaincus ne pouvaient que se plier aux préjugés des vainqueurs.

Ce n'était pas comme à la Chine, où les Tartares se sont éclairés.

On a vu cependant les Tartares, après leur conquête de la Chine, subjugués en quelque manière par la raison et par les principes des Chinois. Cette différence étonne, mais elle peut s'expliquer. L'empire Chinois ayant pour base des maximes uniformes, consacrées immuablement, enracinées dans les cœurs d'un

peuple innombrable ; l'autorité souveraine tirant sa force de ces maximes, et les lettrés étant les dépositaires des lois, les soutiens de l'opinion, les mobiles du gouvernement ; les Tartares se trouvaient forcés, ou à changer un si beau pays en désert par le massacre, et à perdre les fruits de leur conquête ; ou à devenir Chinois pour posséder tranquillement la Chine. Au contraire, les provinces, démembrées successivement de l'empire romain, reçurent sans peine le joug des barbares : elles n'avaient pas même alors une supériorité de raison, qui pût en imposer à leur esprit. Tout était déjà plus ou moins barbare ; tout devait le devenir davantage de jour en jour.

Funestes effets de l'ignorance.

Je ne m'arrête point à dépeindre l'ignorance affreuse où l'Europe fut ensevelie. Nous en rougissons pour nos ancêtres, nous déplorons l'abrutissement de l'esprit humain. S'il est encore des hommes injustes qui osent calomnier la science, parce qu'on en abuse quel-

quefois ; qu'ils comparent du moins à cet abus les maux infinis de l'antique barbarie : tant de préjugés destructeurs de l'ordre civil, du droit des gens, de l'humanité, de la décence, de la vertu, tant d'erreurs honteusement établies; comme des vérités certaines, et tant de vérités tyranniquement proscrites comme des erreurs; tant de combats opiniâtres pour de frivoles opinions; tant de citoyens sacrifiés, tant d'états bouleversés par l'influence de faux principes. S'ils dissimulent ces maux, ils sont coupables d'imposture ; s'ils les méconnaissent, l'histoire parle et la vérité triomphe.

Superstition aveugle.

Le plus grand de tous fut, sans doute, d'altérer une religion divine, qui mieux connue, aurait prévenu et corrigé tous les désordres. En examinant la conduite des barbares, malgré tout leur zèle pour le christianisme, on cherche parmi eux des chrétiens. Leur dévotion, également aveugle et cruelle, voit sans cesse des

miracles de saints, et rarement les caractères distinctifs de la sainteté; elle se nourrit de fables, sans connaître les préceptes de l'évangile; elle se permet la débauche, les rapines, le meurtre, croyant acheter le ciel par des pratiques bizarres, ou par de somptueuses fondations; au nom de dieu, pour sa gloire et par ses ordres prétendus, elle fait en conscience tout le mal que peut inspirer le fanatisme, et viole toutes les vertus bienfaisantes qu'ordonne la religion. De pareils chrétiens ont été quelquefois préconisés par des faiseurs de chroniques, ignorans comme eux; c'est que les largesses prodiguées aux églises et aux monastères rachetaient tous les crimes, à la faveur de l'opinion commune.

Pouvoir excessif du clergé.

Une suite de cette démence, et l'un des principaux effets de l'établissement des barbares, ce fut l'énorme pouvoir qui rendit bientôt le clergé maître des peuples et des souverains. Les empereurs, en l'appelant à la cour, et en mêlant la

théologie aux affaires politiques, avaient excité par leur imprudence les entreprises d'un corps si respectable, si utile, si saint dans les premiers siècles ; mais que l'abus de son auguste ministère pouvait rendre un jour dangereux. Le mal s'accrut avec une rapidité sans exemple.

En Espagne, les évêques disposent de la couronne.

Moins les barbares avaient de lumières, plus ils étaient superstitieux, plus aussi ils se livrèrent aveuglément aux pasteurs des ames, trop peu éclairés eux-mêmes pour discerner le véritable esprit du christianisme, et trop sujets aux faiblesses de l'humanité pour se tenir dans les bornes de leurs fonctions. Dès le commencement de la monarchie espagnole des Visigoths, les évêques partagent avec les seigneurs le droit d'élire à la couronne, ils sont absolus dans leurs diocèses, ils règlent dans les conciles les affaires du gouvernement; chargés de la commission essentielle de refondre et de rédiger les lois, ils la remplissent au gré de leur intérêt et de

leurs préjugés. « Nous devons au code » des Visigoths, dit le célèbre Montes- » quieu, toutes les maximes, tous les » principes et toutes les vues de l'inqui- » sition d'aujourd'hui; et les moines » n'ont fait que copier contre les juifs » des lois faites autrefois par des évê- » ques. » (*Esprit des lois, l.* 28, *c.* 1.)

En France, ils font aussi la loi.

Clovis, redevable en partie aux prélats de la soumission des peuples, fut prodigue à leur égard de tout ce qui pouvait les rendre puissans. Ses successeurs le furent encore davantage, parce qu'ils étaient moins politiques. Sous la première race des rois de France, le clergé parvint à un point de grandeur, où il ne lui manquait plus que l'occasion pour détrôner et pour créer les monarques, comme un concile de Tolède l'avait fait à la fin du septième siècle, sous le règne de l'infortuné Vamba. Pepin éprouva combien la faveur des évêques était utile à l'ambition. Louis le Débonnaire, Charles le Chauve et d'autres

princes éprouvèrent combien leur inimitié était redoutable à la couronne.

Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles.

Les assemblées mixtes, si fréquentes sous Charlemagne, tantôt appellées conciles, tantôt parlemens, quelque éloge qu'elles méritent d'ailleurs, étaient propres à augmenter un abus déjà commun sous les empereurs romains. En mêlant les lois ecclésiastiques avec les lois civiles, elles confondirent des choses trop disparates, et préparèrent la confusion entière des deux puissances. Si un prince, tel que Charlemagne, pouvait sans risque admettre le clergé aux soins de la législation; n'était-il pas à craindre pour des rois faibles et ignorans, que le clergé ne voulût être effectivement législateur? Il le devint, puisque plusieurs de ses ordonnances, sur des objets concernant l'ordre civil, eurent souvent plus de force que les lois même de l'état. Soyons justes; nous l'imputerons plutôt à l'ignorance des laïques qu'à l'ambition des prêtres.

FIRENZE

Tout s'abîme enfin pour un temps dans le plus horrible chaos. Les évêques et les abbés, métamorphosés en seigneurs, prennent les armes avec les mœurs militaires, tiennent des conciles, après avoir commandé des troupes; et portent dans l'exercice de la puissance spirituelle le génie de la domination temporelle. Les censures ecclésiastiques, destinées à convertir les pécheurs, deviennent un instrument formidable pour défendre des terres, pour soutenir des priviléges et quequefois d'injustes prétentions. Les clercs, conservant seuls une teinture grossière des lettres, qui se borne presque à savoir lire et écrire, s'érigent par ce moyen un tribunal suprême, où ils jugent les affaires sur des maximes inconnues à l'antiquité. Les mariages, les testamens, les contrats, les intérêts de famille, les intérêts de cour, l'état des vivans, l'état des morts, tout sert à leur crédit et à leur fortune. Reprocher à la religion ces abus, est une impiété ab- Autres abus.

surde ; car la religion, dégagée enfin de ses entraves, a fourni des preuves pour les condamner, et des moyens pour les réformer. J'ajoute une remarque certaine : les ministres de l'autel, malgré leurs vices et leurs usurpations, exerçaient encore une autorité salutaire, sans laquelle il n'y aurait eu probablement aucune espèce de frein pour le crime.

Entreprises des papes.

Doit-on s'étonner maintenant que les papes, devenus princes par les bienfaits des rois de France, aient bientôt confondu les droits sacrés de leur siége avec les chimères de l'ambition ? qu'ils se soient comportés souvent, moins en souverains pontifes, qu'en souverains maîtres des états chrétiens ? et que les évêques, les peuples et les monarques aient tant de fois succombé sous le despotisme de la nouvelle cour romaine ? Dans un temps où, pour être admis au sacerdoce, il suffisait en plusieurs pays, d'entendre l'oraison dominicale, on n'allait pas lire dans l'évangile que le

royaume de Jésus-Christ n'est point de ce monde; on n'aurait pas su en conclure que les successeurs de saint Pierre n'avaient point hérité de lui l'empire du monde; on se gardait bien de chercher dans les monumens ecclésiastiques les anciennes règles, dont on ne soupçonnait pas même l'existence; on croyait les papes au-dessus de l'humanité; on en faisait presque des dieux: malheureusement ils étaient hommes.

Comment l'Europe sortira enfin de la barbarie.

Telles furent les suites les plus remarquables de la révolution qui détruisit l'empire romain. Elles vinrent sans doute en partie de l'avilissement où cet empire languissait avant sa chute. Mais les mœurs et l'ignorance des barbares firent autant de mal que la superstition et les vices des peuples subjugués. Il est donc dans l'ordre inconcevable des choses humaines, que la barbarie et la politesse, la folie et la raison, la stupidité et la science, les maux et les biens circulent d'une contrée à l'autre, et se remplacent

mutuellement dans une même contrée ? Aurait-on pu croire que les premiers rayons de lumière, dont l'Europe serait éclairée au sein d'une ignorance universelle, lui viendraient de ces Arabes qui avaient brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, parce que toutes les vérités, selon eux, étaient contenues dans l'alcoran ? Aurait-on pu croire que l'Italie, déchirée en lambeaux, accablée de chaînes, enseignerait la première aux Européens l'art d'écrire et de penser? Aurait-on pu croire que la France et l'Angleterre, après des siècles d'abrutissement, surpasseraient les écoles d'Athènes, non-seulement en matière scientifique, mais quelquefois en matière de goût ? Aurait-on pu croire que l'Allemagne, la Suisse, les pays glacés du nord, produiraient tout-à-coup des phénomènes de littérature et de science? que des corps littéraires, avec la seule autorité de la raison ; que des particuliers concentrés dans leur cabinet, serviraient de législateurs

à l'esprit humain? qu'ils éclaireraient les gouvernemens, les peuples même? et qu'une infinité d'erreurs, devenues le fléau de la société, se dissiperaient comme une vapeur légère devant le soleil? Révolutions aussi étonnantes que toutes les autres.

Ce tableau nous dispense de plusieurs détails qui chargeraient trop un livre élémentaire. Les tristes objets qu'il présente, font déplorer le sort des peuples. L'Europe, si malheureuse sous l'empire romain, le sera long-temps sous la domination des barbares. Il faudra plusieurs siècles pour que la raison ramène l'ordre et l'humanité. Mais enfin les ténèbresse dissiperont; la culture des talens polira les mœurs, produira les vertus sociales; et, malgré les vices de la nature et ceux des gouvernemens, les peuples parviendront à un état de lumière, où l'on puisse espérer que, tout se perfectionnant, les maux diminuant avec le nombre des crimes, le bien général et le

Auparavant elle éprouvera tous les malheurs.

bien particulier augmentant par une influence réciproque, les lois et les mœurs se prêtant un secours mutuel, l'Europe, gouvernée avec sagesse, jouira de tous les avantages qui doivent adoucir les peines inséparables de la vie.

Il est important de bien connaître les mœurs et les principes des barbares qui ont fondé tant de monarchies modernes. A la fin de nos premières époques, on trouvera plusieurs observations sur cet objet; mais le morceau que j'ajoute ici, m'a paru très-propre à instruire les lecteurs, dont l'attention se porte aux idées générales : il peut servir de modèle, ainsi que l'introduction de l'Histoire de Charles-quint, par Robertson, *pour former un excellent résultat des faits particuliers. J'ai traduit ce morceau d'un ouvrage anglais, intitulé :* Essai sur l'histoire de la société civile, par *M. Ferguson,* professeur de philosophie morale en l'université d'Edimbourg. *L.* 2, *c.* 3.

Des Nations grossières, sous l'influence de la propriété et de l'intérêt.

. . . . . A L'OCCIDENT de l'Europe, en Amérique, du midi au nord, avec

peu d'exceptions, sous la zone torride, et, en général, dans les pays les plus chauds, le genre humain s'est adonné à quelque espèce d'agriculture, et a eu de l'inclination pour quelque établissement. A l'orient et au nord de l'Asie, il a dépendu entièrement de ses troupeaux, et sans cesse changé de lieu pour avoir des pâturages. Les arts, qui supposent l'établissement, ont été pratiqués et cultivés en différentes manières par les habitans de l'Europe : ceux qui conviennent à des migrations perpétuelles, ont subsisté presque toujours les mêmes, parmi les Scythes et les Tartares. La tente dressée sur un chariot, le cheval employé à tout objet de travail et de guerre, pour la laiterie et pour la boucherie, ont toujours fait les richesses et l'équipage de ce peuple errant.

Mais de quelque façon que subsistent les nations grossières, il y a certains points en quoi elles se ressemblent beaucoup, sous les premières impressions de

la propriété. Homère a vécu avec un peuple qui était encore dans cet état, ou s'est trouvé engagé à peindre son caractère. Tacite a exposé le même sujet dans un traité particulier. Et si le genre humain mérite d'être considéré sous ce point de vue, nous avons certainement un grand avantage pour rassembler les traits du tableau. Les plus habiles mains l'ont déjà tracé : leurs ouvrages nous présentent réuni, ce qui n'est que parsemé dans les relations des historiens ; ou ce que l'on peut observer sur les mœurs actuelles des hommes, encore existans dans le même état.

En passant de l'état de sauvage à celui-ci, le genre humain conserve en grande partie son caractère primitif. Il hait toujours le travail, se livre à la guerre, admire la bravoure ; et, selon les termes de Tacite, il est plus prodigue de son sang que de ses sueurs. Il recherche des ornemens bizarres dans sa parure ; il tâche de remplir par des divertissemens

périlleux et des jeux de hasard, les intervalles de loisir d'une vie dévouée à la violence. Toute occupation servile est destinée aux femmes et aux esclaves. Mais l'individu ayant déjà son intérêt particulier, les liens de la société doivent devenir moins forts, et les désordres domestiques plus fréquens. Dès que les membres de chaque communauté sont distingués par une propriété inégale, il existe un principe de subordination palpable et parmanente..... Les particuliers s'engagent dans les querelles de la rivalité et de la vengeance. Ils s'unissent sous des chefs, que distinguent leur fortune et l'éclat de leur origine. Ils joignent le désir du butin à la passion de la gloire, et s'imaginant que tout ce qui s'acquiert par la force appartient légitimement au vainqueur, ils deviennent chasseurs d'hommes, et décident toutes les contestations avec l'épée.....

Dans toutes les nations barbares de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, le

même esprit a régné sans exception. Les antiquités de la Grèce et de l'Italie, les fables de tous les anciens poëtes, contiennent des exemples de son empire. Cet esprit poussa d'abord nos ancêtres à fondre sur les provinces romaines ; et ensuite, peut-être plus que leur vénération pour la croix, les entraîna au Levant, pour partager avec les Tartares les dépouilles des Sarasins

A en juger par notre dernier chapitre, (sur les sauvages), on croirait que le genre humain, dans son état le plus simple, est à la veille d'établir des républiques. L'amour de l'égalité, la coutume de s'assembler en conseils publics, le zèle pour la tribu dont on est membre, sont des qualités qui le rendent propre àc ette espèce de gouvernement, et il semble n'avoir que peu de pas à faire pour y parvenir. Il ne reste qu'à déterminer le nombre des membres du conseil, et qu'à régler la forme de ses assemblées: il ne reste qu'à donner une autorité per-

manente pour réprimer les désordres, et qu'à faire un petit nombre de règlemens en faveur de cette justice, déjà connue, déjà si bien observée par inclination.

Mais ces pas sont beaucoup plus difficiles, qu'on ne le pense au premier coup-d'œil. La résolution de choisir entre ses égaux un magistrat, et de soumettre ses actions en jugement d'autrui, est bien loin de la pensée des hommes simples. Nulle éloquence peut-être n'aurait la force de les engager à cette démarche, ni de leur en faire sentir l'utilité.

Avant d'admettre ce changement essentiel, il faut que les hommes soient accoutumés à une distinction de rangs; avant de sentir que la subordination est une matière de choix, il faut que le sort les conduise à une inégalité de conditions. En désirant la propriété, ils ne veulent qu'assurer leur subsistance; mais les braves qui les mènent à la guerre, ont une plus grande part aux dépouilles. Les plus éminens souhaitent de rendre

leurs honneurs héréditaires; et la multitude qui admire le père, est disposée à étendre son respect sur le fils.

Les possessions descendent : le lustre d'une famille s'accroît avec les années. Hercule, après avoir été peut-être un grand guerrier, devint un dieu pour la postérité, et le pouvoir suprême, la royauté furent la partage de sa race. Quand les distinctions de la fortune sont unies à celles de la naissance, le chef de la tribu a une prééminence dans les fêtes, comme dans les expéditions. Ses partisans ont des places subordonnées; et au lieu de se regarder comme partie de la tribu, ils se rangent comme compagnons du chef, et empruntent leurs titres de son nom. Ils trouvent un nouvel objet d'affection publique, en défendant sa personne et soutenant sa dignité; ils prennent sur leur subsistance, pour lui former un état; et ils briguent, comme l'honneur le plus distingué, d'être admis au festin dont ils ont fait eux-mêmes les frais.

De même que le premier état de l'humanité paraît tendre à la démocratie, celui-ci paraît renfermer les principes du gouvernement monarchique. Mais il n'approche point encore de cet établissement appelé depuis *monarchie*. La distinction entre le chef et sa suite, entre le prince et le sujet, n'est qu'imparfaitement marquée : leurs vues et leurs occupations ne sont pas différentes, leurs esprits n'ont pas une culture inégale; ils mangent du même plat; il dorment ensemble sur la terre; les enfans du roi, ainsi que ceux du sujet, gardent les troupeaux, un berger de porcs était le premier conseiller à la cour d'Ulysse.

Le chef, assez distingué dans sa tribu pour exciter l'admiration, s'attire le respect, et non l'envie; on le regarde comme le nœud commun de l'union, et non comme un maître commun. Il est le plus exposé aux périls; il a le plus de part aux inquiétudes. Sa gloire consiste dans le nombre de ses compagnons;

Digitized by Google

dans la supériorité de son courage et de sa grandeur d'ame : la gloire de ses compagnons, dans leur zèle à répandre leur sang pour son service.

La pratique fréquente de la guerre tend à resserrer les liens de l'union ; et la pratique même du brigandage porte les hommes à des épreuves de courage et d'attachement mutuel. Ce qui menaçait de détruire toute bonne disposition dans le cœur humain, ce qui semblait bannir la justice des sociétés humaines, est réellement propre à unir l'espèce en tribus et en associations, ennemies, à la vérité, et formidables les unes pour les autres, mais fidèles, désintéressées et généreuses dans leur société domestique. Les dangers qui mettent souvent à l'épreuve la fidelité et la valeur, excitent l'amour de ces vertus, en font un objet d'admiration, et rendent chers ceux qui les possèdent.

Animé par de grandes passions, l'amour de la gloire et le désir de la

victoire, aiguillonné par les menaces d'un ennemi, ou par la vengeance; suspendu entre la ruine et la conquête; le barbare consacre à la paresse tous les momens de relâche. Il ne peut s'abaisser aux poursuites de l'industrie et au travail mécanique. De même que l'animal de proie est dormeur, le guerrier ou le chasseur dort, tandis que les femmes et les esclaves travaillent pour son repas. Mais montrez-lui une proie dans le lointain; il est hardi, impétueux, adroit et rapace. Nulle barrière ne peut arrêter sa violence, nulle fatigue amortir son activité.

Même dans cet état, le genre humain est hospitalier et généreux pour les étrangers..... On poursuit des tribus, des peuples : on laisse passer tranquillement, ou l'on traite avec magnificence le voyageur solitaire, qui ne peut fournir matière qu'à la réputation de générosité.

Quoique distingués en petits cantons sous différens chefs, et séparés presque

tous par la haine et la jalousie; ces peuples s'unissent en grands corps, quand il faut soutenir des guerres, et repousser des ennemis puissans. Comme les Grecs dans leur expédition de Troie, ils suivent quelque chef illustre, et composent de plusieurs tribus isolées une espèce de royaume. Mais ces unions ne sont qu'occasionnelles, et, tant qu'elles durent, ressemblent même à une république plutôt qu'à une monarchie. Les chefs inférieurs maintiennent leur importance. Ils s'introduisent, avec un air d'égalité, dans le conseil de leur commandant, comme le peuple de leur tribu s'introduit communément dans le leur. Et par quel motif, des hommes qui vivent ensemble avec la plus grande familiarité, et parmi lesquels il n'y a que des distinctions de rang si obscures, pourraient-ils renoncer à leurs sentimens personnels, et avoir une obéissance implicite pour un chef hors d'état de les effrayer et de les corrompre?

Il a fallu se servir de la force militaire pour extorquer, ou des moyens bas de corruption, pour acheter l'engagement que le Tartare contracte avec son prince, en promettant « d'aller où il lui » ordonnera, de venir quand il l'appel- » lera, de tuer quiconque il lui désignera, » et de considérer à l'avenir la voix du » prince comme une épée. »

Tels sont les termes où le cœur indocile d'un barbare a été réduit, en conséquence d'un despotisme établi par lui-même. Les hommes, dans cet état de grossièreté, ont éprouvé l'esclavage politique en Europe, ainsi qu'en Asie. Dès que l'intérêt domine dans toutes les ames, le souverain, avec ses partisans, ne peut en éviter l'infection : la force qu'on a mise entre ses mains, il l'emploie à se faire une propriété de son peuple. « Les Sui- » nons, dit Tacite, font cas des richesses; » aussi sont-ils désarmés et dans l'es- » clavage.....».

Lorsque les peuples grossiers échap-

pent à ce fleau, ils ont besoin de guerres étrangères pour maintenir la paix domestique : s'il ne paraît aucun ennemi au dehors, ils occupent leur loisir de querelles particulières : ils emploient dans leurs dissensions le courage qui, en temps de guerre, est employé à la défense de la partie.

» Il y a, dit César, des divisions » parmi les Gaulois, non-seulement » dans chaque nation, et chaque dis- » trict ou village, mais presque dans » chaque maison : chacun doit recourir » à un patron pour le protéger. » En pareilles circonstances, non-seulement les querelles des tribus, mais celles des familles, et même les différends et les prétentions des individus sont décidés par la force. Si la superstition n'aide pas le souverain, il tâche inutilement d'exercer sa jurisdiction incertaine, et de soumettre les hommes à l'autorité des lois. Un peuple accoutumé à ne posséder que par violence, et méprisant la for-

tune sans la réputation de courage, ne reçoit d'autre arbitre que l'épée. Scipion offrant son arbitrage pour terminer le différend de deux Espagnols, au sujet d'une succession qu'ils disputaient: » Nous avons déjà refusé, dirent-ils, » une offre semblable de nos proches; » nous ne soumettons point nos affaires » au jugement des hommes; et même » parmi les dieux, nous n'en appelons » qu'à Mars. »

On sait que les nations d'Europe ont porté cet usage jusqu'à un excès de formalité, inconnu dans tout le reste du monde. Le juge civil ou criminel ne faisait, dans plusieurs cas, qu'assigner le champ clos, et laissait les parties décider leur cause par le duel. On croyait que le vainqueur avait pour lui une sentence du ciel; et si quelquefois on ne suivait pas cette forme étrange de procédure, on y substituait d'autres appels au sort, beaucoup plus bizarres, avec la persuasion que les dieux y déclaraient aussi leur jugement.

Ces peuples féroces aimaient le combat, même comme un exercice et un jeu. Faute de véritable querelle, les amis se défiaient mutuellement à des essais de leur dextérité, où souvent l'un des deux perdait la vie. Quand Scipion célébra les funérailles de son père et de son oncle, les Espagnols vinrent se battre deux à deux, pour augmenter la solennité par le spectacle de leurs duels.

Dans cet état de barbarie sans lois, où les effets de la vraie religion auraient été si désirables et si salutaires, il n'est point rare que la superstition dispute l'ascendant, même au respect pour la valeur; et une classe d'hommes, tels que les Druides parmi les anciens Gaulois et Bretons, trouvent dans la confiance que l'on a en leurs sortiléges, un moyen de s'assurer le pouvoir. Leur baguette magique entre en concurrence avec l'épée. Elle donne à quelques peuples, comme les Druides, les premiers élémens du gouvernement civil, ou, comme le Lama

parmi les Tartares, elle fait goûter à d'autres les premiers essais du despotisme et de la servitude.

Nous concevons difficilement, en général, comment le genre humain peut subsister sous des coutumes et des mœurs si différentes des nôtres; et nous exagérons volontiers la misère des temps barbares, en imaginant ce que nous souffririons nous-mêmes, dans un état auquel nous ne sommes point accoutumés. Mais chaque siècle a ses consolations, ainsi que ses maux. Dans l'intervalle des offenses passagères, le commerce amical des hommes, au milieu de la grossièreté même, est plein d'affection et de douceur. La personne et la propriété des individus, en ces temps barbares, sont en sûreté, parce que chacun a son ami, comme son ennemi; parce que si l'un est disposé à nuire, l'autre l'est à défendre; et que l'admiration de la bravoure, qui tend quelquefois à consacrer la violence, inspire aussi certaines maximes d'hon-

neur et de générosité, qui tendent à prévenir les injures.

Les hommes supportent les défauts de leur politique, aussi bien que les incommodités et les peines dans leur manière de vivre. Les alarmes, les fatigues de la guerre, deviennent un amusement nécessaire à ceux qui en ont l'habitude, et dont les passions fortes ne seraient point émues par des objets moins frappans. Parmi les courtisans d'Attila, les vieillards pleuraient au récit des actions héroïques, dont ils n'étaient plus capables eux-mêmes; et parmi les Celtes, quand l'âge mettait un guerrier hors d'état de continuer ses travaux, c'était la coutume, pour abréger les langueurs d'une vie inutile et oiseuse, qu'il priât ses amis de le tuer.

Avec cette férocité, les nations grossières de l'Occident furent subjuguées par la politique et par la science militaire des Romains. Le point d'honneur,

que les barbares d'Europe adoptèrent comme individus, les exposait à un désavantage particulier, en leur inspirant de l'aversion, même dans leurs guerres nationales, pour les attaques de surprise et pour les fruits du stratagème. D'ailleurs, quoique braves et intrépides séparément, s'ils se trouvaient rassemblés en grands corps, ils étaient, comme les autres peuples grossiers, voués à la superstition, et sujets aux terreurs paniques..... Considérant volontiers chaque événement comme un jugement des dieux, ils n'avaient jamais un système uniforme de prudence, pour tirer le meilleur parti de leurs forces, pour réparer leurs désastres, et pour augmenter leurs avantages. *

Gouvernés par l'affection et la pas-

---

* M. Ferguson parle des barbares vaincus par les Romains. La politique se forma avec les établissemens.

tion, ces divers barbares étaient généreux, fidèles, lorsqu'ils avaient formé un engagement; implacables, méchans, cruels, quand ils avaient conçu de la haine. Livrés à la débauche, et à l'excès des boissons spiritueuses, ils délibéraient, au sein de l'ivresse, sur les affaires d'état; et dans ces momens dangereux, ils projetaient une entreprise militaire, ou terminaient leurs dissensions domestiques avec le poignard et l'épée.

Dans la guerre, ils préféraient la mort à la captivité. Les Romains victorieux, prenant une ville d'assaut, ou forçant un camp, ont trouvé des mères qui tuaient leurs enfans pour les garantir de l'esclavage, et des pères, qui, après avoir poignardé leur famille, allaient se percer du même poignard.

Toutes ces particularités montrent une vigueur d'ame propre à faire respecter jusqu'au désordre, et à mettre les hommes en état, si leur situation est heu-

reuse, de jeter les fondemens de la liberté domestique, ainsi que de défendre contre les ennemis étrangers leur liberté et leur indépendance nationale.

ÉLEMENS

D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

L'HISTOIRE de l'Europe remplira presque tout cet ouvrage, et nous n'y ferons entrer que ce qu'il est nécessaire de savoir pour se diriger soi-même dans l'étude particulière des nations. Quelques coups d'œil, jetés de temps en temps sur les autres parties du monde, donneront les idées générales qui doivent fixer le jugement sur l'état de l'univers. Parcourons rapidement les premiers siècles ; car il suffit presque d'observer l'origine des choses dans les ténèbres de la barbarie. Saisissons le fil des principaux événemens sans nous asservir à l'ordre chro-

Dessein de cette partie de l'histoire générale.

nologique, d'où naîtrait la confusion plutôt que la clarté. Il importe de connaître, non la date précise des faits, mais leur rapport avec le genre humain, avec le bonheur ou le malheur de la société. L'ordre des choses est préférable sans doute à celui des temps; et dans l'immensité des choses, il faut se borner à celles dont nous pouvons tirer des lumières. Vérité, utilité, c'est où se dirige notre étude.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons suivi l'histoire de l'empire romain, jusqu'au temps de Mahomet; nous avons vu les conquêtes, les premiers établissemens des barbares, surtout des Ostrogohts en Italie, et les révolutions qu'ils essuyèrent sous Justinien. Ces objets ont un rapport particulier avec l'ancienne Rome. Nous remonterons ici au-delà du terme où nous étions parvenus, mais sans répétition, uniquement parce que l'ordre des matières semble l'exiger.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

Espace d'environ trois siècles, à commencer à l'an 486.

CHAPITRE PREMIER

Monarchie française, jusqu'au temps où les Maires du palais dominent.

CETTE multitude de peuples barbares, sortis de la Germanie, et établis sur les ruines de l'empire d'Occident, avait apporté partout le même fond de caractère, la même barbarie et à-peu-près les mêmes coutumes. Ils ignoraient les arts pacifiques, ils ne respiraient que la guerre, ils n'avaient que des lois pleines

Idée générale de barbares qui avaient détruit l'empire.

d'abus. Leurs rois n'étaient proprement que des généraux ; leurs magistrats, que des guerriers ignorans ; leurs assemblées nationales, qu'un corps de soldats avides et fougueux. A moins d'être gouvernés par de grands hommes, toujours rares même chez les nations policées, ils devaient donc, près leur conquête, demeurer d'autant plus long-temps injustes et féroces, que dans les provinces conquises ils trouvaient moins d'exemples d'humanité, de justice, moins de principes et moins de mœurs. Si les Romains n'eussent pas étrangement dégénéré, ou ils auraient vaincu, ou ils auraient civilisé leurs vainqueurs.

Leurs établissemens dans la Gaule.

Les Visigoths s'étaient emparés de l'Espagne et d'une grande partie de la Gaule. Les Bourguignons occupaient de vastes provinces entre la Saône, le Rhône et les Alpes ; les Francs ou Français, déjà maîtres de Tournai et des rives de l'Escaut, s'étaient étendus jusqu'à la Somme qui arrose la Picardie ; les Armoriques entre la Seine, la Loire et l'Océan, formaient une espèce de république indépendante. Il ne restait aux Romains qu'une partie de la Gaule belgique, où leur général Siagrius affectait la royauté, lorsque Clovis, fils du roi Childéric, âgé de dix-neuf ans, défit Siagrius près

An de J.C. 486.

Clovis, vainqueur des Romains.

de Soissons, chassa les Romains, et affermit par cette victoire les fondemens de la monarchie française.

Son ambition, égale à sa valeur, lui inspira bientôt le dessein de s'agrandir de tous côtés : la politique le servit autant que les armes. Les Gaulois détestaient la domination romaine, et étaient fort attachés au christianisme : il les gagna en les ménageant, en respectant leur religion, en favorisant leurs évêques. Son mariage avec Clotilde, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, leur fit espérer qu'il abjurerait l'idolâtrie pour la foi chrétienne. Les exhortations de cette pieuse princesse l'y disposèrent peu-à-peu. Il n'alléguait plus que l'attachement des Français à leur culte. Mais ayant vaincu les Allemands à Tolbiac, près de Cologne, et attribuant sa victoire au dieu de Clotilde, qu'il avait invoqué dans ce combat périlleux, il se fit baptiser par Saint Remi, évêque de Reims. La plupart suivirent son exemple. Un chef heureux et prudent persuadait sans peine ces esprits grossiers. Il montra dès-lors beaucoup de zèle pour la vraie religion, qui devint fort utile à ses projets. Les Armoriques se soumirent volontairement à sa couronne. La qualité de catholique le rendit cher au reste des

Sa politique pour gagner les Gaulois.

Il épouse Clotilde.

496. Il se fait chrétien après la bataille de Tolbiac.

Gaulois, parce que les Bourguignons et les Visigoths étaient ariens. Du reste, on peut juger du christianisme et de la catholicité des Francs par leur profonde ignorance. Tout se réduisait presque ou à des mots sans idées, ou à des superstitions sans vertus. Nous n'en verrons que trop de preuves.

Guerre inutile contre Gondebaud, roi de Bourgogne.

Gondebaud, meurtrier de ses frères, (dont l'un était le père de Clotilde,) usurpateur de leurs états, fournissait des prétextes de guerre à l'ambitieux conquérant. Clovis entreprend de le détrôner, et s'unit pour cette entreprise avec le grand Théodoric, roi d'Italie, son beau-frère. Sans attendre les Ostrogoths, il dépouille en effet le roi bourguignon. Il cède une partie de la conquête à Théodoric, suivant les conventions faites entre eux. Mais se repentant d'avoir ainsi augmenté la puissance d'un voisin plus dangereux que Gondebaud, il le détermine à remettre ce dernier en possession de son royaume. Tout fut rendu. Une politique plus prévoyante n'aurait pas entrepris la guerre pour n'en tirer aucun fruit.

Clovis attaque, sous prétexte de religion, le roi des Visigoths.

Résolu d'envahir l'état d'Alaric, roi des Visigoths, qui possédait les provinces entre le Rhône et la Loire, Clovis sut donner des couleurs de religion au

dessein que l'ambition lui inspirait. A l'entendre, c'était une chose affreuse que des ariens régnassent dans la Gaule. Les évêques du pays le favorisèrent, quoiqu'Alaric ne fût point persécuteur; et l'on peut observer déjà que chez les peuples barbares, comme à Rome et à Constantinople, le clergé eut grande part aux révolutions politiques. On fit usage du merveilleux dans cette expédition. Disposés à tout croire et à tout oser, les Francs jurèrent de ne se faire la barbe qu'après la victoire. La bataille de Vouillé près de Poitiers, en 507, couronna les vœux des partisans de Clovis. Il tua le roi Visigoth, il s'empara de plusieurs provinces.

Théodoric sauve une partie de ce royaume.

Gondebaud, son allié dans cette expédition, assiégeait la ville d'Arles. Une armée de Théodoric vint au secours; car ce grand prince ne pouvait s'endormir sur les périls dont sa nation était menacée. Clovis et Gondebaud réunis furent vaincus; Théodoric resta maître de la Provence, de la province narbonnaise et d'une partie de l'Aquitaine. L'Europe n'avait point de roi aussi puissant et aussi sage. Je l'ai fait connaître ailleurs; je ne dois pas me répéter. (*Voyez l'Hist. Rom.*)

Cruautés et fin de Clovis en 511.

On voit Clovis déshonorer la fin de son règne, par des perfidies et des cruau-

tés atroces envers ses propres parens ; il les trompe, les dépouille de leurs états, les fait assassiner, ou les assassine de sa propre main. On le voit fonder en même temps des églises et des monastères; persuadé, sans doute, que les lois divines, comme celles des barbares, remettaient à prix d'argent tous les crimes. Il mourut en 511, après un concile d'Orléans, où il avait envoyé lui-même les articles sur lesquels on devait régler la discipline.

Règlement sur l'admission des clercs.

Un des principaux règlemens fut, qu'aucun laïc, excepté les descendans des clercs, n'entrerait dans le clergé sans l'ordre du roi ou la permission du juge. Constantin avait pris de même des précautions, pour que le clergé ne se remplît pas d'hommes nécessaires au service de l'état. Les priviléges de la cléricature en attiraient un trop grand nombre : la loi fut mal observée.

Quatre fils de Clovis partagent sa succession

Quatre fils de Clovis, Thierri, Clodomir, Childebert et Clotaire, partagent entre eux sa succession; et la monarchie se divise malheureusement en quatre royaumes : royaumes d'Austrasie ou de Metz, d'Orléans, de Paris et de Soissons. Des guerres civiles devaient être infailliblement le fruit de ce partage. Les frères devinrent ennemis, quand ils eurent des intérêts différens. Les barba-

ries les plus affreuses sont alors des événemens communs. Sigismond, fils de Gondebaud, est massacré, avec sa femme et ses enfans, par l'ordre de Clodomir; et c'est ainsi que finit une guerre entre ces deux princes, guerre qu'on attribue surtout à Clotilde, dont la piété n'avait pas éteint la vengeance. Après la mort de Clodomir, deux de ses fils sont poignardés par leur oncle Clotaire, uni avec Childebert pour ravir leur héritage. L'histoire de ce temps-là, pleine d'atrocités et de perfidies, ou de fables ridicules, n'intéresse qu'autant qu'elle offre le tableau des anciennes mœurs.

Barbaries qu'ils commettent.

Théodebert, fils et successeur de Thierri, roi d'Austrasie, se distingue par de grandes qualités et de vastes entreprises. Il se rend respectable à ses oncles, dont l'ambition aurait voulu le dépouiller. Il se joint ensuite à eux, dans la vue de conquérir le royaume de Bourgogne, fondé depuis environ cent ans. Cette importante conquête fut suivie d'une ambassade de l'empereur Justinien, qui invitait les rois de France à une ligue contre les Ostrogoths. Amalasonte, digne fille de Théodoric, les avait sagement gouvernés, sous le nom d'Athalaric, son fils. Théodat, successeur de ce dernier, avait été détrôné comme un lâ-

Théodebert, célèbre roi d'Austrasie.

Conquête du royaume de Bourgogne, en 534.

che, pendant l'expédition de Bélisaire en Italie. (Les barbares ôtaient la couronne, ainsi qu'ils la donnaient, et voulaient surtout des rois vaillans.) Vitigès, élu à la place de Théodat, négocie avec les Français, déjà alliés de l'empereur. Ils acceptent sans scrupule et ses offres et son argent. Théodebert conduit une grande armée au-delà des Alpes; attaque tour-à-tour les Ostrogoths et les Romains; il les taille en pièces, et revient dans ses états. Telle était la bonne foi de ces guerriers, avides de brigandages, et se croyant tout permis, pourvu que le succès couronnât leurs injustices.

Les Français, alliés perfides des Romains et des Ostrogoths.

Autre expédition en Italie.

Plusieurs années après, une armée de Théodebert conquit la Vénétie et une partie de la Ligurie, tandis que Totila, en 547, relevait la puissance des Ostrogoths. Cette conquête fut inutile; le prince français mourut, sans avoir le temps de la cimenter. Sous des rois tels que lui, la monarchie de Clovis aurait pu engloutir les états voisins.

562.

Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre.

L'expérience n'instruit point des hommes qui ne savent pas réfléchir. Tant de malheurs qu'avait occasionnés le partage du royaume, se renouvelèrent par un semblable partage, après la mort de Clotaire, successeur unique de ses frères et de ses neveux. Observons, comme

une preuve frappante de la dépravation des mœurs, qu'il avait eu six femmes, dont l'une était veuve de son frère Clodomir, une autre, veuve de son petit-neveu Théodebalde, et deux autres étaient sœurs. Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, ses fils, tirèrent au sort les quatre états. Quoique le royaume de Paris fût échu à Caribert, on convint que tous auraient des droits sur cette ville, dont Clovis avait fait sa capitale; mais qu'aucun ne pourrait y entrer sans le consentement des trois autres. Un traité si bizarre était une semence de guerres civiles. Tout concourut au malheur de la nation.

Brunehaut et Frédégonde, rivales furieuses.

Deux femmes, plus dignes du nom de furies que du nom de reines, Brunehaut et Frédégonde, déchirèrent la France par leur ambition sanguinaire. Brunehaut, princesse d'Espagne, avait épousé Sigebert, roi d'Austrasie. Frédégonde, d'abord concubine de Chilpéric, roi de Soissons, lui avait fait répudier Audouère, et avait ensuite pris la place de Galsuinde, sœur de Brunehaut, sa seconde femme, dont une mort violente délivra et le mari et la concubine. La haine mutuelle de ces deux princesses, l'empire qu'elles exerçaient sur leurs maris, produisirent une infinité de crimes, aussi

funestes aux peuples qu'à la famille royale. Sigebert, assiégeant Chilpéric dans Tournai, est assassiné par les satellites de Frédégonde. Cruelle marâtre, elle immole les enfans du premier lit de son époux. Elle est soupçonnée de l'avoir fait périr lui-même par les mains de Landri son amant. Mais après la mort de Chilpéric, elle se montre à la tête d'une armée pour sauver son fils, et signale son courage autant que sa méchanceté. Brunehaut de son côté, respire la vengeance, arme les princes, souffle le feu des guerres civiles, même entre ses petits-fils. Elle tombe enfin entre les mains de Clotaire, fils de Frédégonde, qui la condamne à d'affreux supplices, comme coupable de la mort de dix rois ou enfans de rois. Son âge, d'environ quatre-vingts ans, ne put adoucir les fureurs de la vengeance. Saint Grégoire, pape, donne des éloges à Brunehaut : elle se montrait zélée et libérale pour l'église.

Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du temps.

Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne (mort en 593), avait passé d'un parti à l'autre, au gré du caprice et des conjonctures : prince pieux sans lumières, prodigue en fondations, soumis aveuglément aux évêques; doux avec faiblesse quand il fallait de la fermeté; violent et cruel quand il fallait de la

douceur ; trop célébré dans nos anciennes annales, parce que les écrivains jugeaient de tout, même de la vertu, suivant les préjugés de leur siècle. Ce prince si doux avait juré de faire mourir ses médecins, s'ils ne guérissaient pas la reine dangereusement malade. La reine mourut : les médecins furent mis à mort. On cite plusieurs autres exemples de cette nature ; mais la dévotion de Gontran couvrait tout.

613. Clotaire II règne seul.

Clotaire II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, régna seul après le massacre d'une multitude de princes. Il rétablit la tranquillité; il gagna le cœur de ses sujets; il s'attacha les grands, dont il augmentait le pouvoir; il laissa le gouvernement de l'Austrasie et de la Bourgogne aux maires du palais, semblables dès lors à des vicerois qui, acquérant tous les jours de l'autorité, se frayaient de loin une route au trône. Ces officiers, juges dans le palais, devenus ministres des princes et arbitres du gouvernement, devaient bientôt agir en souverains, dès que des rois faibles et imbécilles seraient incapables de les réduire au devoir. Elus par les grands, ou transmettant leur dignité à leurs héritiers, ils en vinrent à ne plus dépendre de la couronne.

Maires du palais.

Leur puissance s'accroît sous Dagobert et ses successeurs.

Les vices de Dagobert, fils de Clotaire; les impôts dont il accabla son peuple, soit pour fournir à ses débauches, soit pour les expier, selon la coutume, par de pieuses profusions, affaiblirent la puissance royale en l'avilissant. Il avait eu cependant pour instituteurs des hommes très-respectables, ancêtres des rois de la seconde race, Saint Arnoul, évêque de Metz (auparavant marié) et Pepin le Vieux; leurs leçons, bientôt oubliées, le rendirent plus odieux. Ses deux fils, Sigebert II et Clovis II, ne surent que fonder de nouveaux couvens, et s'occuper de minuties. Les maires firent tout.

656. Après la mort de ces princes, Grimoald, maire d'Austrasie, osa mettre son propre fils sur le trône. L'usurpateur fut chassé, mais l'exemple de l'usurpation annonçait de nouvelles entreprises. Et quelles barrières pouvait y opposer un nom de roi, qui n'était qu'un nom?

L'Austrasie tyrannisée par le maire Ebroin, ne veut plus de roi.

Sans consulter les seigneurs, le maire Ebroin avait mis sur le trône d'Austrasie Thierri III, un des fils de Clovis II. Les Austrasiens rasèrent ce prince et le confinèrent dans un cloître. On le rétablit après la mort de son frère Childéric, assassiné. Cependant l'Austrasie qu'Ebroin tyrannisait, se révolta et voulut avoir des ducs ou gouverneurs indépen-

dans. Pepin d'Héristal, digne de la confiance publique, y exerça le pouvoir suprême. Thierri, qui régnait seul en France, l'ayant irrité, tomba entre ses mains victorieuses. Maître de tout le royaume, sous le titre de maire, Pepin gouverna vingt-sept ans, avec autant de prudence que de courage. Les rois n'étaient plus que des fantômes décorés, qu'on montrait quelquefois au peuple. Le surnom de *fainéans* exprime leur faiblesse et leur stupide inertie. En rétablissant les anciennes assemblées de la nation, dont le despotisme des maires avait interrompu l'usage, surtout en tournant la vivacité fougueuse des Français contre des ennemis étrangers, qu'il battit toujours, Pepin jouit tranquillement d'un pouvoir jusqu'alors inoui dans la monarchie.

Le duc Pepin le gouverne et devient maître de la monarchie.

Après la mort de ce grand homme, l'autorité passa entre les mains de sa veuve Plectrude, dont le petit-fils, encore enfant, était maire; car il avait voulu rendre héréditaire pour sa famille une charge qui tenait lieu de la royauté. Charles-Martel, fils de Pepin et d'Alpaïde, sa concubine ou plutôt sa seconde femme, car il avait répudié Plectrude, fut arrêté, comme suspect au nouveau gouvernement. La nation se lassa bientôt d'obéir à une femme : on élut un maire nommé

714. Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

Rainfroi. Charles s'était évadé; les Austrasiens l'avaient reçu comme un libérateur. Rainfroi, voulant soumettre l'Austrasie, éprouva plusieurs fois avec le roi Chilpéric II, l'invincible supériorité de ce héros. A l'exemple de son père, Charles-Martel s'empara de toute l'autorité; et il en était digne. Un gouvernement sage et vigoureux, des victoires continuelles, en un mot, la gloire et la prospérité de l'état, furent ses titres les plus respectables. Sans lui la France aurait été asservie aux musulmans, déjà maîtres de l'Espagne.

CHAPITRE II.

L'Espagne envahie par les Sarasins. — Charles-Martel les défait en France.

État du royaume des Visigoths en Espagne.

Le clergé y domine.

L'HISTOIRE d'Espagne attire ici notre attention. Depuis que les Visigoths avaient fondé leur monarchie dans cette province romaine, déjà conquise par les Vandales, le clergé y était en général plus absolu que les princes, qui par conséquent méritent peu d'être nommés. Presque

toutes les causes passaient au tribunal des évêques : ils décidaient souvent dans leurs conciles les grandes affaires de l'état. Avec les seigneurs, parmi lesquels ils tenaient le premier rang, ils disposaient même de la couronne, plutôt élective qu'héréditaire. Ce royaume était un théâtre de révolutions et de crimes. Le nombre des rois assassinés fait horreur. Les barbares, après leur établissement, contractaient de nouveaux vices, et leur férocité en devenait plus meurtrière. Quels crimes l'intérêt seul ne devait-il pas leur inspirer ? Indiquons seulement les principaux règnes, où se trouvent quelques faits mémorables.

Révolutions fréquentes.

Principaux règnes.

Léovigilde, mort en 585, est célèbre, soit par des victoires sur les Suèves, dont il conquit les états ; soit par ses violences contre son fils Herménégilde, qu'il poursuivit jusqu'à la mort, parce qu'il avait embrassé la religion catholique. Recared, son autre fils et son successeur, abjura cependant l'arianisme, et les ariens furent persécutés à leur tour. Cet esprit de persécution régna en Espagne, plus qu'ailleurs. Sisebut, en 612, obligea les Juifs, sous peine de mort, à recevoir le baptême : prince sage à d'autres égards, dont la valeur enleva aux empereurs d'orient ce qu'ils possédaient encore sur les côtes

Léovigilde.

Recared.

Sisebut.

Chintila. de la Méditerranée. Chintila bannit tous les Juifs en 637, et un concile déclara qu'un prince ne pourrait monter sur le trône, sans avoir juré l'observation des lois faites contre ce peuple malheureux. L'inquisition semble déjà naître. Sous Récésuinthe, l'élection des rois est réservée par le huitième concile de Tolède en 653, aux évêques et aux palatins : ces palatins étaient les principaux officiers de la couronne : ils assistèrent au concile; ils contribuèrent à faire perdre au corps de la nation un de ses droits les plus précieux. Vamba, vainqueur des Sarasins, qui venaient attaquer l'Espagne, empoisonné par l'ambitieux Ervige, est exclu du trône en 681; parce que, dans la faiblesse où le réduisit une maladie, on l'avait revêtu d'un habit de pénitent. Le douzième concile de Tolède, pour assurer le trône à Ervige, défend de relever du vœu de pénitence, sous quelque prétexte que ce puisse être, ceux qui, malades et ayant les sens égarés, ont reçu l'habit de pénitent. Cette entreprise odieuse fut la première qui annonçait de loin la domination du clergé. Un autre concile, tenu sous Ervige, défendit aux rois d'épouser la veuve d'un roi, comme un crime digne de l'enfer. Tant il y avait peu de sens et de justice

Récésuinthe.

Vamba.

Ervige.

dans la législation. Les cruautés, les désordres de Witiza, qui pour mettre le comble au scandale de ses mœurs permit aux clercs de se marier, et aux laïques d'entretenir autant de concubines qu'ils voudraient, excitaient une guerre civile en 710. Rodéric ou Rodrigue détrôna ce prince, et fut bientôt détrôné par un peuple auquel rien ne résistait, et qui menaçait le monde entier.

Witiza.

Rodéric.

Nous avons parlé, à la fin de l'histoire romaine, de l'établissement du mahométisme, religion qui excitait aux conquêtes par le fanatisme, et fortifiait le fanatisme par les conquêtes. Mahomet, son fondateur, était mort en 633. Bientôt après, l'empire des Arabes ou Sarasins embrassait déjà des contrées immenses, soit en Asie, soit en Afrique. L'alcoran, soutenu de leurs armes, semblait devoir subjuguer tous les peuples.

Progrès du mahométisme.

Le comte Julien, furieux de ce que Rodéric avait déshonoré sa fille, les invita lui-même à envahir le royaume d'Espagne. Quoique d'anciens monumens ne confirment point ce fait, il paraît établi par des preuves suffisantes; et ce n'est d'ailleurs qu'un exemple de plus des révolutions occasionnées par les vices des princes. Les Sarasins, alors maîtres de la Mauritanie, (d'où ils ont tiré le nom de

Les Sarasins ou Maures envahissent l'Espagne.

Maures,) fondirent sur l'Espagne. Ils gagnèrent en 712 la bataille décisive de Xérès, dans l'Andalousie, après laquelle disparut pour toujours le roi visigoth. Muza, qui commandait en Afrique, comme vice-roi du calife Valid, vint aussitôt finir la conquête. Selon la prudente politique de sa secte, il offrit aux habitans de leur laisser leur religion et leurs lois, se contentant du même tribut qu'ils payaient à leurs souverains. La plupart des villes le reçurent sans résistance : il brûla et saccagea les autres. Oppas, archevêque de Séville, oncle des enfans de Witiza, ne rougit point de combattre pour les musulmans, et de sacrifier la patrie, la religion, à sa haine pour Rodéric. Mais Pélage, héros du sang royal, s'étant retiré dans les montagnes des Asturies et de Burgos, suivi d'une foule de chrétiens, y fonda un petit royaume, où il se maintint par sa valeur. Alfonse, son gendre, monta ensuite sur le trône; et profita, pour reculer les frontières, des guerres civiles qui ne tardèrent point à diviser les conquérans.

Bataille de Xérès en 712.

Trahison d'Oppas.

Pélage réfugié dans les Asturies.

732. Cependant leur ambition ne pouvait se contenir dans les bornes des Pyrénées. Ils attaquèrent, d'abord sans succès, Eudes, duc d'Aquitaine, issu de la famille de Clovis. Abdérame, nouvel émir ou gou-

Charles-Martel défait les Maures, qui vou-

verneur d'Espagne, fit une seconde irruption avec des forces supérieures, et pénétra jusqu'à Sens. Repoussé par l'évêque Ebbon, il fondit sur l'Aquitaine, battit le duc, s'avança vers le centre du royaume. Charles-Martel devait arrêter ce torrent. Une sanglante bataille, qu'il livra entre Poitiers et Tours, fit le salut de la France. Abdérame fut tué. On fait monter la perte des Sarasins à plus de trois cent mille hommes, exagération digne des anciennes chroniques. Les ennemis, malgré leur défaite, demeurèrent quelques années en Languedoc et en Provence, d'où le héros français les chassa enfin.

laient conquérir la France.

Sous la domination des Maures, l'Espagne fut malheureuse au commencement. Les émirs, dépendant des vice-rois d'Afrique, qui les laissaient peu de temps en place, s'empressaient à épuiser les provinces, plutôt qu'à y faire fleurir la justice et le bon ordre. Les guerres civiles s'allumèrent. Non-seulement les califes, dont la cour était à Damas, ne pouvaient de si loin apaiser les troubles; mais les discordes qu'excitait le califat même, devenaient favorables aux entreprises des factieux. Cette grande dignité, royale et sacerdotale tout à la fois, passa en 750, de la famille des Ommiades dans

L'Espagne fut d'abord malheureuse sous leur empire.

Révolution du califat.

celle des Abassides. La révolution fut sanglante, et en produisit une autre vraiment avantageuse à l'Espagne, qu'elle délivra de ses oppresseurs.

Royaume des Maures en Espagne, fondé par Abdérame ou Almanzor.

Le prince Abdérame, qu'on nomme aussi Almanzor, échappé au massacre des Ommiades, vint fonder dans ce pays un royaume indépendant. Proclamé roi après une victoire, il soumit toutes les provinces, excepté ce que Pélage et Alfonse avaient conquis ou conservé. Il établit sa résidence à Cordoue, et en fit le séjour des arts, de la magnificence et des plaisirs. Sans persécuter les chrétiens, il sut malheureusement presque anéantir le christianisme, soit en les privant d'évêques, soit en réservant les graces et les dignités pour les sectateurs de Mahomet, soit en unissant par des mariages les uns avec les autres. Nul prince en Europe ne l'égalait par la politique, comme nul peuple n'égalait les Arabes dans ce qui honore l'esprit humain. Autrefois ennemis de la raison et des sciences, ils avaient appris à les cultiver; ils réussissaient en plusieurs genres, tandis qu'une ignorance barbare dégradait les autres peuples.

Ce prince règne glorieusement.

Nous avons un peu anticipé sur l'ordre des temps, pour ne pas confondre les matières: toute autre méthode brouillerait les idées et accablerait la mémoire.

Après la défaite des Sarasins, Charles-Martel, aussi habile dans le gouvernement qu'invincible à la tête des armées, plus roi avec le simple titre de maire qu'aucun souverain de l'Europe, ne cessa point d'augmenter la gloire du nom français. Le trône ayant vaqué en 737 par la mort de Thierri IV, il régna en qualité de duc, sans daigner faire un roi, et sans affecter un titre qui n'eût rien ajouté à sa puissance. Il avait rendu l'Aquitaine à Harald, fils d'Eudes, en se réservant à lui-même et à ses enfans les droits de souveraineté. Il se préparait à passer en Italie, où le pape Grégoire III l'appelait par des vues politiques, et offrait de le reconnaître consul de Rome. Mais il mourut, en 741, avant l'exécution de ce projet. Il avait désigné pour son successeur dans l'Austrasie Carloman, l'un de ses fils; et son autre fils, Pepin le bref, dans la Neustrie ou la France occidentale et dans la Bourgogne. La mémoire de Charles fut flétrie par des auteurs ecclésiastiques, qui ne purent pardonner à ce grand homme d'avoir accordé aux seigneurs l'usufruit de plusieurs terres de l'église, pour les mettre en état de remplir les obligations du service militaire. Comment oubliaient-ils que ses armes avaient préservé du joug mahomé-

Charles-Martel ne remplit pas le trône vacant.

Il meurt en 741, après avoir partagé la monarchie à ses deux fils.

Sa mémoire flétrie par les ecclésiastiques.

tan et l'église et le royaume ? Nous examinerons bientôt le motif de leur animosité.

Carloman se fait moine, et laisse tout à son frère Pepin.

Carloman se fit moine, après avoir signalé son courage en Germanie : sa retraite rendit son frère tout puissant. Pepin aspirait à la couronne, quoiqu'il eût fait proclamer un Childéric II, qui n'est pas même nommé dans les annales du temps. Le pape, ayant besoin de lui contre l'empereur grec et contre les Lombards, servit adroitement son ambition. Voici le moment de jeter un coup-d'œil sur l'Italie, Rome, Constantinople. Leur situation actuelle est l'origine des plus grands événemens.

CHAPITRE III.

État du royaume des Lombards et de l'empire de Constantinople. — Intrigues des papes. — Pepin détrône la race de Clovis.

État du royaume des Lombards, depuis Alboin.

On a vu Alboin, sous Justin II, fonder le royaume des Lombards en Italie, peu de temps après que les généraux de Justinien y eurent détruit la domination go-

thique. Cette nouvelle puissance s'agrandit par les armes, et s'affermit par la sagesse de plusieurs princes. Autharic, troisième roi, fit le bonheur de ses peuples, que dix années d'anarchie avaient cruellement agités. Les insinuations de sa femme Théodelinde, princesse bavaroise, le convertirent au christianisme. Il fut arien, comme presque tous les barbares convertis; les Lombards le furent de même; mais les catholiques jouissaient d'une entière liberté : le grand Théodoric semblait gouverner encore. Il est surprenant que le pape saint Grégoire dise néanmoins que Dieu a fait mourir le scélérat Autharic (*nefandissimus*), en punition de ce qu'il avait défendu de baptiser dans la religion catholique les enfans lombards. N'aurait-on pas pu, au contraire, le louer de ce qu'il laissait les catholiques suivre paisiblement leur religion? Mais le zèle, surtout dans les siècles d'ignorance, donne à certains objets une couleur que l'impartialité n'y trouve point.

Autharic se fait chrétien, et gouverne sagement.

Agilulf, successeur d'Autharic, prince courageux, entreprit la conquête de Rome. Les négociations et les présens de Grégoire sauvèrent la ville. Théodelinde avait épousé Agilulf. Elle était en liaison avec le pape. Elle inspira au roi ses sen-

Agilulf veut conquérir Rome.

Sa femme

le rend catholique.

timens de catholicité, qu'elle n'avait pu inspirer à son premier époux. Dans presque toute l'Europe, on voit des reines changer la religion dominante, et servir d'apôtres dans les cours. Leur sexe les rendait plus susceptibles des vives impressions de la foi chrétienne, et plus propres à la communiquer par le sentiment.

Rothar, législateur de son royaume.

Rothar surpassa la gloire de ses prédécesseurs, en donnant aux Lombards des lois écrites, faites dans une assemblée générale en 643. Il professait l'arianisme; mais avec tant de modération, que la plupart des villes eurent deux évêques, l'un arien, l'autre catholique. On ne voyait point ailleurs de pareille tolérance.

Luitprand

Sous Luitprand, dont le règne commença en 712, la nation était soumise aux dogmes de l'église romaine. La sagesse de ce prince paraît surtout dans une de ses lois, où il blâme la *ridicule coutume des duels, par lesquels, au gré du caprice des hommes, on veut forcer Dieu de manifester la vérité;* mais il en tolère l'abus, *parce que les Lombards y sont trop attachés.* Le duel décidait presque toutes les causes parmi les barbares.

Sa loi sur le duel.

L'empire

Actif, prudent et courageux, Luit-

prand voulait s'agrandir, en travaillant au bonheur de ses sujets. La faiblesse de l'empire de Constantinople, et les funestes démarches de la cour, lui en fournissaient l'occasion. Les idées superstitieuses des Grecs influaient toujours dans les affaires publiques. Constantinople avait été plusieurs fois assiégée par les Sarasins. Leurs flottes ayant été consumées par le feu grégeois, qui brûlait dans l'eau, (invention de l'ingénieur Callinique.) ils s'étaient vus réduits, sous le règne de Constantin-Pogonat, à conclure une trève de trente ans, pendant laquelle ils devaient payer un tribut. Le sixième concile général, tenu en 680, semblait devoir éteindre les querelles de religion, en condamnant le monothélisme : double avantage pour les Grecs, s'ils avaient su en profiter. Mais rien ne guérissait la nation de ses préjugés et de son entêtement. Un parti voulut couronner les deux frères de Constantin-Pogonat, parce qu'*il fallait trois empereurs, comme il y avait trois personnes dans la Trinité.* On raisonnait, on agissait d'une manière inconcevable. Ce ridicule esprit domina sous Justinien II, qui eut l'imprudence de rompre la trève avec les Sarasins; sous Philippe-Bardane, qui ranima le monothélisme, et condamna le

grec s'affaiblissait tous les jours, quoique les sarasins se fussent soumis au tribut.

La superstition aveuglait les princes et les peuples.

sixième concile ; sous Anastase II et Théodose III, qui se firent moines l'un et l'autre ; enfin, sous Léon l'Isaurien, qui, par une hérésie nouvelle, alluma de nouvelles dissensions, plus funestes à l'empire que les précédentes.

Hérésie des iconoclastes, sous Léon l'Isaurien.

Léon, en 727, proscrivit le culte des images, culte saint et utile en soi, dont néanmoins l'aveugle crédulité du peuple abusait grossièrement, et que cette crédulité même ne pouvait manquer de défendre avec enthousiasme. Au lieu d'éclairer le peuple sur les abus, on lui enleva les objets de sa vénération, de sa confiance. On effaça les peintures, on brisa les statues, après avoir défendu inutilement de les honorer. Il y eut partout des séditions et des révoltes. Le vulgaire attachait la religion à ces objets sensibles, en leur supposant toujours quelque vertu miraculeuse. La plupart des prêtres, surtout les moines, intéressés à leur conservation, se livraient à un zèle aussi violent que contagieux. Constantin Copronyme, fils de Léon, surpassa les excès de son père, et trouva une résistance invincible, que la persécution changea en fureur. Les iconoclastes (*brise-images*) furent un objet d'horreur pour la multitude, Les ariens, en attaquant la divinité de Jésus-Christ,

Elle excite des séditions.

n'avaient pas éte plus odieux aux catholiques.

» Ce qui rendait la querelle sur les » images si vive, dit Montesquieu, c'est » qu'elle était liée à des choses bien » tendres : il était question de la puis- » sance ; et les moines l'ayant usurpée, » ils ne pouvaient l'augmenter ou la sou- » tenir qu'en ajoutant sans cesse au culte » extérieur, dont ils faisaient eux-mêmes » partie. Voilà pourquoi les guerres con- » tre les images furent toujours des guer- » res contre eux, et que quand ils eurent » gagné ce point, leur pouvoir n'eut plus » de bornes. » (*Grand. et décad. des Romains, chap.* 22.) Il est vrai que les moines d'orient, séditieux et fanatiques en général, soufflèrent le feu de la rebellion : il est évident que leur faux zèle était excité par l'intérêt plus que par tout autre motif ; mais par quelle démence les empereurs fournissaient-ils toujours des matières pour l'incendie ?

Les moines excitaient à la révolte.

Les Italiens ne furent pas les moins ardens à défendre les images : ils se révoltèrent ouvertement contre les édits. Rome, Naples et les autres villes qui dépendaient de l'empire, commencèrent à ne voir dans leur souverain que la qualité d'hérétique abominable. Ravenne, capitale de l'exarchat, devint un théâtre

En Italie, la fermentation était aussi grande.

Luitprand s'empare de Ravenne et de plusieurs autres villes.

de troubles, de soulévemens. Luitprand sut profiter des conjonctures. Il assiégea cette ville : il s'en rendit maître en 728 : il prit beaucoup d'autres places, et fut sur le point de subjuguer le reste de l'Italie. Les anathêmes dont on frappait les iconoclastes, disposaient le peuple à secouer le joug de Constantinople. La Pentapole, voisine de Ravenne, dans laquelle étaient comprises les villes de Pésaro, Rimini, Fano, Ancone et Uniéna, avait déclaré que la cause du pape était celle de la province; que, l'exarque et ses adhérens étant excommuniés, elle voulait se choisir des gouverneurs catholiques. Enfin on paraissait déjà résolu de créer un chef, c'est-à-dire, un empereur.

Les papes déjà très-puissans à Rome;

Quoique Rome fût gouvernée par des ducs, qui dépendaient des exarques de Ravenne, les papes y avaient alors la principale autorité. Ils en étaient redevables, moins à leurs grandes richesses, qu'au respect que la religion inspirait pour leur siége, et à la confiance qu'on avait en leur personne. Saint Grégoire avait négocié et traité avec les princes dans plusieurs affaires d'état. Ses successeurs partagèrent leurs soins entre les objets de l'épiscopat et ceux de la politique. Pouvait-il en être autrement, dès que les fonctions spirituelles se joignaient

occupés d'objets politiques

à des intérêts profanes ? Egalement intéressés à s'affranchir de la domination des empereurs, et à résister aux entreprises des rois d'Italie, les papes cherchèrent tous les moyens de remplir ce double objet. Ils employèrent l'adresse et la religion : ils y gagnèrent une monarchie. De tous les ouvrages humains, c'est ici peut-être le plus digne d'une curiosité attentive, soit par sa nature, ou par ses progrès, ou par ses suites prodigieuses.

Grégoire II fait chasser de Ravenne les Lombards.

Grégoire II, craignant surtout un voisin tel que Luitprand, se déclara pour l'empereur Léon, et réclama le secours des Vénitiens. Cette république, née en quelque sorte de la terreur qu'avait répandue Attila, avait acquis des richesses et de la puissance, à force de courage et d'industrie. Les Lombards furent chassés de Ravenne. Mais Léon n'en parut pas moins animé contre le pontife et contre les images. Ses violences déterminèrent les Romains à la révolte : ils ne reconnurent plus d'autre chef que le pape. Toujours ennemi des Lombards, Grégoire II s'efforça d'armer contre eux Charles-Martel, qui était leur allié. La négociation ne réussit point. Grégoire III la renoua en faisant des offres plus avantageuses, et gagna enfin le héros. Mais la mort de Charles suspendit l'exécution de l'entreprise. Luit-

Grégoire III et Zacharie suivent ses vues.

prand céda aux instances du nouveau pape Zacharie. Il lui rendit même quatre villes du duché de Rome, dont il s'était emparé. Il finit en paix, l'an 744, un règne aussi long que glorieux.

Fin de Luitprand

Ratchis, son successeur, se fait moine, après une entrevue avec le pape.

Ratchis, son successeur, assiégeant Pérouse, se laissa encore désarmer par le pontife. Telle était l'influence de la dignité pontificale, que ce prince, après une entrevue avec Zacharie, non-seulement leva le siége, mais se livra tout entier aux impressions religieuses, jusqu'à prendre l'habit de moine. Cependant la situation de Zacharie, entre les Grecs et les Lombards, était toujours inquiétante et périlleuse. Il pensait donc, comme ses prédécesseurs, à se ménager l'appui de la France, à suppléer par la politique aux ressources que la force ne procurait point. Les ressorts de la religion fortifiaient ses espérances.

750. Décision de Zacharie en faveur de Pepin, qui veut être roi.

Dans ces conjonctures, l'ambitieux Pepin, qui, sans doute, connaissait les désirs du pape, lui propose un cas de conscience, qu'on ne s'était pas encore avisé de soumettre au jugement de Rome. Il s'agissait de décider, lequel devait porter le titre de roi, ou un prince incapable du gouvernement, ou un ministre dépositaire de l'autorité royale, qu'il exerçait avec honneur. Zacharie décide

en faveur du sujet contre le roi légitime. Le clergé favorisait Pepin, parce que Pepin lui restituait une partie des terres dont Charles-Martel l'avait dépouillé; les seigneurs le respectaient, parce qu'il était puissant et habile; la nation méprisait des rois fainéans et obscurs, qu'elle connaissait à peine de nom. Ainsi le jugement du pape ne laissa aucun scrupule. On rasa le roi Childéric, c'est-à-dire, on le dégrada. Il fut enfermé dans un monastère avec son fils. Pepin fut élevé sur le trône; et le fameux missionnaire des Germains, saint Boniface, évêque de Mayence, un de ses plus utiles partisans, le sacra solennellement à Soissons.

Pepin détrône Childéric.

Cette cérémonie du sacre, empruntée des Juifs, inconnue jusqu'alors à la nation française, parut imprimer au roi un caractère divin. Mais, comme l'ignorance abuse de tout, les évêques s'imagineront bientôt conférer la royauté en sacrant les princes, et cette opinion aura des suites dangereuses. Depuis longtemps les empereurs se faisaient couronner par les patriarches de Constantinople: les papes couronneront de même les empereurs d'occident. On supposera que le couronnement et le sacre sont nécessaires à la puissance souveraine, et d'une pieuse cérémonie, le clergé se fera un

Cérémonie du sacre, dont on abusera un jour.

droit sur les couronnes. Il est bon de prévoir les choses dès l'origine.

753. Négociation hardie d'Etienne III avec Pepin.

Enfin le succès répondit à la politique des papes : le nouveau roi de France paya leur faveur avec usure. Aïstulf ou Astolfe, successeur de Ratchis, s'empare de Ravenne, de tout l'exarchat, de la Pentapole, et menace le duché de Rome. Zacharie ne vivait plus. Etienne III * demande en vain du secours à Constantin-Copronyme, uniquement occupé de la guerre contre les images. Cet empereur le charge de négocier avec Astolfe ; ou, s'il est intraitable, de s'adresser au roi des Français. Etienne part, arrive en France, sacre de nouveau Pepin, qui peut-être avait des remords et cherchait à les calmer. Il le déclare, lui et ses fils patrices de Rome. Il obtient en récompense une donation de l'exarchat et de la Pentapole, pour l'église romaine. « Voilà » de ces faits, dit un auteur estimable, » dont il se trouve peu d'exemples dans » l'histoire. Un ambassadeur, chargé de

* Zacharie avait eu pour successeur un autre Étienne, qui mourut trois jours après l'élection, n'étant pas encore consacré. Quelques auteurs ne le comptent point au nombre des papes, et donnent à celui-ci le nom d'Étienne II.

» négocier avec un prince étranger la » conservation d'une partie des états de » son maître, fait deux lots de cette por- » tion d'états, et vend l'un à ce prince » étranger, à condition que ce prince » lui donnera l'autre quand il en sera le » maître ». (*Abrégé de l'Hist. d'Italie.*) Mais la première faute, on doit l'avouer, était du côté de l'empereur, qui abandonnait les Romains.

Lettre artificieuse du pape, pour l'engager à la guerre contre les Lombards.

Pepin se hâte de franchir les Alpes. Astolfe demande la paix, l'obtient, la viole après le départ des Français, et assiége Rome. Alors Etienne écrit cette fameuse lettre, au nom de Saint-Pierre, où il confond adroitement toutes les idées, le sacré avec le profane, les biens de l'église avec la nature de l'église, l'intérêt des ames avec la fortune des pasteurs; et où, pour prix d'une guerre politique, il promet le bonheur de ce monde et le bonheur éternel, non sans menace de damnation, en cas qu'on lui refuse des secours: langage artificieux, qui ne devint que trop commun. Donner à l'église, c'était donner à Dieu ou à Saint-Pierre; disputer quelque chose à l'église, c'était attaquer Dieu, attaquer Saint-Pierre. La crédulité et la superstition prêtèrent tant de force à de semblables sophismes, qu'il en résulta un boulever-

sement énorme dans l'ordre naturel de la société.

755. Pepin donne au pape plusieurs villes, dont Aïstulf s'était emparé.

On revit bientôt Pepin en Italie. L'empereur offrit de lui payer les frais de la guerre, pourvu que les dernières conquêtes des Lombards fussent restituées à l'empire. Mais il répondit qu'il avait fait à Saint-Pierre une donation de ses provinces, et que, pour tout l'or du monde, il ne la révoquerait point. Astolfe, assiégé dans Pavie, sa capitale, souscrit aux conditions qu'on lui impose. Pepin met le pape en possession de Ravenne, Classé, Césarée, Rimini, Fano, Pésaro, Césène, Sinigaglia, Comacchio, Urbin, Forli, etc. Il conserve cependant la souveraineté sur cet état, en qualité de patrice des Romains. Naples gouvernée par un duc, Gaëte, presque toute la Calabre, le pays des Brutiens, et quelques villes maritimes, demeurèrent sous la domination de l'empereur. Le siége de Rome profita ainsi, à ses dépens, de la querelle des images.

Il conserve la souveraineté comme patrice.

763. Mort de Pepin.

Après une suite continuelle de victoires; après avoir soumis au tribut les Saxons et les esclavons, et le duc de Bavière au serment de fidélité; après avoir réuni l'Aquitaine à la couronne; également respecté au dedans et au dehors, Pepin mourut en 768, la dix-sep-

tième année de son règne. Jamais il n'avait affecté un pouvoir trop absolu. Il portait les principales affaires aux assemblées de la nation, dont il était l'oracle par sa prudence. Du consentement des seigneurs, il avait partagé l'état entre ses deux fils, Charles et Carloman. Le premier va faire une grande époque dans l'histoire. Arrêtons-nous encore quelques instans à considérer la situation de l'Europe.

CHAPITRE IV.

Observations générales.

I.

Les anciens Gaulois, les Germains, les Bretons, les Scandinaves, qu'on suppose avec vraisemblance d'une origine celtique, avaient entre eux beaucoup de conformité par le fond du gouvernement, des mœurs, des opinions. Cette conformité paraît sensible dans tous les états que fondèrent les barbares, en démembrant le vaste empire des Romains. La liberté et la guerre faisaient leurs passions dominantes. Persuadés que la

Tous les barbares établis dans l'empire d'occident se ressemblaient.

force donne tous les droits, que la victoire est une preuve certaine de la justice; autant ils ambitionnaient de vaincre et de dépouiller leurs ennemis, c'est-à-dire, ceux qu'ils attaquaient, autant ils évitaient de se soumettre à la volonté absolue d'un seul homme. Ils se maintenaient libres, jusques dans la soumission. Leur gouvernement primitif fut une espèce de démocratie militaire, sous un général qui avait ordinairement le titre de roi. Cette dignité ne pouvait être héréditaire: on ne pensait qu'au présent, on voulait un chef capable de conduire l'armée et d'inspirer l'obéissance. Si on ne le trouvait pas tel, on lui arrachait bientôt le pouvoir dont on l'avait revêtu. Lorqu'un guerrier se distinguait par des qualités éminentes, plusieurs autres s'attachaient à lui: un engagement mutuel les obligeait à combattre les uns pour les autres. Chacun se faisait un devoir de mourir pour son chef: c'était lâcheté que de lui survivre. Ces associations semblent avoir été le premier germe du gouvernement féodal.

Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire.

Leurs rois; leurs chefs.

Toutes les grandes affaires se décidaient dans les assemblées de la nation. Là, ces guerriers sous les armes, sentant leurs forces, abhorrant la contrainte, ne se rendaient qu'à la persuasion intime

Assemblées de la nation

de l'utilité des choses qu'on leur proposait, ou du moins ne cédaient jamais à l'autorité que par un consentement libre. L'assemblée nationale s'appela en France, d'abord le *champ de mars*, parce qu'elle se tenait en pleine campagne au mois de mars ; ensuite le *champ de mai*, parce que, l'usage de la cavalerie étant devenu commun, Pepin renvoya cette assemblée à un temps de fourrage. On en tenait une autre moins considérable en automne. Les peuplades devinrent des nations : les assemblées devaient prendre une forme différente.

Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie.

Quand les barbares eurent des établissemens fixes, la démocratie se changea bientôt en aristocratie militaire. Les grands, avec des domaines et des richesses, eurent toutes sortes de moyens pour réduire les petits à la dépendance. Ils se réservèrent à eux-mêmes le pouvoir dont la nation en corps avait joui. Le peuple fut négligé, méprisé : le roi et les seigneurs disposèrent de l'état ; et l'inégalité de fortune amena un nouvel ordre de choses. Cependant sous les deux premières races, en France, le peuple ou les hommes libres participèrent toujours, du moins par le droit, à la puissance législative : les lois se faisaient *du consentement du peuple*, suivant l'ex-

Puissance législative dans le peuple.

pression des capitulaires. Mais il paraît fort vraisemblable que ce consentement devint une pure formalité. Les maires du palais auraient-ils osé, auraient-ils pu supprimer les assemblées nationales, si l'ancienne constitution n'eût pas souffert des atteintes essentielles ?

Comment la puissance royale s'augmenta, surtout en France.

Comme toute autorité tend à s'agrandir, celle des rois, surtout dans la monarchie française, gagna promptement du terrain. Ce fut un effet de la conquête et des circonstances. D'un côté, les peuples vaincus, accoutumés au joug des empereurs, exercés par le christianisme à une obéissance continuelle, avaient des principes très-favorables à l'autorité des princes. Leur mélange avec les conquérans devait influer sur les opinions de ceux-ci, d'autant plus que la même religion leur devint commune; et que les évêques, tous romains, avaient beaucoup d'empire sur les esprits et sur les cœurs. De l'autre côté, les rois, possédant de vastes domaines, en donnaient à titre de *bénéfice* aux seigneurs qu'ils voulaient s'attacher, et les retiraient quand ils le jugeaient à propos. Ainsi les grands ressorts du cœur humain, l'espérance et la crainte, concouraient aux vues de leur politique. On vit des rois, tel que Chilpéric I, exercer même

Bénéfices

une sorte de despotisme violent. D'ailleurs les Français laissèrent toujours la couronne dans la famille de Clovis, quoiqu'ils ne connussent point un ordre rigoureux de succession, en faveur des aînés, ou des plus proches héritiers. Quel avantage pour les princes de cette maison! Si les Mérovingiens (on donne ce nom à la première race) avaient soutenu leur dignité par le mérite; s'il y avait eu parmi eux des Pepin, des Charles-Martel, ils seraient devenus sans doute de puissans monarques, loin de tomber sous la dépendance des maires. Entre des mains sages et vigoureuses, l'autorité s'accroît pour le bien commun. Trois générations de grands hommes élevèrent l'empire de Charlemagne; au lieu que par l'ineptie des fainéans, s'écroulait le grand édifice que Clovis avait fondé.

Succession à la couronne.

Les lois des barbares trop douces. Pourquoi

Les lois s'accommodent au génie des peuples. Elles sont plus douces à proportion qu'ils sont plus libres; car une extrême liberté ne se soumet point à un joug qui la révolte. Trahison et lâcheté; c'étaient les seuls crimes ordinairement impardonnables. Au défaut de vindicte publique pour le meurtre, chacun se vengeait lui-même, vengeait ses proches, ou composait avec le meurtrier. Ces peuples septentrionaux, toujours en guerre,

prenaient un intérêt particulier à la conservation des individus. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient établi des peines pécuniaires, au lieu de peines capitales.

Le duel, au défaut de preuves judiciaires. Pourquoi

Il ne faut pas s'étonner non plus qu'ils ordonnassent le duel, pour suppléer aux preuves judiciaires. C'était le fruit de l'opinion reçue, que la victoire prouve la justice; c'était dans leur système et dans leur langage le *jugement de Dieu;* c'était pour des barbares le plus court moyen de terminer les différends; c'était un aliment de cette vertu guerrière, qu'ils regardaient comme la première des vertus; ce fut aussi quelquefois un préservatif contre l'abus du serment. Gondebaud, roi de Bourgogne, qui autorisa principalement le duel, en donne cette raison dans sa loi : *afin que nos sujets ne fassent plus de serment sur des faits obscurs, et ne se parjurent point sur des faits certains.* « Ainsi, dit » Montesquieu, tandis que les ecclésias- » tiques déclaraient impie la loi qui » permettait le combat, la loi des Bour- » guignons regardait comme sacrilége » celle qui établissait le serment. » Remarque vraie en un sens, fausse dans sa généralité; car les Bourguignons admettaient quelquefois le serment des enfans même. Mais enfin la folie des combats

Gondebaud l'oppose à l'abus du serment.

judiciaires n'en était pas moins liée aux principes des nations germaniques.

Ce que nous venons d'observer sur le duel, est applicable aux épreuves extravagantes par lesquelles on pouvait se purger des crimes en justice. L'opinion les avait établies, l'opinion les soutint long-temps. Dès les premiers âges, on attachait aux élémens une vertu miraculeuse, en les supposant animés par quelque intelligence qui en dirigeait toujours l'action, et qui devait nécessairement les faire servir au triomphe de l'équité. On se persuada que le feu ne brûlerait point l'innocent, que l'eau rejeterait le coupable. L'innocent devait donc sans risque manier un fer rouge, ou tremper ses mains dans l'eau bouillante : le criminel devait surnager dans une cuve d'eau, où il serait plongé pieds et mains liées. Telles étaient les principales épreuves, qui se nommaient *ordéal* en quelques pays.

Absurdité des épreuves judiciaires, fondée sur l'opinion.

Le christianisme ne put les détruire, parce que les barbares le pliaient à leurs préjugés, plutôt que de soumettre leurs préjugés à ses principes. La superstition ne manqua pas de chercher des textes dans nos livres saints, pour autoriser une pratique contraire au bon sens. Elle crut en trouver ; et les épreuves devin-

Après l'établissement du christianisme, la superstition les maintint encore.

rent des cérémonies religieuses, que le clergé eut intérêt à soutenir. Sans parler des autres avantages qu'il en retirait, elles le rendaient évidemment l'arbitre de beaucoup de causes capitales. La croix, l'eau-bénite, l'eucharistie même servirent à multiplier les épreuves. Des prêtres et des moines, quelquefois des laïques, accusés de crimes, se purgeaient en prenant la communion, et des conciles autorisèrent un tel abus.

On était jugé par ses pairs.

Un point essentiel du droit public, dans les commencemens, était qu'on fût jugé par ses *pairs* ou ses égaux. En France, il y eut des *centaines*, subdivisées en *dizaines*, c'est-à-dire, des espèces de districts, composés au moins de cent familles, et comprenant d'autres districts moins nombreux. Les chefs, *centeniers*, *dizainiers*, jugeaient les petites causes. Le *comte* était dans chaque province le vrai juge. Il prenait pour assesseurs des échevins (*scabini*), élus parmi le peuple, et tirés communément des meilleures familles. Le roi se réservait le jugement des évêques, des abbés, des grands. La *Pairie* proprement dite, cette dignité attachée aux grands fiefs de la nation française, ne prit naissance que lorsque les fiefs furent héréditaires.

Ordre de juridiction.

II.

Sans doute, la religion chrétienne aurait changé les barbares en d'autres hommes, si elle n'eût été bientôt infectée de superstitions, également absurdes et pernicieuses. Sa morale bienfaisante, divine, se trouva comme enveloppée d'une rouille grossière, qui la faisait disparaître. C'était encore un effet inévitable des circonstances. Autrefois les druides avaient un empire absolu sur les Gaulois; les prêtres germains n'avaient pas moins d'autorité *. En changeant de culte, ces peuples n'en furent que plus soumis au sacerdoce. Malheureusement le clergé n'avait alors ni assez de lumières pour les bien conduire, ni assez de vertu pour ne pas abuser de son pouvoir. Comment aurait-il résisté, sans un miracle, au torrent des mœurs publiques; surtout lorsque les barbares entrèrent dans l'épiscopat, et y portèrent leurs vices avec

La religion devait s'altérer parmi les barbares.

* César semble dire le contraire : *Neque druides habent qui rebus divinis præsint, neque sacrificiis student.* (Bell. Gall. I. 6.) Mais il ne connaissait qu'imparfaitement les Germains; et ce que je dis de leurs prêtres est fondé sur des témoignages incontestables.

leur ignorance? Alors tout devait dégénérer. De grands abus altéraient déjà la pureté du christianisme : ils s'accrurent de jour en jour, et en produisirent de plus grands.

On croyait se sauver en enrichissant l'église.

Les empereurs chrétiens avaient enrichi l'église, lui avaient prodigué les priviléges, les immunités; et ces avantages séduisans n'avaient pas peu contribué au relâchement de la discipline, et aux désordres, plus ou moins sensibles, qui altéraient l'esprit du saint ministère. Sous la domination des barbares, le mal s'accrut avec une rapidité prodigieuse. Comme ils étaient persuadés que tous les crimes se rachetaient à prix d'argent, et qu'en donnant à l'église, on gagnait le ciel, plus ils se livraient à leurs brutales passions, plus ils se montraient prodigues pour cette espèce de bonnes œuvres. « On croyait en quelque sorte, dit » M. l'abbé de Mably, que l'avarice » était le premier attribut de Dieu, et » que les saints faisaient un commerce » de leur crédit et de leur protection. » De-là le bon mot de Clovis, que » *saint Martin ne servait pas mal ses* » *amis, mais qu'il se faisait payer* » *trop cher de ses peines.* » (Observ. sur l'Hist. de France, ch. 4.) Ce mot de Clovis rend sa piété un peu suspecte. On

Plaintes de Clovis et de Chilpéric à ce sujet.

trouve dans l'histoire les plaintes de Chilpéric, son petit-fils, qui disait souvent : *Notre fisc est pauvre ; nos richesses ont passé aux églises ; les évêques sont les rois.* Quoique Chilpéric soit peint comme un impie, ses plaintes avaient quelque fondement.

Pouvoir excessif des évêques.

En effet, les prélats étant devenus des seigneurs par l'acquisition des terres, et ajoutant le pouvoir de la fortune au crédit que leur procurait la religion, furent souvent les arbitres des états. Ils disposaient du trône, ils réglaient la législation en Espagne, en France et ailleurs. Ils rédigèrent aussi les lois, et ne cessèrent d'étendre leurs prérogatives. On avait besoin de les consulter, puisque le clergé seul savait quelque chose : leurs conseils étaient des jugemens : ils parlaient d'ordinaire au nom de dieu, et ils agissaient en hommes.

Discordes du clergé et des laïques ; effets qui en résultent.

Comme l'intérêt des laïques ne s'accordait point avec le leur, cette opposition fit naître de nouveaux désordres. Le clergé employa l'artifice contre des adversaires puissans ; on inventa des fables pour les effrayer et les soumettre ; on consacra les armes spirituelles à la défense des biens temporels ; on changea le doux langage de la charité en anathèmes épouvantables, et la religion

sembla ne respirer que la terreur. Les conciles même s'occupèrent souvent moins de la discipline, que des droits lucratifs qu'on voulait établir ou conserver. On joignit à ces moyens le secours du glaive. Des prélats, guerriers par goût et par habitude, combattirent pour leurs domaines, quelquefois pour usurper ceux d'autrui, quelquefois pour résister au souverain. L'histoire offre mille exemples de pareils scandales. Les violences des laïques en étaient sans doute la première cause; mais l'inimitié seule des deux ordres démontre qu'il y avait d'étranges abus, profondément enracinés.

Les évêques deviennent redoutables aux rois même

Dès qu'une classe nombreuse de citoyens est exempte des charges communes, et affranchie des jugemens ordinaires; qu'elle commande à l'opinion; qu'elle suppose ses priviléges de droit divin, et que l'ignorance jointe à la superstition lui est favorable, elle peut tout entreprendre, si une fois elle se gouverne par l'ambition et l'intérêt. Les évêques parvinrent à un tel degré de puissance, que l'impérieux et cruel Chilpéric, accusant Prétextat de Rouen de conspiration contre sa vie, se jeta aux pieds des autres évêques pour les conjurer de le punir. Cette autorité des prélats servit,

en plusieurs circonstances, de frein au crime. Alors elle était véritablement utile; mais comme, selon le cours des choses humaines, l'intérêt en devait corrompre l'exercice, elle fut souvent très-dangereuse.

Dangereuse multiplication des moines en orient.

Les fondations monastiques, trop multipliées, influèrent beauconp sur le sort des peuples. De temps immémorial, l'orient avait vu un grand nombre d'hommes se vouer à une vie solitaire et contemplative. La chaleur du climat, la vivacité de l'imagination en inspiraient aisément le goût. Parmi les Juifs, les Thérapeutes et les Esséniens en avaient donné l'exemple aux chrétiens. Ceux-ci le suivirent avec d'autant plus d'ardeur, que la religion les détachait davantage des choses terrestres. L'Egypte surtout se peupla de moines. On en comptait, au quatrième siècle, jusqu'à dix mille, et vingt mille religieuses, dans la seule ville d'Oxyrinque en Thébaïde, où il y avait plus de monastères que de maisons. Cependant très-peu de personnes sont appelées par la providence à un état si contraire à l'ordre naturel de la société, et qui exige des vertus si supérieures aux forces humaines. Le relâchement et le désordre devaient donc s'introduire dans les cloîtres. Une infinité de moines vaga-

bonds, fanatiques et séditieux, inondèrent l'orient, y troublèrent la paix de l'église, y ébranlèrent le trône. L'empereur Valens ordonna par une loi, en 376, qu'ils serviraient dans les armées, n'imaginant que ce moyen de les réduire à l'obéissance. De pareilles lois tombent sans exécution, et le mal augmente par le remède. La règle de saint Basile établit une édifiante régularité, mais qui eut pour limites les murs de quelques monastères. Elle n'empêcha point que dans les dissensions théologiques, les moines qui étaient en possession de l'épiscopat, ne jouassent le premier rôle.

Règle de saint Basile.

Les moines s'établissent en occident.

S. Benoît

On connaissait déjà des moines en occident, où ils avaient commencé à s'établir, lorsque saint Benoît fonda son ordre en Italie, au commencement du sixième siècle. Le célèbre Cassiodore, âgé de soixante et dix ans, quitta la cour pour embrasser la nouvelle règle. Totila, ce grand prince, la rendit plus respectable en honorant le fondateur. Les vertus de l'ordre naissant, où la ferveur se soutenait par le travail des mains, attirèrent des milliers de prosélytes. Les princes et les seigneurs prirent la dévotion du cloître, comme la meilleure voie de salut; et cette dévotion se répandit de

toutes parts avec la chaleur de l'enthousiasme.

Fonder à grands frais des monastères et dans les villes et dans les campagnes; les enrichir par des offrandes, par des donations, ce fut un des principaux actes du christianisme des barbares. Les moines acquirent une partie considérable des terres: ils en défrichèrent plusieurs; c'était un grand avantage pour le pays qu'ils habitaient. Mais en devenant trop riches et trop nombreux, ils perdirent insensiblement de vue la sainteté de leur institut: ils devinrent avides, vains, ambitieux, guerriers, seigneurs, comme le clergé séculier; ils contractèrent les vices du siècle; et les scandales sortirent de l'asyle même de l'austérité religieuse. La paresse, la misère, les calamités publiques, ou une dévotion momentanée, ou le caprice des parens, faisaient la vocation de la plupart de ceux qui se consacraient au cloître. Pouvaient-ils dépouiller leur caractère en changeant d'habit? L'état perdait donc beaucoup de sujets, et gagnait peu de bons exemples. On fut toujours ébloui des commencemens: jamais on ne voulut prévoir les suites, quoique l'expérience du passé annonçât évidemment l'avenir.

Fondations de monastères.

Les vices y pénètrent: pourquoi.

Le préjugé et l'habitude gouvernent les peuples.

Exemptions monastiques avantageuses aux papes.

Les moines étaient d'abord soumis aux évêques. Ils obtinrent bientôt des exemptions contraires au droit commun. On en demandait aux papes : la reine Brunehaut en demanda elle-même à saint Grégoire, pour des monastères qu'elle avait fondés. Les papes trouvaient un double avantage en les accordant, celui d'étendre leur autorité sur l'épiscopat, et celui de s'attacher plus étroitement les corps monastiques. De-là naquirent plusieurs inconvéniens, une altération notable dans la discipline, une opposition d'intérêts entre les évêques et les moines, un dévouement extrême de ceux-ci à la cour pontificale. Ils étaient les missionnaires des pontifes. Ils prêchaient, avec la religion, l'obéissance entière à leurs volontés : moins ils tenaient à l'ordre civil et politique, plus ils travaillaient à étendre cette puissance étrangère, dont ils recevaient tant de prérogatives et de faveurs. C'est ainsi que l'Angleterre, comme nous le verrons ailleurs, et que d'autres pays tombèrent dans une sorte d'esclavage. Rome en eût été surprise elle-même, si elle eût comparé les anciennes règles avec son nouveau gouvernement.

Chefs de la hiérarchie, plus éclairés ordinairement et plus sages que le reste des évêques, les papes avaient été consultés souvent dans les affaires importantes et difficiles. Ils s'étaient peu-à-peu accoutumés à envoyer des ordres, parce qu'on respectait leurs avis. Ils voulurent ensuite avoir des vicaires qui commandassent partout en leur nom; et non-seulement la liberté des églises, mais la puissance politique, reçurent de fréquentes atteintes, avant que d'être opprimées. Pepin et Carloman faisant la guerre en Allemagne, le prêtre Sergius, que le pape Zacharie avait envoyé au duc de Bavière, leur ordonna de sa part, et au nom de saint Pierre, de se retirer, comme il aurait ordonné l'observation de quelque loi de l'église. Ils combattirent cependant, et furent vainqueurs. *Si saint Pierre*, dit Pepin à Sergius, *avait jugé notre cause injuste, il ne nous aurait pas secourus.* Qu'on rapproche de ce trait les intrigues pour mettre Pepin sur le trône, pour chasser d'Italie les rois lombards, pour secouer le joug des empereurs : on verra de loin jusqu'où les papes devaient porter leurs entreprises, lorsque leur domination serait plus solidement affermie.

Accroissemens de l'autorité pontificale.

Ordres qu'ils donnent sur ce qui ne les regarde point.

Je m'arrête malgré moi à ces objets La con-

naissance des abus en fait de religion, est essentielle.

désagréables, dont la connaissance est malheureusement nécessaire. L'influence prodigieuse du sacerdoce, dans les affaires publiques, devint la source des principaux événemens. Deux classes, divisées d'intérêts, divisent les royaumes: leur rivalité, tantôt sourde, tantôt éclatante, produira long-temps des troubles, qu'augmenteront encore les parties opposées dans chaque classe. Un pontife étranger assujettira les couronnes même par des préjugés de religion, tandis que la religion, défigurée et méconnue, servira de prétexte à mille cabales intestines. Enfin les maux de l'église seront essentiellement liés à ceux de l'état, jusqu'à ce que la véritable science dissipe les ténèbres de plusieurs siècles.

Ce qui augmenta l'ignorance.

Presque tous les prêtres de fausses religions, nous l'avons vu dans l'histoire ancienne, avaient concentré la science au sein de leur ordre : c'était le moyen de soutenir et d'étendre leur autorité.

Mauvaise politique du clergé.

Ils voulaient qu'on ne sût que ce qu'ils jugeaient à propos d'enseigner eux-mêmes; ils faisaient un mystère des choses les plus importantes; en un mot, ils tenaient la vérité captive. Les druides gaulois, dans cette vue, réprouvaient sévèrement l'écriture, et s'étaient mis en possession de prononcer leurs oracles,

sans qu'il fût possible de les soumettre au moindre examen. Par un malheur trop naturel, le clergé suivit chez les barbares une politique si pernicieuse. Il entretint leur superbe mépris pour les lettres *. Ce mépris étant devenu commun aux évêques, en général imbus des mœurs de la nation, on n'écrivit plus que dans les cloîtres. On y copia divers ouvrages des anciens : ce qui nous en a conservé plusieurs, dont la perte aurait été irréparable. Mais on s'y occupa plus à composer de mauvaises chroniques et des légendes fabuleuses : ce qui a prodigieusement altéré l'histoire, la religion, et les principes et les droits de la société.

Aveugle crédulité des hommes.

Une superstition grossière forgea tous les jours aux hommes de nouvelles chaînes. Les faux miracles, les fausses reliques, les faux actes, les fraudes prétendues pieuses se multiplièrent à l'infini. Il ne faut que jeter un coup-d'œil sur les historiens du temps, pour être effrayé du stupide aveuglement des peuples, Bede et Grégoire de Tours adoptent plusieurs absurdités, comme des faits certains. Saint Grégoire, ce pape si digne d'éloges par ses vertus, méprisait et haïssait la bonne littérature, qui forme

* V. *l'Hist. des Celtes.*

l'esprit et le jugement : ses propres ouvrages prouvent qu'il aurait eu besoin de la cultiver.

Fausses idées de religion qu'on leur donnait.

Les questions minutieuses que lui faisait le moine Augustin, apôtre de l'Angleterre, et les réponses du pontife à ces questions, suffiraient pour faire sentir combien de fausses idées se mêlaient alors à l'enseignement et aux pratiques du vrai culte. La correspondance de Boniface, le missionnaire des Germains, avec le pape Zacharie, rend ce point encore plus sensible. Zacharie lui marque dans une lettre, qu'il est ordonné aux chrétiens de s'abstenir de la chair des geais, des corneilles, des cigognes, des lièvres, etc. Il dit dans une autre lettre : « Vous me demandez combien il » faut garder le lard avant de le manger. » Les pères n'ont rien prescrit là-dessus. » Mon avis est cependant qu'on ne de- » vrait le manger que séché à la fumée » ou cuit au feu. Mais si on veut le » manger crû, il sera bon d'attendre que » les fêtes de pâques soient passées. ». Que devient la religion, dont l'essence est d'adorer Dieu *en esprit et en vérité*, suivant l'oracle de Jésus-Christ ; que devient-elle, lorsqu'on l'attache à des minuties méprisables : et même à des pratiques pernicieuses ?

Sans études, sans art, sans commerce, sans politique, sans principes, presque tous les européens ne pouvaient que devenir plus barbares et plus malheureux, à moins qu'une révolution singulière ne forçât, pour ainsi dire, la nature. Charlemagne fera de grands efforts, aura de grands succès ; après lui tout retombera dans le chaos.

Les maux devaient augmenter.

SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE,

OU

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASION DES NORMANDS.

Depuis la fin du huitième siècle, jusqu'au milieu du dixième.

CHAPITRE PREMIER

Guerres de Charlemagne.

Commencemens du règne de Charlemagne.

La monarchie française était partagée entre les deux fils de Pepin, Charles, appelé depuis Charlemagne, et Carloman. Ils se brouillèrent; et leur mésintelligence aurait eu des suites funestes, si la mort de Carloman en 771 n'avait mis fin aux disputes. Le génie vaste et ambitieux de Charles, se trouvant en li-

Mort de son frère.

berté, à la tête d'un puissant empire, forma bientôt des projets capables d'immortaliser son nom. Un règne de quarante-six ans, fécond en victoires, en institutions politiques, en événemens singuliers, va nous offrir, au milieu de la barbarie, des spectacles dignes de nous occuper.

Haine mutuelle des papes et des rois lombards.

Il restait toujours en Italie un levain de troubles, entretenu par la haine mutuelle des papes et des Lombards. Les ducs de Spolète et de Bénévent avaient refusé de reconnaître Didier, successeur d'Astolphe. Ce prince, qui attribuait leur révolte aux intrigues pontificales, avait ravagé ce qu'on appelait le *patrimoine de Saint-Pierre*. Il s'était ensuite accommodé avec le pape Paul I, dont la politique suivait les traces de ses prédécesseurs. On conserve des lettres de Paul à Pepin, dans lesquelles il traite ce héros politique de nouveau Moyse; les Français de nation sainte, et les Lombards d'ennemis de l'église et de la foi, quoique attachés comme les autres à la doctrine catholique. L'intérêt dictait les éloges et les reproches.

Paul I et Didier.

Ingratitude d'Etienne IV envers Didier.

Après la mort de Paul I, Constantin, fils du duc de Népi, ayant été mis à main armée sur le saint-siége; Didier avait étouffé un schisme scandaleux, en favo-

772. risant l'élection d'Etienne IV. (772.) Celui-ci n'en recourut pas moins à la France, pour le forcer à la restitution de quelques biens de l'église. Il porta plus loin son ingratitude. Le projet d'un double mariage de Charlemagne et de Carloman, avec deux filles du roi d'Italie, lui causait de vives alarmes : il s'efforça de le rompre. Non-seulement il insista sur ce que les deux princes étaient déjà mariés, mais il leur peignit les Lombards comme une nation digne de mépris et d'horreur, *de laquelle nous savons certainement*, dit-il, *que sont venus les lépreux*. Une imputation si outrageante n'empêcha point Charlemagne d'épouser Hermengarde, fille de Didier. Peu après, il la répudia; peut-être avec le dessein de conquérir le royaume du père.

Charlemagne épouse la fille de ce roi, et la répudie.

Il détruit le royaume de lombards au gré d'Adrien I.

Didier, outré de cet affront, donne asyle à la veuve de Carloman, et à ses deux fils, que Charlemagne avait privés des droits de leur naissance : il s'efforce ensuite de mettre dans ses intérêts le pape Adrien I. Ne pouvant y réussir, il attaque les terres de l'église. Alors, Charlemagne, dont Adrien connaissait les dispositions, passe rapidement les Alpes; prend Véronne, où les fils et la veuve de Carloman étaient renfermés;

s'empare de Pavie après un long siége, en 774; et détruit la monarchie des Lombards, qui subsistait depuis deux cent six ans. Didier mourut dans un monastère. L'histoire n'apprend pas quel fut le sort des neveux de Charlemagne. L'ignorerait-on, s'il avait été un sujet d'éloges pour le vainqueur? 774.

Son voyage à Rome pendant le siége de Pavie.

Pendant le siége de Pavie, ce prince était allé à Rome. Tout le clergé marcha au-devant de lui avec les bannières; Adrien le reçut pompeusement dans l'église de Saint-Pierre; le peuple chanta, *béni soit celui qui vient au nom du seigneur*. La donation de Pepin fut confirmée selon les historiens. Cependant ni l'original ni aucune copie d'un acte si important n'ont paru depuis. De-là les doutes de certains critiques.

Ses droits et ceux du pape.

Quelque généreux qu'ait été Charlemagne envers le saint-siége, il ne négligea point ses intérêts propres. Au titre de roi des Lombards, il ajouta, comme patrice des Romains, les droits de souveraineté dans Rome et dans les états accordés aux papes. On dit qu'Adrien lui accorda le privilége d'ordonner et de confirmer l'élection des pontifes; mais les princes ostrogoths et les exarques avaient usé de ce droit, comme appartenant aux souverains de Rome. A en

juger par une monnaie d'Adrien, le pontife semble avoir joui de la suprême puissance : quand et comment ? Cela ne peut s'éclaircir. Il ne négligea rien, sans doute, pour obtenir de nouvelles concessions. D'un autre côté, tout donne lieu de croire que Charles ne se dépouilla point de ses conquêtes.

Idée générale des guerres d'alors : simples expéditions.

Nous ne suivrons pas ce héros dans les expéditions qui signalent presque chaque année de son règne. La guerre se faisait alors sans système, sans suite d'opérations : il n'y avait ni troupes réglées, ni fonds pour les subsistances : tout seigneur menait ses soldats, et ne devait servir qu'un certain nombre de jours. On était contraint d'ordinaire de finir après la campagne : on congédiait les troupes; on revenait l'année suivante en cas de besoin; aussi la guerre entre les Saxons dura-t-elle trente ans, malgré des victoires continuelles. Contentons-nous de remarquer les faits mémorables.

Expédition d'Espagne contre Abdérame.

Abdérame ou Almanzor, ce prince Arabe dont j'ai parlé, régnait glorieusement en Espagne. Les petits rois chrétiens des Asturies avaient sagement demandé la paix; mais les gouverneurs de Saragosse et d'Aragon se révoltent, appellent Charlemagne, le reconnaissent pour leur souverain. Il passe les Pyrénées

en 778 : il soumet tout le pays jusqu'à l'Ebre, ou plutôt il y est reçu par les seigneurs, avec lesquels il avait des intelligences. Au retour de cette expédition, le duc de Gascogne, maître du passage des Pyrénées, attaque par trahison et défait son arrière-garde à Ronceveaux. Là, périt le fameux Roland que les romanciers ont tant célébré, et qu'on suppose neveu de Charles. Les idées de chevalerie n'étaient pas encore telles qu'on se l'imagine d'après leurs fables.

Mort d'Abderame.

En 788 mourut Abdérame. Sa mort, suivie de guerres civiles entre ses enfans, procura aux chrétiens d'Espagne l'occasion de se relever. La grandeur de ce monarque respire encore dans une superbe mosquée, devenue la cathédrale de Cordoue, édifice de six cents pieds de long sur deux cent cinquante de large, soutenu par plus de trois cent soixante colonnes d'albâtre, de jaspe, de marbre noir. Nul autre peuple que les Arabes n'aurait pu concevoir ou exécuter de pareils ouvrages.

Mosquée de Cordoue subsistante.

Guerre de trente ans avec les Saxons.

Depuis long-temps les Saxons étaient en guerre avec la France. Ils conservaient toute la férocité des mœurs germaniques, et l'amour de la liberté enflammait encore leur courage. Soumis au tribut par Pepin, qui de plus les avait forcés à recevoir

des missionnaires, ils ne pouvaient supporter ni le tribut, ni une religion pacifique, si contraire aux passions humaines. Ces barbares ayant tué quelques missionnaires, l'abbé de Fulde, dans une assemblée de Worms en 772, excita le roi à prendre les armes contre eux. Ils furent souvent battus, et toujours rebelles. Le célèbre Witikind, leur général, ne cessait de réveiller dans leur ame l'ardeur des combats et l'amour de l'indépendance. En 782, il remporta une victoire complette sur les Français.

Massacre que fait Charlemagne.

Witikind soumis.

Charlemagne se vengea cruellement par le massacre de Verden, où quatre mille cinq cents de principaux Saxons eurent la tête tranchée. Après de sanglantes défaites, Witikind se soumit et embrassa le christianisme. Quoique fidèle à ses engagemens, il ne put jamais lui-même inspirer à ses compatriotes une docilité salutaire. Autant de soumissions de leur part, autant de révoltes. Ils furent enfin subjugués après trente ans de guerre, parce qu'on transplanta plusieurs milliers de familles en Flandre et ailleurs. Les plus courageux portèrent dans la Scandinavie leur haine implacable pour le joug et la religion du Français.

Violences pour l'établisse-

Le conquérant regardait, avec raison, le christianisme comme le meilleur moyen

de dompter un peuple féroce ; mais il ignorait que la force ne fait pas des chrétiens. Ses capitulaires pour les Saxons semblent presque aussi barbares que leurs mœurs. Il les oblige, sous peine de mort, à recevoir le baptême ; il leur impose la dîme ecclésiastique, à laquelle les Français même refusaient de se soumettre, il condamne au dernier supplice les infracteurs de l'abstinence du carême, en un mot, il substitue la violence à la persuasion. Ces premières lois saxonnes révoltent l'humanité ; cependant le peuple s'y accoutuma enfin, et les fit confirmer par l'empereur Conrad II. Des tribunaux sanguinaires, appelés *cour Vehmique*, *justice Westphalienne*, exercèrent long-temps une horrible inquisition, plutôt qu'une véritable justice. Sans forme de procédure, ils condamnaient sur le témoignage de vils délateurs. Ils n'ont été abolis qu'au seizième siècle. Ce phénomène paraît inexplicable, si l'on ne suppose que la superstition avait en quelque sorte changé la nature.

ment du christianisme en Saxe.

Durée des lois saxonnes, quoique barbares.

Tout ce qui osa remuer en Allemagne succomba sous les armes du héros Français. Tassillon, duc de Bavière, qu'on avait forcé de recevoir l'investiture, s'étant révolté de nouveau, fut dépouillé

L'Allemagne soumise à la France.

Le concile de Francfort, où le culte des images fut condamné, offre à l'histoire une matière intéressante qui fera connaître et les préjugés du siècle, et l'autorité du souverain, et les inconvéniens d'une théologie contentieuse, et les remèdes au mal qu'elle peut produire.

794. Fameux concile de Francfort

Le premier objet de ce concile était de condamner la doctrine de Félix d'Urgel et d'Elipand de Tolède, évêques espagnols, qui, pour réfuter l'imputation de polythéisme, faite aux chrétiens par les Juifs et les Musulmans, soutenaient que Jésus-Christ était fils de Dieu seulement par adoption, et détruisaient la Trinité en paraissant la défendre. Trois cents évêques, avec deux légats du pape, se rendirent aux ordres du roi. Francfort devint une autre Nicée, où le dogme de l'église devait triompher de l'hérésie.

Le roi y déploie son autorité.

Assis sur un trône, Charles ouvrit l'assemblée, et proposa la condamnation. Dans une lettre adressée aux églises d'Espagne, il s'exprima en ces termes remarquables : *Vous me conjuriez de juger par moi-même ; je l'ai fait ; j'ai assisté comme auditeur et comme arbitre à l'assemblée des évêques ; nous avons vu, et, par la grace de Dieu, nous avons arrêté ce qu'il faut croire.* Ni Constantin, ni les autres em-

pereurs, trop jaloux de décider les matières théologiques, n'avaient pris un ton plus imposant. Charles, loin d'en être blâmé, fut toujours comblé d'eloges. Son autorité et ses bienfaits couvrirent, sans doute, tous les défauts de sa conduite.

Irène rétablit le culte des images.

Il montra encore plus de hauteur dans la question des images. Léon IV, fils de Constantin-Copronyme, imitant la persécution de son père, avait exilé sa propre femme Irène, parce qu'elle cachait des images sous le chevet de son lit. Cette princesse, dévote et ambitieuse, parvint ensuite au gouvernement sous son fils, Constantin-Porphyrogénète, empereur enfant, auquel on l'associa. Elle voulait établir un culte qu'elle aimait par goût et par politique. Taraise, secrétaire d'Etat, élu patriarche de Constantinople, fut l'instrument de ses desseins. Le second concile de Nicée, en 787, décida qu'on doit rendre aux images l'*adoration* d'honneur, non la véritable *latrie*, qui n'est due qu'à la nature divine. Des pièces fausses, des faits apocryphes, cités dans les actes de ce concile, prouvent bien l'ignorance des Grecs; mais, selon la remarque de grands théologiens, n'infirment pas le jugement appuyé sur des pièces vraies.

Décision du concile de Nicée.

Malheureusement la traduction des actes, que le pape Adrien envoya en France, était si défectueuse, qu'on y lisait : *Je reçois et j'honore les images, suivant l'adoration que je rends à la Trinité.* Il n'en fallait pas tant pour effaroucher les Français, déjà prévenus et contre les Grecs et contre leur culte ; car on ne rendait aucun honneur aux images dans la monarchie. Charles fit composer par des évêques, et publia sous son nom les *livres Carolins* dont voici le titre : *Contre le concile qui a été tenu secrètement et arrogamment en Grèce pour faire adorer les images.* Ce titre seul donne quelque idée d'une rapsodie pleine d'injures et de sophismes. Enfin, le concile de Francfort rejeta celui de Nicée avec le dernier mépris ; et le roi envoya au pape ses livres Carolins, si propres à échauffer la querelle.

Charles fait rejeter ce concile avec mépris.

Livres Carolins.

Chez un peuple de sophistes, tel que les orientaux, acharné aux controverses de théologie, une affaire si délicate aurait eu infailliblement des suites fort dangereuses. Elle n'en eut point, parce que le clergé national pensait comme le prince, et que d'ailleurs la prudence d'Adrien savait se plier aux conjonctures. Sa réponse à Charlemagne est mesurée avec circonspection : il y soutient la doctrine

Prudence et politique du pape Adrien.

de Nicée sans condamner celle de France. S'il a reçu le concile des Grecs, c'est dans la crainte, dit-il, qu'ils ne retournassent à l'erreur : il parle en général des projets qu'il forme *pour l'exaltation de l'église Romaine et de la puissance royale.* Ces projets, apparemment, étaient ceux qu'on verra exécutés par son successeur. Les papes haïssaient l'empire de Constantinople ; il éprouvaient combien la protection de la France leur était utile ; un empereur français, qui leur serait redevable de sa dignité, devait s'intéresser davantage à *l'exaltation de l'église romaine.* Le temps approche où Charlemagne recevra ce titre.

Ses projets en faveur de Charles, pour le saint-siége.

Il voulait qu'Adrien excommuniât l'empereur grec ; persuadé sans doute que l'excommunication avancerait ses desseins. Le pape ne pouvait plus le faire à l'occasion des images ; mais il promit (chose étonnante !) de déclarer *hérétiques* Constantin et Irène, s'ils refusaient la restitution de certaines terres de l'église. L'intérêt temporel va donc régler l'usage des armes spirituelles ! Quels orages se forment de loin contre les princes !

Il promet d'excommunier, sans autre raison que le temporel.

Léon III, successeur d'Adrien, en 796, se hâta d'envoyer à Charlemagne l'étendard de Rome ; et le pria de dé-

Léon III fugitif auprès de Charles,

puter quelqu'un pour recevoir le serment de fidélité des Romains ; preuve sensible de ses droits de souveraineté dans Rome, toujours reconnus. Trois ans après, deux hommes considérables du clergé, parens du dernier pontife, ennemis de Léon, non-seulement se portèrent pour accusateurs contre lui, mais l'attaquèrent en pleine rue, l'accablèrent de coups, l'enfermèrent demi-mort dans une prison monastique. Il s'échappe ; il va trouver Charlemagne, qui le renvoie comblé d'honneur, et se dispose à le suivre en Italie.

800. Ce prince juge le pape à Rome.

Ce prince, arrivé à Rome, eut pendant six jours des conférences secrètes avec le pape : il convoqua ensuite les évêques et les seigneurs, pour examiner les accusations dont on le chargeait. Les prélats s'écrièrent : *Le siége apostolique ne peut être jugé par personne.* Ce n'était pas le sentiment de Symmaque, lorsqu'il demanda lui-même, sous Théodoric, à être jugé par un concile. Léon parla néanmoins en accusé ; dit que le roi était venu *connaître la cause* ; et se purgea par le serment.

Léon le couronne empereur.

Le jour de Noël, Charlemagne va entendre la messe dans l'église de Saint-Pierre. Tout-à-coup, au milieu des

cérémonies ecclésiastiques, le pape lui met sur la tête la couronne impériale, et *l'adore*, disent les auteurs du temps, ou se prosterne devant lui ; le peuple s'écrie de toutes parts : *Vie et victoire à Charles, Auguste, couronné de la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains.* Ce prince, si l'on peut en croire Eginhard son secrétaire, ne s'attendait à rien de pareil : il témoigna sa surprise et même sa douleur. Mais, pour peu qu'on réfléchisse sur l'ambition de Charlemagne, sur sa politique et celle du pape, sur leurs entretiens secrets, sur les circonstances de l'événement, on se défiera beaucoup de pareilles démonstrations. Du reste, quel droit les Romains, le pape en particulier, avaient-ils de proclamer un empereur ? Quel droit ce titre, ainsi conféré, pouvait-il donner au prince Français ? Aucun, peut-être, à en juger par l'état de Rome et de l'occident; mais les mots, bien ou mal entendus, fixent les opinions. On crut donc que l'empire, dont il ne restait plus de traces, était rétabli ; et Charlemagne agit en successeur des augustes.

Second empire d'occident : sur quoi fondé.

Irène détrônée par Nicéphore.

Irène, qui avait détrôné et fait mourir son fils Constantin pour régner seule, lui proposa de l'épouser, dans la crainte

de perdre ce qu'elle avait en Italie. Le mariage était conclu, quand le patrice Nicéphore conspira contre Irène, l'exila dans un monastère, monta sur le trône. Redoutant aussi la puissance de Charlemagne, il lui envoya des ambassadeurs : on régla les limites des deux empires. Par un nouveau traité, en 811, la Calabre, la Sicile, la côte maritime de Naples, la Dalmatie, Venise, demeurèrent sous la domination des Grecs. Il reste des preuves de la dépendance où était encore Venise; mais elle aspirait à une entière liberté, la méritait, et se la procura bientôt.

Traité avec l'empereur d'orient.

Venise encore dépendante.

La renommée de Charles s'étendait jusques dans l'Asie. Il entretenait correspondance avec le fameux Haroun-al-Raschid, vingt-cinquième calife, l'un de ceux qui contribua le plus à éclairer et à polir les Arabes. Aussi humain que guerrier, aussi savant que dévot, Haroun, même dans ses fréquens pélerinages de la Mecque, était toujours environné d'une foule d'hommes instruits, dont les lumières n'égalaient pas toujours les siennes. Selon Eginhard, l'amitié du roi de France lui paraissait préférable à celle de tous les autres princes; il lui céda même, dit-on, la seigneurie de Jérusalem, ville où la dévotion attirait déjà

Charlemagne en liaison avec Haroun-al-Raschid.

beaucoup de chrétiens *. Parmi des présens curieux qu'il envoya, les Français admirèrent surtout une horloge d'eau, faite de manière que des boules sonnaient les heures en tombant dans un bassin d'airain. Quelque effort que fît Charlemagne pour éclairer la nation, les savans de sa cour n'étaient pas même comparables au calife. Les Arabes pouvaient alors servir de maîtres à toute l'Europe, plongée dans les ténèbres de la barbarie. Disons un mot de ce phénomène si étonnant.

Les califes faisaient fleurir les sciences et les arts.

Les Abassides, étant remontés sur le trône, avaient transféré le siége de l'empire Musulman, de Damas à Caffa, et ensuite à Bagdad sur les bords du Tigre. C'est là que le calife Almanzor attira les sciences et les arts. Les Grecs en avaient donné l'idée et communiqué le goût à leurs barbares vainqueurs; espèce de triomphe réservé aux peuples polis, dans leur avilissement même; triomphe consolant, si quelque chose peut consoler de la servitude,

* Cette donation, sans effet connu, ne fut probablement qu'une sorte de politesse officieuse; comme s'il eût dit à Charlemagne de disposer à son gré de Jérusalem, pour tout ce qui concernait la dévotion des chrétiens. Voyez l'*hist. de Charlem.* par M. Guillard. T. II, p. 378, etc.

après la ruine d'une glorieuse liberté ! Mahadi, successeur d'Almanzor, cultiva ces semences précieuses. Al-Raschid, successeur de Mahadi, augmenta leur fécondité par ses travaux et ses lumières. Sous Almamon, Motassem, Watik, elles fleurirent encore davantage, jusqu'à ce qu'enfin les discordes et les guerres civiles enlevèrent aux Arabes, comme à tant d'autres nations, les fruits du génie attachés pour l'ordinaire au bonheur et à la tranquillité politiques. On trouve dans tous les empires les mêmes révolutions produites par les mêmes causes; et rien ne mérite plus d'être observé, lorsqu'on étudie sagement l'histoire.

Partage de la monarchie française.

Une des causes de la chute des états fut toujours le partage entre plusieurs princes. La coutume en était établie : Charlemagne la suivit en 806, par son testament, qu'il fit signer aux évêques et aux seigneurs : il l'envoya ensuite à Rome pour avoir la signature du pape. Ce testament porte qu'en cas de dispute entre ses trois fils, on aura recours au jugement de la croix, afin de connaître la volonté de Dieu. (C'était une des épreuves judiciaires la plus ridicule : celui qui tenait le plus long-temps ses bras en croix gagnait sa cause.) En 813, Louis, roi d'Aquitaine, restant seul des

Louis associé à l'empire.

trois frères, Charles se l'associa à l'empire, et lui ordonna de prendre la couronne sur l'autel, comme pour faire entendre qu'il ne la tenait que de Dieu.

Famille de Charlemagne.

Ces trois frères étaient nés d'Hildegarde, troisième femme de Charlemagne. Il avait eu de la première un fils de taille difforme, Pepin le bossu, qu'il n'aima jamais, qu'il destinait à l'église. Celui-ci, méchant par caractère, excité par des mécontens, se mit, en 792, à la tête d'une conjuration contre son père et ses frères. Le hasard fit découvrir cet affreux complot. Pepin fut rasé, et ses complices punis de mort. Fastrade, quatrième femme du roi, avait, par ses violences et ses injustices, répandu ces semences de révolte. Après elle, il eut encore quatre concubines ou femmes du second ordre. Sous la première race, « le palais (dit l'abbé le Gendre) était » un sérail : les rois avaient autant de » femmes qu'ils en voulaient : ils en épou- » saient souvent plusieurs à la fois, et » leur donnaient le nom de reines, lors- » qu'elles avaient eu des enfans. » Faut-il s'étonner que les mœurs de ce grand prince ne soient pas à couvert de tout soupçon ?

CHAPITRE III.

Observations sur Charlemagne. — Etat de l'Angleterre, jusqu'à la fin de l'Heptarchie.

814. Fin de Charlemagne.

Étendue de son empire.

La gloire de l'empire Français parut s'ensevelir avec Charlemagne. Il mourut à Aix-la-Chapelle, sa résidenee ordinaire, âgé de soixante et onze ans. Il possédait toute la France, toute l'Allemagne, une partie de la Hongrie, les Pays-Bas, le comté de Barcelone en Espagne, et le continent de l'Italie jusqu'à Bénévent. Pour soutenir une si vaste puissance, il fallait un génie tel que le sien.

Ses grandes qualités.

Ce héros fut le prodige de son siècle par ses talens, ses exploits, ses grandes vues, par son incroyable activité, par la sagesse de son gouvernement, par ses vertus même, quoiqu'on puisse y observer plusieurs taches. Il portait son attention snr une infinité de détails, en même temps qu'il méditait et exécutait les plus vastes entreprises. Sa maison était un modèle d'économie, et sa personne un modèle de simplicité et de véritable

grandeur. Ennemi du luxe, ordinairement vêtu de peau de loutre sur une tunique de laine, il voyait avec chagrin ses courtisans se parer d'étoffes de soie, de pelleteries précieuses, dont les Vénitiens faisaient déjà un grand commerce. Un jour qu'ils étalaient cette parure, il proposa une chasse. Le temps était fort mauvais : les beaux habits en furent défigurés, au point d'être ridicules. Charlemagne, d'un ton de plaisanterie, fit remarquer l'avantage que lui donnait le sien. Des lois somptuaires qu'il publia, valaient moins sans doute que cette leçon. Il établit l'excellent usage d'envoyer dans les provinces des commissaires pour examiner la conduite des ducs qui les gouvernaient, des comtes qui y rendaient la justice; pour recevoir les plaintes, réprimer les vexations, maintenir le bon ordre. Ces *envoyés royaux* faisaient leur visite tous les trois mois. On en vit souvent à Rome, où les pontifes respectaient leur autorité.

Envoyés royaux, qu'il établit.

Ce qu'il fit en faveur du clergé.

Le clergé ayant seul quelques connaissances, il n'est pas surprenant que Charlemagne, ami du savoir ainsi que de la religion, l'ait toujours comblé de faveurs. Il employa les évêques dans toutes les affaires; il les associa aux comtes pour l'administration de la justice; il fit

avec eux et avec les seigneurs ces capitulaires trop nombreux, dans lesquels se trouvent des abus mêlés de bonnes lois. Il prescrivit la dîme en compensation des terres qu'on retenait à l'église, impôt qui excita long-temps des murmures. Mais d'un autre côté, il ordonna que les évêques cessassent de porter les armes, qu'ils s'appliquassent à l'étude et au ministère de pasteurs; en un mot, il s'efforça de remettre en vigueur la discipline ecclésiastique; et s'il ne put en venir à bout, c'est la plus forte preuve que le mal était incurable. La soumission du clergé à ses ordres n'est pas une moindre preuve de son talent pour régner.

Il se piquait trop de théologie.

Nous avons vu jusqu'où ce prince portait son autorité dans les matières de religion, sans que les évêques ni les papes lui fissent la moindre résistance. On en voit un nouvel exemple dans la fameuse dispute sur la troisième personne de la Trinité. Le symbole de Nicée disait que le Saint Esprit *procède du père.* Depuis le septième siècle, les Espagnols et les Français ajoutaient, *et du fils* (*filioque*). C'était un scandale horrible aux yeux des Grecs; c'était une nouveauté blâmable, aux yeux de l'église romaine, qui désapprouvait aussi

Affaire du *filioque*, ajouté au symbole.

l'usage de chanter le symbole. Le roi convoqua, en 809, le concile d'Aix-la-Chapelle, pour confirmer l'addition. Il la soutint en docteur, dans une lettre dogmatique, tissue de textes compilés : il envoya cette lettre au pape Léon III. Léon ne décida rien, justifia seulement l'usage de Rome, et conseilla de faire tomber peu-à-peu celui de France. Sans la condescendance du pontife, le *filioque* aurait peut-être occasionné un schisme entre les Italiens et les Français, comme entre les Grecs et les Latins. C'est un des phénomènes de ce règne, que le prince ait pu s'exposer aux périls de la controverse en matière de religion, sans que l'église ni l'état en aient été dangereusement agités. Quel empire avait-il donc sur les esprits! ou quelle force l'autorité avait-elle entre ses mains!

Léon III prévient un chisme par sa prudence.

Si Charlemagne se piquait de théologie, à l'exemple des empereurs de Constantinople, du moins son génie n'était pas resserré dans un cercle de vaines subtilités : il tendait au grand et à l'utile en tout genre. Quelques-unes de ses lois annoncent un génie supérieur aux préjugés. Le droit d'asyle fut restreint; l'âge de la profession religieuse, pour les filles, fixé à vingt-cinq ans. Il défendit d'enterrer dans les églises, de prendre

Projets et établissemens de Charlemagne.

de l'argent pour la réception des moines, d'exercer aucune divination, de faire l'aumône aux mendians en état de travailler. Il créa une marine, pour s'opposer aux incursions des Normands, pirates terribles, qui insultaient déjà le royaume, et qui le ravagèrent après lui. Il entreprit de joindre l'océan à la mer noire, par un canal de communication entre le Rhin et le Danube. Projet admirable, mais dont l'exécution exigeait des connaissances supérieurs à la capacité de tous les Français.

Son goût pour les lettres.

Le prince rassembla autour de lui des gens de lettres, et forma dans son palais une espèce d'académie, dont il était membre. Il pouvait en être quelquefois l'oracle. Avide d'instruction, il se faisait lire pendant ses repas. La grammaire, l'astronomie, la poésie, occupaient agréablement ses loisirs. Il composait même des vers latins. Dissiper l'ignorance publique, fut un des principaux et des plus nobles objets de ses soins. Il établit des écoles dans les cathédrales et les monastères. On y enseignait la grammaire, l'arithmétique, le chant de l'église, pas autre chose : encore était-ce beaucoup, puisque des conciles avaient seulement exigé que les prêtres pussent comprendre l'oraison dominicale.

Écoles; ce qu'on y apprenait.

Largesses pour l'église.

Je passe sous silence les largesses dont Charlemagne combla les églises, surtout celle de Rome, où Eginhard est étonné qu'il n'ait fait que *quatre voyages de dévotion :* tel fut l'esprit dominant de plusieurs siècles. Les trésors des Huns et des Lombards fournissaient aux besoins publics, et à ce goût de pieuses prodigalités. Il paraît singulier que reprochant aux ecclésiastiques l'amour des richesses, Charles ait continué de les enrichir. Trois grosses abbayes furent la récompense d'Alcuin, savant anglais, qu'il avait attiré en France, dont il admirait le mérite, et dont les ouvrages ne peuvent plus trouver de lecteur. On reprochait au puissant abbé d'avoir vingt mille esclaves. Le peuple étant serf, ses trois abbayes pouvant contenir vingt mille sujets, le reproche n'était pas sans fondement : il nous donne du moins quelque idée de l'opulence ecclésiastique. Ajoutons à la louange, ou la décharge de l'abbé, que tant de richesses lui parurent un fardeau, et qu'il obtint d'en remettre une partie.

L'abbé Alcuin, savant enrichi.

Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons.

La patrie d'Alcuin commence à mériter une place dans l'histoire. Depuis que les romains avaient abandonné la Grande-Bretagne, pour défendre le reste de l'empire contre les barbares, elle était

devenue la proie des Saxons, qui, appelés au secours des Bretons contre les Pictes et les Ecossais, avaient fini par les subjuguer. Les Saxons avec les Angles, ou Anglais, (originairement le même peuple,) fondèrent vers le milieu du cinquième siècle les sept petits royaumes qu'on nomme Heptarchie *. Le christianisme fut introduit dans celui de Kent par la reine Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, et femme du roi Ethelbert. C'est alors que Grégoire le Grand envoya le moine Augustin, pour prêcher la foi à ces barbares. Une reine de Northumberland et une de Mercie imitèrent le zèle de Berthe. La vraie religion pénétra partout. On retourna de temps en temps aux idoles, parce que le peuple mal instruit, presque sans principes, suivait les caprices des princes. Les idoles disparurent enfin pour toujours. Si l'Angleterre fut extrêmement assujettie au siége de Rome, c'est que les moines missionnaires, ou leurs successeurs, en firent un des principaux devoirs de religion.

Comment le christianisme s'y établit.

---

* Royaumes de Kent, de Sussex, d'Essex, de Wessex, de Mercie, d'Estanglie et de Northumberland.

Le roi Offa va chercher l'absolution à Rome.

Offa, le plus célèbre des rois de Mercie, monta sur le trône en 755, après avoir assassiné le roi d'Estanglie, et envahi ses états; il alla chercher l'absolution à Rome. Il la reçut du pape Adrien I. Il établit le *denier de saint Pierre*, espèce de taxe d'un denier par maison, (environ trois livres d'aujourd'hui,) que les papes exigèrent depuis comme un tribut. En un mot, il effaça le souvenir de ses crimes par de somptueuses fondations, qu'un état pauvre ne pouvait guère soutenir. Ce prince était lié avec Charlemagne, et lui envoya le fameux Alcuin, révéré comme un prodige de science, parce qu'à peine on savait lire.

Denier de S.-Pierre.

Egbert réunit les 7 royaumes de l'Heptarchie.

L'Heptarchie finit en 827. Egbert, roi de Wessex, seul reste des anciennes familles royales, la réunit en un seul royaume. Persécuté dans sa jeunesse, il avait trouvé à la cour de Charlemagne un asyle et des leçons. Il y avait dépouillé la férocité saxonne, pour prendre des mœurs plus douces et plus polies: car l'historien Malmesbury dépeint les Français comme le modèle des peuples d'occident, quoique les Français eux-mêmes fussent encore bien près de l'ancienne barbarie. La sagesse et la valeur d'Egbert sauvèrent le royaume, attaqué par les Danois. Ces pirates dé-

Incursions des Danois.

venaient tous les jours plus redoutables. On les verra bientôt établis, soit en Angleterre, soit en France. Une partie des Saxons, fuyant les cruautés religieuses et politiques de Charlemagne, s'étaient réfugiés parmi eux, et leur avaient inspiré le désir de la vengeance, avec la haine du christianisme. Revenons à la monarchie française, qui sera long-temps, dans l'histoire de l'Europe, une espèce de centre commun, où doivent se réunir les rayons tirés de la circonférence.

CHAPITRE IV.

Règne faible et malheureux de Louis le Débonnaire. — Partage de son royaume.

Sous le fils de Charlemagne, Louis, surnommé le Débonnaire, tout annonce une prochaine décadence. La dévotion pusillanime du prince, le faiblesse de son caractère, la petitesse de son génie, devaient succomber sous le fardeau d'un si vaste empire. Il donna sa confiance à un moine pieux, mais qui n'était propre qu'à gouverner de bons moines. Il

814. Faiblesse et dévotion de Louis.

se rendit odieux au clergé par des projets de réforme, sans prévoir que ce corps puissant n'aurait pas pour lui la même soumission que pour son père. Les Evêques, vêtus et armés comme les Seigneurs, ne pouvaient souffrir d'être dépouillés d'un appareil profane. Enfin il pensa beaucoup à se sanctifier, et peu à régner : comme si la sainteté ne consistait pas à remplir ses premiers devoirs; comme si les pratiques du cloître suppléaient aux fonctions du trône !

817. Ce prince partage imprudemment la monarchie.

Une des grandes fautes de Louis fut de partager la monarchie à ses enfans, et d'affaiblir encore par là une autorité, déjà si faible par l'ineptie du gouvernement. Il donna l'Aquitaine à Pepin, la Bavière à Louis, et il s'associa pour l'empire Lothaire, l'aîné des trois princes. Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne, est indigné de ce partage.

Révolte de Bernard, roi d'Italie.

En qualité de roi d'Italie, et comme fils d'un aîné de l'empereur, il s'attribue des droits incompatibles avec l'association de Lothaire. Ses flatteurs, et en particulier quelques prélats, le poussent à la révolte. Il lève des troupes contre son oncle, au mépris de la dignité impériale.

Sa punition.

Ses troupes l'abandonnent. On l'arrête prisonnier ; on le juge, on le condamne à mort. Louis commua la peine, et lui

fit crever les yeux. Le jeune prince mourut trois jours après. Pour prévenir de nouveaux troubles, on enferma, dans un cloître, trois fils naturels de Charlemagne.

Après ces rigueurs, cruellement agité de remords, se reprochant d'être le meurtrier de son neveu et le tyran de ses frères, entretenu dans ses scrupules par des moines et des prélats, ou imprudens, ou ambitieux, Louis s'accusa lui-même dans une assemblée générale, et pria les évêques de l'admettre à la pénitence publique. On parut édifié de cette démarche; mais on apprit combien il serait facile de subjuguer un esprit faible, dont la dévotion mal entendue humiliait la majesté du trône.

Lou[illegible] s'humili[illegible] mal-à-propos.

L'ambition de Judith de Bavière, seconde femme de l'empereur, fit éclore toutes les semences de révolte. Ce prince, dévot à l'âge de 42 ans, ayant trois fils d'Ermengarde, qu'il venait de perdre, avait eu la faiblesse de céder aux seuls attraits de la beauté. Judith ne fut pas plutôt sa femme, qu'elle le gouverna avec empire. Son fils Charles (depuis roi, sous le nom de Charles-le-chauve) semblait exclu de la succession par le partage réglé entre les enfans du premier lit. Pour lui assurer un état, elle engage

829.

L'impératrice Judith trouble la famille royale.

Louis à faire un nouveau partage. Elle obtient le consentement de Lothaire, plus intéressé que tout autre à s'y opposer, et qui ne tarda point à se repentir de sa complaisance. Les trois princes forment un parti redoutable. Un moine de haute naissance, autrefois en crédit à la cour de Charlemagne, disgracié e mécontent, mais respecté comme un saint; Vala, dis-je, abbé de Corbie, se met à la tête des factieux, entraîne par son exemple et ses discours un grand nombre de prélats. On invente des prodiges pour animer le peuple crédule. On déclame contre le gouvernement, contre l'impératrice en particulier; on l'accuse d'un commerce d'adultère avec le comte Bernard, ministre ferme et détesté. Enfin, Louis tremble, s'humilie; sa femme est reléguée dans un cloître; il se voit presque forcé lui-même de prendre le froc: car on voulait l'y réduire, et il ne conserve la couronne que par les intrigues d'un moine, qui sème la discorde entre les princes. Les moines devenaient en occident ce qu'ils étaient depuis plusieurs siècles en orient.

L'abbé Vala, chef des factieux.

Louis est presque détrôné.

Avant que la rébellion éclatât, Louis avait assemblé quatre conciles, et avait soumis à leur censure sa conduite, celle de ses enfans, tous les abus, par

Il s'était soumis à la censure des évêques.

conséquent, toute l'administration. Dans les actes du concile de Paris, les seuls qui subsistent, on lui donne des avis outrès en faveur de la dignité épiscopale; on met dans la bouche de Constantin ces étranges paroles, adressées aux Evêques: *Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger, mais vous ne pouvez être jugés par les hommes. Dieu vous a établis sur nous comme des dieux, et il ne convient pas que l'homme juge des dieux. Cela n'appartient qu'à celui dont il est écrit: Dieu s'est assis dans la synagogue des dieux, et il les juge.* Voilà peut-être la meilleure explication des entreprises du clergé contre les couronnes. En partant de tels principes, jusqu'où ne devait pas se porter l'audace, dès que les princes n'auraient ni prudence, ni vigueur?

Étrange discours sur la dignité épiscopale.

Tant de preuves de faiblesse, suivies encore d'un pardon général, n'étaient propres qu'à augmenter l'insolence des séditieux. Louis veut maintenant agir en maître; nouveau moyen de soulever les sujets. Il rappèle Judith, qui, délivrée du voile monastique, rapporte à la cour son ambition aigrie par une soif de vengeance. Il exile Vala, dont le châtiment doit irriter le fanatisme des ses admirateurs. Il déclare Lothaire déchu de l'em-

Fautes multipliées, sources de révoltes.

pire ; il déshérite, en faveur du jeune Charles, le roi d'Aquitaine, coupable d'une seconde révolte ; et par-là il enflamme la haine de ses fils dénaturés. Il se rend odieux même au comte Bernard, son ministre, en se livrant aux conseils d'un moine, et le ministre devient son ennemi.

832. Grégoire IV se joint aux princes rebelles.

Bientôt la guerre civile est allumée. Lothaire, Pepin et Louis rassemblent leurs troupes en Alsace contre un père qu'ils méprisent et qu'ils regardent comme un oppresseur. Le pape Grégoire IV se joint à eux, sous prétexte de pacifier les esprits. Mais le bruit se répand qu'il vient excommunier l'empereur. Des évêques fidèles lui reprochent de trahir son souverain ; le menacent de lui rendre excommunication pour excommunication, de le déposer même, s'il persiste dans le parti des rebelles. Agobard, de Lyon, le plus célèbre des prélats français, suit des principes tout différens. Mandé à la cour, il refuse d'obéir au prince, et soutient qu'on doit obéir au pape.

Agobard pour le pape.

Fausses décrétales dont on abusait.

La source de ces égaremens était dans les fausses décrétales, fabriquées du temps de Charlemagne, pour étendre sans mesure l'autorité des pontifes. Jamais imposture n'a eu des suites plus conta-

gieuses. Ces prétendus décrets, atribués aux papes des quatre premiers siècles, quoique évidemment contraires à la discipline des premiers siècles, ont passé pour lois inviolables de l'église, ont infecté la législation de tous les états, et conserveraient encore leur influence, si la critique moderne n'en avait démontré la fausseté. Une compilation de textes, tirés en partie d'une source si corrompue, ouvrage de Vala et du moine Ratbert, son disciple, persuada à Grégoire qu'il avait droit de tout juger, et qu'il était au-dessus de tout jugement. Aussi sa réponse aux évêques royalistes respire-t-elle une hauteur inouie jusques alors.

Louis est trahi, et se livre aux rebelles qui le déposent.

Cependant l'empereur marche avec des troupes. Il se plaint qu'on abuse contre lui de l'autorité pontificale. L'artificieux Lothaire lui envoie le pape, comme pour négocier l'accommodement. On ignore ce qui se passa entre eux; mais on sait que Louis fut tout-à-coup abandonné, que la désertion fut générale, et qu'alors il se livra entre les mains des rebelles. Une assemblée tumultuaire le déposa, et conféra l'empire à son fils. Le pape reprit alors le chemin de Rome.

833.

Les évêques se servent de la pénitence pour l'exclure du trône.

Pour affermir cette révolution, pour enchaîner à jamais le malheureux empereur, voici l'étrange moyen que fournirent les prélats. Un pénitent, disaient-ils, doit être exclu de toute fonction civile : un roi pénitent sera donc incapable de régner : soumettre Louis à la pénitence publique, sera donc lui fermer le retour au trône. Ebbon, qu'il avait élevé de la condition d'esclave au siége de Reims, fut le principal instrument de cet infâme complot. Après avoir invectivé contre son maître dans une assemblée générale, il le fit condamner à la pénitence publique pour toute sa vie.

Circonstances ignominieuses de cette cérémonie

On va dire au prince dévot, qu'ayant perdu sa dignité, il ne doit penser qu'à son salut. Loin de témoigner de l'indignation, il respecte encore ces perfides, indignes du saint ministère. Il était prisonnier dans le monastère de Saint Médard de Soissons. Les prélats s'y rendent pour la fatale cérémonie. Etendu sur un cilice, il s'avoue coupable. Cet aveu ne suffit point. On lui donne par écrit sa confession; on le force de s'accuser, entre autres crimes, d'avoir fait marcher des troupes pendant le carême, d'avoir convoqué une assemblée pour le jeudi saint, d'avoir pris les armes contre ses enfans : car la superstition pouvait

alors transformer en crime les choses les moins condamnables et les plus nécessaires. S'étant ainsi confessé de tout ce que l'on voulait, il quitte son baudrier, ses habits royaux; il prend le sac de pénitent; il est enfermé dans une cellule. Agobard lui-même, dont la vertu s'égarait alors, écrivit pour justifier ces horreurs : le préjugé justifie tout.

834. Lothaire fugitif; l'empereur rétabli.

Mais le cri de la nature, la voix de la justice firent plus d'impression sur les ames. Lothaire fut abhorré; ses deux frères s'unirent contre lui. Il traîna son père à Aix-la-Chapelle, le ramena ensuite à Paris; et contraint de se sauver, il le laissa à Saint-Denis, où les seigneurs vinrent aussitôt lui rendre hommage, comme au légitime souverain. Louis n'osa se donner pour tel, qu'après avoir reçu l'absolution.

Il reconnaît devoir la couronne aux évêques et à S. Denis.

Vie fabuleuse du saint.

Il écrivit à l'abbé Hilduin, qu'il avait repris le baudrier *par l'autorité et le jugement des évêques*. Attribuant cette grace aux mérites de Saint-Denis, il invitait le moine à composer l'histoire de son protecteur. Hilduin composa en effet une vie de ce premier évêque de Paris, ou plutôt un roman, qui le confond avec Denis l'Aréopagite, et qui le peint, après le martyre, ramassant sa tête coupée et la portant dans ses mains.

Ces fables furent long-temps respectées, faute de lumières.

Procès des évêques les plus coupables.

Un concile de Thionville, auquel Louis porta sa plainte contre les évêques les plus coupables, (on ne croyait pas qu'ils pussent être jugés autrement) cita trois fois Agobard de Lyon, et le déposa sur un troisième refus de comparaître. Ebbon, qui était prisonnier, évita la honte d'une procédure : il fit une confession secrète, et se démit lui-même de l'épiscopat. Tout fut bientôt oublié. L'empereur rétablit Agobard; ne montra que du respect pour Grégoire IV, reçut des avis du concile de Thionville, où fut inculqué de nouveau le prétendu discours de Constantin, que j'ai rapporté. Docile aux vues de cette assemblée, il obligea Pepin de restituer des biens ecclésiastiques, qu'on réclamait. Enfin il s'occupa de dévotions, tandis que les Normands faisaient leurs courses ordinaires dans les provinces, et que les désordres ruinaient l'état.

Louis toujours faible.

Nouvelles fautes, suivies d'une revolte.

Les mêmes fautes se renouvellant, produisaient toujours les mêmes malheurs. Pepin mourut : l'impératrice Judith fit dépouiller ses enfans de la succession, en faveur du prince Charles, à qui elle venait de procurer la Neustrie. Lothaire, déjà remis en possession du royaume

d'Italie, eut part à la dépouille de Pepin, et jura de soutenir à ce prix, l'enfant de Judith. Le roi de Bavière, choqué d'un partage dont il se voyait exclu, prit encore les armes contre son père. Le plus indulgent des pères, le plus doux des princes, était toujours attaqué comme un tyran parce que les vices de la faiblesse peuvent révolter comme les coups de la tyrannie.

840. Mort de Louis le Débonnaire.

En allant combattre ce fils rebelle, l'empereur dévoré de chagrin, effrayé d'une éclipse de soleil qu'il prit pour un présage de mort, tomba malade près de Mayence : il expira dans la vingt-huitième année de son règne. Il avait de l'érudition, les vertus d'un particulier et celles d'un moine : il ne sut jamais être roi.

Rétablissement des élections canoniques.

Dès le commencement, il avait rétabli la liberté des élections canoniques, dont le clergé était fort jaloux, mais difficiles à concilier avec l'intérêt de la couronne. Outre les brigues et les scandales qu'elles avaient souvent occasionnés, tout rendait les évêques et les abbés trop puissans dans une monarchie, pour que l'on s'en rapportât sur le choix au caprice des électeurs. Aussi les rois de la première race nommaient-ils eux-mêmes, ou désignaient-ils les sujets qu'il fallait

Convenaient-elles à la sûreté de

la couronne ?

élire. Louis le Débonnaire n'éprouva que trop combien la sûreté du prince dépendait alors de la soumission du clergé. Le luxe, l'orgueil, l'esprit de domination, les goûts profanes des seigneurs ecclésiastiques, les préjugés de ceux dont les mœurs étaient irréprochables, devinrent d'autant plus funestes, que, parlant au nom de Dieu, ils savaient presque toujours se faire obéir.

Donations à l'église, au préjudice des enfans.

Un capitulaire de 816 déclara nulles les donations faites à l'église, au préjudice des enfans et des proches parens du donateur. Cet abus, déjà condamné par Charlemagne, augmenta cependant de jour en jour.

Les papes profitèrent de la faiblesse de l'empereur.

Les papes, si habiles à profiter de toutes les occasions, sentirent l'avantage qu'ils pouvaient prendre sur un prince scrupuleux et pusillanime. Etienne V, élu en 816, n'attendit pas que son élection fût confirmée ; il envoya faire des excuses, pour la forme. Il vint ensuite sacrer l'empereur, qui se prosterna trois fois à ses pieds, au lieu qu'Adrien s'était prosterné devant Charlemagne. Quel fut le motif du voyage d'Etienne ? Peut-être il regarda la cérémonie du couronnement comme un titre pour nommer à l'empire ; et ce fut un droit que s'arrogea la cour romaine. Pascal I sui-

Digitized by Google

vit l'exemple d'Etienne V; il prit possession du pontificat sans l'agrément de l'empereur, il en fit de même des excuses.

On voit cependant Louis et Lothaire exercer dans Rome la souveraineté, y envoyer leurs officiers rendre la justice. On voit les papes leur faire prêter serment de fidélité par le peuple. Mais cette clause du serment, *sauf la fidélité promise au seigneur apostolique* (au pape), décèle des vues politiques, dont le succès doit naître des circonstances. Eugène II et Valentin furent consacrés en présence des commissaires. Grégoire IV voulut attendre la confirmation de l'empereur; et ne lui en fut pas moins infidèle ensuite.

Cependant il exerçait la souveraineté à Rome.

Sous ce dernier pontificat, les Sarasins ayant subjugué la Sicile, infestèrent la mer de Toscane. L'Italie était menacée de leurs armes. Grégoire, dans la crainte qu'ils ne se rendissent maîtres du Tibre, et ne vinssent attaquer Rome, fit rebâtir et fortifier Ostie. Sarasins au midi, Normands au nord, périls de toutes parts; au-dedans, misère, confusions, discordes, crimes affreux et guerres civiles: tel est le fond de l'histoire pour un long espace de temps. Les malheurs de la France méritent surtout notre attention.

Les Sarasins en Sicile, etc.

CHAPITRE V.

Troubles et guerres civiles sous Charles le Chauve.

841. Enfans de Louis le Débonnaire, brouillés.

Un mauvais fils ne deviendra point un bon frère ; car les sentimens de la nature étant une fois étouffés, les passions, maitresses du cœur, ne respectent aucun devoir. Il faut donc s'attendre à voir les enfans de Louis le Débonnaire armés les uns contre les autres. L'empereur Lothaire, oubliant d'abord ses sermens en faveur de Charles le Chauve, entreprit de le dépouiller ; il forma en même temps des projets contre le roi de Bavière. Ces deux cadets, unis par un intérêt commun, défirent leur aîné à Fontenai en Bourgogne. Peu de batailles ont été aussi sanglantes ; la haine fraternelle y déploya toutes ses fureurs.

Bataille de Fontenai.

Le clergé donne les états de Lothaire à ses frères.

Il ne manquait à Louis et à Charles que de s'assurer les états d'un frère vaincu et fugitif. C'est au clergé qu'ils s'adressent avec une confiance d'autant mieux fondée, que Lothaire, pour avoir des troupes, avait promis aux Saxons la liberté d'abjurer le chris-

tianisme, ou, si l'on veut adoucir les termes, la liberté de conscience. Plusieurs évêques assemblés à Aix-la-Chapelle, après l'examen de la mauvaise conduite de l'empereur, demandent aux deux princes s'ils veulent suivre son exemple, ou gouverner selon la loi de Dieu. Leur réponse est facile à deviner. *Recevez donc ce royaume par l'autorité divine*, ajoutent les prélats; *nous vous y exhortons, nous vous le commandons.* Le commandement aurait eu son plein effet, si Lothaire l'avait respecté comme ses frères.

Nouveau partage entr'eux.

Mais ce prince était encore assez redoutable pour rendre difficile l'usurpation. Par un nouveau traité de partage, on lui laissa l'empire avec l'Italie et les pays situés entre le Rhône et les Alpes, la Meuse et le Rhin. Charles conserva la Neustrie et l'Aquitaine; Louis, surnommé le Germanique, eut toutes les provinces au-delà du Rhin, et quelques villes en-deçà.

La monarchie menacée de toutes parts.

La fin de la guerre civile ne fut qu'un malheur de moins. Les incursions des Normands, dont je parlerai ailleurs; les entreprises des Sarasins, qui faisaient trembler l'Italie; l'indépendance des seigneurs, accoutumés, depuis le dernier règne, à mépriser le prince et les lois;

le mécontentement du clergé, en butte aux entreprises des seigneurs : tout présageait de fatales révolutions ; tout inspirait des alarmes.

Fameuse assemblée de Mersen.

Dans une assemblée de Mersen sur la Meuse, les trois monarques, occupés en commun de leurs intérêts, convinrent que les enfans héritèraient de la couronne des pères, pourvu qu'ils eussent pour leurs oncles le respect convenable. Cette précaution, quoique insuffisante, pouvait empêcher des guerres civiles.

Règlemens funestes à l'autorité royale.

Mais d'autres règlemens de Mersen portèrent atteinte à l'autorité royale, qui avait besoin d'être étayée. On convint que les vassaux ne seraient plus obligés de suivre le roi que dans les guerres générales, en cas d'invasions étrangères. On convint que tout homme libre pourrait choisir, entre le roi et ses vassaux, qui il voudrait pour seigneur. Le premier article augmenta l'indépendance des vassaux, le second augmenta leurs forces ; car une infinité de sujets aimèrent mieux dépendre immédiatement d'un grand, dont ils espéraient la protection, que du souverain, dont ils espéraient moins de secours.

855. Mort de Lothaire ; partage

Peu d'années après, Lothaire mourut en habit de moine : dévotion commode, par laquelle de méchans princes croyaient

devenir saints à l'article de la mort. Il avait partagé ses états entre ses fils, et en vertu du traité de Mersen, ses dernières volontés s'accomplirent. Louis eut donc l'Italie, avec le titre d'empereur; Lothaire II, les provinces entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut et le Rhin: on les appela de son nom le royaume de Lorraine (*Lotharingia*). Charles eut le royaume de Provence, entre le Rhône, la Méditerrannée et les Alpes. Ces partages continuels mettaient en lambeaux la monarchie de Charlemagne; ce n'était pas encore le plus grand mal.

entre ses trois fils.

Le désordre et la terreur se répandent partout, principalement dans les états de Charles le Chauve, prince aussi faible que son père, et aussi remuant que sa mère. Les Normands portent le fer et le feu au sein du royaume, jusqu'à Rouen; jusqu'aux portes de Paris. Le jeune Pepin, fils du dernier roi d'Aquitaine, rasé par force, rebelle par vengeance, est uni avec les pirates. Noménoë, duc de Bretagne, usurpe le titre de roi. Loin de prendre de sages mesures, Charles tient alors des conciles, se mêle dans une dispute de moines et d'évêques sur la prédestination, fomente les discordes intestines, et semble abandonner l'état aux ennemis. Le clergé s'agite contre les

Charles le Chauve sans prudence dans les périls.

Dissen-

sions entre le clergé et les seigneurs.

seigneurs, qui le dépouillent. Il réclame ses biens, les *biens de Dieu*, le *patrimoine des pauvres*, tellement exposés au brigandage, que des femmes du monde possédaient même des abbayes d'hommes. Il menace, il excommunie, et voit avec horreur qu'on le méprise. D'un autre côté, les seigneurs déclament contre le clergé; le dépeignent comme l'auteur des troubles et l'ennemi de la couronne. Ils viennent à bout, dans une assemblée générale d'Epernay, où les évêques ne sont point admis, de réduire les canons des derniers conciles à un petit nombre de règlemens, qui n'ont de rapport qu'à la discipline ecclésiastique. En cette occasion, le roi fit deux fautes essentielles : il favorisa les seigneurs, ennemis de la royauté; il irrita les évêques, capables de détrôner un prince faible, avec les armes de la religion.

Triomphe des derniers à Epernai.

858. Louis le Germanique, appelé contre son frère.

Comme on éprouvait tous les jours des maux sans remède, l'esprit de révolte devint presque universel. Quelques factieux vont inviter Louis le Germanique à envahir le royaume de son frère. Il arrive à la tête de ses troupes, il reçoit l'hommage de la plupart des seigneurs. Vénilon, archevêque de Sens, l'un des principaux conjurés, s'empresse le plus

à favoriser son entreprise. Charles le Chauve était perdu, si les évêques des provinces de Rouen et de Reims n'eussent refusé de suivre cet exemple. Le célèbre Hincmar écrivit, en leur nom, une lettre à l'usurpateur, pleine de reproches, où cependant on découvre moins de courage que de politique. *Quand nous aurons vu*, disent les prélats, *si Dieu a résolu de sauver l'église par votre moyen, et de mettre le royaume sous votre domination, nous tâcherons de faire sous votre sage gouvernement ce que nous jugerons le plus convenable; car Dieu peut donner une bonne fin à ce qui a mal commencé.*

Lettre remarquable qu'Hincmar lui écrit.

Quoique ces paroles n'annoncent pas une fidélité à toute épreuve, les prélats des deux provinces firent beaucoup pour le roi, en ne se déclarant point contre lui. Il gagna du temps, assembla une armée, et chassa le Germanique. Alors une députation du clergé de France alla porter à ce dernier des ordres terribles, comme si leur juridiction avait pu s'étendre sur l'Allemagne. Sommé par eux de se soumettre à la pénitence et aux conditions les plus dures, Louis se contenta de répondre qu'il ne pouvait prendre son parti qu'après avoir consulté les

On chasse Louis; et les évêques français lui envoient leurs ordres.

Sa réponse faible.

évêques de son royaume. Ainsi la faiblesse paraît jusque dans sa résistance.

Procès de Vénilon de Sens.

Une singularité non moins étonnante, c'est la conduite de Charles le Chauve, à l'égard du traître Vénilon. Il assemble pour le juger un concile à Savonnières, près de Toul. Il y présenta requête contre lui. Il dit dans sa requête : *Je ne devais pas être déposé, ou du moins je devais auparavant être jugé par les évêques qui m'ont donné l'autorité royale. J'ai toujours été soumis à leur correction, et suis prêt encore à m'y soumettre.* Vénilon échappa au jugement, en faisant sa paix avec le prince; et les évêques du concile s'obligèrent, par un canon, à demeurer unis, *pour corriger les rois, les grands et le peuples.*

Requête du roi Charles.

Les évêques se croyaient maîtres de disposer de la couronne.

Tous les monumens démontrent que le clergé se croyait en droit de disposer de la couronne; qu'il fondait ce droit sur le sacre des souverains; qu'il faisait remonter jusqu'à Clovis cette cérémonie du sacre, institué en faveur de Pepin; qu'il employait des fictions et des sophismes pour se rendre indépendant; qu'il refusait le serment de fidélité, *parce que des mains sacrées ne pouvaient, sans abomination, se soumettre à des mains impures*; que des prétentions si insoutenables s'enracinaient par l'habi-

tude. Un premier pas en amenait un autre; un abus faisait un droit; une équivoque paraissait une loi divine. L'ignorance autorisait tout. Et que ne devait-on pas conclure des honteuses paroles de ce prince, qui reconnaît, dans un concile, que des évêques peuvent le déposer? Il faut convenir que les excès du clergé furent en grande partie la faute des laïques, également aveugles et vicieux. Nos histoires ecclésiastiques ne dissimulent aucun des faits que je rapporte; c'est un grand témoignage en faveur du clergé même, quand il condamne ce que l'opinion semblait consacrer autrefois. (Voyez *Fleury* et l'*Hist. de l'Egl. Gallicane.*)

Comment leurs prétentions se fortifiaient.

CHAPITRE VI.

Entreprise des Papes. — Divorce de Lothaire et ses suites. — Fin de Charles le Chauve.

Si les évêques réussissaient à établir leur système d'indépendance, c'était un préjugé bien favorable à celui de la cour de Rome. Sergius II, successeur de Grégoire IV, en 844, avait pris possession

Les papes devenus plus indépendans.

Trait de Sergius II

du siége, sans l'agrément de Lothaire, alors empereur. Lothaire indigné envoya son fils Louis avec des troupes et des prélats. Le pape ayant conduit ce prince à la porte de Saint-Pierre : *Je vous permets d'entrer, si vous avez de bonnes intentions*, lui dit-il, *sinon je ne le souffrirai point.* Il fit même fermer les portes de Rome, à l'occasion de quelques violences des Français. On se plaignit : Sergius fut cité dans un concile, y comparut, se justifia. Léon IV, célèbre par le courage avec lequel il défendit Rome contre les Sarasins, et Benoît III, élu malgré l'empereur, furent en paix avec les couronnes; mais Nicolas I, plus hardi qu'aucun de ses prédécesseurs, se rendit le juge des rois comme des évêques, et réalisa la chimère des fausses décrétales.

Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes.

Les principes consignés dans ses lettres et consacrés par sa conduite, sont, que l'autorité du saint-siége approuve ou rejette tous les écrits (d'où il s'ensuivrait que tout ce que les papes ont écrit ou approuvé, est vrai; que tout ce qu'ils ont rejeté, est faux : cela irait prodigieusement loin). Qu'on peut appeler au pape de toutes les causes ecclésiastiques, et qu'il peut envoyer partout des légats, assembler partout des

conciles pour les juger ; (c'était s'ériger dans tous les pays un tribunal supérieur à tout autre.) Que, même hors du cas d'appel, on doit s'en rapporter à son jugement : (il serait donc proprement le seul juge dans l'univers.) Que les canons doivent l'emporter sur les lois, quand les lois sont contraires aux canons : (ce qui affaiblirait beaucoup la puissance législative.) qu'on doit être soumis aux princes, pourvu qu'ils se comportent bien, et qu'ils gouvernent bien leurs sujets : *autrement*, dit-il, *on doit les tenir pour des tyrans plutôt que pour des rois, et leur résister au lieu de leur obéir, en favorisant leurs vices.* Le vrai sens de cette maxime, telle qu'on l'a souvent pratiquée, est qu'un mauvais prince, surtout un prince désobéissant à l'église, perd ses droits à la couronne. Cependant Saint Pierre ordonnait d'obéir au roi *comme étant au-dessus de tout ;* et il parlait de Néron. Mais depuis Saint Pierre tout était changé.

862. Lothaire répudie sa femme et épouse sa concubine

Il se présenta au Pape une grande occasion d'exercer en France l'autorité qu'il s'attribuait. Lothaire, roi de Lorraine, répudia sa femme Teutberge, faussement accusée d'inceste. Elle s'était d'abord justifiée par l'épreuve de l'eau bouillante. Elle fut ensuite convaincue

par son propre aveu, si un aveu involontaire, effet de la violence et de la crainte, peut servir de conviction. Un concile d'Aix-la-Chapelle autorisa Lothaire à épouser Valdrade, sa concubine. Il respirait uniquement pour ce mariage : un amour criminel l'avait entraîné au précipice : le scandale était énorme. Nicolas saisit l'affaire, et veut forcer le prince à reprendre sa première épouse. Ce pontife devait sans doute l'avertir, l'exhorter en père commun des fidèles; mais pouvait-il le juger et le contraindre?

Idée du mariage; coutume du divorce.

Jusqu'alors le mariage avait été envisagé moins comme sacrement (quoique l'église le considérât sous ce rapport), que comme le plus essentiel des contrats civils. Les empereurs chrétiens en avaient réglé les conditions; les lois romaines qui permettaient le divorce, s'étaient maintenues long-temps après Constantin, le double divorce de Charlemagne n'avait point eu de suites fâcheuses; les conciles de Verberie est de Compiègne, au milieu du huitième siècle, avaient même publié des canons favorables au divorce. Telle était la force des mœurs et des coutumes, contre la doctrine de l'indissolubilité du mariage. L'entreprise du pape était donc d'autant plus extraordinaire, qu'un jugement ecclésiastique

colorait la faute du roi, et que le pape alors protégeait Baudoin, comte de Flandre, ravisseur d'une fille de Charles le Chauve.

Nicolas veut juger le roi de Lorraine, etc.

Cependant Nicolas ordonne aux évêques de tenir à Metz un concile avec ses légats, d'y citer Lothaire et de le juger. Le concile ayant confirmé le divorce, contre l'attente du pontife, il dépose les évêques de Trèves et de Cologne, qu'on avait chargés de lui en présenter les actes. Ces prélats vont porter leurs plaintes à l'empereur Louis. Aussitôt l'empereur se rend à Rome, déploie toute son autorité, semble résolu de réprimer la puissance pontificale; mais il tombe malade : une crainte superstitieuse le saisit, et il se retire après avoir approuvé la conduite de Nicolas; celui-ci en devient plus impérieux. Inutilement Lothaire s'humilie, jusqu'à promettre de venir se justifier en personne. Le pape veut que Valdrade soit chassée auparavant. Enfin un légat menace le roi d'une prompte excommunication, s'il persiste dans la désobéissance. Ce prince intimidé se soumet, rappelle Teutberge, consent même que le légat emmène Valdrade à Rome : espèce de triomphe trop peu décent. Valdrade s'échappe en chemin, et reprend bientôt sa place de reine et

Il est inflexible, malgré toutes sortes de soumissions.

de maîtresse. L'infortunée Teutberge, sous le poids de la persécution, demande elle-même la permission de se séparer de Lothaire; elle proteste que son mariage est nul, que celui de Valdrade est légitime : rien ne peut fléchir Nicolas.

Ses entreprises sur d'autres objets.

Il venait de remporter une victoire sur le clergé de France, en rétablissant Rothade de Soissons, déposé par un concile provincial. Il recevait l'appel de tous les ecclésiastiques mécontens de leurs évêques. Il accoutumait ainsi les peuples à reconnaître un tribunal suprême hors de leur patrie, et par conséquent une domination étrangère. Il donnait des ordres pour la succession du roi de Provence, que Charles le Chauve disputait à l'empereur Louis, frère du mort. *Qu'on n'empêche pas l'empereur*, écrivait-il, *de gouverner les royaumes qu'il tient d'une succession confirmée par le saint-siége et par la couronne que le souverain pontife a mise sur sa tête.* Quand les évêques de Trèves et de Cologne lui reprochèrent, dans une invective, de se faire *empereur de tout le monde*, cette expression trop dure était-elle sans fondement? On peut regarder Nicolas I comme le précurseur de Grégoire VII, et, dans les mêmes circonstances, il eût

On lui reproche de se faire empereur de l'univers.

vraisemblablement commis les mêmes excès. Il mourut en 867.

869. Lothaire va se justifier à Rome.

Ces principes avaient si fort prévalu, qu'Adrien II, plus modéré, désirant la paix, crut faire beaucoup en permettant au roi de Lorraine de venir à Rome, ou pour se justifier, ou pour recevoir la pénitence. Charles le Chauve et Louis le Germanique attendaient avec impatience l'excommunication de leur neveu, persuadés qu'ils auraient droit alors de lui enlever ses états. Ainsi l'aveugle ambition des princes favorisait les entreprises dont ils devaient sentir pour eux-mêmes le danger. Lothaire partit, employa tous les moyens imaginables de fléchir le pape. Il reçut de sa main la communion, après avoir juré qu'il n'avait eu avec Valdrade aucun commerce criminel, depuis la défense de Nicolas, et qu'il n'en aurait aucun dans la suite. Revenant de Rome, il mourut à Plaisance. On ne douta point que ce ne fut une punition divine de son parjure; et cet accident rendit l'épreuve de l'eucharistie plus imposante.

Il est absous.

Sa mort.

Adrien II menace le roi de France comme usurpateur.

L'empereur Louis II, frère de Lothaire, devait légitimement lui succéder; mais occupé contre les Sarasins, qui étaient maîtres de Bari et de Tarente, qui ravageaient l'Italie, il ne pouvait soutenir ses droits par les armes. Adrien

voulut y suppléer, en menaçant d'excommunication les usurpateurs. *Les armes que Dieu nous met en main*, écrivit-il, *sont préparées pour sa défense*. Charles le Chauve ne laissa pas d'envahir la succession. Les seigneurs, surtout les évêques du royaume de Lorraine, se soumirent volontairement à lui. Son frère le Germanique partagea une si belle dépouille.

Fameuse lettre d'Hincmar au pape.

C'est alors que le fameux Hincmar de Reims adressa au pape des remontrances vigoureuses, où, lui rappelant le souvenir du respect et de la soumission des anciens pontifes à l'égard des princes, il lui fait entendre que sa dignité ne lui donne aucun droit sur le gouvernement des états; qu'il ne peut être tout ensemble évêque et roi; que c'est aux peuples à choisir leurs souverains; que les anathêmes mal appliqués n'ont aucun effet sur les ames; que des hommes *francs* ne se laisseront point asservir par un évêque de Rome, etc.

Entreprise d'Adrien contre Charles le Chauve.

Adrien, loin de se rendre à ces raisons, fait éclater sa colère et contre le roi et contre Hincmar. Il prend le parti de Carloman, fils de Charles le Chauve, diacre, abbé de plusieurs monastères, devenu rebelle et chef de brigands. Il ordonne au roi de le rétablir dans ses

biens et ses honneurs ; il défend aux sujets, sous peine de damnation, de porter les armes contre lui ; il se déclare avec la même animosité en faveur de l'évêque de Laon, neveu d'Hincmar, ennemi du souverain et de son oncle. Mais ensuite le pape change de ton au gré des conjonctures. Voyant l'inutilité de ses menaces, et voulant s'attacher le roi de France, parce que l'empereur allait mourir, il écrit à Charles une lettre pleine d'éloges; il admire sa piété et sa sagesse ; il lui promet de ne reconnaître que lui pour empereur, quand on l'en voudrait détourner *par des boisseaux d'or.* C'est la dernière lettre d'Adrien II, aussi entreprenant que Nicolas, mais plus souple et plus politique.

Il finit par le flatter publiquement.

875. Jean VIII donne l'empire à ce prince.

Son successeur, Jean VIII, exécuta son projet en faveur de Charles. L'empereur mourut sans laisser d'enfans mâles. Louis le Germanique était menacé d'une mort prochaine, et ses trois fils devaient affaiblir son royaume en le partageant. Charles le Chauve, n'ayant qu'un fils, paraissait plus capable de protéger la cour de Rome : titre certain de préférence. Il passa les Alpes avec une armée ; il reçut la couronne impériale, comme un présent du pontife. Dans une assemblée de Pavie, les évêques, les

Comment les Italiens le

connaissent.

abbés et les seigneurs italiens le reconnurent en ces termes : *Puisque la bonté divine, par les mérites des saints Apôtres et par leur vicaire le seigneur Jean, vous a élevé à l'empire, selon le jugement du Saint-Esprit, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur et seigneur.* Ces formules sont très-remarquables par les conséquences qu'il est facile d'en tirer.

Il tâche d'établir un vicaire du pape en France.

Charles avait prodigué ses trésors et comme acheté l'empire. Il rapporta un ordre du pape qui créait l'archevêque de Sens vicaire du saint-siége, avec pouvoir d'assembler des conciles et de régler les affaires. Il s'efforça de le faire exécuter dans un concile de Ponthyon; mais il ne put obtenir de l'assemblée que cette réponse : *Nous obéirons au pape selon les règles, comme nos prédécesseurs ont obéi aux siens.* Hincmar de Reims et les autres évêques savaient du moins défendre quelquefois la liberté de leurs églises. Un vicaire du pape serait bientôt devenu leur maître.

Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique.

Après la mort de Louis le Germanique, Charles le Chauve, toujours ambitieux et imprudent, voulut s'emparer d'une partie de la succession, et n'y gagna que la honte d'être battu. Ses trois neveux, Carloman, Louis et Charles,

conservèrent leur héritage. Le premier avait la Bavière, le second la Saxe, et le troisième la Souabe.

877.

Le pape l'appelle contre les Sarasins.

Tandis que tout se démembre et s'affaiblit, les Sarasins continuent leurs courses : ils saccagent Comachio. Le pape Jean réclame le secours de l'empereur, et l'invite à se souvenir de la main qui lui a donné l'empire, *de peur*, ajoute-t-il, *que si vous nous mettez au désespoir, nous ne changions peut-être de sentiment.* Quoique la France fût inondée de Normands, quoique Charles ne pût leur résister, il entreprit de combattre les Sarasins. A peine arrivé en Italie, il reçut la nouvelle que Carloman, son neveu, s'avançait pour lui enlever la couronne impériale. Trahi par les seigneurs, il s'enfuit, tomba malade, et mourut dans une chaumière à l'âge de cinquante-quatre ans, empoisonné, dit-on, par Sédécias, médecin Juif, qui le gouvernait avec une sorte d'empire. La princesse Judith, fille de Charles le Chauve, avait été enlevée par Baudoin, seigneur Flamand, dont l'attentat, après des excommunications inutiles, fut récompensé du comté de Flandres. Le duc Boson, beau-frère du roi, enleva de même la fille de l'empereur Louis II, et l'épousa. Une fille de l'empereur Lothaire

Mort de Charles en Italie.

était devenue, par un enlévement semblable, la femme d'un seigneur français nommé Gilbert. Ces désordres nous paraissent incroyables; ils ne tenaient que trop aux mœurs du temps. Les filles de Charlemagne, la plupart abbesses, menaient une vie si déréglée, que Louis le Débonnaire les relégua dans leurs abbayes, et donna ordre d'arrêter leurs amans. On creva les yeux à l'un; on en tua un autre qui se défendait. La licence dut augmenter sous Charles le Chauve, puisque tout empirait de jour en jour.

Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.

Un capitulaire de la dernière année de son règne permet aux seigneurs de transmettre leurs emplois à leurs fils ou à leurs parens. C'est une des principales sources du gouvernement féodal, qui s'établit sur les ruines de la royauté; mais depuis la mort de Charlemagne, tout conduisait à l'anarchie. Je traiterai ce sujet dans les observations générales à la fin de la troisième époque. J'ajoute seulement ici que, la nation étant divisée, les seigneurs laïques formant un parti, les ecclésiastiques un autre, sans que le peuple eût d'influence, et sans que l'autorité royale pût balancer les forces contraires, il était impossible que les convulsions intestines ne déchirassent tout le royaume.

CHAPITRE VII.

Incursions des Normands en France et en Angleterre. — Règne d'Alfred le Grand.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'indiquer les entreprises des Normands, dont les pirateries infestaient l'Europe, et annonçaient de nouvelles révolutions. Il importe de se former une idée de leur caractère et de leurs expéditions sanglantes. On appela les Normands (*hommes du nord*) les peuples de l'ancienne Scandinavie, aujourd'hui la Suède et la Norwège, auxquelles il faut joindre le Danemarck. C'est de là que tiraient leur origine plusieurs des nations Germaniques, établies dans l'empire Romain. Ces peuplades conservaient les mœurs des premiers Celtes, les mêmes que celles des Scythes, mœurs simples, dures, féroces, qui en firent toujours de redoutables conquérans. Leur religion était digne de ces mœurs. Ils adoraient Odin, le Dieu suprême que les Saxons nommaient Woden. Ils le peignaient comme

Idée générale des Normands

Leur religion féroce.

le *Dieu terrible, l'auteur de la dévastation, le père du carnage, l'incendiaire, etc.* On lui immolait des victimes humaines; on croyait que ses récompenses étaient pour ceux qui tuaient le plus de guerriers dans les combats; on aspirait au bonheur de s'enivrer de bière dans son palais. Les crânes des ennemis qu'on aurait tués, étaient les coupes précieuses qui devaient servir à ces festins éternels.

Ce qu'ils espéraient dans l'autre vie.

Athéisme de ceux qui raisonnaient.

Comment des nations innombrables ont-elles pu transformer le père de la nature, l'Être infiniment bon, en un tyran sanguinaire et destructeur? C'est que les hommes, quand ils sont plongés dans l'ignorance, se forgent une divinité de leur goût: ils lui prêtent leurs passions. Si quelqu'un raisonnait parmi ces barbares, ne pouvant admettre des monstres pour divinité, n'ayant pas l'idée d'un esprit pur et infini, il se précipitait dans l'athéisme. On voit un guerrier dire à Olaüs, roi chrétien de Suède, au onzième siècle: *Mes compagnons et moi nous n'avons de confiance qu'en nos forces, c'est notre seule religion, c'est à notre avis tout ce qu'il faut.*

Leurs principes; leurs émigrations.

Le grand principe des Celtes, des Scandinaves en particulier, était que la force fait le droit, et que la victoire

prouve la justice. Ils rapportaient tout à la guerre ; ils ne respiraient que les combats ; ils couraient d'une entreprise à l'autre pour amasser du butin. De-là ces fréquentes émigrations, attribuées faussement à une population extrême ; (car le pays était presque sans art et sans culture) émigrations qui ne venaient que de leur audacieuse rapacité, et qui dépeuplaient nécessairement ces terres sauvages.

Leur courage commun aux femmes.

Les fatigues, les blessures, les armes, servaient en quelque sorte de jeux à l'enfance et à la jeunesse. Il fut même défendu de prononcer le nom de la peur dans les plus terribles dangers. Les femmes, ainsi que les hommes, méprisaient la mort. Les *Scaldes*, leurs poëtes, dont plusieurs naquirent dans l'Islande, enflammaient l'enthousiasme guerrier par des chants dignes de ces barbares. Non-seulement ils savaient mourir avec intrépidité, mais ils affectaient souvent de le faire avec des signes de joie. L'éducation, les préjugés, les mœurs, l'exemple, l'habitude de souffrir, tout domptait en eux la nature. Il ne leur manquait que la discipline militaire pour être sûrs d'asservir les nations policées. Par elle seule, Marius avait triomphé des Cimbres, voisins de la Scandinavie. Mais

Mépris de la mort.

au temps dont nous parlons, il n'y avait plus de Romains.

Irruptions des Normands, depuis Charlemagne.

Charlemagne prévint les irruptions des Normands, en établissant une marine qui gardait les embouchures des fleuves. Sous Louis le Débonnaire, ils jetèrent l'alarme en France. Ils firent d'affreux ravages sous Charles le Chauve. Leurs flottes composées de barques légères, bravaient les tempêtes de l'océan, pénétraient partout. On les voyait fondre sur les côtes, dans l'intérieur des provinces, sans que rien pût les arrêter. Le gouvernement ne savait prendre aucune précaution, et les peuples délaissés n'avaient que de la terreur. De tous côtés le carnage et l'incendie marquaient les pas de ces brigands. Avec leur butin, ils enlevaient les enfans, dont ils faisaient ensuite des pirates; ce qui suppléait à la population. A peine retirés ils revenaient avec de nouvelles forces. Enfin ils pillèrent deux fois Rouen, ils surprirent et brulèrent Paris en 845; ils mirent à feu et à sang l'Aquitaine et d'autres provinces, et réduisirent le roi aux dernières extrémités.

Leurs ravages.

Paix achetée par Charles-le-Chauve.

Retranché à Saint Denis, lorsque sa capitale était en proie aux barbares, Charles ne pensait guère, comme le peuple, qu'à sauver les reliques. Au lieu de

combattre, il acheta, ou crut acheter la paix, pour une somme de sept mille livres pesant d'argent. C'était donner aux ennemis le moyen et leur inspirer l'envie de recommencer bientôt la guerre. Les sermens ne leur coûtaient rien à violer. Les prodiges, que les moines ont racontés depuis, les touchaient peu. Un capitaine Normand pilla l'église de Saint Germain: il fut, selon les chroniques monacales, renversé d'une manière miraculeuse, en s'écriant que le saint le meurtrissait de coups. Cependant on pilla toujours, et principalement les églises.

Contributions ordonnées pour les Normands.

Pour comble d'infamie, Charles le Chauve, allant au secours du pape la dernière année de son règne, publia un capitulaire pour régler les contributions qu'on paierait aux Normands. Ce tribut était d'un sou pour chaque maison de seigneur; les hommes libres, les serfs étaient taxés à proportion; les évêques avaient ordre de faire contribuer leurs prêtres. C'est ainsi que le roi et la nation savaient se défendre. Les Sarasins d'Espagne firent mieux: ils forcèrent les pirates, qui les attaquaient, à se retirer.

L'Angleterre était aussi dévastée.

Si l'Angleterre sentit le même fléau, du moins elle trouva son salut dans un grand prince. Sous Ethelwolf, successeur d'Egbert, les Danois firent beaucoup de

ravages, parce que le roi négligeait les soins du gouvernement pour des pratiques de dévotion. Trois de ses fils régnèrent avec aussi peu de gloire. Alfred, leur cadet, monta heureusement sur le trône en 871 ; homme admirable dans le siècle des horreurs. Toujours armé contre les Danois, il avait remporté sur eux plusieurs victoires. Mais comme de nouveaux essaims de pirates venaient sans cesse joindre les premiers, ses troupes découragées l'abandonnèrent. Il fut contraint de se déguiser en paysan ; il vécut quelques mois chez un berger ; il se retrancha ensuite au fond d'un marais, faisant des courses sur l'ennemi, et attendant l'occasion de le vaincre.

Alfred monte sur le trône en 871.

Ses malheurs.

Enfin il apprend qu'un seigneur Anglais a battu les Danois dans une rencontre. A cette nouvelle, il sort de son asyle, contrefait le joueur de harpe, entre avec sécurité dans leur camp, les amuse, les trompe, examine tout, reconnaît leur indiscipline et leur aveugle confiance, forme son plan d'attaque et se retire pour l'exécuter. Bientôt il fait avertir et rassemble ses meilleurs sujets qui le croyaient mort. On accourt se ranger sous ses étendards. Ayant défait les ennemis, il pense à en faire des sujets : il leur permet de s'établir dans le Nort-

Comment il défait les Danois

Il leur permet de s'établir dans des

humberland et l'Estanglie, pays dépeuplé, à condition qu'ils embrasseront le christianisme. Cette douce politique paraît la meilleure que permissent les circonstances. L'agriculture et la religion pouvaient adoucir les mœurs des pirates; ils pouvaient devenir les défenseurs d'un état où ils se trouveraient fixés; ils devaient chérir et respecter un roi bienfaisant, dont ils connaissaient la valeur et les ressources. Toutes les conditions furent acceptées, et l'Angleterre enfin respira.

provinces dépeuplées.

L'essentiel était de prévenir de nouveaux désastres. Alfred en chercha les moyens et les mit en œuvre. Les places réparées, une milice régulière répandue dans les provinces; une marine considérable formée en très-peu de temps, les Anglais exercés à la navigation qu'ils avaient négligée jusqu'alors; un gouvernement plein d'équité et de sagesse, veillant sur tous les besoins publics : tels furent les premiers fruits de la paix. C'étaient les gages de la sûreté et de la victoire. Une terrible irruption des Danois, en 895, renouvela les maux de la France, mais ne fut qu'un orage passager pour l'Angleterre : Alfred dissipa bientôt les ennemis.

Sagesse de son gouvernement.

Il consacra le reste de son règne à

Ses ins-

titutions pour la justice et le bon ordre.

des travaux politiques, dignes de son génie et de sa grande ame. Il perfectionna les lois, rendit lui-même la justice et la fit rendre partout. Il établit les *jurés* pour l'examen des crimes : c'est sur le rapport de ces jurés, *pairs* de l'accusé, que les juges prononcent la sentence. Il divisa le royaume en comtés, les comtés en *centaines*, *dizaines*, ou petits districts, de manière que l'ordre, l'harmonie, la subordination se maintenaient aisément. La liberté publique résultait de l'empire des lois sur chaque particulier. Alfred voulait que les Anglais fussent libres en obéissant aux lois ; il régnait par elles, en leur obéissant lui-même.

Il excite à l'étude et donne l'exemple. Sa mort.

La science, qui éclaire la raison pour former les mœurs, lui parut un des moyens les plus propres à rendre heureux ses sujets. Il attira les savans, il établit des écoles ; il fonda la célèbre université d'Oxford, et récompensa toujours le mérite. Il donnait l'exemple de l'étude, et écrivait sur la morale. Les arts, l'agriculture, le commerce, rien n'échappa au zèle actif qui l'animait. Il répandit toutes les semences du bonheur et de la vertu. Trop d'obstacles malheureusement les empêchait de prendre racine : elles furent presque étouffées sous les

règnes suivans. Ce roi si digne d'admiration, et peut-être supérieur à Charlemagne par son mérite, mourut en 901, dans la cinquante-troisième année de son âge.

CHAPITRE VIII.

Décadence totale de l'empire Français.

Le continent de l'Europe n'offre que calamités, désordres et anarchie. On voit Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, acheter en quelque sorte la couronne, aux conditions que les évêques et les seigneurs osent lui imposer. Il n'est reconnu qu'après avoir promis aux premiers, que le clergé jouirait des biens et des priviléges dont il jouissait sous Louis le Débonnaire. Hincmar de Reims avait exigé de Charles le Chauve une promesse de même nature. Les souverains se trouvaient réduits à traiter avec des sujets, trop peu zélés pour la nation.

Louis le Bègue comme, soumis à ses sujets.

878. Jean VIII

Jean VIII vient tenir un concile à Troies en Champagne, pour excommu-

vient commander en France, quoique fugitif.

nier Lambert, duc de Spolète, et Adalbert, duc de Toscane, qui attaquaient l'état ecclésiastique. Un canon de ce concile porte : *Que les puissances du monde n'auront jamais la hardiesse de s'asseoir devant les évêques, s'ils ne l'ordonnent.* Le pape fugitif fait en France des lois générales, affecte de maîtriser les souverains, couronne le roi, et demande des troupes sous peine de la vengeance divine. Il suffit d'indiquer ces traits pour qu'on juge de l'état d'une monarchie.

Un concile fait Boson roi de Provence.

A Louis le Bègue succédèrent en 879, Louis III et Carloman, ses deux fils, nés d'une première femme qu'il avait répudiée. Le duc Boson, beau-père de Carloman, leur procura la couronne. Ils partagèrent, et vécurent unis. Mais la monarchie n'en fut pas moins démembrée par les sujets. Un concile de Mante en Dauphiné donna *par l'inspiration divine*, selon ses termes, le royaume d'Arles ou de Provence, à ce duc Boson, seigneur ambitieux, adroit, dont les intrigues avaient gagné le pape et le clergé : ils trahirent sans peine la maison de Charlemagne. L'Italie était au pouvoir de Carloman, roi de Bavière, qui se fit encore céder une partie de la Lorraine. Déjà les seigneurs possédaient

Démembremens

la plupart des terres ; et un roi de France n'avait presque rien.

884. L'empereur Charles le Gros, élu roi de France.

Les deux fils de Louis le Bègue étant morts ainsi dépouillés, leur frère Charles, depuis surnommé le Simple, devait être leur successeur par le droit de la naissance. Mais comme il n'avait que cinq ans, et qu'il fallait un roi capable de résister aux ennemis, on élut Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, déjà empereur et héritier de ses deux frères. Il réunit alors sur sa tête tout l'empire français, excepté le royaume de l'usurpateur Boson. C'en était trop pour une tête sans génie et sans courage. Charles s'était déshonoré en achetant la retraite des Normands, dont l'Allemagne éprouvait aussi la fureur. Après leur avoir cédé la Frise et leur avoir promis un tribut, il les irrita par une perfidie, en même temps qu'il leur paraissait méprisable par sa lâcheté. Plus furieux que jamais, ils se jetèrent sur la France, ils pénétrèrent jusqu'à Pontoise, brûlèrent cette ville, et assiégèrent ensuite Paris.

Sa lâcheté et sa perfidie irritent les Normands.

886. Fameux siége d Paris.

Ce siége est célèbre dans notre histoire. De part et d'autre on fit des prodiges. Eudes, comte de Paris, que nous verrons sur le trône, son frère Robert, l'évêque Goslin, et ensuite l'évêque Anschéric, l'abbé Eble, neveu de Goslin,

signalèrent surtout leur patriotisme et leur vaillance. Les assiégés se défendaient depuis plus d'un an, et Charles le Gros ne paraissait point.

Charles renvoie les ennemis à force d'argent.

Appelé au secours de sa capitale, il arrive enfin avec une armée nombreuse. Presque sûr de la victoire, il n'ose combattre : il préfère une honteuse négociation; il s'engage de payer aux ennemis une grosse somme d'argent pour prix de la paix, et il leur permet d'aller attendre le paiement en Bourgogne, c'est-à-dire de continuer leurs ravages.

Eglise de Saint Germain pillée.

Les Normands avaient fait une écurie du monastère de Saint Germain; ils avaient exigé des moines quatorze cents marcs d'argent pour se racheter de l'incendie. Les moines attribuèrent ensuite au saint la délivrance de Paris.

888.

Révoltes contre Charles.

En Allemagne.

Tous les peuples de la domination française, indignés de l'infâme conduite de l'empereur, ne respiraient que la révolte. Les Allemands se soulèvent les premiers. Charles s'était attiré parmi eux la haine des seigneurs, en voulant abolir l'hérédité des fiefs; et la haine des prélats, en faisant le procès à Luitward, évêque de Verceil, son premier ministre, accusé d'un commerce criminel avec l'impératrice. Luitward excite les mécontens. L'empereur est déposé dans une diète,

il est réduit à vivre des libéralités de l'évêque de Mayence. On lui donne pour successeur Arnoul, bâtard de Carloman roi de Bavière. L'Italie se soumet à Bérenger, duc de Frioul, et à Gui, duc de Spolète, tous deux de la maison de France par leurs mères; tous deux amis auparavant, ils devinrent des rivaux armés pour déchirer l'Italie. Le comte Eudes qui avait sauvé Paris, et dont le père, Robert le Fort, duc de France, avait été de même un héros, Eudes est élu roi; mais il semble n'accepter la couronne qu'en qualité de tuteur de Charles le Simple. Ces grands hommes sont les ancêtres de Hugues Capet, en qui commencera la troisième race.

En Italie.

En France

Eudes élu roi.

De nouveaux démembremens, outre les usurpations continuelles des seigneurs, affaiblirent la France, malgré le courage et les talens du roi. Un parti s'étant élevé en faveur de l'héritier légitime, Eudes lui céda une portion du royaume. Le comte Raoul ou Rodolphe, s'établit roi de la Bourgogne Transjurane, où étaient compris le Bugei, la Savoie, Genève et une partie de la Suisse. On appelait Bourgogne Cisjurane (relativement au mont Jura,) le royaume d'Arles qu'un concile assura au fils de Boson, comme un concile l'avait donné au père. L'histoire

Il partage avec Charles le Simple.

Royaume de Bourgogne Transjurane.

deviendrait un chaos, si elle embrassait les détails de ce que la violence et l'artifice produisirent partout dans l'anarchie. On ne voyait que fiefs arrachés à la couronne.

902. Charles le Simple cède aux Normands.

Eudes mourut en 898, sans avoir pu remédier aux plaies de l'état. Charles le Simple, trop digne de son surnom, ne pouvait que les augmenter par sa faiblesse. Les seigneurs aspirant tous à l'indépendance, s'acharnèrent les uns contre les autres. Les Normands profitèrent de l'occasion pour s'établir. Rollon, un de leurs plus illustres chefs, après avoir porté la terreur en Angleterre, vient s'emparer de Rouen et en fait une place d'armes. Il se rend si redoutable, que le roi lui envoie offrir sa fille en mariage, avec le pays maritime que les pirates dévastaient. Un évêque chargé de la négociation, demande seulement que le Normand se fasse chrétien, et pour l'y engager, il le prêche sur l'enfer et le paradis. L'intérêt décide Rollon. Après avoir consulté ses soldats, que la religion touchait peu, il promet de conclure, pourvu qu'on lui cède encore la Bretagne, jusqu'à ce que l'autre province soit cultivée. On y consent : il rend hommage à la couronne, moins en vassal qu'en conquérant.

Rollon, duc de Normandie.

Ce guerrier méritait bien de fonder un état. La Normandie qui prit son nom des pirates, devint heureuse et florissante sous ses lois. Il dompta la férocité de ces Normands ; il fit succéder l'agriculture au brigandage ; en un mot, il réprima entièrement le vol parmi des barbares accoutumés à vivre de rapines. Tant les lois ont de pouvoir, quand l'agriculture inspire le goût de la société ! C'est ainsi que les destructeurs de l'empire romain avaient d'abord cimenté leur puissance.

Il fait le bonheur de ses sujets

L'imbécille Charles, gouverné par Haganon, ministre odieux, fut le jouet des seigneurs, comme le jouet des Normands. Robert, frère du roi Eudes, forma une conspiration. Au lieu de rassembler des forces, Charles eut recours à un concile, et fit excommunier d'avance ceux qui se révolteraient. La révolte, quelque temps suspendue, éclata en 922. On contraignit Charles de congédier son ministre ; on promit, à cette condition, de lui obéir encore un an. Mais au bout de sept mois, l'archevêque de Reims, qui lui avait donné asyle dans son diocèse, le trahit et couronna Robert. Celui-ci fut tué dans une bataille. Hugues le Grand ou l'Abbé, son fils, pouvait prendre la couronne. Il aima mieux la

Révoltes contre le roi Charles.

Il est dépouillé de ses états et détrôné.

mettre sur la tête du duc de Bourgogne, Raoul, son beau-frère. Ce fut en prodiguant ses domaines, que le nouveau roi s'attacha les grands.

929. Il meurt en prison.

Herbert, comte de Vermandois, avait attiré Charles le Simple, sous prétexte de le défendre. Il le retint prisonnier. Il lui rendit la liberté, mais pour le trahir encore, au prix du comté de Laon que Raoul abandonna. Charles mourut en prison la même année.

Révolutions en Italie.

Sous son règne déplorable, la maison de France perdit l'Allemagne avec l'empire. Le pape Etienne VI avait couronné l'empereur Gui, duc de Spolète: ennemi de Bérenger, et ensuite Lambert, fils de ce duc ambitieux. Le pape Formose avait couronné Arnoul, bâtard de Carloman, après l'avoir engagé à se rendre maître de Rome. Louis IV, fils d'Arnoul, enfant de sept ans, lui avait succédé dans le royaume d'Allemagne. Un autre Louis, roi d'Arles, fils de l'usurpateur Boson, s'était fait donner la couronne impériale, par Benoît IV. Mais Bérenger, l'ayant surpris à Véronne et lui ayant fait crever les yeux, était remonté sur le trône d'Italie. Ces révolutions en annonçaient de plus grandes.

Bérenger reste roi.

La maison de France ne

Après la mort de Louis IV, en 911, l'Allemagne appartenait de droit à Char-

les le Simple. Les Allemands le méprisaient trop pour le reconnaître, et sa faiblesse ne lui permit pas même de réclamer la succession. Les états élurent d'un consentement unanime Otton, duc de Saxe, qui, refusant la couronne à cause de sa vieillesse, proposa lui-même Conrad, duc de Franconie. Conrad fut roi d'Allemagne par les suffrages de la nation. Bérenger fut couronné empereur en 916, par le pape Jean X. Ainsi la race de Charlemagne perdait successivement tous les fruits de la politique et des victoires de ce héros, parce qu'aucun de ses successeurs ne s'était montré digne de lui.

règne plus en Allemagne.

Conrad, duc de Franconie, roi par élection.

Un fléau imprévu renouvela les horreurs dont l'Europe gémissait depuis si long-temps. L'empereur Arnoul ayant appelé à son secours contre un roi de Moravie, les Huns ou Hongrois, avait renversé des retranchemens construits par Charlemagne, le long du Raab, pour arrêter leurs incursions. Aussi féroces que leurs ancêtres, ils furent bientôt les destructeurs de ceux qu'ils étaient venus secourir. Dès l'an 901, ils ravagèrent la Bavière, la Souabe, la Franconie. Toute l'Allemagne se vit ensuite exposée à leur avide fureur. Louis IV s'étant soumis à un tribut annuel pour s'en délivrer, ils

Ravages des Huns ou Hongrois.

fondirent sur l'Italie, et la mirent plusieurs fois au pillage. Ils dévastèrent encore l'Allemagne sous Conrad I, qui s'obligea de même au tribut. Ils pénétrèrent en Lorraine et jusques en Languedoc, saccageant le pays, massacrant les hommes, n'épargnant rien.

Fanatisme avec les malheurs.

On ne doit pas s'étonner que tant de malheurs enfantassent le fanatisme. Chacun voyait la fin du monde approcher. Chacun se dépouillait de ses biens en faveur des églises et des monastères. Les désordres se multipliaient parmi le peuple, et dans le clergé, et dans la noblesse, et dans les gouvernemens. La déraison, l'ignorance la plus profonde, caractérisent le dixième siècle. C'était donc aussi le siècle des crimes; car il n'y avait aucun frein pour les passions.

936. Hugues le Grand fait prisonnier le roi Louis d'Outre-mer.

Raoul étant mort, Hugues le Grand, qui possédait plusieurs riches abbayes avec le comté de Paris et les duchés de France et de Bourgogne, dédaigna encore le titre de roi, ou craignit de paraître l'usurper. Il rappela Louis d'Outre-mer, fils de Charles le Simple, réfugié en Angleterre, où sa mère l'avait conduit pendant les troubles. Ce roi ne le fut que de nom, comme tant d'autres. Il voulut commander; mais Hugues devint alors son ennemi, l'arrêta, et ne lui ren-

dit la liberté qu'en se faisant céder le comté de Laon, auquel se réduisait presque tout le domaine.

Singularités déplorables.

Otton I de Saxe, roi d'Allemagne, après Henri l'Oiseleur, son père, fut le médiateur de la paix entre le souverain et le vassal. Des conciles, le pape lui-même avaient excommunié Hugues. Une armée des évêques lorrains avait secouru Louis. On s'était encore battu plusieurs années, au sujet de l'archevêché de Reims, que le comte de Vermandois avait fait donner à son fils, âgé de cinq ans, pour le posséder au nom de cet enfant. L'histoire n'offre qu'une suite uniforme d'extravagances et de brigandages.

954. Lothaire, successeur de Louis.

Louis d'Outremer laissa en mourant une ombre de royauté à Lothaire, son fils; ou plutôt Hugues le Grand voulut bien lui accorder le titre, en conservant le pouvoir. Ce seigneur, aussi redoutable que les anciens maires, mourut deux ans après. Son fils, Hugues Capet, hérita de ses abbayes comme de ses dignités et de sa puissance. Lothaire ne manquait pas d'activité et de courage.

Il perdit le royaume de Lorraine.

Il entreprit de recouvrer la Lorraine, dont les rois allemands s'étaient rendus maîtres. Observons ici d'avance que l'empereur Otton II eut l'adresse de lui

opposer un compétiteur, en cédant la basse Lorraine à Charles, frère du roi, qui la reçut à titre de vassal. Mécontent de ce traité, le roi se jeta sur la Lorraine, surprit l'empereur et le mit en fuite. Il fut battu à son tour ; il fut encore une fois vainqueur. Enfin il renonça au royaume de Lorraine, partagé entre Otton et le prince Charles. La fortune des Ottons va nous occuper, et mérite de faire époque.

TROISIÈME ÉPOQUE.

OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX ALLEMANDS. — LA FRANCE SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

Depuis le milieu du dixième siècle, jusqu'au temps de Grégoire VII.

CHAPITRE PREMIER.

La maison de Saxe parvient à la royauté et à l'empire. — Règnes des Ottons.

Une puissance formidable s'était élevée en Allemagne, et avait réuni la dignité impériale avec la royauté. C'est ici le lieu de considérer cette nouvelle révolution. Conrad, duc de Franconie, fut élu roi, comme nous l'avons dit ailleurs,

Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, roi par l'élection des états.

au refus et par le conseil du duc de Saxe. Il mourut sans enfans mâles, en 919, après avoir désigné aux états pour son successeur, Henri, fils de ce duc Otton, auquel il était redevable de sa couronne. Les états composés *du clergé, de la principale noblesse et des chefs de l'armée*, élurent effectivement Henri l'Oiseleur. (On le nommait ainsi, parce qu'il se plaisait à la chasse des oiseaux.) Ce prince vaillant et sage soumit des vassaux rebelles, disciplina les troupes, bâtit des forteresses et des villes, refusa le tribut aux Hongrois, les tailla en pièces, et mit son royaume en sûreté.

Il se qualifiait *avoué* de Rome, quoique les troupes l'eussent nommé empereur.

Quoique ses troupes lui eussent conféré le titre d'empereur, on ne voit pas qu'il l'ait jamais pris. On voit que dans un acte de 932, il se qualifie seulement *avoué de Rome*, c'est-à-dire, défenseur du temporel de l'église romaine : qualité qui désignait ordinairement un officier de l'église.

Otton I, le plus grand prince de son siècle.

Otton I, son fils, lui succède en 936, par l'élection des états. Il triomphe de plusieurs rebelles ; il soumet au tribut le Danemarck et la Bohême : il devient le plus grand prince de son siècle.

Révolutions et troubles en Italie.

L'Italie partagée entre deux tyrans désunis, déchirée de factions et de guerres continuelles, toujours exposée aux

ravages des Sarasins, qui en occupaient une partie, était un des pays les plus malheureux de l'Europe. Raoul ou Rodolphe II, roi des deux Bourgognes Transjurane et Cisjurane, avait détrôné Bérenger, et avait été détrôné par Hugues, marquis de Provence, dont le fils Lothaire fut de même détrôné par Bérenger II.

On aimait trop à changer de maître.

Les Italiens n'étaient jamais contens de leur roi, et le changement agravait toujours leurs infortunes. Quelques papes scandaleux, livrés à des femmes impudiques, fomentèrent les divisions. On appelait les étrangers en Italie; on cherchait, en quelque sorte, le joug, pour se délivrer des oppresseurs; on se repentait, on ne voulait point obéir, et l'on faisait des rois au hasard. Les révolutions sont d'ordinaire les fruits de la discorde. Ces troubles procurèrent l'empire aux Allemands.

Otton laisse le royaume d'Italie à Bérenger II.

En 952, Otton passe en Italie, où l'appelait Adelaïde, veuve du roi Lothaire, que Bérenger II tenait captive dans un château. Il délivre cette princesse et l'épouse. Il reçoit le serment de Bérenger, et lui laisse le royaume. Il va ensuite réprimer des rebelles en Allemagne. Rome lui avait fermé ses portes :

un pape, quelques années après, les lui ouvrit.

961. Jean XII avait été mis sur le saint siége à l'âge de dix-huit ans. Petit-fils de la célèbre Marozie, concubine de Sergius III, il joignit aux mœurs corrompues de son siècle, un caractère hardi et entreprenant. La tyrannie de Bérenger et de son fils Adalbert excitant partout l'esprit de révolte, ce pontife conjure Otton, *pour l'amour de Dieu et des saints apôtres, de venir délivrer l'église romaine des griffes de deux monstres qui la déchirent.* Le roi d'Allemagne se rend à ses vœux. On dépose Bérenger et son fils, on couronne à Milan Otton roi d'Italie. L'année suivante, il est couronné empereur à Rome, par Jean XII; et il confirme les donations des princes Français, si intéressantes pour la papauté.

Jean XII le rappèle contre Bérenger.

On le couronne roi et empereur.

Bientôt le pape oublie ses engagemens. Uni avec Adalbert contre l'empereur, il rassemble même des troupes. Mais se voyant trop faible pour résister, il prend la fuite. Les Romains prêtent un nouveau serment de fidélité, par lequel ils s'engagent à n'élire et ne consacrer aucun pape, sans le consentement de l'empereur ou de son fils. Un concile fait le procès à Jean, accusé de crimes

Le pape le trahit.

énormes. On le cite deux fois; on ne reçoit d'autre réponse que des menaces d'excommunication. On le dépose enfin; on élit Léon VIII, simple laïque, mais homme vertueux. Le pontife déposé ne perd point courage. Il fait révolter les Romains; il entre dans la ville; il tient un concile où Léon est déposé à son tour. La mort subite de Jean XII n'éteignit point la sédition, Benoît V fut élu pour le remplacer; car les Romains ne pensaient déjà plus à leur serment. Ce peuple, selon Luitprand, évêque de Crémone, Lombard d'origine et auteur contemporain, était alors si méprisé, quoique toujours fier, qu'on désignait par le seul nom de Romain un homme perfide, lâche et infâme.

Jean déposé fait révolter les Romains.

Idée qu'on avait de ce peuple.

Tant d'audace contre un grand prince eut l'effet des entreprises insensées. Otton qui venait de prendre Bérenger dans Montéfeltro, assiége Rome et la réduit aux abois. Les Romains obtiennent grace en se soumettant. Benoît comparaît en présence d'un concile, s'avoue coupable, se dépouille des habits pontificaux. Léon VIII, avec *tout le clergé et tout le peuple Romain*, fait un décret célèbre qu'on regarde comme loi fondamentale de l'empire, portant « qu'Otton et ses » successeurs au royaume d'Italie, au-

964.

Otton I subjugue Rome.

Fameux décret de Léon VIII.

» ront à perpétuité le pouvoir de se » choisir un successeur, de nommer » le pape, et de donner l'investiture » aux évêques. »

Si ce décret est faux.

Muratori et d'autres ont attaqué l'authenticité de ce décret, qui se trouve par extrait dans Gratien; mais on observe que la forme peut en être fausse, sans que le fond en soit moins vrai, puisque Luitprand racontre le fait conformément à l'acte même. « La collec» tion de Golbastus, dit M. Pfeffel, est » remplie de lois et constitutions pa» reilles, dont le fond est incontestable» ment vrai, et qui cependant sont de » franches impostures. »

Nouvelle révolte des Romains, punie.

A peine l'empereur avait quitté l'Italie, que les Romains, par un nouvel attentat, chassèrent Jean XIII, qu'on avait élu en présence des commissaires impériaux après la mort de Léon VIII. Justement irrité, Otton vient pour la quatrième fois, et punit sévèrement les séditieux. Il exile les consuls, fait pendre les tribuns, fait fouetter par les rues le préfet de Rome. Les anciennes dignités subsistaient de nom; vaine pâture de l'orgueil d'un peuple aussi faible que turbulent.

969. Guerre

L'empereur Grec, Nicéphore, avait reconnu la dignité impériale d'Otton;

il avait fiancé sa fille au fils de ce prince; et cependant il fit assassiner les ambassadeurs qui devaient emmener la princesse. La guerre s'alluma entre ces deux empereurs. Les Allemands attaquèrent la Pouille et la Calabre. Une armée Grecque fut battue; les prisonniers furent renvoyés à Constantinople, le nez coupé. Nicéphore ayant été tué par ses sujets, Jean Zimisces, son successeur, conclut la paix avec Otton, en lui cédant la souveraineté sur Capoue. Otton mourut en 973. Le surnom de Grand n'était point pour lui un hommage de la flatterie : il le méritait à plusieurs égards.

d'Otton avec les Grecs.

Sa mort.

Imitateur de Charlemagne, dans ses entreprises, comme lui il aima les lettres; et Brunon, archevêque de Cologne, son frère, lui inspira le goût d'une espèce d'académie. Comme Charlemagne, il eut fort à cœur la conversion des barbares qu'il voulait soumettre, et fonda plusieurs évêchés dans le nord, où le christianisme étendait ses branches. Soit dévotion à la mode, soit mauvaise politique, il rendit le clergé d'Allemagne trop puissant, en lui conférant des duchés et des comtés, avec les droits des autres seigneurs ou princes. Mais pour contrebalancer ce pouvoir, il établit des *avoués*, à la nomination de l'empereur,

Il imitait Charlemagne.

Il rendit le clergé trop puissant.

lesquels devaient partager le gouvernement avec les prélats. Les prélats se délivrèrent bientôt des ces avoués. Otton, comme Charlemagne, ou ne prévit point assez l'avenir, ou fut entraîné par les circonstances.

Hérédité des fiefs établie.

L'hérédité des fiefs, autres principes de désordres, s'établit presque généralement en Allemagne. L'empereur fit décider par le duel une des grandes questions qui pussent excercer la sagacité des jurisconsultes : il s'agissait de savoir si la représentation devait avoir lieu en ligne directe ; si, par exemple, un petit-fils, représentant le fils, devait succéder préférablement à ses oncles. Le droit des neveux prévalut, parce que leur champion fut vainqueur : la loi subsiste toujours. Sous le règne suivant, une diète ordonna que les causes douteuses ne seraient plus décidées par le serment, mais par le duel. Du moins les lâches perdirent l'avantage qu'ils pouvaient tirer du parjure.

Droit de représentation.

Le duel décide.

973. Otton II.

Otton II, n'ayant que dix-huit ans, succède à son père, qui l'avait fait élire dès 961 ; précaution nécessaire pour assurer la couronne dans une famille. Sa jeunesse occassionna des troubles qu'il eut la force de dissiper. Rome ouvrit un théâtre à sa justice par de nouveaux

Troubles de Rome.

crimes. Crescentius ou Cincius, fils de l'impudique Théodora, qu'on dit avoir été concubine de Jean X, ayant formé le projet de rétablir la république Romaine, souleva le peuple, et fit périr dans une prison le pape Benoît VI, à qui les factieux donnèrent pour successeur Benoît VII. Une autre faction élut Boniface VII, une autre Jean XIV, dont Boniface fut le meurtrier. Ces horreurs se succédaient si rapidement, que les historiens ne s'accordent point sur les noms ni sur les dates. Le pape des uns est l'antipape des autres.

Papes et antipapes en grand nombre.

J'ai parlé, sous la dernière époque, de la guerre de France au sujet du royaume de Lorraine, qu'Otton partagea politiquement avec le frère du roi Lothaire. Cette guerre finie, l'empereur se rendit à Rome et réprima les séditieux. Il voulut ensuite prendre la Calabre sur les Grecs; mais les Sarasins, leurs alliés pour le moment, taillèrent son armée en pièces. Il mourut à Rome, où il faisait de nouveaux préparatifs.

L'empereur meurt en Italie.

983.

Son fils Otton III, déjà élu, lui succède à l'âge de trois ans. L'aïeule et la mère de l'empereur enfant se disputent l'autorité; une régence orageuse trouble l'Allemagne. Rome vit bientôt renaître les factions et les scandales. Crescentius

Crescentius renouvelle à Rome les révoltes.

y mit tout en feu par son fanatisme de liberté. Jean XV appela l'empereur. Otton parut en Italie en 996. Le pape étant mort, il mit à sa place Grégoire V, et se fit couronner par ses mains. Grégoire était proche parent de l'empereur. Crescentius ne laissa pas de le chasser, établit un autre pontife, sous le nom de Jean XVI, et persuada encore aux Romains qu'ils étaient libres.

Otton III le punit enfin.

Mais en 998 Otton entre à Rome. Il assiége le château Saint-Ange, où le rebelle était enfermé; il l'emporte d'assaut, ou, selon les auteurs Italiens, y entre par capitulation; enfin, il fait trancher la tête à Crescentius. Les Romains avaient crevé les yeux à leur antipape. Grégoire V porta la vengeance jusqu'à le faire promener sur un âne, dont la queue lui servait de bride. Qu'on juge des mœurs publiques par celles des chefs de la religion, qui malheureusement entraînés par le torrent de ces mœurs perverses, y ajoutaient la force d'un exemple contagieux.

Aridité de l'histoire, en passant.

Nous marchons ici à travers les ronces de l'histoire. Les objets se confondent, se ressemblent, et n'offrent presque aucun détail intéressant. C'est ce qui nous force à indiquer seulement les faits principaux, jusqu'à ce que les matières se

prêtent à un développement plus agréable. Ces premiers pas sont nécessaires pour arriver dans les campagnes enrichies par la culture. Nous trouverons toujours, en avançant, quelques fruits à moissonner, et c'est alors que les détails deviendront utiles.

CHAPITRE II.

Hugues Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. — Henri I.

987. Hugues Capet veut s'approprier la couronne de France.

Tandis que la maison de Saxe possédait l'Allemagne et l'Italie, démembrées de l'empire Français, la maison de Charlemagne perdit la couronne de France, qui n'était presque plus qu'un titre sans réalité. La mort du roi Lothaire fut bientôt suivie de celle de Louis V, son fils. Hugues-Capet, aussi illustre par son mérite que par sa naissance et son pouvoir, saisit l'occasion de s'approprier cette couronne, qu'avaient portée Robert, son aïeul, et Eudes, son grand-oncle. Elle appartenait par le droit du sang à Charles, duc de Lorraine, frère de Lo-

thaire. La qualité de vassal de l'empereur parut un titre légitime pour l'en exclure. On le décria comme un lâche, indigne de son sang, traître à sa patrie.

Comment il avait gagné le clergé et les moines

Hugues avait mis le clergé et les moines dans ses intérêts, en renonçant aux abbayes qu'il avait héritées de son père. Une extrême dévotion, réelle ou apparente, pour les reliques, lui attirait leurs suffrages et la vénération du peuple. Saint Riquier, dont il avait porté la châsse nu-pieds, était cité comme lui ayant promis la couronne : et ce bruit, repandu à propos, lui en préparait les voies. Enfin, l'adresse et la force contribuèrent au succès de son ambition. Il se fit reconnaître dans une assemblée nationale ; il se fit sacrer à Reims ; il eut la précaution de s'associer Robert son fils. Charles entra dans le royaume, s'empara de Laon, ensuite de Reims, par la trahison de l'archevêque Arnoul. Mais trahi lui-même par l'évêque de Laon, il tomba entre les mains de son rival, et mourut prisonnier en 992.

Il est sacré au préjudice de Charles, duc de Lorraine.

Procès d'Arnoul de Reims, traître au roi.

Ce fut une grande affaire d'état, que le procès de cet Arnoul de Reims, accusé de trahison envers son bienfaiteur, envers un roi qu'il avait reconnu, et à qui il avait prêté serment. Il était fils naturel

du roi Lothaire, et par conséquent neveu du prince dont il avait embrassé le parti; mais il n'en paraissait pas moins criminel, surtout étant redevable au roi d'une place si importante. On assemble un concile pour le juger. Ses partisans soutiennent que sa cause doit aller à Rome. Arnoul d'Orléans, un des plus respectables évêques du royaume, prouve le contraire. Après avoir dépeint vivement les scandales dont le saint siége était déshonoré, il dit : *Si le pape est recommandable par sa science et sa vertu, nous n'avons rien à craindre de sa part : encore moins devons-nous le craindre, s'il s'égare par ignorance ou par passion.* On reconnut enfin que le concile pouvait juger. Le roi vint en personne presser la sentence. Le coupable se jeta humblement à ses pieds, se dépouilla des marques de sa dignité, et donna son acte de démission. Hugues promit de lui épargner la vie, s'il ne commettait un nouveau crime digne d'être *puni par le glaive.* Le fameux Gerbert fut mis à sa place.

Disputes sur la juridiction du pape.

Gerbert, homme sans naissance, élevé par son génie, avait été moine d'Aurillac. En butte à la haine jalouse des autres moines, qu'il méprisait, il s'était retiré en Espagne, où il avait étudié les

Gerbert, archevêque de Reims.

sciences des Arabes. Comme mathématicien et philosophe, il était sorcier aux yeux du peuple. Mais il avait percé dans les cours; il était devenu précepteur d'Otton III, ensuite de Robert, fils de Hugues Capet. Le roi ne pouvait mieux le récompenser qu'en lui donnant le siége de Reims.

Jean XV veut le déposer.

Sa fortune et son mérite l'exposaient trop. Des évêques envieux écrivirent à Jean XV, que la déposition d'Arnoul était nulle, puisqu'elle s'était faite sans le pape. Cette raison parut décisive à la cour de Rome. Malgré les remontrances respectueuses du roi, Jean ne balança point à interdire tous les prélats du concile. Alors Gerbert, emporté par l'ardeur naturelle de son esprit, invectiva contre le souverain pontife, dans une lettre adressée à l'archevêque de Sens. « Ne » donnons pas lieu à nos adversaires, » dit-il, de croire que le sacerdoce soit » tellement soumis à un seul, que si cet » homme se laisse corrompre ou séduire » par argent, par faveur, par crainte, » par ignorance, on ne puisse plus être » évêque sans employer auprès de lui de » pareils moyens. » Jean XV fut le plus fort. La cour voulait le ménager, parce qu'il attaquait aussi le mariage du roi Robert avec Berthe. Un légat vint de sa

Sa lettre contre le pape.

part donner des ordres, tenir des conciles. Arnoul fut rétabli, Gerbert déposé. Mais le premier resta en prison jusqu'à la mort de Hugues Capet; et le second, ayant trouvé un asyle auprès d'Otton III, son élève, devint archevêque de Ravenne, ensuite pape sous le nom de Silvestre II.

Gerbert déposé.

996. Grégoire V casse le mariage du roi Robert.

Dès que Robert eut succédé à son père, il se vit lui-même d'autant plus exposé aux entreprises de la cour de Rome, qu'il joignait à un caractère faible une dévotion scrupuleuse et peu éclairée. L'église avait étendu les empêchemens du mariage jusqu'au septième degré. Il était parent au quatrième de Berthe, son épouse, tendrement chérie et digne de sa tendresse. Leur mariage avait été autorisé par plusieurs évêques. Grégoire V entreprend de le rompre; et dans un concile de Rome, sans examen de la cause, sans entendre les parties, avec l'autorité la plus despotique, il publie un décret foudroyant qui ordonne au roi et à la reine de se séparer sous peine d'excommunication; et qui interdit tous les évêques, complices de leur prétendu crime, jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au saint siége.

Effets de l'excommunica-

Retenu par l'amour conjugal, Robert ne se pressa point d'obéir : il se tint pour

tion de ce bon prince.

excommunié. Selon le récit du cardinal Pierre Damien, les courtisans évitèrent tout commerce avec lui; deux domestiques seulement lui restèrent, et portaient la superstition jusqu'à purifie par le feu la vaisselle dont il s'était servi à table. Cet auteur crédule ajoute que la reine accoucha d'un monstre qui avait un cou et une tête d'oie; punition évidente de l'inceste. Robert, converti par ce prodige, ou plutôt craignant une révolte et cédant aux terreurs superstitieuses, répudia Berthe, épousa Constance, fille du comte d'Arles: il se donna un tyran, au lieu de l'épouse aimable qu'on le forçait de renvoyer. Grégoire l'obligea encore de rétablir le traître Arnoul sur le siége de Reims. Que n'annoncent pas des scènes si étranges? On verra les foudres du Vatican embrâser bientôt toute l'Europe, ébranler tous les trônes, et rompre les plus forts liens de la société.

Il se soumet.

Il refuse la couronne d'Italie

Cependant Robert aurait pu devenir souverain des papes, s'il avait eu de l'ambition et de la vigueur. Après la mort de Henri II, successeur d'Otton III, et le dernier empereur de la maison de Saxe, les Italiens, dégoûtés de la domination Allemande, lui offrirent leur couronne et l'empire. Il eut la prudence de refuser.

La maison de Franconie remplaça celle de Saxe, dans la personne de Conrad II, dont le règne commence en 1024.

Factions dans ce pays.

Sous celui de Henri II, Ardouin, marquis d'Ivrée, avait porté le titre de roi d'Italie, et soutenu la guerre contre le monarque Allemand. Pavie tenait pour l'un, Milan pour l'autre. Une haine implacable s'éleva entre ces deux villes. Toute l'Europe était pleine de factions; mais nulle part elles n'étaient aussi orageuses qu'en Italie. On peut croire que l'état violent de Rome, partagée entre les empereurs, les papes et l'amour de la liberté, imprimait au reste le mouvement, ou donnait plus d'activité à l'inquiétude nationale.

Robert tyrannisé par sa femme.

Pour revenir à Robert, son second mariage fut une source de chagrins et de malheurs. La reine Constance dominait avec une hauteur insupportable. Elle voulut régler la succession. N'aimant pas le prince Henri, l'aîné de ses fils, elle remua tout pour que le roi s'associât le cadet, nommé Robert. Irritée d'un refus, elle persécuta les deux frères, unis par une sincère amitié. Elle fut cause qu'ils prirent les armes contre leur père, dont elle dictait presque toujours les volontés. Heureusement ils rentrèrent bientôt dans le devoir.

Hérétiques d'Orléans.

Rien n'est plus propre à donner l'idée de cette princesse, et des mœurs du siècle en général, que l'affaire des hérétiques d'Orléans. Une femme Italienne avait dogmatisé en secret, et séduit plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvaient des ecclésiastiques de réputation. Leur hérésie attaquait les dogmes et les usages de l'église : on les mit en prison. Examinés dans un concile, où ils disputèrent avec les évêques, on les condamna au feu. Constance était à la porte de l'église, quand ces malheureux passèrent pour être conduits au bûcher. Avec une baguette, elle creva l'œil à l'un des principaux, qui avait été son confesseur : elle s'en applaudit vraisemblablement comme d'un effort de zèle et de vertu.

Trait de cruauté de la reine.

1031. Règne de Henri I.

Henri I, que Robert avait fait sacrer de son vivant, lui succéda en 1031. Constance arma son autre fils contre ce frère, dont il s'était montré l'ennemi jusqu'alors. Le roi, d'abord fugitif en Normandie, dissipa peu de temps après la sédition, et donna le duché de Bourgogne au rebelle. Le trait le plus singulier de son règne, c'est qu'il épousa en secondes noces la fille de Jarodislas, czar ou prince de Russie. Les empêchemens du mariage étaient si multipliés, et l'exem-

Le mariage très-difficile

ple de son père si effrayant, qu'il crut sans doute devoir chercher une femme dans ce pays inconnu, pour ne pas courir les risques de l'excommunication. Telle était la confusion de toutes choses dans l'ordre civil, qu'un roi même ne savait comment se marier !

par les empêchemens.

On ne peut dépeindre les désordres que l'anarchie produisait d'ailleurs. La *paix* et *la trève de Dieu*, imaginées comme un remède, donneront du moins quelque idée du mal. En 1033, les évêques publièrent un décret, qu'ils supposaient d'inspiration divine, par lequel tout laïque était obligé de ne plus porter les armes, de ne pas exiger la restitution d'un bien usurpé, de ne par venger la mort de ses parens, de pardonner aux meurtriers, de jeûner le vendredi au pain et à l'eau, et de s'abstenir de chair le samedi. Quiconque refuserait de s'y obliger par serment, devait être excommunié et privé de la sépulture.

Paix de Dieu ordonnée par les évêques.

Un seul évêque osa blâmer cette ordonnance : il représenta qu'il n'appartenait qu'aux rois d'ordonner la paix ou la guerre ; qu'un tel serment ne servirait qu'à multiplier les parjures ; que la prudence ne permettait point d'imposer des obligations insupportables au plus grand nombre. On le regarda comme l'ennemi

Un sage prélat s'y oppose seul.

de la paix, jusqu'à ce qu'il eût suivi l'exemple des autres.

Cette paix se détruit d'elle-même.

Mais l'expérience démontra bientôt la sagesse de son avis. Les guerres privées, les violences recommencèrent après un court accès de dévotion, et les scrupuleux en furent nécessairement les victimes. Chaque petit seigneur était alors le tyran de sa terre, l'ennemi de ses voisins; chaque grand seigneur était un plus terrible tyran. Il ne restait ni lois ni justice: les armes décidaient de tout.

On la change en trêve aussi inutile.

Voyant l'inutilité de leurs censures, les évêques changèrent la paix de Dieu en trêve, vers l'an 1010. On ordonna que depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, les voies de fait seraient interdites, sous peine d'amende et d'excommunication : c'était encore trop. On restreignit ce règlement à l'espace depuis le samedi au soir jusqu'au lundi matin ; de sorte que, tout le reste de la semaine, le meurtre et le brigandage pouvaient paraître autorisés. Un gouvernement de sauvages n'offre rien de si mauvais. C'est le tableau de la situation des Français sous le règne de Henri I, qui ne finit qu'en 1060. Jetons un coup d'œil sur les autres peuples, dont il suffit pour le présent d'avoir une idée générale. Nous verrons partout les mêmes principes de calamités.

CHAPITRE III.

L'Angleterre, l'Espagne, l'empire des Arabes et l'empire de Constantinople, sous les deux dernières époques, depuis Charlemagne.

L'ANGLETERRE.

Depuis le grand Alfred, l'Angleterre perdit de jour en jour les fruits de ses admirables institutions, que les troubles, les guerres et la barbarie empêchaient de s'affermir dans le royaume. Edouard l'Ancien, son fils, fut sans cesse armé contre les Danois. Trois fils d'Edouard, Athelstan, Edmond I et Edred, régnèrent successivement avec peu de tranquillité. Sous le dernier, les moines de l'ordre de saint Benoît s'établirent comme des réformateurs, attaquèrent le clergé et les autres moines, dont le déréglement était public; gouvernèrent l'esprit du roi; occasionnèrent une révolte contre Edwy, son successeur, qui n'avait pas le même système, devinrent plus puissans sous Edgard, dont ils ont vanté les vertus,

Depuis Alfred, tout empire en Angleterre.

Les Bénédictins y deviennent trop puissans.

quoique souillées de beaucoup de taches; et régnèrent, en quelque sorte, sous Edouard le Martyr. Le célèbre abbé Dunstan, évêque de Worcester et de Londres, archevêque de Cantorbery, possédant à la fois ces trois siéges, avec la réputation de saint, fut l'ame de tous les mouvemens en faveur des moines. Il y attachait la gloire et le service de Dieu. L'empire étonnant qu'il leur procura, servit à augmenter celui que prenait la cour de Rome.

L'abbé Dunstan, auteur de leur crédit.

Invasion des Danois, sous Ethelred.

Ce n'était pas le moyen de repousser les Danois, dont les irruptions recommencèrent en 991. Ethelred, prince sans génie et sans courage, excita leur avidité, en achetant leur retraite. Swenon, roi de Danemarck, et Olave, roi de Norwège, fondirent sur l'Angleterre. Ils gagnèrent une bataille, et vendirent pour seize mille livres pesant d'argent une paix honteuse, qui annonçait de nouvelles hostilités. Les Anglais comme la plupart des autres Germains, avaient dégénéré de leur ancienne valeur, et de cet amour de la liberté qui bravait la mort. Ils se soumirent à Swenon, en 1013. Canute le Grand, son fils, monta sur le trône 1017. Ce prince affermit son pouvoir, conquit la Norwège, et posséda trois royaumes. Il finit son règne dans les exercices de dé-

Ils subjuguent le royaume.

Canute le Grand règne après Swenon.

votion, pélerin à Rome, fondateur d'églises en Angleterre. Ses deux fils, Harold et Canute II, ne soutinrent point sa gloire. Leur règne fut court. Après la mort du dernier, en 1041, les Anglais secouèrent le joug étranger; ils appelèrent Edouard le Confesseur, prince de l'ancienne maison royale, réfugié en Normandie. Il régna en prince faible. Ayant rendu son mariage stérile, par un vœu indiscret de virginité, il laissa l'Angleterre exposée à l'ambition du fameux Guillaume, duc de Normandie, comme on le verra sous l'époque suivante.

Edouard le Confesseur succède aux Danois.

L'ESPAGNE.

L'Espagne, plus agitée que l'Angleterre, ne présente qu'un tableau confus de grands désordres, de petits combats et de petites révolutions. Les chrétiens se firent persécuter dans le royaume de Cordoue, en outrageant par leurs discours le mahométisme, ce que les lois défendaient sous peine de mort. Un sage évêque déclara en vain qu'on ne devait pas regarder comme martyrs, ceux qui, sans nécessité, venaient maudire Mahomet; en vain un concile que Mariana traite de conciliabule, défendit en 852, cet excès de zèle : on en vit encore de

Les chrétiens persécutés par leur faute dans le royaume de Cordoue.

nombreux exemples, célébrés comme des actions héroïques.

Ils agrandissaient le royaume des Asturies, et fondaient celui de Navarre.

Le faible royaume des Asturies, fondé par Pélage, unique rejeton des rois goths, s'accrut par la valeur et la sagesse d'Alphonse III, surnommé le Grand. Garcias-Ximenès, qu'on dit français d'origine, fondait en même temps le royaume de Navarre, qui, dans la suite, devint le plus considérable des états chrétiens du pays.

Les Maures possédaient plus des trois quarts de l'Espagne.

Les Maures ou Arabes possédaient cependant encore le Portugal, la Murcie, l'Andalousie, Valence, Grenade, Tortose, et l'intérieur des provinces, jusqu'au-delà des montagnes de Saragosse et de la Castille; c'est-à-dire, plus des trois quarts de l'Espagne, et les plus fertiles contrées.

Divisions entre les chrétiens, même sous Alphonse le Grand.

Parmi eux, une foule de seigneurs trop puissans affectaient l'indépendance; le souverain avait à combattre les sujets. Mais les chrétiens n'étaient pas entre eux plus unis. Toujours en guerre avec les Maures, ils se déchiraient encore mutuellement. Le règne d'Alphonse le Grand fut plein de conspirations et de révoltes. Sa propre femme, ses deux fils, furent des rebelles. Il remit la couronne à Garcias l'aîné; il combattit même généreusement sous ses ordres; il mourut en 912, avec la gloire d'un héros. Les historiens

Espagnols célèbrent ses pieuses fondations, surtout le temple de Saint-Jacques de Compostelle. On a de lui une chronique, qui remonte jusqu'au règne de Wamba.

Ramire II défait les Maures à Simencas.

Un autre héros de l'Espagne, Ramire II, roi de Léon et des Asturies, remporta, en 938, la célèbre victoire de Simencas, sur les Maures, dont quatre-vingt mille furent tués. Il avait promis à saint Jacques, dans un pélerinage de Compostelle, que, s'il était vainqueur, tous ses sujets donneraient chaque année une certaine mesure de blé à cette église. L'église s'enrichit, et le nom de saint Jacques devint le cri de guerre des Espagnols. On trouve partout quelque trait semblable : partout la confiance qu'ils ont inspirée a quelquefois produit de grands succès.

Son vœu à St.-Jacques.

Almanzor, vainqueur des chrétiens, vaincu ensuite.

Cependant le brave Almanzor, vice-roi de Cordoue, ennemi célèbre des chrétiens, les tailla en pièces en 995. Il prit Léon d'assaut l'année suivante, saccagea ensuite Compostelle, pilla les trésors de Saint-Jacques dont il fit transporter les portes à Cordoue, sur les épaules des vaincus. Une maladie épidémique l'ayant forcé à la retraite, les chrétiens, ne doutant pas que le ciel ne fût leur vengeur, se réunirent enfin, et battirent Almanzor, en 998. Ce général, qui les avait, dit-

Mort de ce grand homme.

on, vaincus dans plus de cinquante combats, qui joignait les vertus politiques à l'héroïsme militaire, qui gouvernait les juifs et les chrétiens avec autant d'équité que les musulmans, ne peut survivre à sa défaite, et se laissa mourir de faim.

Trois évêques tués en combattant pour des Maures.

Peu d'années après, deux seigneurs Maures se disputent le trône d'Hissem II, dernier roi du sang d'Abderame. Les comtes de Barcelone et d'Urgel, avec trois évêques, prennent les armes pour l'un contre l'autre; et les trois évêques sont tués en combattant. Quel pouvait être le motif de ces chrétiens, unis à des infidèles malgré la haine de religion? sans doute le désir de profiter de leurs guerres civiles, peut-être aussi le goût de chevalerie et la passion des aventures, que les Sarasins inspiraient par leur exemple.

Le royaume de Cordoue divisé en plusieurs royaumes.

Dès le commencement du onzième siècle, le royaume de Cordoue fut démembré par l'ambition d'une foule de seigneurs qui, à la faveur des troubles, usurpèrent le titre de rois. Tolède, Valence, Saragosse, Séville, Orihuéla, presque toutes les grandes villes eurent des rois indépendans. Les provinces se changèrent en royaumes. Les royaumes se multiplièrent de même parmi les chrétiens. Sanche III, roi de Navarre, surnommé le Grand, parce qu'il fit des

Même division des royaumes parmi les chrétiens.

conquêtes sur les Maures eut l'imprudence en 1034, de partager ses états entre ses quatre fils. Il y eut des rois de Léon, des rois de Navarre, des rois de Castille, des rois d'Arragon. Ces rois sortis de la même tige devinrent ennemis; car c'était le fruit des partages. En un mot, l'ancienne histoire d'Espagne est toujours moins intéressante et plus ténébreuse, à mesure qu'elle se subdivise en plus de branches entrelacées. On n'y voit guère qu'un ramas confus de crimes, que la discorde produit ailleurs avec plus d'éclat.

Ce qui rend l'ancienne histoire d'Espagne fatigante.

Une chose vraiment digne d'attention, c'est que, le peuple étant partout esclave et opprimé, la noblesse d'Arragon lui procura de grands priviléges dans ce royaume, et s'unit à lui par intérêt contre la puissance royale. Sanche le Grand dont je viens de parler, laissa l'Arragon à Ramire, son fils naturel, qu'on obligea de faire de nouvelles concessions. Les *Ricos hombrès*, élus par le peuple, formèrent un tribunal très-redoutable à la couronne. A leur tête était le grand-justicier. Il recevait le serment du roi; et lui tenant une épée nue sur le cœur, il prononçait ces paroles : *Nous qui valons autant que vous, nous vous faisons notre seigneur et roi, à condition que vous maintiendrez nos priviléges et*

Les *Ricos hombrès* d'Aragon.

Autorité du grand-justicier à l'égard du roi.

libertés ; sinon, non. En cas de violation des priviléges, le justicier avait droit de le citer devant les états généraux, et de le faire déposer. Il était l'interprète, l'arbitre des lois, le juge suprême. Pierre I, en 1094, fit abolir cette cérémonie du serment, si étrange et si terrible. Vers le milieu du 15.e siècle, s'est formé un tribunal, à la nomination des états, pour juger en cas de besoin le grand-justicier. Il lui fallait des éphores. Cette magistrature n'a commencé que sous Philippe II, à perdre de son autorité : aujourd'hui ce n'est qu'un titre.

L'EMPIRE DES ARABES.

Discordes funestes à l'empire des Arabes.

Le grand empire des Arabes éprouvait aussi les révolutions, que produisent la discorde et la guerre, et qui renversent tôt ou tard les trônes les mieux affermis. Après Watik, vers le milieu du neuvième siècle, s'obscurcit la gloire du califat. Sous des princes faibles ou méchans, les gouverneurs secouent le joug de l'autorité. Alger, Tunis, Tripoli, forment des états particuliers. Bientôt les querelles de religion augmentent le désordre, arment les ambitieux. La secte des Fatimites se relève avec la fureur du fanatisme. Elle fonde un Empire en

Secte des Fatimites.

Égypte. Le Caire, capitale de cet Empire, devient en même temps le siége d'un nouveau calife, et une ville de commerce très-florissante. Calife du Caire.

D'autres fanatiques, persuadés que le relâchement introduit dans la religion de Mahomet demandait une réforme, se livrant aux transports de l'enthousiasme, s'attirent des persécutions et des anathêmes, acquièrent des forces parce qu'ils ont persécutés. Ils se révoltent, remportent des victoires, s'emparent des côtes occidentales de l'Afrique. Enfin, leur chef unissant, comme les deux autres califes, le sacerdoce et la royauté, gouverne sous le nom de Miramolin ce nouvel empire, détaché d'un corps immense. Troisième calife en Afrique.

Les califes de Bagdad avaient reçu, pour troupes auxiliaires, les Turcs ou Turcomans, de la rade des Huns, peuple sorti de la Tartarie, ne respirant que la guerre et les conquêtes. Ces auxiliaires saisirent l'occasion de subjuguer ceux dont ils étaient les défenseurs. Ils se rendirent maîtres des provinces de l'Asie, ils dépouillèrent les califes de l'autorité royale, en révérant leur dignité pontificale : car ils se soumirent avec prudence à la religion du pays. On vit naître plusieurs états sous des monarques, appelés sultans, qui prenaient l'investiture du ca- Les Turcs appelés par les califes de Bagdad, les dépouillent bientôt.

life, mais qui avaient grand soin de ne pas lui laisser prendre trop d'autorité. Le roi pontife, vers le milieu du onzième siècle, était déjà comme les rois de l'Europe : plus il avait de vassaux, moins il avait de pouvoir.

L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

Tout fait pitié ou horreur à Constantinople.

L'empire de Constantinople, sur le penchant de sa ruine, offre toujours le spectacle de faiblesse, de folie, de superstition, de crimes et de soulèvemens.

Nicéphore.

Nicéphore, que nous avons vu détrôner Irène, fut un tyran excécrable. Les Sarasins lui enlevèrent l'île de Chypre ; et les Bulgares, fléau de la Thrace, le tuèrent dans une bataille, en 811, après avoir détruit son armée.

Staurace.

Staurace, son fils, se rendit si odieux dès le commencement de son règne, qu'une révolte générale l'engagea à se faire moine.

Michel Rangabé.

Michel Rangabé refusa de faire la paix avec les Bulgares, parce qu'un moine décida qu'on ne pouvait pas en conscience rendre les transfuges. Alors les Bulgares défirent entièrement les Grecs ; l'empereur prit la fuite ; les officiers indignés proclamèrent Léon l'Arménien, qu'il avait comblé de bienfaits, et qui

voulait le détrôner. *Je ne veux pas*, dit Michel, *qu'il en coûte une goutte de sang pour me conserver l'empire.* Il prit le froc, après avoir envoyé la couronne au perfide Léon, en 813.

Léon l'Arménien, iconoclaste.

Celui-ci veut faire assassiner le roi des Bulgares, qui se venge en saccageant les faubourgs de Constantinople. L'empereur les défait à son tour. Il avait du courage, aimait l'ordre et la justice, s'appliquait aux affaires; mais il se livre au désir violent de détruire l'idolâtrie, c'est-à-dire, les images. Il commande une nouvelle persécution, et on le massacre en 820, dans une église.

Michel le Bègue.

Michel le Bègue, qu'il venait de condamner à mort, qui le méritait par de noires perfidies, devient son successeur. Soldat grossier, sans instruction, borné à la connaissance des chevaux, ignorant et méprisant les affaires théologiques, il tolère d'abord le culte des images, ensuite il change de système; il persécute, il veut même qu'on observe le sabbat, et qu'on célèbre la Pâque comme les Juifs. Les Sarasins profitent de ses fautes, pour prendre l'île de Crète(aujourd'hui Candie); ils s'emparent de presque toute la Sicile; ils envahissent la Pouille et la Calabre. Michel, en apprenant que la Sicile était perdue, dit à un de ses mi-

nistres : *je vous félicite, vous voilà débarrassé d'un grand fardeau.* Quel prince! Il mourut en 829.

Théodora, semblable à Irène.

Sous Théophile, son fils, quoique plus digne de régner, la persécution redouble, et les Sarasins étendent leurs conquêtes. Après sa mort, en 842, l'impératrice Théodora, régente pendant la minorité de Michel III, rétablit le culte des images, comme l'avait fait Irène. Elle veut ensuite convertir les manichéens par la terreur; elle en fait égorger des milliers. Ceux qui échappent aux supplices vont grossir les troupes des Sarasins, et l'empire a pour ennemis ses propres sujets. Des cabales de cour augmentent les maux publics. Michel relègue sa mère dans un couvent, se livre à tous les crimes, épuise les finances pour des folies, met sa gloire à bâtir une écurie superbe, dont les murs sont incrustés de marbre et de porphire; porte l'impiété jusqu'à faire une farce des cérémonies ecclésiastiques : enfin, il est assassiné en 867, par Basile, qu'il s'était associé, et qu'il voulait imprudemment déposer.

Michel III.

Basile.

Basile, mendiant autrefois, se trouve empereur. On vante sa vertu et sa justice; mais il est la dupe du célèbre patriarche Photius; à qui il donne sa confiance après l'avoir exilé; mais tandis

qu'il occupe ses matelots et ses soldats à la construction d'un temple, les Sarasins assiégent Syracuse, qui leur avait été reprise, et les secours arrivent trop tard pour sauver cette grande ville. Dans une chasse il est enlevé de cheval par un cerf; il mourut en 886, des suites de cet accident.

Léon VI, son fils, compose des sermons, pendant que les Sarasins font des ravages, et prennent d'assaut Thessalonique, après un siége sanglant; il est cependant nommé le Philosophe, parce qu'il aimait l'étude et favorisait les savans. On a de lui une Tactique et d'autres ouvrages. Léon le Philosophe.

Constantin Porphyrogénète, fils de Léon, dont le règne commence en 912, et finit en 959, mérite des éloges, comme protecteur des sciences qu'il cultivait. Des hommes du premier rang enseignèrent la philosophie, la géométrie, la rhétorique) mais les affaires de l'empire n'en allèrent pas mieux : les Bulgares, les Hongrois, les Russes, menacèrent de près Constantinople. Constantin Porphyrogénète.

Romain, fils de Porphyrogénète, empoisonneur de son père, fut le scandale de son peuple. Mais, sous ce règne court, deux frères, bons généraux, Nicéphore et Léon, Phocas servirent glorieusement Son fils Romain l'empoisonne.

l'empire. Le premier reprit l'île de Crète aux Sarasins, et fut proclamé empereur en 963, après la mort de Romain, dont les fils étaient en bas âge.

Nicéphore-Phocas.

Nicéphore-Phocas eut la gloire de vaincre encore les Sarasins, de leur enlever Antioche et d'autres conquêtes. Son avarice et sa tyrannie le firent cependant détester; sa femme Théophano, veuve de Romain, se mit à la tête d'une conspiration; on la poignarda dans son lit.

Jean Zimiscès.

Jean Zimiscès, un des assassins, s'empara de l'empire. Les Russes y avaient pénétré : il les défit à Andrinople et en Bulgarie. Les Sarasins avaient réparé leurs pertes, il marcha contr'eux en Syrie, et reprit plusieurs places. L'eunuque Basile, son grand chambellan, enrichi de concussions, craignant d'être puni et dépouillé, empoisonna ce vaillant prince en 976, et conserva son crédit sous Basile II, petit-fils de Constantin Porphyrogénète.

Basile II.

Basile ne fut qu'un guerrier féroce. Ayant vaincu les Bulgares, il fit crever les yeux à près de quinze mille prisonniers. Ses sujets, accablés d'impôts, ne pouvaient se réjouir de ses victoires : il combattait pour lui et non pour eux. Il se montra dévot, mais seulement pour

favoriser le clergé et les moines. Une maladie lente termina ses jours en 1025.

Sa mort fut suivie de crimes si noirs, qu'à peine en trouve-t-on ailleurs quelque exemple. La princesse Zoé, fille de Constantin, frère et collègue de Bazile, avait épousé Romain Argyre, qu'on proclama empereur en 1028. Zoé devient amoureuse de Michel Paphlagonien, homme de basse naissance : elle empoisonne son mari pour donner le trône à son amant; et le poison n'agissant pas assez vite, elle fait noyer Argyre dans un bain. Le patriarche de Constantinople se montre d'abord difficile pour le mariage de l'impératrice avec Michel, mais cinquante livres d'or lèvent ses scrupules.

Crime de la princesse Zoé.

Elle fait mourir Romain, pour épouser Michel.

En 1041, l'empereur Paphlagonien, accablé de maladies et dévoré de remords, meurt sous un habit de moine; après avoir épuisé, pour se guérir l'ame et le corps, toutes les pratiques d'une basse superstition, Zoé donne l'empire à Michel Calafate, fils d'un calfateur de vaisseaux et d'une sœur de l'autre Michel. Elle l'avait adopté; elle espérait qu'il se laisserait gouverner par elle, et que la reconnaissance prévaudrait sur les vices de son caractère. Ce nouvel empereur, jaloux du commandement, la relègue

Elle épouse Calaphate, qui la relègue.

dans une île. On se révolte, on ramène l'impératrice avec sa sœur Théodora; on crève les yeux à Calaphate. Les deux sœurs règnent ensemble une année, et ne s'occupent que de bagatelles. Enfin le peuple voulant un prince, Zoé épouse Constantin Monomaque, un de ses anciens amans, et le fait couronner, *en* 1042.

On crève les yeux à Calaphate.

Zoé épouse Monomaque, son ancien amant.

Ce nouvel empereur néglige sa femme pour une maîtresse nommée Selérène, ou plutôt Zoé consent à leurs amours, et même partage avec Selérène le titre d'Auguste; mais le peuple, furieux de la conduite de ce prince, l'arrête dans une procession, et déclare qu'il ne veut obéir qu'aux deux impératrices. On l'aurait mis en pièces si les princesses n'avaient calmé les mutins. Monomaque, par sa rapacité, augmenta la faiblesse de l'empire. Les provinces frontières étaient chargées de se défendre contre les barbares, et exemptes d'impôts pour cette raison. Il voulut qu'elles payassent comme les autres, prenant sur lui le soin de les garder. Ces provinces furent très-mal défendues malgré les impôts. Des libéralités faites à l'église, ne firent qu'agraver les maux de l'état. Monomaque mourut en 1054. La trop fameuse

Sédition contre ce prince.

Zoé avait fini depuis quelque temps sa longue carrière d'infamie.

C'en est assez pour faire connaître l'état de Constantinople. Si quelquefois on y trouve un prince habile et courageux, on y voit toujours le même esprit dominant. Isaac Comnène, un des meilleurs empereurs, proclamé en 1057, se fait haïr des moines, en appliquant aux besoins publics le superflu de leurs richesses. Les moines crient à l'impiété, au sacrilège. Le patriarche Cérularius, choqué de ne pas obtenir toutes les faveurs qu'il exigeait de Comnène, lui dit un jour : *Je vous ai donné la couronne, je saurai bien vous l'ôter.* On eut du moins la force de l'envoyer en exil. L'empereur, malade d'une chute de cheval, se livre à la dévotion, et se dépouille en faveur de Constantin-Ducas, pour prendre l'habit monastique, en 1059.

L'esprit de superstition domine toujours dans l'empire.

Isaac Comnène se fait moine.

Ducas, trop ami de la paix, tout occupé de minces détails et de petites dévotions, mauvais discoureur, et préférant ce qu'il appelait éloquence à la gloire de gouverner un état, abandonne les provinces au ravage des Turcs. Il fait ses trois fils empereurs : il laisse le gouvernement à Eudocie leur mère, en exigeant qu'elle ne se remarierait point : elle s'y était obligée par écrit. Bientôt

Fautes de Constantin Ducas.

elle résolut d'épouser Romain-Diogène, qu'elle venait de condamner à mort, mais dont la bonne mine toucha son cœur. Sa promesse, déposée entre les mains des patriarches, lui causait de l'embarras. Pour la retirer, elle feint de fixer son choix sur Bardas, homme décrié par ses débauches, mais frère du patriarche. Celui-ci approuve alors que l'impératrice se remarie; il s'empresse à rendre l'écrit. Sur-le-champ Eudocie épouse Romain et lui procure l'empire. Les Grecs d'alors valaient-ils mieux que les barbares? Et qu'apprendrions-nous d'utile en nous étendant sur les détails uniformes de leur histoire? Ils perdirent alors le peu qui leur restait en Italie. Une famille de héros Normands, dont je parlerai bientôt, s'y formait de leurs débris un état puissant. La conquête de Bari, en 1071, consomma cette révolution singulière. Le siége dura près de trois ans. Romain-Diogène envoya une flotte au secours des assiégés. Elle fut mise en fuite par le fameux Roger, roi de Sicile, qui, dans sa première bataille navale, eut la gloire de vaincre ces Grecs, tant de fois battus sur terre par les Normands. L'empereur avait de la bravoure. Il combattit plusieurs fois les Turcs, il les vainquit, mais vaincu

Sa veuve trompe le patriarche, pour se remarier.

à son tour à Mantiziert sur l'Araxe, il tomba entre leurs mains. Le sultan Alp-Arslan le traita avec générosité. Ils firent la paix. Diogène revenant à Constantinople apprit qu'on lui avait donné un successeur; il perdit deux batailles contre les rebelles, fut réduit à changer sa pourpre en habit de moine, fut transporté dans une île, empoisonné, blessé, sans secours, et expira bientôt sans se plaindre de ses injustes persécuteurs. Michel Parapinèce, qui lui succéda en 1071, n'eut pour tout mérite qu'un vernis pédantesque de littérature. Il fut détrôné par Nicéphore Botoniate, faible vieillard, qu'Alexis Comnène détrôna bientôt, et relégua dans un monastère.

CHAPITRE IV.

Schisme des Grecs.

Le patriarche Ignace supplanté par Photius en l'an 858.

Le schisme des Grecs, consommé dans le même siècle, est un objet de curiosité digne de l'histoire, indépendamment de ses rapports avec la religion. Il faut remonter à son origine pour en suivre les progrès. Ignace, patriarche de Constantinople, ayant été déposé en

857 par des intrigues de cour, on mit à sa place Photius, simple laïque, d'une naissance illustre, d'un génie supérieur, le plus savant homme de l'Europe, mais d'un caractère dangereux, intrigant, rusé, hypocrite, tantôt souple avec finesse, tantôt fier avec hauteur. En six jours il parvint à la dignité patriarchale. Le premier jour il fut fait moine, car il fallait l'être chez les Grecs pour s'élever dans l'église; le second jour, lecteur; le troisième, sous-diacre; le quatrième diacre, ensuite prêtre, enfin évêque et patriarche.

Concile, dont le jugement fut cassé par Nicolas I.

Comme l'ancien et le nouveau patriarches avaient chacun leurs partisans, et que la discorde troublait l'état, Michel III s'adressa au pape Nicolas I, qui ne demandait pas mieux que d'être juge de l'église Grecque, comme des églises d'Occident. Un concile de plus de trois cents évêques, présidé par deux légats corrompus, confirma la déposition d'Ignace et l'élection de Photius. Mais dans un concile de Rome, Nicolas, après avoir cassé la sentence de Constantinople, excommunia Photius, *par l'autorité de Dieu, des apôtres, de tous les saints, des six conciles généraux, et du jugement que le Saint-Esprit*

Excommunication de Photius.

prononce par la bouche du Pontife. Ce sont les termes de la sentence.

Vengeance du patriarche.

Furieux d'une démarche si peu mesurée, Photius, en 866, tint de son côté un concile, excommunia, déposa le pape, et prit le titre de patriarche écunémique ou universel; titre que l'on ne pouvait souffrir à Rome. Selon le système déjà formé depuis long-temps, il prétendait que la primatie était transférée à Constantinople avec le siége de l'empire. Il conçut le projet de rendre l'église Grecque indépendante de la Romaine; et pour décrier celle-ci par des accusations capables de frapper le peuple, il lui reprocha de permettre le fromage et le lait pendant le carême; de suivre le manichéisme en imposant le célibat aux prêtres; mais surtout d'ajouter au symbole le mot *filioque*, impiété monstrueuse, disait Photius, et destructive du christianisme. Il condamnait de même le jeûne du samedi, et l'usage des clercs de raser leur barbe. Un grand génie aurait imaginé, sans doute, des griefs moins frivoles, s'il n'avait voulu se conformer aux petites idées vulgaires.

Il prend le titre d'écumé-nique.

Reproches qu'il fait à l'église romaine.

Basile chasse Photius, et rétablit Ignace.

Basile, meurtrier et successeur de Michel III, suspendit la querelle en faisant rétablir Ignace. Photius, qui lui avait reproché courageusement son par-

ricide, fut chassé. On le foudroya dans un concile de Constantinople (huitième concile général, en 869) où se trouvèrent trois légats d'Adrien II. La paix sembla rétablie entre les deux églises rivales : elle ne pouvait durer, parce que la rivalité ne pouvait s'éteindre. L'intérêt occasionna une autre rupture.

Dispute entre les deux églises, au sujet de la Bulgarie.

Le roi des Bulgares, dont la femme était chrétienne, avait embrassé le christianisme ; et son exemple avait, selon la coutume, entraîné une grande partie du peuple. La Bulgarie devait-elle être soumise à la juridiction du pape ou à celle du patriarche de Constantinople? Ce fut la matière d'une fameuse dispute. Le concile de Constantinople décida en faveur du patriarche. Mais les légats d'Adrien réclamèrent contre la décision ; et Jean VIII, son successeur, menaça Ignace de l'excommunier, de le déposer, s'il ne rappelait incessamment les prêtres et les évêques employés dans la Bulgarie. Ce royaume était cependant un démembrement de l'empire Grec. Rome voulait encore tout soumettre à son empire.

Jean VIII menace d'excommunication Ignace.

Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius,

Ignace étant mort, Photius ayant recouvré son crédit à la cour, le pape ayant besoin de Basile (car les Sarasins l'avaient soumis à un tribut de

vingt-cinq mille marcs d'argent), tout changea bientôt de face. Jean VIII, résolu de reconnaître Photius, envoya des légats pour cet effet. Un concile de près de quatre cents évêques, assemblé à Constantinople, en 879, rétablit solennellement le patriarche, et cassa les jugemens des autres conciles où il avait été condamné. Le pape écrivit même une lettre par laquelle il traitait de transgresseurs ceux qui avaient ajouté le *filioque* au symbole.

Mais il l'excommunie ensuite, au sujet de la Bulgarie.

Il ne doutait point que Photius ne renonçât à la Bulgarie. Apprenant tout le contraire, il eut recours aux armes qu'il mettait sans cesse en usage : il fulmina des excommunications. Ses successeurs refusèrent de reconnaître le patriarche. Celui-ci fut exilé, en 886, par Léon le philosophe, et laissa en mourant le germe d'un schisme éternel, où l'on ne peut trop déplorer l'influence de l'esprit de parti dans les affaires de religion.

Fin de Photius.

Michel Cérularius renouvelle les disputes, au onzième siècle.

La rupture fatale ne se fit qu'au milieu du onzième siècle. Le patriarche Michel Cérularius, moins habile et aussi ambitieux que Photius, entreprit de secouer le joug des papes : il invectiva contre l'église latine. S'attachant à des minuties,

Petites choses dont il fait des crimes aux Latins

il lui faisait des crimes de tout. Manger des viandes étouffées et des animaux immondes, de la viande le mercredi, des œufs et du fromage le vendredi, jeûner le samedi, se servir du pain azime ou sans levain pour la messe, ne pas chanter *alleluia* en carême, c'étaient, selon lui, des abominations. Dans une réponse faite à Rome, il est dit que les Latins imposaient une rude pénitence à quiconque mangeait du sang et des viandes étouffées, hors le péril de mourir de faim. Cette conformité de sentiment est remarquable sur un tel objet. La passion, bien plus que le préjugé, animait Cérularius, et il ne cherchait que des prétextes pour colorer son entreprise.

Reproches de Léon IX aux Grecs.

Une lettre fort vive de Léon IX irrita la haine du patriarche. Léon reprochait aux Grecs plus de quatre-vingt-dix hérésies condamnées par l'église Romaine; il prouvait la puissance temporelle des papes par la donation chimérique de Constantin. Ses raisons ne valaient guère mieux que celles de Cérularius. Celui-ci refusa de voir des légats envoyés à Constantinople. Alors ils déposèrent sur l'autel de sainte Sophie, en 1054, un acte d'excommunication, portant *que Michel et ses sectateurs soient anathèmes, avec les simoniaques, les hé-*

1054. Excommunication singulière contr'eux.

rétiques, et avec le diable et ses anges, s'ils ne se convertissent pas. Les Grecs sont accusés dans cet acte de rendre eunuques leurs hôtes, et de les faire ensuite évêques; de dire que la loi de Moïse est maudite; d'observer les purifications Judaïques; de retrancher du symbole la procession du Saint-Esprit, de permettre le mariage aux prêtres, et d'exiger qu'on porte la barbe et les cheveux longs; en un mot, de renouveler toutes les anciennes hérésies.

Cérularius de son côté insulte les Latins.

Cérularius de son côté répondit aux légats par un décret injurieux: *Des hommes impies, sortis des ténèbres de l'occident, sont venus en cette pieuse ville, d'où la foi orthodoxe s'est répandue dans tout le monde, ils ont entrepris de corrompre la foi orthodoxe par la diversité de leurs dogmes.* Ce début seul fait voir combien les esprits s'échauffent dans la dispute, lorsqu'on s'éloigne des bornes de la modération. Les Grecs méprisaient souverainement les Romains. Ils les regardaient comme des barbares ignorans; ils étaient indignés de l'empire que voulaient prendre les papes sur tout l'univers; ils rendaient anathèmes pour anathèmes. Les empereurs de Constantinople, ayant besoin des secours de l'occident, s'effor-

Le schisme se perpétue à jamais.

cèrent quelquefois de réunir les deux églises; mais les intérêts politiques n'étouffent pas les haines de religion. Le schisme s'est perpétué, quoiqu'il y ait eu quelque intervalle de paix apparente. Nous aurons encore occasion d'en parler.

CHAPITRE V.

Observations générales sur les deux dernières époques.

Utilité des observations suivantes.

Pour connaître le prix et la nécessité des lumières que la raison doit acquérir par l'étude, il importe de réfléchir sur les égaremens de nos ancêtres. Pour sentir les avantages d'un bon gouvernement, où l'autorité est revêtue de la force convenable, où la soumission est fondée sur le bien public, il importe de considérer les désordres d'un gouvernement absurde et odieux. C'est le double objet que je me propose dans les observations suivantes.

L'ignorance et l'anarchie produisent des maux infinis.

Quels désordres enracinés partout depuis Charlemagne ! que de maux accablent le genre humain ! L'ignorance et l'anarchie concourent au malheur ex-

trême des nations. L'une anéantit les principes; l'autre anéantit les droits. La première, non-seulement abrutit les hommes, mais les rend esclaves d'une infinité d'erreurs et de préjugés nuisibles, dont les brutes du moins sont exemptes : la seconde fait de la société un assemblage monstrueux de brigands acharnés à s'entre-détruire, de tyrans féroces et d'esclaves stupides ou furieux. Voilà ce qui caractérise les derniers siècles, et ce qui demande quelques nouvelles observations.

I.

A la faveur de l'ignorance, les moines et les clercs s'emparent de l'autorité.

L'ignorance était si profonde en occident, excepté parmi les Maures d'Espagne, que très-peu de personnes savaient lire, encore moins écrire. Les clercs et les moines, restant seuls en possession de cet important secret, devinrent nécessairement les arbitres et les juges des affaires. Ils enveloppèrent dans leur juridiction les mariages, les contrats, les testamens, qu'ils avaient soin de considérer sous quelque rapport mystique. Ils s'ouvrirent ainsi de nouvelles sources d'autorité et de richesses, pour se dédommager des biens que leur avaient ravis les seigneurs. Tout prit une couleur

de religion ; le civil se trouva confondu avec le spirituel : de ce mélange contraire à la nature des choses, naquirent une infinité d'abus.

Ils l'étendent particulièrement sur le mariage.

N'en citons pas d'autre preuve que le mariage même, le plus essentiel sans doute de tous les engagemens de la société, et celui, par conséquent, sur lequel les lois civiles doivent avoir le plus d'inspection. Les empereurs chrétiens avaient suivi, à cet égard, l'exemple des anciens législateurs, sans que personne réclamât. Mais le clergé, devenu presque souverain, ne vit dans le mariage qu'un sacrement. Il fit des empêchemens nouveaux de parenté, d'affinité ; d'affinité même spirituelle ; et les étendit si loin, qu'on ne savait presque où trouver une épouse légitime ; car il n'y en avait point jusqu'au septième degré. Les papes s'arrogèrent un droit spécial sur ce grand objet, d'où dépendent tous les autres. Comment en usèrent-ils ? Le pieux roi de France Robert fut forcé de quitter sa femme, parce qu'elle était sa parente au quatrième degré, quoique des prélats Français eussent autorisé leur chaste et tendre union. Henri, fils de Robert, pour éviter de pareilles violences, n'imagina rien de mieux que de faire venir une épouse de Moscovie.

Digitized by Google

Puisque la religion seule pouvait exercer quelque empire sur des barbares sans frein; le pouvoir de ses ministres aurait été fort salutaire, s'ils avaient su en général l'employer avec sagesse; mais barbares eux-mêmes et ignorans, comment auraient-ils pu être de bons guides et de bons pasteurs? Les préjugés s'accumulèrent, la religion devint méconnaissable; et les motifs religieux qui réglaient tout, s'éloignant du but où il fallait tendre, devinrent souvent des principes d'égarement et de folie.

Mais barbares eux-mêmes et ignorans, ils devaient abuser de leur pouvoir.

Au lieu des devoirs essentiels du christianisme, si propres à établir l'ordre et à inspirer la justice, on attacha la vertu à des pratiques arbitraires qui s'allient aisément avec le crime. La morale fut comme étouffée sous un tas de dévotions. Avec des reliques, des pélerinages, des offrandes et des legs pieux, la porte du ciel parut ouverte aux plus méchans hommes. Autrefois la sévérité de la pénitence contenait les uns, corrigeait les autres. On crut y suppléer par ces signes équivoques de piété, dont les cœurs corrompus se font quelquefois un titre pour être impunément vicieux. Ils se persuadèrent en effet que Dieu n'exigeait rien de plus, et ils achetèrent, en quelque

Les pratiques et les formules substituées aux devoirs.

manière le droit de suivre sans remords le penchant des passions.

Abus énorme de l'excommunication.

Si les prélats, en général, ignoraient l'esprit du christianisme, ils ignoraient davantage les bornes de leur autorité. Au lieu de consacrer au bien des ames les censures ecclésiastiques, il les consacrèrent à la défense de leurs priviléges, à soutenir leurs prétentions. Le sacerdoce, destiné principalement à bénir, fut exercé davantage à maudire. On excommunia souvent pour damner, non pour sauver; on excommunia au gré de la politique et de la vengeance, on excommunia les grands, les rois même, qu'on voulait ou dépouiller ou réduire en servitude; et cette arme invisible devint un instrument de guerres et de révolutions sanglantes, comme nous le verrons bientôt.

L'esprit de la religion opposé à ces excès.

Enfin, il n'est sorte d'excès ni d'illusions que l'ignorance ne consacrât. L'histoire de ces siècles fait l'opprobre de l'esprit humain. La religion en serait déshonorée elle-même, si l'on pouvait lui imputer ce qu'elle condamne dans ses propres ministres. Elle produisait toujours quelques grands exemples de vertu, malheureusement absorbés par le tourbillon des vices, mais propres du moins à confondre les vicieux.

Un clergé ignorant, avide, qui s'érigeait un tribunal universel; qui regardait comme une infamie de prêter le serment de fidélité au souverain, qui prétendait disposer de la couronne; qui en France, en Espagne et ailleurs, en disposa réellement plusieurs fois; qui voulant tout juger, ne reconnaissait aucun juge; qui voyait ces absurdes prétentions consacrées par les fausses décrétales, par les écrits de prélats vertueux et savans, d'un Agobard de Lyon, et même du célèbre Hincmar de Reims: un clergé qui ordonnait la paix ou la guerre; qui cependant, toujours exposé aux violences des seigneurs, se servait aussi souvent de l'épée que des censures: par quel miracle aurait-il eu les mœurs de son état? A peine connaissait-on les bienséances. Le scandale régnait jusques sur le saint siége. On voyait des évêques mariés publiquement, au mépris des canons sévères de l'Eglise Romaine. Les prêtres, les anciens moines avaient la plupart ou leurs femmes ou leurs concubines, sans honte et sans scrupule. Les biens de l'église servaient de patrimoine aux bâtards des bénéficiers. Plus souvent ils se vendaient à l'enchère; et la simonie, surtout à Rome, était un négoce public, où la violence ne se mêlait que

Les mœurs du clergé, alors corrompues.

trop aux manèges de l'intérêt. Les monumens même ecclésiastiques ne laissent aucun doute sur des faits si déplorables. Faut-il s'étonner qu'on perde les mœurs, quand les vices sont autorisés par l'ignorance ?

La réforme de Cluni parut un remède au mal.

Comme il est impossible que le désordre extrême ne ranime des sentimens de zèle et de vertu ; comme d'ailleurs les calamités publiques, dont l'Europe était accablée, inspirent une ferveur religieuse; la réforme monastique de Cluni prit naissance au commencement du dixième siècle, et ses progrès furent prodigieusement rapides. Un spectacle nouveau de sainteté frappa les peuples. Des moines pieux et austères parurent des anges venus du ciel pour sauver le genre humain. Plus ils méprisaient d'abord les richesses, plus on s'empressa de les enrichir. Tous les genres de malheurs contribuant à persuader que la fin du monde approchait, on se mettait peu en peine des besoins d'une famille. On s'imaginai assurer à ses enfans et à soi-même le bonheur de l'autre vie, en donnant ses biens aux zélés serviteurs de Dieu, que la fin du monde n'empêchait pas de les recevoir. On ambitionna l'avantage d'être aggrégé dans leur corps. On méprisa des évêques, des prêtres, des moines, dont

On prodigue les richesses aux nouveaux moines.

Mépris pour le clergé et

la conduite était réellement méprisable ; et les réformateurs acquirent autant de crédit et d'autorité, qu'on avait pour eux de vénération et de confiance. Delà les rivalités, les querelles entre le clergé séculier et le clergé régulier, entre les anciens et les nouveaux moines. Ceux-ci dominèrent enfin, et ce fut encore une source de désordres; car cette domination, contraire à l'ordre par sa nature, était pour eux-mêmes l'écueil des vertus qui leur procuraient tant de pouvoir, et qui les rendaient si respectables,

les anciens moines ; source de discordes.

C'est alors que la religion, déjà fort déchue de son antique simplicité, se vit surchargée de plusieurs pratiques du cloître. C'est alors que les prières vocales s'alongèrent à l'infini ; que les génuflexions et d'autres cérémonies acquirent un mérite supérieur ; que les dévotions particulières furent beaucoup plus respectées que les devoirs ; qu'on inventa des moyens étranges de soulager les morts, et d'expier les crimes des vivans ; qu'on prétendit, par exemple, satisfaire à la justice divine, non-seulement pour soi-même, mais pour autrui, en se donnant un certain nombre de coups de fouet, qui devaient racheter d'un certain nombre d'années de purgatoire. C'est alors qu'on remplit les vies des saints

La religion surchargée de nouvelles pratiques monacales.

Fables de légendaires.

d'une infinité de fables, pour accréditer tout ce que l'on inspirait au peuple. Métaphraste répandit ces fables chez les Grecs : les Latins, plus ignorans, devaient être encore plus crédules. En un mot, les écrits de ce temps fourmillent d'extravagances, parce que la superstition aveugle ou intéressée tenait la plume ; et qu'autant les uns aimaient à tromper, autant les autres aimaient à croire. Les savans moines ou ecclésiastiques d'aujourd'hui reconnaissent tous ces abus, comme nous reconnaissons toutes les folies de nos ancêtres. (Voyez *Fleury.*)

Disputes théologiques du neuvième siècle.

Sur la fin du neuvième siècle, on se mêlait encore de raisonner, après avoir déjà perdu les règles du sens commun. Il s'éleva donc en France quelques controverses théologiques. Le moine Gothescale crut éclaircir le mystère de la prédestination suivant la doctrine de saint Augustin. Mais il trouva dans le fameux Hincmar de Reims un adversaire terrible qui, ne pouvant le réduire par les argumens, le fit fustiger en présence du roi Charles le Chauve. Le moine Ratbert exprima le dogme de la présence réelle en termes si durs et si nouveaux, que deux autres moines, Raban et Ratram, parurent combattre le dogme,

Gothescale fustigé.

Ratbert et d'autres moines opposés sur l'eucharistie.

quoiqu'ils n'attaquassent que les expressions de Ratbert. Alors la curiosité se porta sur la digestion de l'eucharistie, sur l'enfantement de la Vierge, sur des matières que les théologiens sages ne pourraient eux-mêmes toucher, sans risque de profaner les mystères. Heureusement toutes ces disputes s'évanouirent dans le chaos du dixième siècle. Que serait devenue la doctrine de l'église, si l'ignorance la plus profonde n'avait pas empêché de dogmatiser encore ?

Dialectique pernicieuse du onzième siècle.

Les études se renouvellent au onzième siècle ; mais quelles études ! Une fausse dialectique subtilise sur les mots, et ne donne aucune idée des choses. Elle confond tout en voulant tout analyser ; elle forme un jargon scientifique, capable lui seul d'anéantir toute science ; elle ivre un champ de bataille aux esprits ardens qui vont, à l'exemple des Grecs, allumer avec leurs sophismes le feu des controverses et des hérésies. Comme les nouveaux docteurs ne se donnent que pour théologiens, les matières théologiques sont le principal objet de leur travail, et comme ils ne connaissent ni l'histoire, ni l'antiquité, ni la critique, leur travail ne peut guère produire que des controverses dangereuses. Aussi, Bérenger, chanoine de Tours, en voulant

Bérenger et Lanfranc opposés

sur la transsubstantiation.

expliquer la présence réelle, fera-t-il naître la dispute sur la *transsubstantiation*. Aussi le moine Lanfranc, son rival, en le faisant condamner par plusieurs conciles, en remuant contre lui et les évêques et les papes, exposera-t-il la transsubstantiation, sur laquelle on ne disputait que dans une seule école, à être attaquée par des légions de sectaires.

Pouvoir infini attribué au pape par les moines

Le nombre des absurdités devait s'accroître par les mauvaises études. Nous n'en verrons que trop d'exemples. Mais le plus frappant de tous est le pouvoir énorme que l'opinion donna aux papes. Ce fut principalement l'ouvrage de ces moines pieux, devenus les oracles de l'Europe. La cour de Rome leur prodiguait des priviléges inouis, les exemptait de toute autre juridiction que de la sienne, et se les attachait par tous les liens imaginables. D'ailleurs, accoutumés dès la jeunesse à recevoir les ordres absolus d'un supérieur, comme des ordres de la divinité, ils supposèrent aisément que le chef de l'église, le vicaire de Jésus-Christ, avait une autorité sans bornes. Le préjugé et l'intérêt firent leurs principes; l'ignorance et l'enthousiasme les consacrèrent. Un premier pas conduisit toujours à un autre plus hardi; un succès parut bientôt un titre certain.

Des sophismes et des faussetés tinrent lieu de démonstration. Enfin, les entreprises de Grégoire IV contre Louis le Débonnaire, de Nicolas I contre Lothaire, roi de Lorraine, d'Adrien II contre Charles le Chauve, de Jean VIII contre diverses puissances, de Grégoire V contre le roi Robert, ne sont rien en comparaison de celles que formera Grégoire VII, qui aura de zélés imitateurs.

Ainsi, la religion va servir plus que jamais de prétexte aux excès les plus étranges. Elle entrera dans toutes les grandes affaires ; elle sera le premier mobile des événemens. C'est donc une nécessité de connaître les erreurs et les abus qui la corrompaient. On doit les regarder comme essentiels à l'histoire de l'esprit humain, ainsi qu'à l'histoire politique, car les idées religieuses absorbaient alors toute l'intelligence des hommes, qui certainement ne connurent jamais si peu ni la politique, ni même la religion. Influence des idées religieuses.

II.

Un autre caractère distinctif de ces deux époques, est l'anarchie née du gouvernement féodal. Les *bénéfices* ou *fiefs*, que les rois donnaient aux grands pour récompenser leurs services, et pour Comment les fiefs se multiplièrent aux dépens de la royauté.

les mettre en état de servir, étant amovibles dans l'origine, devaient soutenir l'autorité royale, loin d'en sapper les fondemens, si les rois avaient tous été des Charlemagnes. Mais l'ambition et l'avarice des seigneurs surent profiter de la faiblesse des princes. Ils ruinèrent le domaine, en extorquant de nouveaux fiefs. Non contens d'être usufruitiers, ils voulurent devenir propriétaires, et l'hérédité fixa dans leurs familles les dépouilles de la couronne. Malheur inévitable, dès que les rois ne savaient plus régner, dès que les dissensions civiles et les périls toujours renaissans les forçaient d'acheter le secours, je dirais presque, la protection de leurs sujets; dès que les seigneurs eurent la force d'usurper ce qu'il était dangereux de refuser à leurs désirs. L'exemple de quelques-uns fut le titre et le droit des autres : une fois la digue rompue, le torrent se déborda de toutes parts.

L'hérédité les fixe dans les familles.

Les ducs ou gouverneurs des provinces, les marquis préposés à la garde des frontières, les comtes même chargés de l'administration de la justice, auparavant officiers du roi, furent bientôt les maîtres de leurs duchés, de leurs marquisats et de leurs comtés. Les évêques, les moines, s'emparèrent comme eux et des

Les seigneurs et le clergé s'emparent des villes et des terres.

villes et des terres, où ils se trouvaient les plus forts. En Allemagne, ils devinrent plus puissans qu'ailleurs, parce que la mauvaise politique des Ottons voulut s'en faire un parti contre les grands. On assure que ces princes donnèrent à l'église les deux tiers des biens du royaume. Ne devaient-ils pas prévoir que le clergé ayant les mêmes passions que les laïques, y ajouterait l'art de les couvrir de tout ce que la religion a d'imposant et de formidable ?

En Allemagne, le clergé plus puissant qu'ailleurs

Dans le neuvième et le dixième siècles, le gouvernement féodal jeta les plus profondes racines ; presque tous les états modernes de l'Europe en adoptèrent la constitution, liée aux anciennes coutumes Germaniques. Le roi, comme *suzerain*, recevait l'hommage et le serment de fidélité de ses vassaux, pour les fiefs qu'ils tenaient de la couronne, et qui, au défaut d'héritiers, devaient revenir à son domaine. Il avait droit de les convoquer pour la guerre ; de les juger dans sa cour avec leurs *pairs* assemblés ; de confisquer leurs fiefs en cas de *félonie* ou de révolte ; mais du reste, les grands vassaux jouissaient chez eux des droits régaliens ; ils battaient monnaie, exerçaient souverainement la justice, faisaient des lois, avaient leur cour et leurs

Gouvernement féodal établi partout.

vassaux ; en un mot, ils étaient la plupart assez puissans pour faire trembler le monarque, si l'on peut donner ce nom à des princes sans autorité réelle.

Fiefs et arrière-fiefs multipliés à l'infini.

L'anarchie laissant un libre cours aux violences, et la protection immédiate des premiers seigneurs étant plus utile que celle du roi, le nombre de leurs vassaux augmenta de jour en jour. Chacun voulait participer aux avantages du corps féodal. Les possesseurs des terres libres qu'on appelait *franc-aleux*, les donnaient à quelque grand pour les recevoir de lui en fief : ils se faisaient un défenseur, en se rendant feudataires. De-là vint que les fiefs se multiplièrent à l'infini ; que des moulins et des fours en prirent le nom ; que des arrière-fiefs eurent sous eux d'autres arrière-fiefs ; et qu'il se forma une chaîne de droits respectifs, si compliqués et si obscurs qu'on s'efforcerait en vain de les éclaircir

Désordres affreux nés de l'anarchie féodale.

Du gouvernement féodal naissaient les plus horribles désordres. La force y décidait de tout. Grands et petits seigneurs, toujours armés, ne pensaient qu'à envahir ou à se défendre. Nulle autorité ne pouvant punir le crime, les meurtres et les rapines se perpétuaient sans interruption. Les guerres privées étaient une sorte de droit public. La plupart des

seigneurs, tyrans chez eux, brigands au-dehors, comptaient pour rien les principes de l'équité et les sentimens de la nature. Les hommes devenaient des bêtes féroces. Et il ne faut pas s'étonner que les évêques aient eu recours à des expédiens bizarres, aient imaginé la *paix de Dieu*, *la trève de Dieu*, pour mettre un frein à la fureur générale. De mauvais médecins voulaient guérir des maux sans remède, et les remèdes étaient une nouvelle source de maux.

Le service militaire, principale obligation des vassaux, n'avait pas même de règles fixes, ni pour la durée de la campagne, ni pour la distance des lieux, ni pour le nombre des soldats, ni pour la nature des guerres. Il était limité à un espace de temps, soixante, quarante jours, plus ou moins, suivant des conventions arbitraires qui ne pouvaient être solides. En certains cas, les vassaux, loin d'être obligés de servir le suzerain, étaient en droit de le combattre. Le souverain se trouvait quelquefois le vassal de ses vassaux. Tout dépendait enfin des circonstances, parce que le plus fort ou donnait la loi, ou refusait de s'y soumettre. Les Scythes, errans avec leurs troupeaux, étaient certainement mieux gouvernés.

Le service militaire, dû au souverain, se réduisait à peu de choses.

Misère et servitude du peuple.

Il serait inutile de peindre l'état déplorable du peuple : on l'imagine aisément. L'esclavage où il se trouvait partout réduit, afflige encore moins l'humanité que les violences et les besoins dont il était la victime. Abruti par l'oppression et par les calamités publiques, mais capable de quelque retour sur lui-même, sa faible raison devait mettre le comble à ses maux. La seule remarque à faire ici, c'est qu'une grande partie du peuple s'était rendue volontairement esclave, soit du clergé et des moines, soit des séculiers; tantôt par une dévotion stupide, tantôt pour se procurer du pain avec du travail, tantôt pour se soustraire à une plus cruelle tyrannie La servitude (qui le croirait?) fut une ressource dans ces temps d'horreurs.

III.

Le goût de la chevalerie augmentait la passion des armes.

Le goût de la chevalerie, déjà fort commun, utile à quelques égards, devint funeste en augmentant la passion des armes et des aventures. Chez les anciens Germains, on armait pour la première fois les jeunes gens avec de certaines cérémonies, propres à inspirer l'ardeur martiale; mais la chevalerie, considérée comme un ordre militaire et politique,

était encore moderne au onzième siècle. On lit avec plaisir dans les mémoires de Sainte-Palaye, (*Académie des Inscript. tome* 20.) les détails qui concernent cet établissement. On y voit la religion ou la dévotion tellement liée à la chevalerie, que des enthousiastes la transformaient en une espèce de sacrement, et la comparaient au sacerdoce, à l'épiscopat même : idée tout-à-fait digne des folies antiques. Après les jeûnes prescrits, la *veille des armes* passée en prières dans une église, la réception des sacremens, et plusieurs cérémonies religieuses où des prêtres et des parrains prêtaient leur ministère, le novice recevant l'épée et l'accolade, se vouait solennellement à la défense de la foi, à celle des veuves, des orphelins et des opprimés.

Religion mêlée à la chevalerie

Les Maures d'Espagne avaient répandu une galanterie romanesque qui devint un des principaux caractères de la chevalerie. Combattre pour l'honneur des dames, surtout pour la gloire de celle dont on se déclarait le chevalier, fut un devoir sacré et inviolable. Des sentimens généreux commençaient à naître : pouvaient-ils s'épurer au sein des vices dominans ?

Galanterie romanesque, empruntée des Maures.

Cette institution s'accordait trop bien avec les mœurs guerrières, pour ne pas

Enthousiasme pour la chevalerie

inspirer l'enthousiasme. La jeune noblesse, élevée dans les maisons des chevaliers, apprit sous eux le métier des armes, la religion et l'amour. Elle les servait en qualité de pages, ensuite d'écuyers, aspirant au rang suprême de la chevalerie, où l'on ne parvenait qu'après des preuves éclatantes de valeur. Il résultait de-là deux avantages pour la noblesse. Celle qui était en possession des fiefs, élevait de braves guerriers attachés à son service; celle qui était pauvre trouvait des ressources, une éducation et des moyens d'avancement. Mais toute idée de mérite se bornant aux objets de la chevalerie, l'ignorance, la superstition et la fureur des combats devinrent plus que jamais le caractère distinctif de la noblesse.

Avantages que la noblesse en retire.

Abus de la chevalerie

Malgré les éloges que M. de Sainte-Palaye donne à la chevalerie, la vérité l'oblige de convenir « que les siècles dans » lesquels elle était la plus florissante, » furent des siècles de débauche, de » brigandage, de barbarie et d'horreur, » et que souvent tous les vices et tous » les crimes se trouvaient réunis dans » les mêmes chevaliers qu'alors on éri- » geait en héros. (*Cinquième Mémoire.*) » Les hommes sont inconséquens, ajoute

» ce savant judicieux, il y a toujours
» bien loin de la spéculation à la prati-
» que. Dans les états les plus réguliers,
» le nombre de ceux qui vivent con-
» formément aux règles est toujours le
» plus petit, si ce n'est peut-être dans
» les premiers commencemens. A me-
» sure que l'on s'éloigne de l'origine,
» le temps introduit des abus, mais ces
» abus doivent être imputés aux hommes
» et non pas à la profession qu'ils ont
» embrassée. La chevalerie eut, à cet
» égard, le sort de tous les autres ins-
» tituts; et d'ailleurs, pour ne rien dé-
» guiser, sa constitution même était
» inséparable de divers inconvéniens.
» A la considérer même du côté de la
» guerre, avec quel désordre ne devait
» point combattre une milice impétueuse,
» qui ne recevait de lois que de son cou-
» rage, et semblait chercher uniquement
» les moyens de multiplier les dangers;
» qui confondait l'ostentation avec la
» gloire, la témérité avec la valeur; et
» qui, dans l'ivresse de ses faux préjugés,
» n'aurait jamais pu croire qu'il y eût
» des peuples plus sages, tels que les
» Lacédémoniens et les Romains, chez
» lesquels l'excès du courage était puni
» comme une lâcheté; une milice enfin
» presque incapable de se rallier, par

1.° Nulle discipline.

» conséquent de réparer ses fautes et ses » pertes ?

2.° Superstition.

— » Une religion toute superstitieuse » semblait être l'unique règle de leur » conduite : ils ne connaissaient que des » pratiques extérieures, recommandées » par des prêtres, la plupart aussi igno- » rans que ceux dont ils gouvernaient » les consciences.

3.° Débauche.

— » Comme il n'y avait qu'un pas de » la superstition de nos dévots chevaliers » à l'irréligion, ils n'avaient aussi qu'un » pas à faire de leur fanatisme en amour, » aux plus grands excès du libertinage, » etc. » On en voit des preuves trop fréquentes dans les ouvrages des Troubadours et dans les anciens romans de chevalerie. Je renvoie à ces fidèles peintures des mœurs ceux qui préconisent les mœurs du *bon vieux temps*.

Joûtes et tournois; passion des aventures.

Sans nous arrêter à peindre les chevaliers errans de l'Espagne, ni les joûtes et les tournois que les Maures mirent en usage, observons seulement que ces jeux superbes et meurtriers furent bientôt usités chez les autres peuples, et que les chevaliers de tous les pays se livrèrent à la passion des aventures. Cette passion

donna lieu aux conquêtes des Normands en Italie ; elle fut une des principales causes des croisades. Les entreprises de la chevalerie, mêlées à celles de la puissance pontificale, vont faire une époque très-intéressante.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GREGOIRE VII.

GUERRES DU SACERDOCE AVEC L'EMPIRE. — CROISADES.

Depuis le milieu du onzième siècle jusqu'au treizième.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'église de Rome avant le pontificat de Grégoire VII.—Conquêtes des Normands en Italie.—Conquête de l'Angleterre par Guillaume.

Les papes vont troubler le monde.

NOUS touchons au temps où des souverains pontifes, oubliant les bornes et les devoirs de leur ministère de paix, allumeront l'incendie des guerres civiles, armeront les sujets contre les princes, et bouleverseront l'Europe entière par les

terreurs de la superstition. Le célèbre Grégoire VII fut proprement l'auteur de ces maux ; mais la matière était préparée de loin, comme on a dû souvent l'observer ; les faits qui précèdent de quelques années son pontificat, annoncent encore mieux ses funestes entreprises.

Trois papes ensemble, qui ont acheté le pontificat.

Quoique le scandale fût commun dans toutes les églises, celle de Rome en était plus infectée que les autres. Benoît IX, successeur de Jean XIX, mort en 1033, se fit chasser pour ses débauches et sa tyrannie. Etant remonté sur le saint-siége, il vendit sa dignité à Grégoire VI, que le moine Glaber représente comme un saint. Silvestre III qui, après l'expulsion de Benoît, avait de même acheté le pontificat, continuait à prendre le titre de pape. Tous trois ne cherchaient que de l'argent ; et ce Grégoire si vanté adressa une lettre circulaire aux chrétiens, pour demander de quoi soutenir son rang avec honneur. Un historien du siècle avait-il tort de comparer les dignités ecclésiastiques à des marchandises qu'on étalait en plein marché ? On ne connaissait plus ni mœurs, ni décence, ni lois, ni principes.

L'empereur Henri III les fait déposer.

L'empereur Henri III, fils de Conrad II, indigné de ces désordres, se rend à Rome en 1046, et fait déposer les trois papes. On élit Clément II, et après lui

Damase II. Leur pontificat fut très-court. Henri jette ensuite les yeux sur Brunon, évêque de Toul, son parent, recommandable par des mœurs édifiantes. Une assemblée de Worms le nomme pape. Il passe en Italie, demande une élection canonique, est intronisé avec acclamation, et prend le nom de Léon IX. L'empereur lui cède Bénévent, pour racheter un tribut annuel de cent marcs, qu'on payait depuis Henri II, en reconnaissance de ce que l'évêché de Bamberg avait été soumis immédiatement au saint-siége. Les papes, en détruisant le droit commun, augmentaient donc leur trésor ainsi que leur juridiction, par la faute même des empereurs. Combien de graces achetées à Rome, qui n'étaient que des abus de pouvoir!

Election de Léon IX.

1049. Henri lui cède Bénévent, en échange d'un tribut

Si Léon IX avait eu autant de modération que de zèle, il aurait mérité davantage d'être mis au nombre des saints. Plein d'ardeur pour la réforme, et se croyant en droit d'employer tous les moyens d'autorité, à peine fut-il sur le trône de l'église, qu'il agit en maître absolu. Sans l'agrément du roi de France, Henri I, et même en dépit de ce prince, il vint tenir un concile à Reims, où il déposa quelques évêques et excommunia ceux qui avaient mieux aimé obéir au roi,

Léon zélé pour la réforme, mais despotique.

Il brave le roi de France Henri I.

que de se rendre au concile. Il retourne en Italie, déposant et excommuniant par les chemins quiconque lui paraît digne des censures. Dans un concile de Rome, il déploie avec plus d'éclat sa rigoureuse sévérité. Les anathèmes pleuvent sur les simoniaques, sur les concubinaires; mais les cœurs ne changeaient point.

Un concile de Paris menace de faire marcher les troupes contre des hérétiques.

Un concile de Paris, de la même année 1050, condamna Bérenger et ses sectateurs, et déclara que s'ils ne venaient à résipiscence, toutes les troupes du royaume, ayant à leur tête le clergé en habits sacerdotaux, les poursuivraient jusqu'à ce qu'ils fussent soumis au dogme ou punis de mort. Les évêques Français exerçant de cette manière la puissance spirituelle, il était difficile qu'un pape Allemand sût l'exercer avec la modération convenable. On le verra bientôt joindre l'épée aux censures, contre les princes Normands qui s'établissaient en Italie; établissement remarquable par sa singularité comme par ses effets.

Voyages des Normands en Italie.

Selon la foule des historiens, quarante gentilshommes Normands, au retour d'un pélerinage de Jérusalem, sauvèrent, en 1016, la ville de Salerne, dont les Sarasins s'emparaient déjà; ils refusèrent les récompenses qu'on offrait à leur courage héroïque; et portèrent dans leurs

pays, avec la gloire d'une si brillante expédition, l'enthousiasme guerrier qui devait en produire de plus importantes. M. de Saint-Marc rejette ce fait par des raisons très-plausibles. Il soutient que les premiers Normands vinrent au Mont-Gargan en pélerinage; que Mélo, vaillant capitaine Lombard, ennemi des Grecs, leur persuada de s'établir dans la Pouille; qu'en effet ils en inspirèrent le désir à leurs compatriotes; et que ce fut la véritable origine de leurs conquêtes.

Ils s'y battent, y obtiennent des terres et fondent Averse.

Quoi qu'il en soit, les Normands conservaient encore l'audace intrépide et l'ambition de leurs ancêtres. L'espérance de s'enrichir était aussi pour eux un puissant motif de combattre. Ils se jetèrent par troupes en Italie. Ils vendirent leurs bras à qui payait mieux; tantôt alliés des Grecs et tantôt de leurs ennemis. Le duc de Naples, qu'ils avaient servi utilement contre le prince de Capoue, leur donna un grand territoire entre ces deux villes, où ils fondèrent Averse, en 1029.

Les fils de Tancrède, gentilhomme Normand, s'empa-

Cet établissement attire de nouveaux aventuriers. Trois fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme de Normandie, dont l'un s'appelle Guillaume *Fier-à-bras* ou *Bras-de-fer*, jettent les fondemens

d'une nouvelle domination pour leur famille. Après avoir enlevé la Pouille au Catapan, (c'était le titre du magistrat qu'envoyait la cour de Constantinople), ils partagent la conquête entr'eux et les autres officiers. Bras-de-fer est comte de la Pouille par les suffrages de ses soldats. Son frère Drogon lui succède en 1046. Robert Guiscard, leur cadet, arrive avec deux de ses frères : cette famille, composée de douze héros, devient chaque jour plus redoutable.

rent de la Pouille.

L'Italie, sans cesse inondée de sang, craignait en eux de nouveaux ennemis. Léon IX, voyant les terres de l'église exposées à l'invasion comme les terres profanes, demande des troupes à l'empereur. Il forme une armée d'Allemands et d'Italiens, et la conduit en personne contre ces guerriers, après les avoir excommuniés. Les Normands, dont le nombre ne montait guère qu'à trois mille hommes, lui envoient une députation respectueuse, offrant de lui faire hommage de leurs fiefs. Sur le refus du pape, ils taillent son armée en pièces, le font prisonnier; se jettent à ses genoux, reçoivent l'absolution et lui rendent la liberté.

1053. Léon IX, qui les attaque, est fait prisonnier.

Ce qu'ils avaient offert à Léon IX, s'exécuta en 1059, sous Nicolas II. Ro-

Nicolas II leur donne en fiefs

ce qu'ils pourront conquérir.

bert Guiscard lui prêta serment de fidélité; il reçut de lui en fief toutes les conquêtes qu'il avait faites dans la Pouille et dans la Calabre, et toutes celles qu'il pourrait faire encore, soit dans ce pays, soit en Sicile. Le pape accorda de même à Richard, comte d'Averse, l'investiture de la principauté de Capoue, que Richard ne possédait point. La politique romaine cherchait alors à se faire un appui contre l'empereur. Elle donnait aux Normands ce qu'elle ne pouvait pas donner; mais ce qu'ils devaient conquérir. On s'attachait par-là de puissans vassaux; on acquérait des droits précieux de suzeraineté; et l'on se ménageait de nouveaux moyens d'agrandissement.

Il cherchait à s'attacher les Normands contre l'empereur.

Hildebrand, auteur de cette politique.

L'auteur de cette politique ambitieuse était le fameux Hildebrand, (depuis Grégoire VII) moine Italien, de basse extraction, mais austère, appliqué, habile, d'un génie hardi et d'un caractère indomptable, zélé pour la réforme de l'église, et encore plus pour les prétentions de la cour romaine, capable de les porter au dernier excès, et de les soutenir avec la dernière violence. Ses panégyristes, en le comparant à Elie, s'imaginaient qu'un pape devait faire descendre le feu du ciel, pour détruire tout ce qui s'opposait à ses volontés.

Jésus-Christ avait enseigné d'autres maximes, auxquelles on ne pensait plus.

Hildebrand gouverna long-temps l'église de Rome, avant que d'en être le pontife. A la mort de Léon IX, en 1055, les Romains l'envoyèrent en Allemagne, pour lui choisir un successeur. Il fixa son choix sur Victor II, qui le fit aussitôt légat en France, où il commença par déposer six évêques simoniaques. Etienne IX, abbé du Mont-Cassin, ayant succédé à Victor, Hildebrand devint cardinal-archidiacre. Après la mort d'Etienne, en 1058, il eut le crédit de faire déposer un anti-pape, et d'élever sur le saint siége Nicolas II, dont il dirigea toute la conduite.

Il gouverne déjà l'église sous différens papes.

Dans un concile de Rome, Nicolas publie ce décret célèbre, en vertu duquel les Cardinaux doivent élire le pape, et le reste du clergé avec le peuple, donner son consentement à l'élection; *sauf l'honneur dû à notre très-cher fils Henri (IV), actuellement roi, et qui sera bientôt empereur, comme nous le lui avons accordé, et cet honneur passera à ceux de ses successeurs à qui le saint siége aura personnellement accordé le même droit.* Le droit de confirmer l'élection, est supposé ici n'être qu'un privilége personnel; droit fondé

Concile de Rome.

Décret pour l'élection du Pape.

néanmoins sur tant de titres incontestables. Henri était fort jeune, et Hildebrand profitait de tout.

Bérenger signe par force un formulaire, et le rétracte.

Bérenger, que Lanfranc ne cessait de poursuivre, fut contraint dans ce concile de signer un formulaire, portant que le pain et le vin sont après la consécration le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, *touchés et rompus par les mains des prêtres, et brisés par les dents des fidèles* On crut avoir triomphé de l'hérétique; mais sa profession de foi, rétractée avec éclat, devint la matière d'un nouveau scandale. Le zèle inquiet du moine Lanfranc, semblable à celui d'Hildebrand, marchait à grands pas vers la fortune.

On foudroie la simonie; mais les papes conservaient leurs premiers siéges.

On foudroie de nouveau le concubinage des prêtres et la simonie. Il paraît singulier qu'en attaquant avec force les abus, le pape conservât son archevêché de Florence. Léon IX avait gardé de même l'évêché de Toul, et cet exemple avait été suivi par d'autres. Quels droits n'attachait-on pas au titre de souverain pontife, ou *d'évêque universel?* car ce dernier titre s'était introduit, sans doute, pour l'opposer à celui de *patriarche œcuménique*, dont on faisait un crime aux patriarches de Constantinople.

Après la mort de Nicolas II, Hilde-

brand, qui venait de rendre les princes Normands feudataires de l'église romaine, fait élire Alexandre II, sans daigner consulter la cour. L'impératrice Agnès, veuve de Henri III, régente dans la minorité de son fils, veut réprimer cette entreprise. Cadaloüs, évêque de Parme, est élu par quelques évêques, sous le nom d'Honorius II. Des troupes allemandes arrivent pour le mettre en possession du pontificat. Mais les princes d'Allemagne changent tout-à-coup le gouvernement; l'archevêque de Cologne enlève le jeune Henri à sa mère; l'antipape est abandonné et jeté dans une prison.

1061. Alexandre II élu sans l'aveu de la cour.

On lui oppose en vain Cadaloüs.

Le génie d'Hildebrand animait le nouveau pontificat. Pierre Damien, son ami, ardent promoteur des nouvelles dévotions monastiques se signala dans plusieurs légations. Il travailla surtout en France à cimenter les priviléges de Cluni, qui allaient jusqu'à défendre, sous peine d'excommunication, aux évêques, même du diocèse, d'excommunier un moine. Il répandit le goût des flagellations volontaires, qu'on vit bientôt dégénérer en fanatisme. Ce pieux cardinal, excessivement austère pour lui-même, avait des maximes commodes pour les pécheurs. Il supposait qu'on pouvait se charger

Pierre Damien, légat: ses fausses idées sur bien des choses.

pour eux de la pénitence. On lit avec surprise dans une de ses lettres à un prélat : *Vous savez que, lorsque les pénitens nous donnent quelque fonds de terre, nous diminuons de leur pénitence à proportion de leur présent.* Ses ouvrages sont un des monumens les plus singuliers des fausses idées et de la crédulité de son siècle. (Voyez *Fleury.*)

La cour de Rome occupée d'objets politiques.

Comme les affaires politiques occupaient sans cesse la cour romaine ; les ordres, les décrets, les menaces, les foudres de Rome vont produire des événemens qui paraîtraient incroyables, si l'opinion ne pouvait tout à la faveur de l'ignorance. La conquête même de l'Angleterre par les Normands vint en partie de cette source de révolution. C'est un des événemens les plus mémorables du onzième siècle.

Edouard, roi d'Angleterre, ne laisse point d'héritier.

Nous avons vu Edouard le Confesseur, prince de la famille royale des Anglo-Saxons, succéder aux Danois qui étaient montés sur le trône. Sa dévotion lui interdisant le commerce conjugal, il se trouvait sans postérité. Il avait passé sa jeunesse en Normandie : il chérissait le duc Guillaume, son parent : il eut envie de le déclarer son successeur. Mais les Normands qu'il avait attirés dans le royaume, y étaient devenus

odieux par leur crédit. Les Anglais, jaloux jusqu'à la révolte, l'avaient même réduit à les chasser. Après sa mort, la nation choisit Harold, Seigneur puissant et ambitieux, dont la politique se frayait le chemin du trône depuis long-temps.

Les Anglais choisissent Harold.

1066.

Harold eut pour concurrent un héros, non moins habile que brave. Le fameux Guillaume, duc de Normandie, bâtard du duc Robert, s'était maintenu contre les efforts du roi de France Henri I, et contre ses propres vassaux qui voulaient le dépouiller. Maître chez lui, il osa entreprendre de conquérir l'Angleterre. Un testament vrai ou faux d'Edouard fut son titre. Sa réputation, et celle de ses Normands, attirèrent sous ses drapeaux une foule de guerriers. Il se rendit favorable la cour d'Allemagne, et même la cour de France, où le roi Philippe I, encore mineur, ne montrait aucune qualité digne du trône. Mais un des principaux secrets de sa politique fut de se ménager l'approbation du pape Alexandre, qui lui envoya l'étendard de saint Pierre, comme le gage d'une victoire juste et infaillible, après avoir anathématisé Harold comme un tyran.

Guillaume, duc de Normandie, veut conquérir ce royaume.

Le pape le favorise.

Le duc débarque en Angleterre avec soixante mille hommes. Il fait vœu de bâtir un monastère sur le champ de

Il réussit dans son entreprise

bataille ; il remporte une victoire décisive à Hastings, où Harold est tué ; il force les Anglais à subir le joug, et règne par le droit des armes. Les anathèmes du pape ébranlaient tellement les esprits, que le frère du roi avait employé ce motif pour le dissuader de combattre. Si Harold eût suivi son conseil, l'hiver, la fatigue et la disette auraient probablement consumé les forces de l'ennemi. Les conquérans doivent beaucoup aux fautes de ceux qu'ils attaquent.

Premier légat en Angleterre.

Alexandre II, ou Hildebrand qui gouvernait, profita d'une conquête entreprise avec le sceau de l'autorité pontificale. L'Angleterre reçut pour la première fois un légat. Par le moyen des légations, le pontife était comme présent, et exerçait sa puissance absolue dans tous les pays. Lanfranc, ce moine Italien que le désir de la fortune avait attiré en France, placé sur le siége de Cantorbéry, primat du royaume, travailla efficacement à y enraciner les principes ultramontains.

Mais Guillaume tient le clergé dans la subordination.

Mais Guillaume, tout dévot qu'il paraissait, ne l'était point assez pour soumettre les droits de la couronne à l'église. Il voulut que les canons des synodes et même les bulles du pape n'eussent d'ef-

fet qu'avec le sceau de l'autorité royale. Le clergé ne remua point sous son règne.

CHAPITRE II.

Pontificat de Grégoire VII. — Ses démêlés avec l'empereur Henri IV.

1073. Hildebrand, pape sous le nom de Grégoire VII.

ENFIN, Hildebrand est élu pape après la mort d'Alexandre, sans l'aveu de la cour impériale. Il diffère prudemment son sacre, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le consentement nécessaire; il l'obtient par cette marque de soumission. Le jeune empereur Henri IV ne prévoyait pas les malheurs que lui causerait un tel pontife. Grégoire VII (c'est le nom du nouveau pape) se montra bientôt l'ennemi de toutes les couronnes. Austère, entreprenant, inflexible, ses préjugés et son caractère le rendaient capable de bouleverser les états.

Son système de monarchie universelle.

On croira difficilement qu'un moine, devenu chef de l'église, ait prétendu à la monarchie universelle; qu'il ait regardé tous les rois chrétiens comme ses

vassaux, et qu'il ait réellement entrepris de les soumettre en cette qualité à son empire. Cependant ses lettres même le démontrent. Quiconque d'ailleurs compare l'état ancien des pontifes avec la puissance où ils étaient déjà parvenus, conçoit qu'un génie audacieux pouvait enfanter ce projet, et peut-être en avancer beaucoup l'exécution, s'il avait eu autant d'adresse que de vigueur.

Il prétend que l'Espagne appartient au saint siége.

Il débute par déclarer ses prétentions sur l'Espagne. Il ordonne qu'on lui paye un tribut pour les conquêtes qu'on y fera sur les Sarasins : *Car vous n'ignorez pas sans doute*, écrit-il aux Espagnols, *que le royaume d'Espagne, autrefois du domaine de saint Pierre, n'appartient encore à aucun mortel, mais seulement au siége apostolique.* Il leur défend de faire des conquêtes, s'ils ne veulent sincèrement payer le tribut; aimant mieux voir ce pays entre les mains des infidèles, que de voir l'église *traitée par ses enfans comme par ses ennemis.* Après une telle déclaration, rien n'est incroyable.

Il menace de faire révolter la France contre Philippe I.

Le roi de France, Philippe I, prince faible et vicieux, arrêtait le sacre d'un évêque de Mâcon; il était de plus accusé de vendre les bénéfices. Grégoire écrit à l'évêque de Châlons-sur-Saône, que le

roi changera de conduite, ou qu'il sera puni par l'autorité de saint Pierre; et que *les Français, frappés d'un anathème général, refuseront de lui obéir, s'ils n'aiment mieux abjurer la foi chrétienne.* Philippe envoie des ambassadeurs l'assurer de son respect et de son obéissance.

Il envoie contre lui des ordres terribles aux évêques.

De nouvelles plaintes s'élèvent bientôt à l'occasion de quelques pélerins maltraités, de quelques marchands Italiens rançonnés dans une foire; c'en est assez pour que le pape écrive aux évêques : *Votre roi est un tyran et non un roi, lui qui a passé toute sa vie dans le crime et dans l'opprobre. S'il ne veut pas vous écouter, séparez-vous entièrement du service et de la communion de ce prince, mettez en interdit toute la France. Si l'anathème ne le corrige point, qu'on sache qu'avec le secours de Dieu, nous employerons toutes sortes de moyens pour délivrer le royaume de l'oppression.* Dans une autre lettre, il déclame contre le *crime inoui, détestable de Philippe, roi de France, ou plutôt loup ravissant et tyran inique.* Ce crime atroce est d'avoir pris une somme aux marchands Italiens.

Il livre la

Soit que Philippe se soumît, soit que

France au despotisme d'un légat.

les affaires d'Allemagne empêchassent Grégoire de le poursuivre, le *tyran* demeura sur le trône, mais la France fut livrée à un légat terrible, évêque de Die, François, qui devint le fléau de la nation, qui commanda en despote, tint des conciles malgré les défenses du roi d'y assister, déposa une foule d'évêques sans forme de procédures, exigea des troupes et de l'argent pour le pontife; en un mot, foula aux pieds tous les droits de l'épiscopat et de la couronne. Grégoire prétendait que la France devait lui payer, comme l'Angleterre, le tribut d'un denier au moins par maison, (environ un écu de notre monnaie.) S'il ne put la rendre tributaire, il parvint du moins à y établir solidement la primatie de Lyon, la seule qui ait triomphé des anciennes maximes du clergé national.

Il voulait que le royaume lui payât un tribut.

Il ne peut soumettre à la discipline les prêtres concubinaires.

Toujours armé d'excommunications contre la simonie et contre les mariages des clercs, il éprouva que les vices étaient plus difficiles à subjuguer que les souverains. On défendait d'entendre la messe des prêtres concubinaires, on leur interdisait toute fonction ecclésiastique, on voulait que le célibat fût religieusement observé. Ces lois, publiées dans un concile de Rome, parurent intolérables; tant l'usage avait prévalu sur la disci-

pline. Elles excitèrent des séditions. Grégoire fut traité d'hérétique qui altérait la doctrine de Jésus-Christ et de saint Paul. *S'il persiste, nous aimons mieux renoncer à la prêtrise qu'à nos femmes, et il pourra chercher des anges pour gouverner les églises.* C'était, selon les historiens du temps, un langage très-commun. Lanfranc lui-même ne put mettre la loi en vigueur. Dans un concile de Winchester, il défendit bien aux chanoines d'avoir des femmes, mais il permit aux prêtres de la campagne de garder les leurs, et ordonna seulement qu'à l'avenir personne ne serait fait diacre ou prêtre, sans s'être engagé à la continence. Presque partout, une grande partie du clergé et du peuple ne regardait plus alors le célibat ecclésiastique comme un devoir, malgré les anciens décrets des conciles *. On criait donc en Occident à-peu-près comme on eût fait en Orient, si un patriarche de Constantinople avait entrepris de soumettre le clergé Grec en célibat.

Lanfranc est obligé de les tolérer en Angleterre.

Le pontife n'avait rien tant à cœur

1075. Droit de

* Un capitulaire de Charlemagne, de l'an 769, ordonne de priver du sacerdoce les prêtres qui auront eu *plusieurs femmes*. Il semble que le mariage ne leur était pas alors absolument interdit.

princes, de donner l'investiture des grands bénéfices.

que de rendre le sacerdoce indépendant des princes, et par-là plus dépendant de Rome. Prétendant qu'il ait envisagé le célibat comme un moyen de parvenir à ce but, parce que des hommes sans famille ont peu de liens qui les attachent à la société politique, c'est une supposition hasardée par des écrivains suspects; mais on ne peut guère douter du motif qui suscita la querelle des investitures. Les évêques et les abbés, tenant leurs fiefs des souverains, devaient en recevoir l'investiture, ainsi que les autres seigneurs. Cette cérémonie les mettait en possession du temporel des églises; et leur dépendance à cet égard paraît d'autant plus juste, qu'en qualité de seigneurs, ils étaient plus riches et plus puissans.

Grégoire VII suppose que c'est une simonie, pour rendre le clergé indépendant.

Dès le neuvième siècle, on voit la coutume établie en Allemagne de les investir par une crosse et un anneau que le prince leur remettait. Certainement personne n'avait eu l'idée de leur conférer de la sorte l'autorité spirituelle du ministère. Grégoire VII le supposa néanmoins, pour avoir un prétexte spécieux d'anéantir le droit des couronnes. Il traita l'investiture de simonie; et dans un concile de Rome, il défendit, sous peine d'excommunication, de la recevoir des laïques. Les évêques d'Allemagne, em-

pressés de se soustraire à la domination des empereurs, devaient appuyer cette démarche avec ardeur : ceux des autres pays y étaient de même intéressés. Telle fut la source des guerres du sacerdoce et de l'empire ; guerres d'autant plus affreuses, qu'elles apprirent à prodiguer le sang humain, sous prétexte de religion.

Comme la simonie réelle était commune en Europe, le faux zèle trouvait des raisons pour colorer ses attentats. Des rois presque sans autorité, sans domaines, sans argent, tiraient volontiers parti des bénéfices. Ils ne se faisaient pas scrupule de les vendre quelquefois ; et l'on ne s'en faisait pas de les acheter. Les mœurs et les circonstances en étaient cause. Nous avons vu aussi la papauté vendue à un nombre d'acheteurs, par le clergé qui élisait les papes. Où ne régnait pas le désordre ? Un droit est-il nul, parce qu'on en fait une matière d'abus ?

La simonie réelle, alors très-commune, lui fournissait des prétextes.

Henri IV, que Grégoire voulait surtout opprimer, jeune prince plein de courage, mais livré aux passions de la jeunesse, et trafiquant des bénéfices, combattait les Saxons rebelles : leur insolence s'était portée jusqu'à lui offrir un duel pour décider s'il resterait empereur ou non. Pendant cette guerre ci-

Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faisait la guerre aux Saxons.

vile, Rome lui avait déjà donné de l'inquiétude, et il avait eu la prudence d'user à son égard de ménagement. Il avait même prié Grégoire d'excommunier les Saxons comme sacriléges. Ceux-ci, s'adressant au même tribunal, l'accusèrent de simonie et d'autres crimes. Bientôt après, ils furent contraints de se soumettre; mais le pontife préparait ses foudres contre l'empereur.

1076. Il le somme de comparaître. Henri le fait déposer à Worms.

Une diète venait de régler les conditions d'accommodement, lorsque tout-à-coup arrivent deux légats, qui somment Henri de comparaître devant le pape au jour marqué, pour répondre aux accusations de ses sujets. Il répond à cette insulte, en faisant déposer le pape dans un concile de Worms. Il lui marque ensuite qu'un souverain n'a que Dieu pour juge, et ne peut être déposé pour aucun crime, à moins qu'il n'abandonne la foi. (Restriction remarquable et bien hasardeuse; car on pouvait aisément supposer le crime d'hérésie, contre un prince qui paraîtrait attaquer l'église dans la personne de son chef.)

Le pape dépose Henri dans un concile.

Alors le pontife prononce en plein concile, au nom de saint Pierre, l'anathème foudroyant par lequel il ôte à Henri le royaume Teutonique avec celui d'Italie, déliant tous les sujets du serment de

fidélité, et leur défendant de le reconnaître pour roi. Voilà, pour la première fois, un souverain déposé par un pape. Cette sentence servira de modèle à quantité d'autres.

La comtesse Mathilde y assistait.

Rien n'est peut-être plus étrange que de voir dans la concile de Rome, où elle fut prononcée, la célèbre comtesse Mathilde et sa mère Béatrix. Souveraines d'une grande partie de l'Italie, dévouées aveuglément à Grégoire, elles l'animaient et lui promettaient toutes leurs forces contre Henri, leur proche parent. Ce n'était pas le moindre motif de confiance pour le pape, instruit d'ailleurs de la disposition des Allemands à la révolte.

Sophismes de Grégoire contre les couronnes.

Il eut soin de justifier à sa manière une entreprise si révoltante, par des sophismes qui servaient de preuves. *Si le saint siége* (écrivait-il à l'évêque de Metz) *a reçu de Dieu le droit de juger les choses spirituelles, pourquoi pas les temporelles? Si les hommes spirituels sont jugés quand il le faut, pourquoi les séculiers ne seront-ils pas punis de leurs crimes? Ils s'imaginent peut-être que la dignité royale est au-dessus de l'épiscopale. Ils peuvent en connaître la différence par leur origine. L'une a été inventée par l'orgueil humain, l'autre instituée par la bonté*

divine : celle-là court après la vaine gloire, celle-ci n'aspire qu'à la vie céleste, etc. De ces raisonnemens on pouvait conclure qu'il fallait abolir la royauté, et reconnaître le souverain pontife pour unique maître du monde.

Sa sentence détermine les Allemands à la révolte.

Les lettres de Grégoire, ses légats, et quelques dévots fanatiques envoyés exprès en Allemagne, firent valoir sa sentence comme si Dieu l'avait rendue. Indignés de la vente des bénéfices, de quelques vexations du prince, et de sa vie licencieuse, les Allemands, ceux même qui avaient déposé le pape, ne tardèrent point à se déclarer contre l'empereur. Une assemblée de Tibur délibérait sur les partis les plus violens. Henri s'humilia jusqu'à offrir de remettre le gouvernement aux seigneurs, et de ne garder que le titre ainsi que les ornemens de roi. On décida que le pape serait invité de venir à Augsbourg juger l'affaire; que, si le roi n'était pas absous de l'excommunication dans un an, il perdrait la couronne sans retour; qu'en attendant il vivrait à Spire comme excommunié, exclu de l'église, et ne faisant aucune fonction publique. On pensa dès-lors qu'une année entière d'excommunication entraînait, *par le droit Teutonique*, la perte des fiefs et de tous les

Ils déclarent Henri déposé s'il ne se fait absoudre dans un an.

biens. Les Allemands semblaient courir à l'esclavage, lors même qu'ils enchaînaient leur souverain.

CHAPITRE III.

Suite des démêlés de Grégoire VII avec l'empereur. — Fin de Guillaume le Conquérant.

1077. Henri va implorer la miséricorde du du pape à Canosse.

Henri, atterré par la disgrace, forcé de subir la loi des rebelles, craignant les suites du jugement qu'il ne pouvait éviter, prend la résolution d'aller lui-même demander miséricorde au pontife, son oppresseur. Il arrive comme un humble pénitent. Il se rend à Canosse sur l'Apennin, place de la comtesse Mathilde, où Grégoire était enfermé avec elle. Une triple enceinte de murailles environnait cette forteresse. On l'arrête dans la seconde enceinte. On l'y fait attendre trois jours, au cœur de l'hiver, nuds pieds et sans domestique, qu'il plaise au pape de lui donner audience. Il l'obtient après une si rude épreuve, à force de prières et de promesses. Il reçoit l'absolution; mais en s'engageant à comparaître devant la diète d'Allemagne,

Il est absous aux conditions les plus dures.

à se soumettre au jugement du pape, à perdre la couronne si le pape l'ordonnait, et à ne faire en attendant aucune fonction de la royauté. Henri jure tout ce qu'on veut.

Epreuve de l'eucharistie que le pape veut lui faire subir

Alors Grégoire dit la messe; consume une moitié de l'hostie pour prouver son innocence; lui présente l'autre moitié, en l'invitant à se justifier de même. Le prince, soit par sentiment de religion, soit par quelqu'autre motif, s'excuse sous prétexte que les absens ne se contenteront point de cette preuve.

Les lombards font violer à Henri son serment.

Cependant les Lombards, mécontens alors de Grégoire, se récrient sur la faiblesse et le déshonneur de Henri; ils menacent de le détrôner, de mettre son fils à sa place. La circonstance le ranime. Il viole ses sermens et regagne l'affection des Lombards. Mais les Allemands vengèrent le pontife en déposant le roi. Rodolphe, duc de Souabe, fut élu dans une diète.

Alors les Allemands le déposent et élisent Rodolphe.

Gregoire veut juger ces deux princes.

Grégoire n'osant d'abord se déclarer pour l'un ni pour l'autre, donna à entendre qu'il déciderait en faveur de celui des deux qui serait le plus soumis au saint-siége. Enfin, il voulut que ses légats jugeassent l'affaire sur les lieux, et menaça d'anathème quiconque leur résisterait. *Nous le lions*, dit-il, dans son

décret, *non-seulement quant à l'esprit, mais quant au corps, et lui ôtons toute prospérité en cette vie, et la victoire de ses armes.* On eût dit qu'il disposait des élémens de la fortune.

1080. Il porte un décret absurde et révoltant contre Henri.

Après des expéditions malheureuses, Rodolphe remporta enfin une victoire, qui fit pencher la balance de son côté. Aussitôt le fier Grégoire, dans un concile de Rome, prive de nouveau Henri IV du Royaume de Germanie et d'Italie, le dépouille de toute puissance et dignité royale, défend à tout chrétien de lui obéir comme à son roi, le condamne à n'avoir aucune force dans les combats et à n'être jamais victorieux. Ce sont les propres termes du décret, où apostrophant saint Pierre et saint Paul, il finit en ces termes : *Faites donc voir à tout le monde que, si vous pouvez lier et délier dans le ciel, vous pouvez aussi sur la terre ôter ou donner à chacun, selon ses mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés, et les possessions de tous les hommes... Que les rois et les princes du siècle connaissent donc maintenant votre pouvoir ; qu'ils tremblent de mépriser les ordres de votre église ! Que votre justice s'exerce si promptement sur Henri,*

Son apostrophe singulière à S. Pierre.

qu'on ne puisse douter qu'il ne tombe par votre puissance, et non par hasard.

Ses maximes sur la supériorité des clercs et des pontifes.

Nous avons une seconde lettre à Hériman, évêque de Metz, qui achève de dévoiler les opinions de Grégoire, et les principes d'un despotisme sans exemple. Il y avance que le simple exorciste a plus de pouvoir qu'aucun seigneur laïque; car l'exorciste commande aux démons, dont les mauvais princes sont esclaves : Que les prêtres sont évidemment au-dessus des rois; car ils jugent les rois, et peuvent les absoudre de leurs péchés : Que les bons chrétiens du plus bas rang doivent être regardés comme rois, plutôt que les princes vicieux; car les uns sont membres de Jésus-Christ, et les autres du diable : Qu'à plus forte raison les papes sont au-dessus de tout; car la papauté rend impeccable, et depuis saint Pierre, on compte près de cent papes au nombre des plus grands saints. Comment, après les scandales infinis du dixième et du onzième siècles, oserait-on faire de la sainteté une espèce de privilége inhérent au pontificat ? L'opinion a souvent la force de changer les absurdités en principes. Enfin, des canonistes ont écrit que *le pape n'est ni un dieu ni un homme, mais un être mitoyen.*

Il suppose les papes impeccables.

Absurdité de quelques canonistes.

1081. Henri, vainqueur de Rodolphe, marche contre Grégoire.

Naturellement plus porté que Grégoire aux actes de violence, Henri, furieux des affronts qu'il essuyait, franchit de son côté toutes les bornes. Il avait fait déposer le pape dans un concile, et nommer à sa place Guibert, archevêque de Ravenne. Ayant vaincu Rodolphe, qui fut tué dans une bataille, il revint en Italie avec son antipape et une armée. Grégoire s'était ménagé du secours. Outre la comtesse Mathilde qu'il gouvernait, et qui avait signalé son dévouement par une donation de ses états au saint siége, il pouvait compter sur Robert Guiscard, duc de la Calabre et de la Pouille, et sur les autres Normands. Foudroyés auparavant de ses anathèmes, ils étaient traités alors avec tous les ménagemens de la politique. Une guerre sanglante s'alluma encore pour la cause du pontificat.

Celui-ci défendu par Mathilde et par les Normands

1084. On l'assiége; Robert Guiscard le délivre.

Après diverses expéditions et un long siége, Henri IV se rend maître de Rome, Guibert est intrônisé sous le nom de Clément III, et le couronne empereur. Grégoire, excommunié par un concile d'Utrecht, tient ferme dans le château Saint-Ange. Robert Guiscard vole à son secours et le délivre. Cependant, ne se croyant plus en sûreté à Rome, le pape se retire à Salerne, après avoir fulminé

Mort de Grégoire VII.

de nouvelles excommunications contre l'antipape et l'empereur. Il mourut l'année suivante 1085. Ses dernières paroles, empruntées de l'écriture, auraient été dignes du plus grand saint : *J'ai aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pourquoi je meurs en exil.*

Jusqu'où allaient de son temps les préjugés sur l'excommunication.

On peut excuser en partie les entreprises de Grégoire VII, par les préjugés que les fausses décrétales avaient établis, et qui s'étaient accrus sans cesse à la faveur de l'ignorance. Ils allaient si loin, par rapport à l'excommunication, qu'un excommunié semblait exclu entièrement de la société civile. Quiconque communiquait avec lui était excommunié lui-même de fait; quiconque communiquait avec ces derniers excommuniés, l'était également, et ainsi du reste, par une progression infinie. Or il ne s'agissait pas seulement de la communion ecclésiastique, il s'agissait du commerce de la vie, des choses même les plus indispensables. Grégoire crut user d'une grande *miséricorde*, en exceptant les femmes, les enfans, les serviteurs des excommuniés, et en permettant de donner le nécessaire à ceux qui étaient sous le joug de l'excommunication. Selon de tels principes, si différens des anciennes règles, un prince excommunié devait être déposé.

Ce pape répète souvent dans ses lettres les paroles de Jérémie ; *maudit soit celui qui n'ensanglante pas son épée.* Il les appliquait fort mal, en perdant de vue les vrais principes de la religion et du sacerdoce. Mais où avait-il pris que la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemarck, la Hongrie, la Dalmatie, la Pologne, la Russie même, etc. lui devaient des tributs, ou l'hommage et le serment de fidélité, comme il l'exigeait? que la Saxe avait été donnée à l'église Romaine par Charlemagne? que le roi d'Allemagne qu'on élirait après Rodolphe, serait obligé de se reconnaître pour son vassal, et de lui obéir en tout? que l'empire par conséquent, attaché à la couronne d'Allemagne, dût relever du siége de Rome, tandis que les empereurs avaient le droit incontestable de confirmer l'élection des pontifes? Si un tel système avait pu s'établir par la seule force de l'opinion et des armes spirituelles, le nouvel empire du sacerdoce eût effacé les conquêtes de cet empire romain, autrefois si redoutable.

Ses prétentions énormes sur tous les états.

Le conquérant de l'Angleterre, par la vigueur de sa politique, se fit seul respecter d'un pape qui foulait aux pieds les couronnes. Grégoire l'ayant sommé de lui rendre hommage, et de lui payer le

Guillaume le Conquérant avait refusé de lui rendre hommage;

tribut (car il appelait ainsi ce *denier de saint Pierre*, que la dévotion du roi Offa avait établi comme une offrande), Guillaume répondit qu'il voulait bien accorder le denier, selon la coutume; mais au lieu de rendre hommage, il défendit aux évêques d'aller à Rome pour un concile. Aussi Grégoire ordonna-t-il à son légat de le ménager. « Quoiqu'il » ne se comporte pas en certaines choses, » écrivait ce pontife, aussi religieuse- » ment que nous voudrions; cependant, » comme il ne vend point les églises, » qu'il n'a pas voulu se joindre aux en- » nemis du saint siége, qu'il a même » juré d'obliger les prêtres à quitter » leurs femmes, et les laïques à se des- » saisir des dîmes, il mérite plus d'hon- » neur que les autres rois. »

et l'avait forcé de le ménager.

Comment ce prince traite l'évêque de Bayeux coupable de trahison.

On peut juger par le trait suivant, de la conduite qu'aurait tenue Guillaume, en cas de révolte du clergé. L'évêque de Bayeux, son frère utérin, complotait d'aller à Rome avec des trésors, suivi d'un grand nombre de seigneurs, dans l'espérance de se faire pape. Le roi instruit du complot, après lui avoir reproché sa trahison, commande aux seigneurs de l'arrêter. Personne n'osant mettre la main sur un prélat, il le saisit lui-même. Le coupable réclamait les immunités ecclé-

siastiques. *Je n'arrête pas l'évêque*, s'écria Guillaume, *j'arrête le comte*. Il avait donné à son frère le comté de Kent.

Ce monarque était l'oppresseur de l'Angleterre. Il y exerça jusqu'au bout le droit de l'épée, sur lequel était fondée sa couronne. Quelques soulèvemens des Anglais lui fournirent un prétexte pour les asservir ; et peut-être n'avait-il que ce moyen de les réduire à la soumission : tant les conquêtes attirent de malheurs sur l'humanité. Il les dépouilla de leurs biens en faveur de ses officiers; il s'efforça d'anéantir leurs lois, leurs coutumes, et jusqu'à leur langue. Dans les actes publics et dans les tribunaux, on n'employa que le français. En un mot, il rendit sa domination odieuse, mais il sut la rendre durable. Sa politique fut celle d'un despote habile et courageux.

Il régnait despotiquement sur l'Angleterre.

Robert, un de ses fils, auquel il destinait la Normandie, voulut en jouir avant le temps, et se révolta, soutenu en secret par la cour de France. Guillaume poursuit le rebelle. Ils se battent dans un combat singulier, sans se connaître sous le casque. Le roi blessé tombe de cheval; le prince Robert le reconnaissant alors, se jette à ses pieds, et le fléchit avec peine.

Il combat un de ses fils.

Philippe I, roi de France, s'exposa, par une raillerie indiscrète, à la colère

1087. Il se venge

d'une raillerie de Philippe I.

d'un si dangereux vassal, beaucoup plus puissant que lui. Guillaume irrité prit les armes, pénétra jusqu'à Mante, brûla cette ville, et aurait porté sa fureur jusqu'à Paris, si une maladie mortelle ne l'eût arrêté. Au lit de la mort, il se reprocha d'avoir prodigué le sang humain; mais, pour se rassurer contre les terreurs de l'avenir, il fit le dénombrement de ses bonnes œuvres : il se félicita d'avoir honoré l'église; d'avoir élevé aux premières places Lanfranc, Anselme, et d'autres moines illustres; d'avoir augmenté et enrichi dix abbayes fondées par ses pères; d'avoir établi en Normandie dix-sept nouveaux monastères d'hommes et sept de filles. Il ordonna de distribuer ses trésors aux églises et aux pauvres. C'est ainsi qu'on croyait devenir saint, après avoir été le fléau des hommes. Guillaume le Roux, second fils du conquérant, lui succéda en Angleterre par la force; Robert l'aîné n'eut que la Normandie et le Maine; Henri, le cadet, qui d'abord n'eut presque rien, devait s'emparer un jour de toute la succession.

Ses sentimens au lit de la mort.

Fin du Tome cinquième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE CINQUIÈME VOLUME.

OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES

Sur l'établissement des Barbares dans l'empire romain, page 57

La ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions. Cette révolution s'explique par les causes morales. Comment les Romains avaient acquis leur empire. Comment et à quel point ils se corrompirent. Quelques grands empereurs ne remédièrent au mal qu'en passant. Licence affreuse des soldats. Vices et misère du peuple. Etat déplorable de l'occident, après la fondation de Constantinople. Brigandages publics. Révolutions continuelles. Trahisons employées contre les barbares. Plus de vertu ni d'honneur. Haines de religion, après l'établissement du christianisme. Violences contre les païens. De-là les discordes et le fanatisme. Les chrétiens eux-mêmes divisés entr'eux Empereurs théologiens et persécuteurs. Le

clergé prenant trop d'empire. Acharnement des sectes. Mauvaises lois de Théodose et de ses fils. Les barbares bien supérieurs aux Romains de ce temps-là. Les Vandales sous Genséric. Alaric et les Visigoths. Attila, grand homme à plusieurs égards. Odoacre et Théodoric, conquérans de l'Italie. Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Justin. Clovis et les Francs. Révolution passagère sous Justinien. Fautes énormes de cet empereur. Les Lombards établis en Italie. Héraclius se conduit mal en orient. Mahomet et les Arabes. Leur conduite par rapport aux chrétiens. Tous les barbares devaient vaincre les romains. Tristes effets de la révolution. Les lois romaines tombent. Abus des lois barbares. Mélange dangereux de ces deux espèces de lois. Gouvernement des barbares, beau en apparence. Inconvéniens qui en résultent. Avilissement du peuple. Indépendance des grands. Les fiefs. Gouvernement féodal. Anarchie féodale. Mœurs barbares. Pourquoi l'ancienne Rome avait été vertueuse. Tout devait empirer chez les nouveaux peuples. Leurs excès. Charlemagne tenta en vain de les réformer. L'ignorance fomenta la barbarie. Cette ignorance devait angmenter. Ce n'était pas comme à la Chine, où les Tartares se sont éclairés. Funestes effets de l'ignorance. Superstition aveugle. Pouvoir excessif du clergé. En Espagne, les évêques disposent de la couronne. En France, ils font aussi la loi. Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles. Autres abus. Entreprises des papes. Comment l'Europe sortira enfin de la barbarie. Auparavant elle éprouvera tous les malheurs.

Des nations grossières, sous l'influence de la propriété et de l'intérêt. 107

HISTOIRE MODERNE. 107

Dessein de cette partie de l'histoire générale.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

La barbarie répandue en Europe.

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

Espace d'environ trois siècles, à commencer à l'an 486.

CHAPITRE PREMIER.

MONARCHIE française, jusqu'au temps où les maires du palais dominent. 128

IDÉE générale des barbares qui avaient détruit l'empire. Leurs établissemens dans la Gaule: Clovis, vainqueur des Romains. Sa politique

pour gagner les Gaulois. Il épouse Clotilde. Il se fait chrétien après la bataille de Tolbiac. Guerre inutile contre Gondebaud, Roi de Bourgogne. Clovis attaque, sous prétexte de religion, le roi des Visigoths. Théodoric sauve une partie de ce royaume. Cruautés et fin de Clovis en 511. Règlement sur l'admission des clercs. Quatre fils de Clovis partagent sa succession. Barbaries qu'ils commettent. Théodebert, célèbre roi d'Austrasie. Conquête du royaume de Bourgogne, en 534. Les Français, alliés perfides des Romains et des Ostrogoths. Autre expédition en Italie. Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre. Brunehaut et Frédégonde, rivales furieuses. Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du temps. Clotaire II règne seul. Maires du palais. Leur puissance s'accroît sous Dagobert et ses successeurs. L'Austrasie, tyrannisée par le maire Ébroin, ne veut plus de roi. Le duc Pépin la gouverne, et devient maître de la monarchie. Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

CHAPITRE II.

L'Espagne envahie par les Sarasins. — Charles-Martel les défait en France. 152

Etat du royaume des Visigoths en Espagne. Le clergé y domine. Révolutions fréquentes. Principaux règnes. Leuvigilde. Recared. Sisebut. Chintila. Récésuinthe. Vamba. Er-

vige. Vitiza. Rodéric. Progrès du mahométisme. Les Sarasins ou Maures envahissent l'Espagne. Bataille de Xérès en 712. Trahison d'Oppas. Pélage réfugié dans les Asturies. Charles-Martel défait les Maures, qui voulaient conquérir la France. L'Espagne fut d'abord malheureuse sous leur empire. Révolution du califat. Royaume des Maures en Espagne, fondé par Abdérame ou Almanzor. Ce prince règne glorieusement. Charles-Martel ne remplit pas le trône vacant. Il meurt, en 741, après avoir partagé la monarchie à ses deux fils. Sa mémoire flétrie par les ecclésiastiques. Carloman se fait moine, et laisse tout à son frère Pepin.

CHAPITRE III.

ETAT du royaume des Lombards et de l'empire de Constantinople. — Intrigues des papes. — Pepin détrône la race de Clovis. 150

ÉTAT du royaume des Lombards, depuis Alboin. Autharic se fait chrétien, et gouverne sagement. Agilulf veut conquérir Rome. Sa femme le rend catholique. Rothar législateur de son royaume. Luitprand. Sa loi sur le duel. L'empire grec s'affaiblissait tous les jours, quoique les Sarasins se fussent soumis au tribut. La superstition aveuglait les princes et les peuples. Hérésie des iconoclastes, sous Léon l'Isaurien. Elle excite des séditions. Les moines excitaient à la révolte. En Italie, la fermentation était aussi grande. Luitprand s'empare de Ra-

venne, et de plusieurs autres villes. Les papes, déjà très-puissans à Rome, et occupés d'objets politiques. Grégoire II fait chasser de Ravenne les Lombards. Grégoire III et Zacharie suivent ses vues. Fin de Luitprand. Ratchis, son successeur, se fait moine, après une entrevue avec le pape. Décision de Zacharie en faveur de Pepin, qui veut être roi. Pepin détrône Childéric. Cérémonie du sacre, dont on abusera un jour. Négotiation hardie d'Étienne III avec Pepin. Lettre artificieuse du Pape pour l'engager à la guerre contre les Lombards. Pepin donne au pape plusieurs villes, dont Aïstulf s'était emparé. Il conserve la souveraineté comme patrice. Mort de Pepin, en 768.

CHAPITRE IV.

Observations générales. 163

Tous les barbares, établis dans l'empire d'occident, se rassemblaient. Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire. Leurs rois, leurs chefs. Assemblée de la nation. Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie. Puissance législative dans le peuple. Comment la puissance royale augmenta, surtout en France. Bénéfices. Succession à la couronne. Les lois des barbares trop douces. Pourquoi. Le duel, au défaut de preuves judiciaires. Pourquoi. Gondebaud l'oppose à l'abus du serment. Absurdité des épreuves judiciaires, fondée sur l'opinion. Après l'établissement du

christianisme, la superstition les maintint encore. On était jugé par ses pairs. Ordre de juridiction.

II.

La religion devait s'altérer parmi les barbares. On croyait se sauver en enrichissant l'église. Plaintes de Clovis et de Chilpéric à ce sujet. Pouvoir excessif des évêques. Discordes du clergé et des laïques; effets qui en résultent. Les évêques deviennent redoutables aux rois même. Dangereuse multiplication des moines en orient. Règle de saint Basile. Les moines s'établissent en occident. Saint Benoît. Fondations de monastères. Les vices y pénètrent. Pourquoi. Exemptions monastiques, avantageuses aux papes. Accroissement de l'autorité pontificale. Ordres qu'ils donnent sur ce qui ne les regarde point. La connaissance des abus en fait de religion, est essentielle. Ce qui augmenta l'ignorance. Mauvaise politique du clergé. Aveugle crédulité des hommes. Fausses idées de religion qu'on leur donnait. Les maux devaient augmenter.

SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE OU LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASIONS DES NORMANDS.

Depuis la fin du huitième siècle, jusqu'au milieu du dixième.

CHAPITRE PREMIER.

Guerres de Charlemagne, 184

Commencemens du règne de Charlemagne. Mort de son frère. Haine mutuelle des papes et des rois Lombards. Paul I et Didier. Ingratitude d'Etienne IV envers Didier. Charlemagne épouse la fille de ce roi, et la répudie. Il détruit le royaume des Lombards, au gré d'Adrien I. Son voyage à Rome pendant le siége de Pavie. Ses droits et ceux du pape. Idée générale des guerres d'alors, simples expéditions. Expédition d'Espagne contre Abdérame. Mort d'Abdérame. Mosquée de Cordoue subsistante. Guerre de trente ans avec les saxons. Massacre que fait Charlemagne. Witikind sou-

mis. Violences pour l'établissement du christianisme en Saxe. Durée des lois saxonnes, quoique barbares. L'Allemagne soumise à la France.

CHAPITRE II.

Concile de Francfort et affaires ecclésiastiques. — Charlemagne empereur. — Fin de son règne. 192

Charlemagne étendait ses soins à tout. Fameux concile de Francfort. Le roi y déploie son autorité. Irène rétablit le culte des images. Décision du concile de Nicée. Charles fait rejeter ce concile avec mépris. Livres Carolins. Prudence et politique du pape Adrien. Ses projets en faveur de Charles, pour le saint siége. Il promet d'excommunier sans autre raison que le temporel. Léon III fugitif auprès de Charles. Ce prince juge le pape à Rome. Léon le couronne empereur. Second empire d'occident; sur quoi fondé. Irène détrônée par Nicéphore. Traité avec l'empereur d'Orient. Charlemagne en liaison avec Haroun-al-Raschid. Les califes faisaient fleurir les sciences et les arts. Partage de la monarchie française. Louis associé à l'empire.

CHAPITRE III.

Observations sur Charlemagne. — Etat de l'Angleterre, jusqu'à la fin de l'Heptarchie, 203

Fin de Charlemagne. Etendue de son empire. Ses grandes qualités. Envoyés royaux, qu'il établit. Ce qu'il fit en faveur du clergé. Il se piquait trop de théologie. Affaire du *filioque*, ajouté au symbole. Léon III prévient un schisme par sa prudence. Projets et établissemens de Charlemagne. Ecoles; ce qu'on y apprenait. Largesses pour l'église. L'abbé Alcuin, savant enrichi. Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons. Comment le christianisme s'y établit. Le roi Offa va chercher l'absolution à Rome. Denier de saint Pierre. Egbert réunit les sept royaumes de l'Heptarchie. Incursions des Danois.

CHAPITRE IV.

Règne faible et malheureux de Louis le Débonnaire. — Partage de son royaume. 211

Faiblesse et dévotion de Louis. Ce prince partage imprudemment la monarchie. Révolte de Bernard, roi d'Italie. Sa punition. Louis

s'humilie mal-à-propos. L'impératrice Judith trouble la famille royale. L'abbé Vala, chef des factieux. Louis est presque détrôné. Il s'était soumis à la censure des évêques. Etrange discours sur la dignité épiscopale. Fautes multipliées. Source de révolte. Grégoire IV se joint aux princes rebelles. Agobard pour le pape. Fausses décrétales, dont on abusait. Louis est trahi, et se livre aux rebelles qui le déposent. Les évêques se servent de la pénitence pour l'exclure du trône. Circonstances ignominieuses de cette cérémonie. Lothaire fugitif, l'empereur rétabli. Il reconnaît devoir la couronne aux évêques et à saint Denis. Vie fabuleuse du saint. Procès des évêques les plus coupables. Louis toujours faible. Nouvelles fautes, suivies d'une révolte. Mort de Louis le Débonnaire. Rétablissement des élections canoniques. Convenaient-elles à la sûreté de la couronne? Donations à l'église, au préjudice des enfans. Les papes profitèrent de la faiblesse de l'empereur. Cependant il exerçait la souveraineté à Rome. Les Sarrasins en Sicile, etc.

CHAPITRE V.

Troubles et guerres civiles sous Charles le Chauve, 224

Enfans de Louis le Débonnaire, brouillés. Bataille de Fontenay. Le clergé donne les états de Lothaire à ses frères. Nouveau pa-

tage entre eux. La monarchie menacée de toutes parts. Fameuse assemblée de Mersen. Règlemens funestes à l'autorité royale. Mort de Lothaire; partage entre ses trois fils. Charles le Chauve, sans prudence dans les périls. Dissensions entre le clergé et les seigneurs. Triomphe des derniers à Epernai. Louis le Germanique, appelé contre son frère. Lettre remarquable qu'Hincmar lui écrit. On chasse Louis, et les évêques français lui envoient leurs ordres. Sa réponse faible. Procès de Vénilon de Sens. Requête du roi Charles. Les évêques se croyaient maîtres de disposer de la couronne. Comment leurs prétentions se fortifiaient.

CHAPITRE VI.

Entreprises des papes. — Divorce de Lothaire et ses suites. — Fin de Charles le Chauve, 331

Les papes, devenus plus indépendans. Trait de Sergius II. Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes. Lothaire répudie sa femme et épouse sa concubine. Idée du mariage; coutume du divorce. Nicolas veut juger le roi de Lorraine, etc. Il est inflexible, malgré toutes sortes de soumissions. Ses entreprises sur d'autres objets. On lui reproche de se faire empereur de l'univers. Lothaire va se justifier à Rome. Il est absous. Sa mort. Adrien II menace le roi de France comme usurpateur. Fameuse lettre d'Hincmar au pape. Entreprise d'A-

drien contre Charles le Chauve. Il finit par le flatter publiquement. Jean VIII donne l'empire à ce prince. Comment les Italiens le reconnaissent. Il tâche d'établir un vicaire du pape en France. Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique. Le pape l'appèle contre les Sarasins. Mort de Charles en Italie. Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.

CHAPITRE VII.

Incursions des Normands en France et en Angleterre. — Règne d'Alfred le Grand, 243

Idée générale des Normands. Leur religion féroce. Ce qu'ils espéraient dans l'autre vie. Athéisme de ceux qui raisonnaient. Leurs principes; leurs émigrations. Leur courage commun aux femmes. Mépris de la mort. Irruptions des Normands depuis Charlemagne. Leurs ravages. Paix achetée par Charles le Chauve. Contributions ordonnées pour les Normands. L'Angleterre était aussi dévastée. Alfred monte sur le trône en 871. Ses malheurs. Comment il défait les Danois. Il leur permet de s'établir dans des provinces dépeuplées. Sagesse de son gouvernement. Ses institutions pour la justice et le bon ordre. Il excite à l'étude et donne l'exemple. Sa mort.

CHAPITRE VIII.

Décadence totale de l'empire français, 251

Louis le Bègue, comme soumis à ses sujets. Jean VIII vient commander en France, quoique fugitif. Un concile fait Boson roi de Provence. Démembremens. L'empereur Charles le Gros, élu roi de France. Sa lâcheté et sa perfidie irritent les Normands. Fameux siége de Paris. Charles renvoie les ennemis à force d'argent. Eglise de Saint-Germain pillée. Révoltes contre Charles. En Allemagne. En Italie. En France. Eudes élu roi. Il partage avec Charles le Simple. Royaume de Bourgogne-Transjurane. Charles le Simple cède aux Normands. Rollon, duc de Normandie. Il fait le bonheur de ses sujets. Révolte contre le roi Charles. Il est dépouillé de ses états, et détrôné. Il meurt en prison. Révolutions en Italie. Bérenger reste roi. La maison de France ne règne plus en Allemagne. Conrad, duc de Franconie, roi par élection. Ravages des Huns ou Hongrois. Fanatisme avec les malheurs. Hugues le Grand fait prisonnier le roi Louis d'Outremer. Singularités déplorables. Lothaire, successeur de Louis. Il perdit le royaume de Lorraine.

TROISIÈME ÉPOQUE.

OTTON LE GRAND.

L'empire transféré aux Allemands. — La France soumise aux Capétiens.

Depuis le milieu du dixième siècle, jusqu'au temps de Grégoire VII.

CHAPITRE PREMIER.

La maison de Saxe parvient à la royauté et à l'empire. — Règnes des Ottons, 263

Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, roi par l'élection des états. Il se qualifiait *avoué* de Rome, quoique les troupes l'eussent nommé empereur. Otton, le plus grand prince de son siècle. Révolutions et troubles en Italie. On aimait trop à changer de maître. Otton laisse le royaume d'Italie à Bérenger II. Jean XII le rappèle contre Bérenger. On le couronne roi et empereur. Le pape le trahit. Jean déposé fait révolter les Romains. Idée qu'on avait de ce peuple. Otton I subjugue Rome. Fameux décret de Léon VIII. Si ce décret est faux. Nouvelle révolte des Romains, punie. Guerre d'Otton avec les Grecs. Sa mort.

Il imitait Charlemagne. Il rendit le clergé trop puissant. Hérédité des fiefs établie. Droit de représentation. Le duel décide. Otton II. Troubles de Rome. Papes et antipapes en grand nombre. L'empereur meurt en Italie. Crescentius renouvèle à Rome les révoltes. Otton III le punit enfin. Aridité de l'histoire, en passant.

CHAPITRE II.

Hugues Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. — Henri I, 273

Hugues Capet veut s'approprier la couronne de France. Comment il avait gagné le clergé et les moines. Il est sacré au préjudice de Charles, duc de Lorraine. Procès d'Arnoul de Reims, traître au roi. Disputes sur la juridiction du pape. Gerbert, archevêque de Reims. Jean XV veut le déposer. Sa lettre contre le pape. Gerbert déposé. Grégoire V casse le mariage du roi Robert. Effets de l'excommunication de ce bon prince. Il se soumet. Il refuse la couronne d'Italie. Factions dans ce pays. Robert tyrannisé par sa femme. Hérétiques d'Orléans. Trait de cruauté de la reine. Règne de Henri I. Le mariage, très-difficile par les empêchemens. Paix de Dieu, ordonnée par les évêques. Un sage prélat s'y oppose seul. Cette paix se détruit d'elle-même. On la change en trève aussi inutile.

CHAPITRE III.

L'Angleterre, l'Espagne, l'empire des Arabes et l'empire de Constantinople, sous les deux dernières époques, depuis Charlemagne, 283

L'ANGLETERRE.

Depuis Alfred, tout empire en Angleterre. Les Bénédictins y deviennent trop puissans L'abbé Dunstan, auteur de leur crédit. Invasion des Danois, sous Ethelred. Ils subjuguent le royaume. Canute le Grand règne après Swenon. Edouard le Confesseur succède aux Danois.

L'ESPAGNE.

Les chrétiens persécutés par leur faute dans le royaume de Cordoue. Ils agrandissaient le royaume des Asturies, et fondaient celui de Navarre. Les Maures possédaient plus des trois quarts de l'Espagne. Divisions entre les chrétiens, même sous Alphonse le Grand. Ramire II défait les Maures à Simencas. Son vœu à saint Jacques. Almanzor, vainqueur des chrétiens, vaincu ensuite. Mort de ce grand homme. Trois évêques tués en combattant pour des Maures. Le royaume de Cordoue, divisé en plusieurs royaumes. Même division des royaumes parmi les chrétiens. Ce qui rend l'ancienne histoire d'Espagne fatigante. Les *Ricos hombrés* d'Arragon. Autorité du grand justicier à l'égard du roi.

L'EMPIRE DES ARABES.

DISCORDES funestes à l'empire des Arabes. Secte des Fatimites. Calife du Caire. Troisième calife en Afrique. Les Turcs, appelés par les califes de Bagdad, les dépouillent bientôt.

L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

TOUT fait pitié ou horreur à Constantinople. Nicéphore. Staurace. Michel Rangabé. Léon l'Arménien, iconoclaste. Michel le Bègue. Théodora, semblable à Irène. Michel III. Basile. Léon le Philosophe. Constantin-Porphyrogénète. Son fils Romain l'empoisonne. Nicéphore-Phocas. Jean Zimiscès. Basile II. Crimes de la princesse Zoé. Elle fait mourir Romain pour épouser Michel. Elle épouse Calaphate, qui la relègue. On crève les yeux à Calaphate. Zoé épouse Monomaque, son ancien amant. Sédition contre ce prince. L'esprit de superstition domine toujours dans l'empire. Isaac-Comnène se fait moine. Fautes de Constantin-Ducas. Sa veuve trompe le patriarche, pour se remarier.

CHAPITRE IV.

SCHISME des Grecs, 301

LE patriarche Ignace supplanté par Photius en l'an 858. Concile, dont le jugement fut cassé par Nicolas I. Excommunication de Photius. Vengeance du patriarche. Il prend le titre d'écuménique. Reproches qu'il fait

à l'église romaine. Basile chasse Photius, et rétablit Ignace. Dispute entre les deux églises, au sujet de la Bulgarie. Jean VIII menace d'excommunication Ignace. Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius. Mais il l'excommunie ensuite, au sujet de la Bulgarie. Fin de Photius. Michel Cérularius renouvelle les disputes, au onzième siècle. Petites choses, dont il fait des crimes aux Latins. Reproches de Léon IX aux Grecs. Excommunication singulière contre eux. Cérularius, de son côté, insulte les Latins. Le schisme se perpétue à jamais.

CHAPITRE V.

Observations générales sur les deux dernières époques. 308

Utilité des observations suivantes.

I.

L'ignorance et l'anarchie produisent des maux infinis. A la faveur de l'ignorance, les moines et les clercs s'emparent de l'autorité. Ils l'étendent particulièrement sur le mariage. Mais barbares eux-mêmes et ignorans, ils devaient abuser de leur pouvoir. Les pratiques et les formules substituées aux devoirs. Abus énorme de l'excommunication. L'esprit de religion, opposé à ses excès. Les mœurs du clergé, alors corrompues. La réforme de Cluni parut un remède au mal. On prodigue les richesses aux nouveaux moines. Mépris pour le clergé et les anciens

moines; source de discordes. La religion surchargée de nouvelles pratiques monacales. Fables des légendaires. Disputes théologiques du neuvième siècle. Gothescalc fustigé. Ratbert et d'autres moines opposés sur l'eucharistie. Dialectique pernicieuse du onzième siècle. Bérenger et Lanfranc opposés sur la transubstantiation. Pouvoir infini attribué au pape par les moines. Influence des idées religieuses.

II.

Comment les fiefs se multiplièrent aux dépens de la royauté. L'hérédité les fixe dans les familles. Les seigneurs et le clergé s'emparent des villes et des terres. En Allemagne le clergé plus puissant qu'ailleurs. Gouvernement féodal, établi partout. Fiefs et arrière-fiefs, multipliés à l'infini. Désordres affreux nés de l'anarchie féodale. Le service militaire, dû au souverain, se réduisait à peu de chose. Misère et servitude du peuple.

III.

Le goût de la chevalerie augmentait la passion des armes. Religion mêlée à la chevalerie. Galanterie romanesque, empruntée des Maures. Enthousiasme pour la chevalerie. Avantages que la noblesse en retire. Abus de la chevalerie. 1.° Nulle discipline. 2.° Superstition. 3.° Débauche. Joutes et tournois; passion des aventures.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GRÉGOIRE VII.

GUERRES DU SACERDOCE AVEC L'EMPIRE. — CROISADES.

Depuis le milieu du onzième siècle, jusqu'au treizième.

CHAPITRE PREMIER.

État de l'église de Rome avant le pontificat de Grégoire VII. — Conquêtes des Normands en Italie. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume. 330

Les papes vont troubler le monde. Trois papes ensemble, qui ont acheté le pontificat. L'empereur Henri III les fait déposer. Election de Léon IX. Henri lui cède Benevent, en échange d'un tribut. Léon zélé pour la réforme, mais despotique. Il brave le roi de France Henri I. Un concile de Paris menace de faire marcher les troupes contre des hérétiques. Voyages des Normands en Italie. Ils s'y battent, y obtiennent des terres, et fondent Averse. Les fils de Tancrède, gentilhomme Normand, s'emparent

de la Pouille. Léon IX, qui les attaque, est fait prisonnier. Nicolas II leur donne en fief ce qu'ils pourront conquérir. Il cherchait à s'attacher les Normands contre l'empereur. Hildebrand, auteur de cette politique. Il gouverne déjà l'église sous différens papes. Concile de Rome. Décret pour l'élection du pape. Bérenger signe par force un formulaire, et le rétracte. On foudroie la simonie, mais les papes conservaient leurs premiers siéges. Alexandre II élu sans l'aveu de la cour. On lui oppose en vain Cadaloüs. Pierre Damien, légat; ses fausses idées sur bien des choses. La cour de Rome occupée d'objets politiques. Edouard, roi d'Angleterre, ne laisse point d'héritier. Les Anglais choisissent Harold. Guillaume, duc de Normandie, veut conquérir ce royaume. Le pape le favorise. Il réussit dans son entreprise. Premier légat en Angleterre. Mais Guillaume tient le clergé dans la subordination.

CHAPITRE II.

Pontificat de Grégoire VII. — Ses démêlés avec l'empereur Henri IV. 343

Hildebrand, pape sous le nom de Grégoire VII. Son système de monarchie universelle. Il prétend que l'Espagne appartient au saint siége. Il menace de faire révolter la France contre Philippe I. Il envoie contre lui des ordres terribles aux évêques. Il livre la France au despotisme d'un légat. Il voulait

que le royaume lui payât tribut. Il ne peut soumettre à la discipline les prêtres concubinaires. Lanfranc est obligé de les tolérer en Angleterre. Droit des princes de donner l'investiture des grands bénéfices. Grégoire VII suppose que c'est une simonie, pour rendre le clergé indépendant. La simonie réelle, alors très-commune, lui fournissait des prétextes. Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faisait la guerre aux Saxons. Il le somme de comparaître. Henri le fait déposer à Worms. Le pape dépose Henri dans un concile. La comtesse Mathilde y assistait. Sophismes de Grégoire contre les couronnes. Sa sentence détermine les Allemands à la révolte. Ils déclarent Henri déposé, s'il ne se fait absoudre dans un an.

CHAPITRE III.

Suite des Démêlés de Grégoire VII avec l'empereur. — Fin de Guillaume le Conquérant. 353

Henri va implorer la miséricorde du pape à Canosse. Il est absous aux conditions les plus dures. Epreuve de l'eucharistie que le pape veut lui faire subir. Les Lombards font violer à Henri son serment. Alors les Allemands le déposent et élisent Rodolphe. Grégoire veut juger ces deux princes. Il porte un décret absurde et révoltant contre Henri. Son apostro he singulière à saint Pierre. Ses maximep sur la supériorité des clercs et des pontifes. Il suppose les papes impeccables. Absurdité de quelques cano-

nistes. Henri, vainqueur de Rodolphe, marche contre Grégoire. Celui-ci, défendu par Mathilde et par les Normands. On l'assiège; Robert Guiscard le délivre. Mort de Grégoire VII. Jusqu'où allaient de son temps les préjugés sur l'excommunication. Ses prétentions énormes sur tous les états. Guillaume le conquérant avait refusé de lui rendre hommage, et l'avait forcé de le ménager. Comment ce prince traita l'évêque de Bayeux, coupable de trahison. Il régnait despotiquement en Angleterre. Il combat un de ses fils. Il se venge d'une raillerie de Philippe I. Ses sentimens au lit de la mort.

Fin de la Table des matières du cinquième Volume.

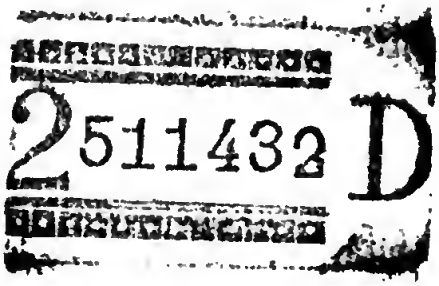
2511432 D

Digitized by Google

Digitized by Google

DITTA
G. Vangelisti
4. MAG 1971

B.N.C. - FIRENZE
B.7.4.221
CF251143